Emmanuel TCHUMTCHOUA

DE LA JEUCAFRA À L'UPC

L'éclosion du nationalisme camerounais

EDITIONS

De la Jeucafra à l'UPC :

L'éclosion du nationalisme camerounais

DANS LA MÊME COLLECTION

Emmanuel TCHUMTCHOUA

De la Jeucafra à l'UPC :

L'éclosion du nationalisme camerounais

Éditions CLÉ
Yaoundé
2006

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.
No part of this book may be reproduced in any form by print, photo-print, microfilm or any other means without written permission from the publisher.
© By Éditions CLÉ, Yaoundé, 2006.
B.P. 1501 Tél. (237) 222 35 54 / Fax (237) 223 27 09
Email: cle@camnet.cm Web:www.wagne.net/cle
ISBN 9956-0-9049-2

Table des matières

Préface 7

Introduction 9

Première Partie : La naissance de la Jeucafra 11

Section I : Les antécedents éloignés de la Jeucafra 12

Chapitre I : Le Cameroun, terre de combat hégémonique entre les puissances européennes 13

Chapitre II : La nostalgie coloniale en Allemagne 27

Section II : Les antécedents proches de la Jeucafra 36

Chapitre III: la propagande coloniale allemande et la « germanophilie » des Camerounais : sa signification et ses enjeux 35

Chapitre IV: la riposte française aux revendications coloniales allemandes et la naissance de la Jeucafra 49

Deuxième Partie : La Jeucafra à l'œuvre ou la collusion d'interêts divergents 61

Chapitre I : l'implantation de la Jeucafra dans le pays ou le début du discours francophile 63

Chapitre II : la Jeucafra dans l'action politique pro-française : La mobilisation pour l'effort de guerre 77

Chapitre III: La Jeucafra face aux autorités politiques métropolitaines 91

Chapitre IV : La Jeucafra entre contestation de l'ordre colonial et médiation politique en faveur des Camerounais 101

Troisième Partie : L'Unicafra et la fin du monopole politique.....115

Chapitre I : les circonstances de la naissance de l'Unicafra 117

Chapitre II: L'acte de naissance de L'Unicafra : Le Congrès de septembre 1945 à Douala 131

Chapitre III : l'Unicafra et la vie politique camerounaise : Les tentatives de la reconquête du monopole politique 143

Chapitre IV: L'appareil idéologique et structurel de la Jeucafra et de l'Unicafra 155

Quatrième Partie : le Racam ou l'échec de l'union des intérêts divergents.....167

Section I : Contexte socio-politique de la naissance du Racam : le Cameroun dans la tourmente de l'après-guerre.....168

Chapitre I : les événements liés à l'ordre international 169

Chapitre II: les événements ayant trait aux rapports France-Cameroun et à la situation économique du pays 179

Section I : Le congrès de 1947 ou l'assemblée de la rupture.....189

Chapitre III : Un congrès houleux: préparation et déroulement 191

Chapitre IV: Bilan et perspectives du congrès 205

Conclusion 223

Annexes 225

Sources et reférences bibliographiques.....235

Préface

De la Jeucafra à l'UPC : L'éclosion du nationalisme camerounais, tel est le titre du livre que vient d'achever Emmanuel Tchumtchoua, enseignant au département d'histoire de l'université de Douala.

En quatre parties et seize chapitres, ce spécialiste d'histoire politique met en scène l'évolution de la vie politique du Cameroun au cours d'une période qui voit se mettre en place les pièces d'un véritable puzzle : administration, colonat, jeunes cadres de l'administration. Tout ce monde a une idée pas toujours précise du Cameroun de demain qui n'est pas forcément celle de l'autre.

Emmanuel Tchumtchoua montre la naissance et l'éclosion de la Jeucafra, association très controversée, condamnée en bloc par la plupart des observateurs de la vie politique du Cameroun qui classent ses membres parmi les collaborateurs de l'administration française. Le mérite de Monsieur Tchumtchoua est de montrer qu'en réalité, la Jeucafra est le creuset du nationalisme camerounais ; s'y rencontrent des hommes aussi différents que Um Nyobe, considéré plus tard comme le père de ce nationalisme, Paul Soppo Priso, véritable sphinx et André Fouda, francophile sourcilleux.

Ce qui est intéressant dans la démarche de monsieur Tchumtchoua, c'est qu'il montre que, bien que leur création ait été voulue et favorisée par la France, la Jeucafra, et plus tard l'Unicafra, ont profité de leur position privilégiée pour faire passer des idées et agir en faveur des intérêts des Camerounais. Cette ambivalence a été la marque de fabrique de la Jeucafra, puis de l'Unicafra qui donnèrent au Cameroun des hommes au caractère bien trempé.

Avec l'avènement du Racam, les hommes politiques camerounais marquent une véritable rupture avec la période précédente. Ils entrent dans une nouvelle ère au cours de laquelle les choix sont plus tranchés. Cette voie aboutira à la création de l'UPC, mais aussi d'autres partis antagonistes dévoués à la cause de la France.

Dans cet ouvrage, monsieur Tchumtchoua évite le manichéisme qui caractérise la plupart des auteurs camerounais qui se risquent dans le

champ de l'histoire politique. Il le fait avec beaucoup de tact, de pudeur, de subtilité et d'érudition, mais aussi avec une grande rigueur intellectuelle.

Albert François DIKOUME
Chef de Département d'Histoire
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université de Douala.

Introduction

Pour beaucoup de Camerounais, la naissance de l'Union des Populations du Cameroun en 1948 marque un tournant important dans l'histoire de ce pays, car elle inaugure le vaste mouvement de lutte pour l'indépendance.

Seulement, très peu parmi ces personnes peuvent dire avec exactitude ce qui a précédé cette date. Dans leur conscience toutes les années qui ont précédé 1948 et celles qui l'ont suivie sont séparées non comme la fin d'une vieille époque et le début d'une nouvelle, mais comme le seraient une nuit sans lune et une aube matinale. Une espèce d'obscurité totale. Même parmi les historiens, très peu appréhendent avec exactitude les liens qui unissent l'Union des Populations du Cameroun aux mouvements qui l'ont précédé.

Or, cette période de gestation de notre nationalisme est dominée par trois mouvements : la Jeucafra, l'Unicafra et le Racam, qui à eux seuls, résument la complexité des faits politiques de la période.

Le premier de ces mouvements, à savoir la Jeunesse camerounaise française (Jeucafra), fut mis sur pied par la France pour contrecarrer la propagande coloniale allemande au Cameroun. Au congrès de septembre 1945 à Douala, ses membres le transformèrent en Union camerounaise française (Unicafra). À son congrès de mars-avril 1947, l'Unicafra, noyautée par les syndicalistes, disparaîtra. À sa place, les délégués créèrent le Rassemblement camerounais (Racam). Il devait être, selon eux, *la première assemblée constituante de la nation camerounaise*. L'échec du Racam en 1948 inaugura le vaste mouvement de lutte pour l'indépendance et la réunification dont le parti politique, l'Union des populations du Cameroun, fut le principal porte-flambeau.

Ainsi, les deux dates, 1938 et 1948, sont importantes pour qui veut comprendre l'histoire globale de la décolonisation de ce pays. La première, tournée vers le passé d'où elle tire son importance et sa signification, résume en même temps qu'elle annonce l'épilogue du combat hégémonique qui, depuis plus de soixante dix ans, oppose les puissances européennes sur le sol camerounais. Ce n'est qu'à la lumière de ces conflits inaugurés sous d'autres cieux et transportés sur le sol camerounais par ses principaux protagonistes que 1938 peut être saisie.

La deuxième date s'inscrit dans le présent. Elle annonce la prise de conscience par les Camerounais du fait que ce conflit n'est pas le leur, et

qu'il faudrait qu'ils prennent en main leur destinée, afin de ne plus vivre par procuration ou sous la régence des autres. Entre ces deux dates se situe une période de tâtonnements, d'incertitudes, mais aussi de profondes mutations politiques, économiques et sociales dans la physionomie générale du pays.

Cette période de moins de dix ans est une séquence essentielle de l'histoire globale de notre pays. En réinterprétant à la lumière des documents inédits le rôle politique joué par la Jeucafra, l'Unicafra et le Racam, nous voulons, par ce fait, démontrer que cette période a servi de creuset au développement du nationalisme camerounais.

Écrire l'histoire de la vie politique d'un pays, c'est aussi aller à la rencontre des hommes qui l'ont façonnée car, comme le disait avec raison Raymond Aron, *le récit des événements comporte par définition la compréhension des acteurs.*[1] Aussi avons-nous consacré une partie de notre texte à l'étude de la structure et de l'articulation générale de ces mouvements, ainsi qu'à la connaissance des hommes qui les ont façonnés.

Ainsi présenté, notre travail n'est pas seulement une narration des péripéties et des vicissitudes des affrontements qui opposent les principaux protagonistes du jeu politique camerounais à travers la Jeucafra, l'Unicafra et le Racam. Il est également un essai d'interprétation et de compréhension des mécanismes subtils de ces combats, des enjeux qui les sous-tendent et de la dialectique qui les lient à une perspective socio-historique d'ensemble.

On comprend aisément les raisons de la diversité des paramètres utilisés dans ce travail, car la spécificité de l'histoire politique réside dans le recours à plusieurs entrées pour cerner une situation donnée. Nous avons donc eu souvent recours aux sciences juridiques et politiques, à la sociologie et même à l'économie. Notre documentation reste cependant tributaire de trois principales sources d'inégale valeur : les archives, les sources imprimées et les sources orales.

À la fin de ce travail, nous espérons avoir dessiné les contours de ce que furent exactement la Jeucafra, l'Unicafra et le Racam. Nous avons aussi pu montrer le lien intime qui existe entre les différentes phases de la vie politique camerounaise. Il devient donc presque certain qu'on ne peut pas comprendre avec exactitude la grande crise qu'a traversée le Cameroun et qui continue, dans une certaine mesure, jusqu'aujourd'hui, si on cessait de se reporter à la période antérieure à celle qui va de 1938 à 1948.

Nous avons seulement déblayé le chemin, car l'histoire de la vie politique au Cameroun et partant, celle de la lutte autour du pouvoir, reste encore à écrire.

---

[1] Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1985, p.54.

Première partie :

La naissance de la Jeucafra

Section I :

Les antécédents éloignés de la Jeucafra

Chapitre I

Le Cameroun, terre de combat hégémonique entre les puissances européennes

La création de la Jeucafra n'est qu'une des manifestations du combat hégémonique qui, depuis le XIX[e] siècle, opposait les principales puissances européennes présentes dans la région de l'Afrique centrale, et plus particulièrement, dans l'estuaire du Wouri. Il s'agira dans ce chapitre de montrer les multiples visages que va revêtir ce combat qui débouchera en 1916 sur le départ de l'Allemagne du Cameroun.

I. Le Cameroun, objet des convoitises internationales dès le XIX[e] siècle[1]

1. L'antériorité de la présence anglaise et la compétition avec la France

Il ressort des travaux de Joseph Bouchaud, de Jean René Brutsch, du père Engelbert Mveng, que les établissements commerciaux et missionnaires les plus anciens sur cette côte camerounaise ont appartenu aux Anglais.[2] De 1840 à 1860 les représentants et les consuls britanniques passèrent avec les chefs de la côte de nombreux traités abolissant l'esclavage, régularisant le commerce et normalisant les rapports avec les autochtones[3].

---

[1] D'origine portugaise, le mot *Cameroun* en français désigna d'abord le fleuve, puis la ville de Douala, les Allemands l'étendirent plus tard à tout le pays. Dans notre texte avant 1918 le mot Cameroun désignera le Cameroun allemand. Après cette date, il désignera le Cameroun sous administration française. Lorsque nous parlerons du Cameroun sous administration anglaise nous utiliserons l'expression *Cameroun britannique*.

[2] J. Bouchaud, *La côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie. Des origines à l'annexion allemande* (1884), Paris, Institut français d'Afrique noire, 1952, 212 p.
J.R. Brutsch, «Les traités camerounais. Recueillis, traduits et commentés», in *Études camerounaises*, n° 47-48, mars-juin 1955, pp. 9-42.
E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, CEPER, 2[e] édition, 1985, Tome II, 315 p.

[3] Le plus ancien des traités signés entre les chefs douala et les représentants du gouvernement britannique est celui 10 juillet 1840 abolissant la traite des esclavages. Il y aura ensuite les traités du 7 mai 1841, du 25 avril 1842, du 29 avril 1852, du 19 mai 1858, du 8 juillet 1859 et du 13 décembre 1861 sur le même sujet qu'était l'esclavage. Les accords du 17

L'intérêt des Anglais sur cette côte est essentiellement économique et commercial. Il n'apparaît dans les gestes et les dires des principaux responsables anglais aucune préoccupation à caractère colonial. Il s'agissait surtout pour eux, à travers ces traités, de préserver leur influence et de protéger leur commerce.

Pour les chefs douala par contre, il fallait, en plus de ces considérations économiques et sociales, donner un poids politique à ces différents traités. Vivement impressionnés par l'œuvre des Anglais à Bimbia, à Victoria et à Calabar, ils demandèrent, dans une série de lettres adressées au gouvernement britannique et à la Reine, à être placés sous l'autorité de cette dernière. Malheureusement pour les chefs douala, il n'était pas dans l'intention des Anglais, du moins à ce moment-là, de procéder à la prise en charge de cette partie de l'Afrique. Le 1er mars 1882, dans une lettre adressée aux rois Akwa et Bell, le Premier Ministre anglais, Gladstone, refusa d'assumer l'administration du pays comme l'auraient souhaité les deux chefs.[4]

L'initiative prise par les chefs douala et le refus anglais de prendre possession du pays marquèrent une étape importante dans le processus qui allait conduire à la mainmise de l'Allemagne sur le Cameroun. Mais, avant d'arriver aux différentes manœuvres que vont entreprendre les Allemands pour damer le pion aux Anglais, arrêtons-nous un moment sur les intérêts de l'un des principaux protagonistes de ce jeu politique qu'était la France.

C'est vers 1840 que les Français venant du Gabon s'installent à Batanga. De là, ils se déplacèrent vers le Nord en signant avec les chefs locaux des traités de cession et des accords douaniers. En 1870, les Français sont déjà à Malimba où ils signent avec le chef de cette localité un accord commercial et militaire[5]. Comme les traités anglo-douala, il est surtout question ici de protection du commerce.

Les Français vont se distinguer, d'après les propos de l'historien Harry Rudin, par des pratiques douanières discriminatoires. Ce qui pénalise le commerce des autres puissances, en l'occurrence celui de l'Angleterre[6]. Devant cette menace française, les Anglais vont se décider à conquérir le Cameroun afin de protéger leur commerce. Malheureusement ils seront devancés par les Allemands qui, depuis longtemps, avaient des visées sur le Cameroun.

---

décembre 1850, du 14 janvier 1856 viendront quant à eux régulariser le commerce et les rapports entre les Européens et les autochtones. Voir l'intégralité de ces accords in Brutsch, op. cit., pp. 1-21.

[4] Pour connaître les raisons de ce refus, lire S. Ardener, *Eye wikness to the annexation of Cameroon*, 1883-1887, Buea, government printing press, 1968.

[5] H. Rudin, *Germans in the Cameroons 1884-1911. A case study in modern imperialism*, New-Haven, Yale University Press, 1938, p. 19.

[6] *Ibid.*

2. Le coup de surprise allemand

C'est en 1868 qu'Adolf Woemann, venant du Gabon, fonde la première maison de commerce allemand sur la côte du Wouri[7]. À l'opposé des Anglais, l'installation allemande sur les côtes du Cameroun n'est pas essentiellement dominée par des motifs d'ordre commercial. Elle s'accompagne d'une réelle volonté politique de domination et de colonisation. Dès 1874, Adolf Woemann écrivit à son gouvernement pour réclamer la présence d'un consul allemand sur cette partie de l'Afrique. En 1879, il demanda expressément la colonisation du Cameroun par l'Allemagne[8]. Le 6 juillet 1884, la Chambre de commerce de Hambourg publia un mémorandum sur les intérêts allemands sur la côte occidentale de l'Afrique. L'auteur de ce texte n'était autre qu'Adolf Woemann, directeur de la firme qui porte son nom. Adolf Woemann y dénonçait la situation précaire des commerçants allemands et réclamait leur protection. Il plaidait aussi pour la création d'une colonie allemande, tout en exposant avec suffisamment de détails les avantages et les inconvénients d'une telle entreprise[9].

Pressé de tous les côtés par tous ceux qui voyaient dans l'aventure coloniale la voie du futur pour l'Allemagne et désireux aussi de se présenter en tant que partie intéressée au problème colonial à la conférence qui allait s'ouvrir dans les prochains jours à Berlin, le chancelier Bismark qui avait toujours été anticolonialiste changea d'avis. Il envoya sur la côte occidentale d'Afrique son consul à Tunis, le Dr Nachtigal, pour y négocier des traités afin de placer sous l'autorité du Reich les territoires non encore occupés par une autre puissance[10].

Au Cameroun, Nachtigal précéda de justesse le Commodore Hewett qui avait aussi pour mission de placer les chefs locaux sous la souveraineté britannique. En effet, devant la menace française sur le commerce (pratique de tarifs douaniers discriminatoires sur les produits non français) et pour répondre aux différentes lettres des chefs locaux, l'Angleterre s'était enfin résolue à placer ces territoires sous sa souveraineté. Malheureusement pour elle, il se tramait à Berlin depuis des mois un plan pour la conquête de cette partie de l'Afrique. Prise au dépourvu, l'Angleterre ne put que constater le coup de force allemand.

Le consul Nachtigal arriva au Cameroun le 12 juillet 1884. Auparavant, un traité avait été signé entre les rois Bell et Akwa d'une part,

---

[7] Il faut toutefois noter que le botaniste Mann fut vraisemblablement le premier allemand à séjourner pendant longtemps dans la partie sud de notre pays. Lire à cet effet E. Mveng, op. cit., p. 32.

[8] M. Dippold, *L'image du Cameroun dans la littérature coloniale allemande*, mémoire de DES Université fédérale de Yaoundé, F.L.S.H, 1971, pp. 102-106.

[9] *Ibid.*

[10] H. Brunschwig, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris, Flammarion, 1971, p.57.

et Edward Schmidt et Johaness Voss d'autre part. Ce traité, nonobstant certaines réserves, plaçait le territoire de ces chefs sous la souveraineté des firmes C. Woemann et Jantzen und Thormählen que représentaient les deux commerçants allemands ci-dessus cités[11]. Le 14 juillet 1884, le Dr Nachtigal hissa le drapeau allemand sur le plateau Joss. À partir de cette date, le Cameroun devint une possession allemande.[12]

II. Le Cameroun, joyau de la colonisation allemande en Afrique

*1. Dans la logique de l'*hinterland *: l'évolution vers l'intérieur et le tracé des frontières*

Pour respecter le principe de l'*hinterland* énoncé à Berlin en 1885[13], les Allemands procédèrent à l'occupation effective du Cameroun en signant avec les chefs locaux des contrats de vente, des traités de cession et des traités de paix[14]. De la côte, les Allemands lancèrent en direction de l'intérieur des expéditions scientifiques, économiques et militaires. Elles avaient pour but de faire l'inventaire des richesses de l'*hinterland* et de préparer le

---

[11] Pour avoir des informations plus détaillées sur le film des événements de ce mois de juillet 1984, lire J.R. Brutsch, op. cit., pp. 30-42. E. Mveng, op. cit., pp. 28-34. S. Ardener, op. cit., pp. 10-88.

[12] Pour beaucoup de personnes, le Cameroun fut un protectorat allemand. Les traités signés avec les chefs locaux avaient une valeur juridique internationale. De plus le terme employé par les Allemands pour désigner le Cameroun, à savoir «Schutzgebiete», signifiait protectorat. Lire à cet effet A. Kuma'a Ndumbe III, « Les traités camerouno-germaniques 1884-1907» in *L'Afrique et l'Allemagne de la colonisation à la coopération 1884-1986 le cas du Cameroun*, Yaoundé, Africavenir, 1986, pp. 42-48. A. Ndam Njoya, *Le Cameroun dans les relations internationales*, Paris, Librairie générale de droit et de juriprudence, 1976, pp. 45-55. R. Joseph, *Le Mouvement nationaliste au Cameroun : les origines sociales de l'U.P.C.*, Paris, Karthala, 1986, p.39.

Nous estimons que pour qu'il y ait protectorat, il faut qu'il y ait un État protecteur et un État protégé possédant chacun la personnalité du droit des gens, l'État protégé possédant réellement tous les droits de souveraineté dont il cède une partie à l'État protecteur. De plus, l'État protégé conserve son originalité et sa souveraineté intérieure.

En 1884, pouvait-on parler de l'État du Cameroun ? Nous répondons par la négative. Il fut l'oeuvre des Allemands. Tout au long de la colonisation allemande, le Cameroun n'eut aucune personnalité juridique internationale et aucune souveraineté interne. On pourrait à la rigueur parler du protectorat allemand sur les territoires douala, mais utiliser ce terme pour désigner le Cameroun entier nous semble un peu abusif.

Nous utiliserons tout au long de ce travail les termes colonies ou possessions pour désigner le Cameroun sous domination allemande. Lire à cet effet A. Owona «De la condition juridique du Cameroun allemand», *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Université de Yaoundé, n° 79, 1979, pp. 231-237.

[13] Selon ce principe, toute puissance établie sur la côte avait le droit de reculer les frontières de son enclave jusqu'à ce qu'elle rencontre un obstacle naturel ou les frontières d'une autre puissance. Cette occupation devait être effective et officielle. Lire à cet effet H. Brunschwïg, op. cit., pp. 161-163.

[14] *Deutsches Zentralarchiv*, potsdam RKA, Nr 4447. Ce dernier contient tous les traités signés entre les chefs locaux et les Allemands.

terrain à la conquête allemande. Citons parmi ces expéditions celles d'Adolf Freidrich, Duc de Mecklembourg, de Curt Von Mogen, de Zingraff, de Zoeller et de Hans Dominik[15].

Les manœuvres d'un aventurier polonais, du nom de Szolt Rogozinski au service de l'Angleterre, finirent par donner à ce pays toute la partie nord-ouest du Mont Cameroun. Ce dernier signait avec les chefs locaux des traités plaçant leur territoire sous l'autorité des Anglais. Ce fut là le début d'une nouvelle compétition qui opposa l'Angleterre à l'Allemagne.

Ce ne fut qu'après de longues et âpres négociations, dont a fait largement écho le Dr Adamou Ndam Njoya, que l'Angleterre cèda à l'Allemagne ses droits sur cette partie du Cameroun[16]. Les frontières nord-ouest et sud-ouest du Cameroun sont nées de ces accords[17].

À l'est, au sud et au nord du nouveau territoire façonné par l'Allemagne s'étendaient les possessions françaises. La progression de l'Allemagne vers le Nord du pays, c'est-à-dire vers la région du lac Tchad, fut parallèle à celle de la France vers la même région. La France, venant de l'Oubangui-chari, espérait réaliser par le nord, c'est-à-dire par la région du lac Tchad, la jonction de l'Afrique équatoriale française et de l'Afrique occidentale française.

L'Angleterre, présente au Nigeria, avait aussi des visées sur cette partie de l'Afrique. La situation était donc tendue et la moindre étincelle pouvait transformer cette région en un véritable brasier. La convention de 1894 signée entre la France et l'Allemagne mit fin à cet état de conflit latent. Par cet accord, l'Allemagne occupait 250 km du littoral du lac Tchad et la France sa partie est et nord.[18] Les frontières sud et est du Cameroun furent délimitées par les accords franco-allemands du 24 décembre 1885 et du 18 avril 1908[19]. À la suite de l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911 consécutif à la crise d'Agadir, on adjoignit à cet ensemble un territoire d'environ 277 130 km^2 arraché aux possessions françaises d'Oubangui et du Chari[20].

Cette boulimie territoriale des Allemands suscita de vives inquiétudes chez les Anglais et les Français, chacun d'eux avait peur que l'Allemagne ne fasse main basse sur ses possessions. Les Allemands ne se contentèrent pas d'élargir les frontières du pays, ils procédèrent aussi à une mise en valeur intensive des principales richesses du pays, faisant ainsi du Cameroun une colonie riche et prospère, un véritable joyau colonial.

---

[15] Archives nationales, Yaoundé (A.N.Y), TA-16 Zingraff, TA-27 Dominik TA-59 Zoeller, 1885.
[16] A. Ndam Njoya, op. cit., pp. 100-105.
[17] *Ibid.*
[18] C. Moussinga, *Importance géopolitique et stratégique du Cameroun dans l'Afrique centrale 18681916*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1988, pp. 83-85. Nos sources ne nous donnent aucune indication sur la superficie de la partie cédée à la France.
[19] A. Ndam Njoya, op. cit., pp. 100-102.
[20] V.T Levine, op.cit., p.67.

2. La mise en valeur économique

Pendant les trente années passées sous la domination allemande, le Cameroun connut un développement remarquable.

Sur le plan des infrastructures, les Allemands laissèrent au Cameroun de nombreuses routes, des ponts, des lignes téléphoniques et télégraphiques, des chemins de fer, des bâtiments officiels ou privés. Ces grands travaux routiers et ferroviaires ouvrirent l'arrière pays aux commerçants allemands et anglais. Parmi les plus grandes firmes commerciales de cette période, nous pouvons citer *la Woermann, la Jantzen und Thormählen, la Deutsche Kamerun Gesellschaft (D.K.G), la New Guinea*[21].

Sur le plan économique, les Allemands mirent un accent particulier sur le développement de l'agriculture ; cela par l'entremise des grandes sociétés comme la *Sud Kamerun Gessellschaft, la Westafrikanische Pflanzunsgesellschaft Victoria (W.A.P.V.), la Pflanzunsgesellschaft Idenau, la Pflanszungesellschaft Oechelhäuser, la Kamerun und plantagengesellschaft woermann, Thormählen und co*[22].

Ces sociétés étaient spécialisées dans les produits de rente comme le coton, la banane, le cacao, l'huile de palme et l'hévéa. L'exploitation forestière ne fut pas en reste. Les Allemands mirent sur pied des petites industries autour du bois. En 1913, le pays exporta par exemple huit mille tonnes d'acajou pour le prix de quatre cent cinquante mille marks[23].

Sur le plan socio-culturel, on assista au cours de cette période au développement de l'enseignement, de la santé, de la recherche scientifique et technique, surtout de la recherche botanique et zoologique. Le jardin botanique allemand de Limbé est resté jusqu'à nos jours très célèbre.

L'administration allemande se caractérisa aussi par la dureté et la cruauté de ses méthodes. Le développement de l'arrière pays accentua le portage et les travaux forcés. Malgré ce côté peu flatteur de la politique coloniale allemande, le Cameroun présentait au début de la première guerre mondiale le visage d'une colonie vaste et prospère, avec une superficie de 792 000 Km² et une population de 2 000 Européens dont 1700 Allemands et 2 750 000 indigènes[24].

Sur le plan stratégique, le Cameroun, parce qu'il permettait d'avoir un oeil sur les autres colonies françaises et anglaises d'Afrique et parce qu'il permettait de contrôler l'une des voies maritimes les plus utilisées du moment,

---

[21] E Mveng, op. cit., p.77.

[22] Pour une étude détaillée sur l'économie du Cameroun allemand, lire H. Stoecker, *Kameruner unter deutscher kolonialherschaft*, Berlin, Ruthen & Loening, 1960, Tome I et II. H.R. Rudin, op. cit., p.77.

[23] *Ibid.*

[24] T.M. Bah, « L'Afrique dans la Première Guerre mondiale, le cas du Cameroun » in Kuma'a Ndumbe III, op. cit., p.274.

constituait un maillon très important dans la politique stratégique de l'Allemagne. De par sa richesse et sa situation stratégique, le Cameroun ne pouvait qu'attirer les convoitises des autres puissances européennes présentes en Afrique. Pour la France, par exemple, une mainmise sur le Cameroun permettait à ses colonies de l'Oubangui et du Tchad d'avoir accès à la mer, et surtout, de récupérer les territoires perdus en 1911. Elle mit sur pied à cet effet, dès 1911, un plan de conquête du Cameroun[25].

Ce sont ces considérations géopolitiques et stratégiques qui poussèrent les Français et les Anglais à porter dès le début de la Première Guerre mondiale les hostilités au Cameroun afin d'y déloger l'Allemagne.

III. La guerre et la perte du joyau colonial

1. La guerre sur le sol camerounais

Au début de la guerre, l'Allemagne, vu l'importance économique et stratégique de ses colonies, voulut cantonner les hostilités sur le sol européen. Elle s'appuyait alors sur la neutralité du bassin du Congo garantie par le traité de Berlin[26]. La convergence des intérêts aidant, l'Angleterre, la France et la Belgique formèrent une coalition en vue de chasser l'Allemagne de l'Afrique. Pour ces États, le moment de la vengeance était arrivé.

La France voulait récupérer les parties du Cameroun cédées à l'Allemagne après le coup d'Agadir. Ce faisant, elle voulait ainsi permettre à ses colonies de l'Oubangui et du Tchad d'avoir accès à la mer, et surtout relier, comme elle l'avait toujours souhaité, l'Afrique équatoriale française à l'Afrique occidentale française. L'Angleterre voulait récupérer la partie la plus riche du Cameroun allemand qu'étaient les environs du Mont Cameroun cédés à l'Allemagne après l'affaire Rogozinski. En effet, c'est dans cette région qu'était concentrée la majorité des plantations allemandes. La Belgique, qui avait des visées sur les colonies allemandes d'Afrique orientale qu'étaient le Rwanda-Urundi, espérait qu'à la fin du conflit les alliés la récompenseraient en lui cédant ces territoires[27]. La Belgique n'avait donc pas des visées sur le Cameroun ; c'est ce qu'explique le fait que le partage du pays après la défaite allemande ne se soit fait qu'entre la France et l'Angleterre.

---

[25] J. Koufan Mekene, *La vie politique au Cameroun sous l'occupation française 1916-1923*, thèse de doctorat, Université de Paris 7, 1985, p.65.

[26] Il s'agit de l'article 10 du chapitre III du traité de Berlin. Lire à cet effet H. Brunschwig, op. cit., p.118.

[27] Pour avoir une idée plus large sur les intérêts en jeu dans la formation de cette coalition, lire. C. Moussinga, op. cit., pp.88-97.

Les Allemands, qui avaient beaucoup investi dans ce pays résistèrent pendant près de deux ans aux forces de la coalition.

2. Les opérations sur le terrain et la résistance allemande

Les Allemands disposaient au Cameroun de deux mille éléments de la *Schutztruppe* ou troupe coloniale, de deux mille autres éléments de la *polizeitruppe*[28]. Chez les Alliés, les Français disposaient de trois bataillons formés de trois mille hommes venus de l'AOF et de l'AEF. Ces hommes étaient placés sous le commandement du général Aymerich. Le général anglais Dobell avait sous ses ordres trois mille soldats venus du Nigeria, de la Gold Coast, de la Sierra Leone et de la Gambie[29].

L'effectif des Alliés était donc presque le double de celui des Allemands. Malgré ce handicap numérique, ceux-ci infligèrent de lourdes pertes aux alliés. La stratégie allemande consistait à faire traîner les hostilités en espérant que la victoire de leur pays en Europe sauverait leur joyau des griffes des Alliés. Cette tactique ne porta malheureusement pas des fruits et le 20 février 1916, après dix neuf mois de résistance acharnée, ils capitulèrent.

Après l'effondrement de la résistance allemande, les Français et les Anglais décidèrent de procéder à la partition du Cameroun afin que chacun puisse administrer sa partie selon ses lois et ses méthodes. Un accord franco-anglais fut signé en ce sens le 4 mars 1916. Le 6 mars 1916, le général Dobell et le général Aymerich procédèrent à la prise effective de la partie du Cameroun attribuée par l'accord du 4 mars à chacun de leur pays respectif. L'Angleterre s'octroya une bande de terre de 53 000 Km^2 au nord et au sud de Yola. La France s'accapara du reste. Elle amputa ce territoire nouvellement acquis des lambeaux de l'AEF cédés naguère au Cameroun allemand après le coup d'Agadir[30].

Le capital de haine et de désir de vengeance accumulés pendant des années venait ainsi d'être assouvi. Cette partition n'était que provisoire en attendant la conférence de Versailles qui avait, pour entre autres missions, celle de décider du sort des anciennes colonies allemandes.

---

[28] T.M. Bah, op. cit., pp. 275-276. Le père Mveng avance plutôt le chiffre de trois mille deux cents hommes dont mille six cent cinquante pour la Schutztruppe et mille cinq cent cinquante pour la polizeitruppe, tous encadrés par 200 Européens. E. Mveng, op. cit., p. 103.

[29] *Ibid*, pp. 104-105.

[30] L.Z. Elango, *The Anglo French Condominium in Cameroon 1911,-1916. History of a misunderstanding*, Limbe, Navi-group publications, 1987, pp. 73-79.

3. *La conférence de Versailles et le début de la nostalgie coloniale des Allemands*

L'Armistice du 11 novembre 1918 mit fin à la guerre sans pour autant résoudre le problème de la paix. La question qui se posait était la suivante : comment garantir la paix dans une Europe ébranlée par quatre années de guerre ? C'est dans le but de trouver une réponse à cette question que les puissances alliées se réunirent de janvier à juin 1919 à Versailles. Avant le début de la conférence, le président Wilson rendit public un ensemble de propositions en quatorze points, qui selon lui, devait régir les relations internationales dans le monde de l'après-guerre. La cinquième de ces propositions était consacrée aux anciennes colonies allemandes. Selon le président Wilson, la meilleure façon de concilier les intérêts de la population locale avec ceux des puissances vainqueurs serait de placer ces colonies sous le contrôle international. Elles dépendraient alors juridiquement de la Société des Nations qui devait être créée[31].

Malgré les protestations françaises et anglaises qui auraient voulu exercer leur vengeance jusqu'au bout en annexant purement et simplement les anciennes colonies allemandes, c'est le point de vue du président Wilson qui dans une certaine mesure prévalut. Le traité de paix fut adopté le 28 juin 1919 par les vingt sept pays réunis à Versailles[32]. L'Allemagne vaincue était exclue des négociations.

Selon les Alliés, l'Allemagne portait la responsabilité de la guerre et devait le reconnaître solennellement. De plus, elle devait aussi reconnaître son manque de maturité à administrer les peuples coloniaux. Sa barbarie dans les colonies avait toujours, selon les Alliés, dépassé les normes de la civilisation[33]. La colonisation allemande était-elle plus brutale que celle des Français et des Anglais? La persistance d'une germanophilie militante dans la partie française du Cameroun est là pour nous montrer que cette notion de brutalité coloniale est très relative.

On avait surtout voulu à Versailles faire la paix en excluant et en humiliant le vaincu. Le contenu des articles relatifs aux anciennes colonies allemandes témoigne nettement de cette volonté de revanche. L'article 119 est à cet égard édifiant[34]. Il stipule que *l'Allemagne renonce en faveur des*

---

[31] Voir le texte de cette proposition in M. Nguini, *la valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, thèse de doctorat en droit, Université d'Aix-en-Provence, 1956, p.9.
[32] A. Kuma'a Ndumbe III, *La politique africaine de l'Allemagne hitlérienne 1933-1947 (Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique du Sud)*, thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Lyon, 1974, p. 15.
[33] *Ibid.*
[34] *Le petit manuel de la SDN*, section d'information de la SDN, Genève, 1936.

principales puissances alliées et associées, à tous les droits et titres sur ses possessions d'outre-mer[35].

L'Allemagne était donc désormais privée de ses colonies. Elle fut aussi obligée, en vertu des articles 118, 138, 141 et 146, de renoncer au profit de la France et de l'Angleterre aux privilèges politiques et économiques que lui conféraient les accords signés jadis avec le Libéria, le Maroc et l'Égypte. L'Allemagne perdit ainsi en quelques jours tout ce que sa diplomatie lui avait permis d'accumuler au cours des années. Les biens privés des ressortissants allemands dans les colonies n'échappèrent pas à cette razzia. Ils furent transférés, ainsi que les biens de l'État allemand, aux puissances vainqueurs. Il s'agissait là, selon les experts en la matière, d'une violation flagrante du droit international[36].

Ces accords unilatéraux mécontentèrent grandement les Allemands. Ils qualifièrent certaines parties du traité de *paragraphe honteux* à supprimer avant sa ratification par le parlement allemand. Les Alliés, mus par leur instinct de vengeance, restèrent sourds aux protestations allemandes. Contraints, les vaincus finirent par signer le traité avec toutes ses clauses.

La conférence de Versailles ne se contenta pas de retirer à l'Allemagne ses anciennes colonies. Elle créa aussi un nouveau cadre juridique dans lequel devait s'opérer la gestion de ces colonies. Il s'agit du système international de mandat.

4. Le système international de mandat

Les principes du système international de mandat s'appliquent

> ... aux colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des États qui le gouvernaient précédemment et qui sont incapables de se diriger eux-mêmes dans les conditions difficiles du monde moderne. Le bien-être et le développement de ce peuple forment une mission sacrée de civilisation[37].

Pour réaliser concrètement cette *mission sacrée de civilisation* (justification principale de tous les impérialismes), il convient de :

> confier la tutelle de ces peuples aux nations développées, qui en raison de leurs ressources, de leurs expériences ou leur position géographique sont le mieux à assumer cette responsabilité et qui consentent à l'accepter. Elles exerceraient cette tutelle en qualité de mandataires et au nom de la société[38].

---

[35] *Ibid.*

[36] Lire à cet effet S.A. Nguiffo Tene, *Le droit de la succession d'États au Cameroun*, thèse de doctorat de 3e cycle en relations internationales, IRIC, Yaoundé, 1990, pp. 30-45.

[37] Article 22 du pacte de la SDN in *Le petit manuel de la SDN*, section information de la SDN, Genève, 1936.

[38] *Ibid.*

Le régime du mandat n'est pas unique, il diffère suivant le degré de développement économique, la maturité politique et la situation géographique du territoire. Le Cameroun était placé sous le régime de mandat B. Il s'agit de la catégorie des peuples ayant atteint *un moindre degré de développement*. Le mandataire ici a le devoir d'administrer le pays comme une partie intégrante de son territoire. Il est aussi responsable de la paix et du bon ordre. Il lui est toutefois interdit de construire des fortifications, des bases militaires ou de lever des troupes[39]. La seule restriction majeure au pouvoir presque absolu du mandataire résidait dans le fait qu'il avait le devoir d'envoyer au conseil un rapport sur son administration du pays. Malgré cela, le contrôle de la SDN sur les actes du mandataire n'était pas effectif.

Nous sommes donc en présence d'un système très ambigu. Si sur le plan juridique le Cameroun est un pays sous mandat, dans la réalité il est administré comme une colonie par le mandataire. Aucune limite précise n'est apportée au pouvoir presque absolu et de type colonial du mandataire.

Il ressort de tout ce qui précède que les plénipotentiaires réunis à Versailles avaient voulu inaugurer une nouvelle ère dans les relations internationales en essayant de créer des conditions pour une paix universelle. Seulement ils avaient oublié que la paix ne rime pas avec les mots vengeance et condamnation unilatérale. C'est ce qui explique le fait que c'est dans le camp des vaincus, et plus particulièrement en Allemagne, que se manifesta la plus vive réprobation au traité. On parlait alors de *Kriegsschuldlüge* ou de mensonge sur la responsabilité de la guerre imposée au peuple allemand.

IV. L'Allemagne et le *Kriegsschludlüge* de Versailles

À Versailles, certains pays comme la France et la Belgique défendirent l'idée selon laquelle pour assurer la sécurité du monde après la guerre, il fallait empêcher la résurrection de la puissance allemande responsable selon eux de la guerre.

Pour y parvenir, on établit à Versailles toute une série de garanties politiques et militaires à savoir: la limitation des armements, la démilitarisation de la Rhénanie et son occupation, la délimitation des frontières de l'Allemagne. Ce pays perdit ainsi un septième de son territoire et un dixième de sa population[40]. Il perdit également toutes ses possessions outre-mer. Il

---

[39] Pour une étude détaillée sur le système des mandats, lire N. Rollin, « La pratique des mandats internationaux » in *Recueil des cours de l'académie de droit international de la Haye*, 1927, Paris, Librairie Hachette, Tome IV, pp. 496-628.

[40] J.B. Duroselle, *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1985, p.17.

fut en outre déclaré, en vertu de l'article 231, responsable de la guerre[41]. Pour ce faire, l'Allemagne devait payer aux puissances victorieuses des réparations estimées en 1925 à environ deux cent vingt-six mille marks d'or[42]. Les clauses de ce traité ne laissèrent pas indifférente l'opinion publique allemande. Dès le 8 mai, lorsque le texte du traité fut connu en Allemagne, il provoqua de vives réactions au sein de la population et chez les hommes politiques.

Le président Ebert et le chef de gouvernement Scheidemann demandèrent au peuple de protester. La responsabilité allemande dans le déclenchement de la guerre n'était, selon eux, que du mensonge, d'où le nom *Kriegsschuldlüge*[43]. Les Allemands protestèrent également contre la perte des colonies. À leur avis, les raisons avancées par les Alliés pour déposséder leur pays de ses colonies n'étaient pas fondées. Ils parlèrent peut-être avec raison de *Kolonialschuldlüge* ou mensonge colonial sur l'incapacité de l'Allemagne à administrer ses colonies.

L'opposition populaire fut si vive que le Premier ministre dut démissionner. Le président voulut en faire autant mais devant la menace des Alliés, il se résigna. Erzberger qui assistait à Rethondes à la signature de l'Armistice alla jusqu'à déclarer que :

> Le programme de Wilson donne à l'Allemagne un droit inviolable pour son territoire colonial, le vol qui se commet à Paris ne portera pas bonheur au monde, et attaque directement l'existence même de la Société des Nations[44].

Contraint par les puissances Alliées, le parlement allemand adopta sans beaucoup d'enthousiasme le traité de Versailles avec toutes ses clauses. Cette adoption ne mit pas fin aux protestations allemandes. Il se développa dans ce pays une nostalgie coloniale qui pendant longtemps empoisonna les relations internationales. Ainsi la conférence de Versailles avait surtout réussi à placer le problème colonial au centre de la vie politique allemande. Les frustrations et les humiliations nées de Versailles trouvèrent leur expression dans le développement d'un nationalisme intransigeant et cocardier.

---

[41] N. Rollin, op. cit., p.521.

[42] J.B. Duroselle, op. cit.,p.23.

[43] A. Kuma Ndumbe III, *La politique africaine de l'Allemagne hitlérienne*, op. cit., p. 23.

[44] E. Mveng, op. cit., p. 124

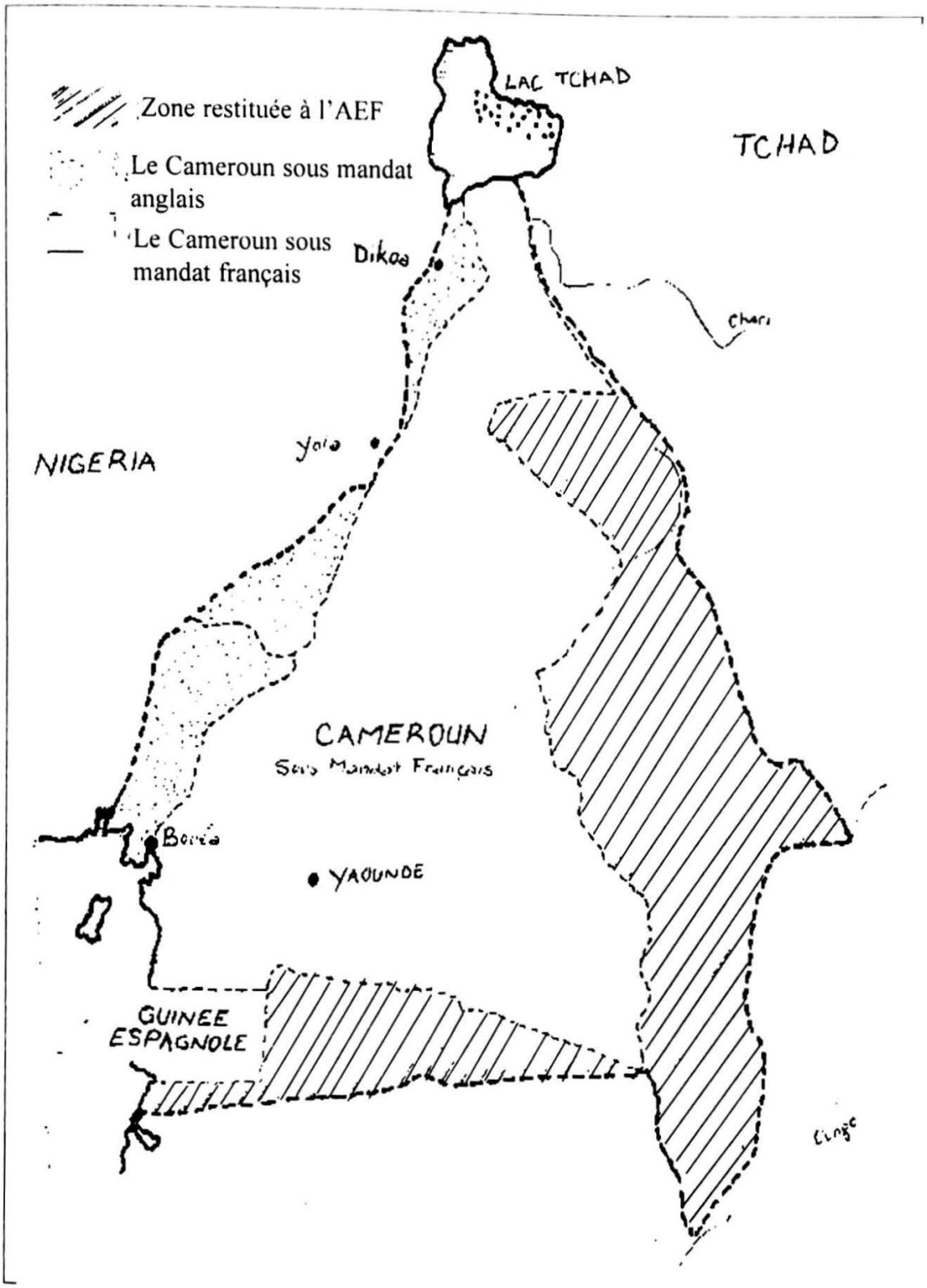

Le Cameroun après la guerre de 1914 - 1918

Chapitre 2

La nostalgie coloniale en Allemagne

Tandis que la conférence de paix se réunissait à Versailles pour discuter du sort de l'Allemagne vaincue, une assemblée constituante allemande se tenait à Weimar. Cette assemblée vota une nouvelle constitution pour l'Allemagne[1]. Cette république issue de Weimar eut une durée de vie très courte. L'ascension d'Adolf Hitler au pouvoir sonna le glas des institutions de Weimar. Le traité de Versailles fut l'une des causes principales de l'échec de cette république.

En effet, en imposant à ce pays des contraintes très dures et humiliantes[2], le traité de Versailles enlevait toute chance de survie à la jeune démocratie allemande, livrant ainsi ce peuple aux séductions des démagogues et autres agitateurs nationalistes. La crise économique et politique avec comme corollaire l'hyper-inflation, le chômage et la prolifération des groupuscules nationalistes fut la principale caractéristique de la République de Weimar.

Ainsi et sans le vouloir, les plénipotentiaires réunis à Versailles avaient réussi à modifier le champ des antagonismes sociaux en Allemagne en plaçant au centre du débat politique, le problème colonial. On était pour ou contre la politique coloniale. Sous la République de Weimar, les clivages entre les différents partis ne tournaient pas toujours autour des idéologies ou d'une pratique politique quelconque, mais autour des prises de position sur le problème colonial.

Dans certains milieux en Allemagne, colonialisme rimait avec nationalisme. Cette tendance extrême du nationalisme connaîtra son apogée sous le IIIe Reich. Ce problème colonial, qui fut pendant longtemps une affaire de politique interne, devint avec les Nazis une partie intégrante de la politique de l'État et même de l'action diplomatique.

---

[1] Pour ouvrir une vision globale sur la République de Weimar lire A.Grosser, *l'Allemagne de notre temps*, paris, Fayard, 1970, p.9-15. G - Badia, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, Paris, éditions sociales, 1964, Volume 1.

[2] J.B. Duroselle, op. cit., p.23

A. Le problème colonial au centre du débat politique dans la république de Weimar

I. Les partis politiques et le problème colonial

1. Les adversaires de la politique coloniale

Fidèles à leur vision marxiste léniniste du monde, les socialistes indépendants et les communistes furent les adversaires les plus acharnés de toute politique coloniale. Pour eux, le colonialisme, par le fait qu'il imposait la domination de la race blanche sur les races dites *inférieures,* n'était autre chose que le prolongement de l'impérialisme qui devait mourir pour laisser la place à une société communiste voulue par Marx et les autres[3].

Les Nazis eux aussi, n'accordèrent pas au début une grande importance au problème colonial. L'Allemagne, n'étant plus une puissance et n'ayant plus les moyens économiques et techniques adéquats pour soutenir une concurrence dans les pays d'outre-mer, ne devait pas s'aventurer sur ce terrain-là.

Le point de vue du parti nazi fut très bien résumé dans un article paru dans la Gazette de Francfort du 19 avril 1926.

> L'Allemagne dans sa situation actuelle, peut-elle aspirer à nouveau à une politique coloniale...
> L'Allemagne est aujourd'hui un Etat sans puissance. Devons-nous dès lors chercher à paraître parmi les Etats qui disposent d'une puissance et à nous donner l'apparence de cette puissance, alors que nous n'en avons nullement l'apparence... !⁴

Les communistes et les Nazis avaient en face d'eux un groupe tout aussi hétéroclite de partisans de la politique coloniale qui se faisaient appeler nationalistes.

2. Les partisans de la politique coloniale

a) Les nationalistes modérés

Les nationalistes modérés bien qu'étant partisans de la politique coloniale, pensaient que le moment n'était pas propice pour se lancer dans la surenchère colonialiste. Selon eux, le pays n'était pas assez industrialisé pour gérer les colonies ; et une politique coloniale plus active ne ferait

---

[3] Archives nationales, Buea (ANB), Bulletin du comité de l'Afrique française, 1926.
[4] *Frankfurt Zeitung*, 18 avril 1926, Traduction Réné Thierry.

qu'envenimer les relations avec la Grande-Bretagne. Il était donc dans l'intérêt de l'Allemagne de surseoir aux revendications coloniales afin de reconstituer son économie.

Ce sont surtout les partis au pouvoir, en l'occurrence le Parti social démocratique, le Parti démocrate et une frange du Parti populiste, qui furent les partisans les plus acharnés de cette thèse.[5]

b) Les ultra nationalistes et le foyer incandescent de la nostalgie coloniale en Allemagne

Pour ces Allemands, le problème colonial était non seulement *une question d'honneur et de dignité nationale mais aussi une question de droit et de justice*[6]. Il fallait réparer l'injustice de Versailles en rétrocédant au pays ses anciennes colonies. Ce retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies devait, selon eux, donner un coup de fouet à la jeune industrie nationale. D'après le Dr Schacht, l'un des leaders de cette tendance, *pour un pays aussi peuplé, aussi industrialisé que l'Allemagne, il est impossible de maintenir une activité économique normale, une monnaie saine sans avoir de colonies*[7].

Le parti du centre (Z.P) du Dr Bell, l'un des leaders de la propagande coloniale en Allemagne, fit de cette thèse son cheval de bataille. Cet ancien ministre des colonies sous le IIe Reich fut l'initiateur de l'union coloniale des partis *interfraktionnelle kolonial vereinigung*[8]. Cette union dont le but était de défendre au Reichstag et au Reichsrat les thèses colonialistes regroupait tous les parlementaires acquis à cette cause. On comptait parmi ses membres les plus influents, en plus du Dr Bell, les députés Sachs du Parti national allemand, Schnee du Parti populiste, Dernburg du Parti démocrate et Quessel du Parti social démocrate. Le Parti national allemand de l'ancien gouverneur Sachs fut aussi l'un des défenseurs les plus acharnés de la thèse colonialiste. Parti des grands propriétaires terriens, des hauts fonctionnaires et des grands industriels, le Parti national allemand s'opposa pendant longtemps et avec violence à la république et au traité de Versailles.

Les agents privilégiés de l'action et de la propagande politique de ce nationalisme intransigeant et véhément furent les associations et les ligues coloniales. Ces organisations, en encadrant et en communiquant aux masses les idéaux issus de ces foyers incandescents de la nostalgie colo-

---

[5] J.B. Duroselle, op. cit.,pp.86-90.

[6] ANB. *Bulletin du comité de l'Afrique Française*, 1926.

[7] *Ibid.*

[8] ANB. *Bulletin du comité de l'Afrique française* 1926. Il faut aussi noter que A. Kuma'a Ndumbe III citant une autre source affirme plutôt que ce fut l'ancien gouverneur Schnee qui créa cette union, in op. cit., p.37.

niale, vont grandement contribuer à faire du discours colonial le discours politique dominant en Allemagne.

II. Les ligues coloniales : agents d'action et de propagande politique des différents foyers de la nostalgie coloniale

Il existait sous la république de Weimar une multitude d'associations privées se consacrant au problème colonial. Un rapport du 11 janvier 1930 dénombrait 34 organisations de ce type dans le pays. Trente-une parmi elles faisaient partie du Korag, *Kolonial ReichsArbeitsgemeinschaft*[9].

Il fut créé en 1922 par les anciens gouverneurs Seitz et Schnee et l'ancien ministre Bell. Il débuta officiellement ses activités le 24 avril 1924 par la publication d'une brochure illustrée de cinquante pages intitulée *40 jahre Deustsche kolonial Arbeit* ou *quarante ans de travail colonial allemand*[10]. La première page de cette brochure reprenait dans son intégralité le texte de la dépêche envoyée par Bismarck le 24 avril 1884 au consul allemand au Cap pour lui demander de placer sous la protection de l'empire les acquisitions faites au nord de la rivière Orange par la maison F.A. Lüderitz[11].

Le Dr Seitz, ancien gouverneur du sud-ouest africain allemand et président de la plus grande organisation coloniale allemande (DKG) assurait la direction du Korag. La société coloniale allemande (DKG) avait à elle seule plus de trente mille membres répartis dans ses deux cent cinquante filiales[12]. Le Korag regroupait une quinzaine d'associations dirigées par d'anciens gouverneurs, d'anciens administrateurs des colonies ainsi que d'anciens fonctionnaires de l'ex-ministère des colonies. Ces mouvements réussirent, à travers des techniques d'encadrement des masses et de communication appropriées, à enfermer une bonne partie de l'opinion publique dans un faisceau de relations à travers lesquelles elle était intégrée à une culture politique donnée : celle de la surenchère colonialiste. Partis politiques, syndicats, associations patriotiques, unions de femmes, mouvements de jeunes, clubs sportifs ou littéraires, groupements de cinéphiles ou d'amis du théâtre, organisations de loisirs, etc., tous étaient courtisés et endoctrinés par les partisans de la politique coloniale[13].

Ce noyautage du tissu social par ces personnes entraîna une légitimation et une socialisation du fait colonial. Pour une bonne partie de l'opinion

---

[9] ANB. *Bulletin du comité de l'Afrique française*, 1926

[10] *Ibid.*

[11] *Ibid.*

[12] *Ibid.*

[13] Parmi les moyens de communication et d'encadrement des masses, nous pouvons citer la publication des journaux comme le *Kolonial Deutsche*, l'organisation des congrès coloniaux, des conférences, des journées, des parades et la distribution des tracts.

publique allemande, il était légitime pour son pays d'avoir des colonies. L'événement public dont le succès permit aux observateurs de mesurer le degré de socialisation du fait colonial en Allemagne fut le congrès colonial de Hambourg. Il mobilisa une grande partie de l'élite et eut un grand retentissement en Allemagne. L'action de ces partisans de la colonisation connaît son apogée sous le III[e] Reich.

B. Le III[e] Reich ou l'hyper-inflation du discours colonial militant

I. Hitler et le problème colonial

Comme nous l'avons vu plus haut, avant son arrivée au pouvoir, Hitler et le parti nazi n'accordaient pas une grande importance à la question coloniale. Il la combattait même. Aussi écrit-il:

> Ainsi nous autres, nationaux socialistes, biffons-nous délibérément l'orientation de la politique d'avant-guerre... Nous mettons un terme à la politique coloniale et commerciale d'avant guerre et nous inaugurons la politique territoriale de l'avenir.[14]

Et pour lever toute équivoque, il précise :

> Une telle politique territoriale ne peut plus aujourd'hui s'exercer quelque part au Cameroun, mais bien presque exclusivement en Europe[15].

Poussé par les milieux coloniaux qui avaient toujours été actifs en Allemagne et par tous ceux qui, industriels, banquiers, commerçants avaient financé son accession à la magistrature suprême, Hitler va, dès son arrivée au pouvoir, commencer à changer d'attitude à l'égard du problème colonial[16]. Ce fut vraisemblablement le ler mai 1935 qu'il posa pour la première fois et de manière officielle le problème colonial. Dans un discours prononcé à Tempelhof près de Berlin, il mit l'accent sur l'insuffisance des matières premières créée, selon lu,i par le *vol des colonies*. Cette insuffisance engendrait des difficultés financières énormes à l'Allemagne[17].

À partir de mai 1935, le problème colonial prit une autre envergure en Allemagne. Il ne fut plus absent des discours officiels. Le 8 décembre

---

[14] A. Hitler, *Mon Combat*, Paris, Nouvelles éditions latines, p.652.

[15] *Ibid.*

[16] Pour avoir une vision globale sur les raisons de ce revirement, lire A Kuma'a Ndumbe III, *La politique africaine de l'Allemagne hitlérienne*, pp. 70-97.

[17] Id. op, cit. p.85.

1935 dans un discours prononcé à l'occasion du centenaire des chemins de fer allemand, Hitler exigea que satisfaction fût donnée à l'Allemagne dans le domaine colonial. Le 7 mars 1936, lorsque les troupes allemandes violèrent le traité de Versailles en occupant la zone démilitarisée de la Rhénanie, Hitler dans un discours au Reichstag proposa un plan en sept points pour le maintien de la paix en Europe. À propos du septième point, il déclara:

> Après avoir enfin acquis l'égalité des droits pour l'Allemagne et rétabli la souveraineté sur l'ensemble du Reich allemand, le gouvernement du Reich... exprime le souhait que dans un délai raisonnable par voie de négociations amicales, le problème de l'égalité des droits sur le plan colonial soit clarifié[18].

Le retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies devint ainsi une donnée essentielle dans l'action diplomatique d'Adolf Hitler. Pour ce dernier, la paix dans le monde passait par la satisfaction des sept conditions allemandes énoncées le 7 mars 1936. Concomitamment à l'action diplomatique, les Nazis procédèrent sur le plan interne à la réorganisation de tous les groupuscules coloniaux existants afin de les préparer à la gestion des éventuelles colonies qui seraient cédées à l'Allemagne.[19]

Ce discours colonialiste véhément ne pouvait ne pas avoir des répercussions dans les autres pays européens, ainsi que dans les anciennes colonies allemandes dont le Cameroun. Il trouva dans ce pays un terrain propice pour son développement et son épanouissement. Sous l'impulsion des milieux coloniaux allemands, il se développa au Cameroun une propagande coloniale allemande si intense que la puissance mandataire qu'était la France, dépitée, décida d'entreprendre une action politique d'envergure pour stopper son influence et son avancée. La résultante de cette action fut la création de la Jeucafra.

---

[18] *Ibid*, op. cit., p.86.

[19] ANY, APA 10232 / B, Renseignements militaires. Thèses allemandes concernant les revendications coloniales

Section II :

Les antécédents proches de la Jeucafra

Chapitre 3

la propagande coloniale allemande et la «germanophilie» des Camerounais : sa signification et ses enjeux

Revenus au Cameroun à la suite des accords diplomatiques signés entre la France et l'Allemagne, les anciens coloniaux allemands servirent de porte-parole au pangermanisme colonial véhément qui s'était développé en Europe. Ces idées se développèrent rapidement grâce au terrain fertile qu'offraient les anciens sujets allemands et tous ceux qui étaient déçus par l'administration française. Il y eut ainsi comme une collusion d'intérêts entre ces Allemands et une partie de la population camerounaise.

Dans la partie française comme dans la partie anglaise du Cameroun et même en Guinée espagnole, ces deux groupes essayèrent par la persuasion, la sensibilisation, la propagande, d'infléchir la perception que les Camerounais avaient de l'Allemagne afin de les préparer au retour de l'ancienne puissance coloniale.

I. Présence et propagande coloniale allemandes au Cameroun sous mandat français

1. Les raisons d'une présence

À la suite de la première guerre mondiale, les Allemands furent chassés du Cameroun par les Français, les Anglais et les Belges. En vertu des pouvoirs que leur conférait le traité de Versailles, les Français procédèrent à la vente de tous les biens allemands se trouvant dans leur partie du Cameroun[1]. Les Français pensaient que toutes les propriétés allemandes au Cameroun vendues, ceux-ci n'auraient plus aucune raison d'y revenir du moins dans l'immédiat. C'était sans compter avec les multiples rebondissements de la diplomatie.

---

[1] Pour avoir une vue générale sur ces ventes, lire V.T. Levine, op. cit.,p.299.

En effet, le 5 août 1926, les Français et les Allemands signèrent un accord commercial provisoire. Par ce traité, les produits allemands jouissaient dans certaines colonies françaises de la clause de la nation la plus favorisée[2]. À la suite de cet accord, plusieurs Allemands utilisant le biais des sociétés de commerce s'installèrent au Cameroun[3]. Quelques-uns parmi ces Allemands réussirent même à acheter de petites plantations qui jadis appartenaient à leurs compatriotes. C'est ainsi que Oellerich acheta les plantations de Batschenga et Alberchtsen celles de Ndoungué. Cette communauté s'accrut avec le développement du commerce allemand dans le pays.

Au 15 décembre 1935, la colonie allemande au Cameroun se chiffrait à cinquante-sept personnes réparties comme suit : Sept dans les missions et cinquante dans les plantations et le commerce[4]. Deux ans plus tard c'est-à-dire en 1937, cette communauté avait déjà atteint le chiffre de soixante et onze personnes dont vingt et une femmes et cinquante hommes[5]. Cette croissance rapide de la communauté allemande au Cameroun ne s'arrêtera qu'avec le déclenchement de la deuxième guerre mondiale. À cette période, elle avait atteint le chiffre record de quatre-vingt-neuf personnes[6].

C'est autour de cette minorité active que se développa toute la propagande coloniale allemande. Ces membres servirent en même temps de relais et d'agents de propagande aux différentes ligues coloniales allemandes.

2. La propagande coloniale allemande

Il nous faut de prime abord préciser qu'il est difficile d'estimer avec précision l'ampleur de l'agitation allemande au Cameroun, les documents à notre portée étant pour la plupart d'origine administrative (française et anglaise). Pour pallier cette difficulté majeure et pour réduire la marge d'incertitude, nous avons fait appel, dans ce chapitre, aux témoignages des personnes qui étaient présentes au Cameroun au cours de cette période et qui, par leurs activités (politique, économique et religieuse), étaient les plus susceptibles d'être sensibles aux convulsions de la scène politique.

---

[2] Le texte de ce traité se trouve in *Le bulletin du comité de l'Afrique française*, 1926, p.406.

[3] Les sociétés allemandes les plus présentes au Cameroun au cours de cette période étaient la *Deutsche Kamerun Gesellschaft* (D.K.G. ou Dekage) avec ses dix succursales de Yaoundé, Douala, Yabassi, Nkongsamba, Kribi, Ebolowa, la *West Afrikanische pflanzungesellschaft, la Kamerun Eisenbahnugesellschaft, la New Guinea Company.*
ANY, APA 11225-A menées anti-françaises 1933-1937.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

[6] ANY, APA 11329 commission parlementaire d'enquête dans les territoires d'outre-mer, Bulletin trimestriel d'information n° 72 du 30 juillet 1937.

D'après les renseignements de la police, les activités de la propagande coloniale allemande étaient cordonnées au Cameroun sous mandat français par une organisation très obscure appelée le Front du travail[7]. Cette organisation comptait en 1939 plus de quarante quatre membres, tous Allemands. Le premier responsable de ce mouvement au Cameroun fut Peters Firmenich. Il était à la fois directeur de la Woemann linie, membre de la chambre de commerce et chef du Parti national socialiste pour le Cameroun[8].

D'après les renseignements de la police, Peters Firmenich était un ex-officier de la marine allemande qui avait conduit pendant la guerre un grand voilier muni de moteurs auxiliaires. C'était aussi *un homme intelligent, souple, actif et polyglotte. [Il parlait] le français, l'anglais, l'italien et l'espagnol*[9]. Toujours selon le même rapport de la police, il avait édifié sur un terrain stratégique de la côte du Wouri une grande maison où il recevait tous les Allemands de passage à Douala. Les persiennes de cette maison ressemblaient à des installations de signalisation optique[10].

Ce bref survol de la vie de Peters Firmenich lève un pan de voile sur les activités des principaux artisans de la propagande allemande au Cameroun. Ils étaient pour la plupart des hommes publics, profondément intégrés dans la société coloniale et les milieux africains. Seulement, à leurs activités publiques, ils avaient réussi à greffer un intense travail clandestin de propagande et de subversion. Ils alliaient à merveille leur rôle de responsables de grandes plantations, de sociétés de commerce et de navigation avec celui de principaux dirigeants des structures de base des organismes de propagande allemande. Ceux qui incarnèrent le plus ce rôle ambivalent furent : Wilhelm Carl, planteur à Ndoungué, Stilegrauth, inspecteur de la DKG pour la côte occidentale, Schultz Théodore, directeur de la maison Louis Pagentsher, Otzman Albrecht et Henri Dedekind, tous deux directeurs de la *New Guinea Company*[11].

Les dirigeants des principaux groupuscules coloniaux allemands utilisaient les bateaux des compagnies des partisans locaux de l'Allemagne pour inonder le Cameroun des tracts et autres fascicules de propagande[12].

Les voyages réguliers que faisaient au Cameroun les personnalités en vue dans les milieux coloniaux allemands constituaient un autre volet de cette propagande. Il s'agissait pour ces personnes de maintenir le contact avec les responsables locaux de la propagande allemande, et de montrer

---

[8] ANY, APA 11329 Commission parlementaire d'enquête dans les territoires d'outre-mer.

[9] ANY, APA 11225-A menées anti-françaises 1993-1937 communications et correspondances adressées au département : agissements des Allemands au Cameroun sous mandat français.

[10] *Ibid.*

[11] *Ibid.*

[12] ANY, APA 10190 Menées anti-françaises : Lettre confidentielle du chef de la région de Kribi au gouverneur.

aussi aux uns et aux autres que l'Allemagne n'avait pas oublié son ancienne colonie sur qui elle avait encore des prétentions.

Ainsi en 1934, Mademoiselle Seuta Dingereiter, membre de la jeunesse coloniale et agent du service de renseignements, séjourna pendant plus de trois mois au Togo et au Cameroun[13]. Ce fut de loin le voyage le plus long, le plus méthodique et le plus réussi. Trois ans plus tard, le grand duc de Mecklembourg, chef de mission de propagande de la *Deutsche Kolonial Bund* en route pour une traversée du Sahara, fit aussi en compagnie du Baron Von Bodenhausen et du professeur Rose de l'Université polytechnique de Dresde une escale réussie au Cameroun. Il eut des contacts très fructueux avec les milieux allemands et germanophiles du Cameroun[14].

À partir de ces voyages, le problème colonial qui était une affaire clandestine devint public. Tous les partisans locaux de l'Allemagne commencèrent à s'organiser publiquement. Aux tracts succédèrent des affiches et des manifestations publiques. Par exemple, les victoires nazies en Europe servirent de catalyseur à la propagande coloniale allemande au Cameroun. L' *Anschluss* autrichien fut par exemple célébré avec beaucoup de pompe par tous les partisans de l'Allemagne au Cameroun. Comble d'ironie, c'est un journal proche des milieux coloniaux français qui décrivit avec une certaine exactitude la répercussion de cet événement dans le pays.

> À l'occasion de « Anschluss » (écrivait-il alors), les Allemands établis au Cameroun ont manifesté une joie et une activité grandissante. Un banquet a réuni les Allemands et les notables de Douala au cours duquel ont été exaltés les succès récents du Reich, et la puissance grandissante de l'Allemagne a été comparée avec le prestige déclinant de la France. Dans les conversations privées, certains ressortissants allemands n'ont pas hésité à annoncer comme certain le retour du territoire à ses premiers occupants [15]

Au Cameroun sous administration britannique, la propagande coloniale allemande fut de loin la plus vive et la plus organisée.

II. Présence et propagande coloniale allemandes au Cameroun sous mandat britannique

l. Une présence allemande quasi-permanente dans la région

Le retrait des Allemands de cette partie du Cameroun fut de courte durée. En effet, après la première guerre mondiale et à cause des frais exorbitants qu'entraînait l'entretien des biens allemands dans la partie du pays

[13] ANY, APA 11225-A Menées anti-françaises 1933-1937 communications et correspondances adressées au département : Lettre du gouverneur Bonnecarrére au ministre des Colonies.

[14] ANY, APA 10128, Guinée équatoriale Seya n° 1427, 6 mai 1940.

[15] *Bulletin du comité de l'Afrique française* n° 6 juin 1936 cité par V.T Levine, op. cit., p.214.

échue aux Anglais, ceux-ci décidèrent de les vendre. De sévères restrictions furent imposées aux éventuels acheteurs, les Allemands par exemple étaient exclus de la vente. L'offre de vente ne reçut pas un accueil favorable dans les milieux commerciaux londoniens. Devant cette attitude négative des hommes d'affaires britanniques, le gouvernement anglais décida que la vente serait entièrement libre. Les Allemands achetèrent par ce biais la quasi-totalité des plantations qui leur appartenaient avant la guerre.

Ainsi en 1934, comme le constate le gouverneur Bonnecarrère,

> les Allemands étaient rentrés en possession de la presque totalité de leurs propriétés d'avant-guerre et [avaient] poursuivi depuis lors avec ténacité l'extension et la mise en valeur de leur concession[16].

De cent-vingt-cinq membres en 1925, la communauté allemande au Cameroun britannique atteindra en 1938 le chiffre record de trois cent cinquante[17]. Les Allemands étaient le groupe européen le plus important au Cameroun sous mandat britannique. On avait l'impression que les fonctionnaires anglais *administraient une colonie allemande*[18]. Ces derniers avaient essaimé dans tous les secteurs de l'économie régionale. Ils avaient le monopole du transport maritime et terrestre, du commerce et même de l'agriculture. Les plantations allemandes par exemple couvraient à elles seules plus de quatre-vingt quatre mille six cent quatre-vingt hectares soit à peu près les trois quarts des terres disponibles dans la partie Sud du Cameroun britannique[19].

Les Allemands installés au Cameroun sous mandat britannique seront les principaux artisans de la propagande coloniale dans cette partie du pays.

2. La propagande coloniale allemande au Cameroun britannique

Le dynamisme de la propagande pro allemande dans cette partie du Cameroun s'explique par la présence sur place d'une forte communauté allemande et par la grande marge de liberté dont elle jouissait[20].

C'est le Parti national socialiste qui prit sur lui la charge de propager dans cette région les idées des milieux coloniaux allemands, à savoir le retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies parmi lesquelles le Cameroun. Avec beaucoup de tact et de circonspection, ce parti réussit à canaliser un désir latent chez les Allemands de la région en portant le pro-

[16] ANY, APA 11225-A Menées anti-françaises 1933-1937 communications et correspondances adressées au département.
[17] ANY, APA 10400/C Mesures prises par les autorités britanniques depuis la guerre.
[18] ANY, APA 11225-A Menées anti-françaises 1933-1937.
[19] ANY, APA 10400/C Mesures prises par les autorités britanniques depuis la guerre.
[20] Nous ne voulons pas anticiper sur les explications qui seront données quelques pages plus loin sur les causes de l'insuccès de la propagande coloniale allemande chez les indigènes de cette zone.

blème colonial sur la scène politique locale. La première cellule du Parti Nazi dans cette région fut créée à Kumba en 1931 par un certain Ruberg[21]. Ce dernier déploya dans la région une intense activité de propagande et de sensibilisation à tel point qu'un an plus tard, c'est-à-dire en 1932, l'administration britannique estimait qu'il avait touché tous les Allemands de la région et que 80% d'entre eux avaient des sympathies pour le Parti Nazi[22].

Après l'intermède du nonchalant Von Hoernhorst, agent de la Woermann linie, la direction du Parti nazi dans la région passa entre les mains du célèbre Alfred Diegel, directeur de la Société *African Frucht*. Ce dernier conduisit dans la région une propagande pro allemande très active qui consistait dans l'organisation des meetings et des projections cinématographiques, la distribution des tracts et des pamphlets. C'est ainsi que le 1er mai 1933 furent projetés à Ekona deux films intitulés : *Gemany awakes* reproduisant des marches et des parades présidées par Hitler. Au même moment, des bateaux de la *Woemann linie* transportaient dans le pays des tracts dont les titres avaient tous trait à la renaissance de l'Allemagne[23].

Les groupuscules coloniaux installés en Allemagne envoyèrent aussi au Cameroun des expéditions scientifiques chargées de faire l'inventaire des principales richesses du pays. La plus importante de ces missions fut celle que conduisit dans la région pendant toute l'année 1934 Paul Lieberenz[24]. Les anciens administrateurs coloniaux allemands ne furent pas en reste. Ils envoyèrent à leurs compatriotes installés au Cameroun des lettres leur demandant de préparer les autochtones à un éventuel retour des Allemands dans leur ancienne colonie. Celui qui s'illustra le plus dans cette activité fut le Dr Mansfield, ancien administrateur des colonies à Kumba. Ses deux principaux correspondants locaux étaient Monsieur Steane, instituteur à Kumba et monsieur Herbst, Manager de WAPV pour le Cameroun britannique. Entre juin et juillet 1926, ces deux personnes reçurent une dizaine de lettres du Dr Mansfield[25].

Parmi les manifestations publiques de propagande organisées par les Allemands au Cameroun britannique, la célébration de l'*Anschluss* fut de loin la plus impressionnante et la plus grandiose. De Tiko à Victoria en passant par Kumba, les Allemands déployèrent beaucoup d'ingéniosité pour donner un cachet particulier à cet événement. À Victoria, par exemple, ils allèrent jusqu'à hisser le drapeau nazi sur la place publique[26]. Tous espéraient que cet événement se reproduirait une fois de plus, mais au Cameroun.

---

[21] ANB. Aa 1934/33 Nazi propagande. The Nazi organisation in the Cameroon under British Mandate up to the end of 1932.

[22] *Ibid.*

[23] *Ibid.*

[24] *Ibid.*

[25] ANB. Aa (1929) 46 German Propaganda.

[26] V. T. Levine, op. cit., p.215.

La propagande coloniale allemande ne se limita pas seulement au Cameroun ; la petite colonie allemande installée en Guinée espagnole organisa dans ce pays une campagne aussi vivace et aussi dynamique que celles qui se déroulaient dans les autres parties du monde.

III. La propagande coloniale allemande en Guinée espagnole

Après la première guerre mondiale, plusieurs Allemands trouvèrent refuge en Guinée espagnole. Ils développèrent dans ce pays un commerce très prospère. La fin de la guerre d'Espagne avec la victoire des fascistes resserra les liens économiques et politiques existant déjà entre l'Allemagne et cette colonie espagnole.

L'Allemagne nazie devint alors le premier partenaire économique de la Guinée. Les statistiques espagnoles sont à cet égard très édifiantes. Elles révèlent qu'en 1937:

> Sur les 356 vapeurs entrés dans les différents ports de la Guinée, 118 étaient allemands, 58 espagnols, 87 anglais, 9 français, 29 hollandais, 14 américains et 1,2 portugais.
> Sur 20885 tonnes de marchandises importées, 8 384 étaient de provenance espagnole, 6105 de provenance allemande et 31 de provenance française.
> Sur les 87,240 tonnes de marchandises exportées, 22360 étaient dirigées sur les ports allemands, 11 327 sur les ports espagnols et 10 966 sur les ports français[27].

Ces statistiques sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ne viennent donc que confirmer notre assertion selon laquelle l'Allemagne était le principal partenaire économique de la Guinée.

La présence allemande se manifestait jusque dans le domaine des travaux publics. Ainsi, l'ingénieur allemand Lampert fut chargé de l'établissement des batteries de Punto Fernando et de Mangora. Il construisit aussi la principale artère de Santa Isabel et la station radio-télégraphique de cette ville[28]. L'ingénieur allemand Staapan fut quant à lui chargé de la construction de la route allant de Santa Isabel à San Carlos[29]. Les Allemands prirent aussi une part très active dans la vie politique de ce pays. Monsieur Buchart, chargé de l'aconage et du transit dans la maison Moritz fut le principal encadreur de la garde coloniale espagnole.

Le responsable de la principale cellule du Parti Nazi dans l'île, Monsieur Subert, agent de la même maison Moritz, mit aussi sur pied à Santa Isabel une organisation dite *des phalanges nationales camerounaises*.

---

[27] ANY, APA 11329. Commission parlementaire d'enquête dans les territoires d'outre-mer. *Bulletin trimestriel d'information* n° 39 du 28 avril 1937.
[28] *Ibid.*
[29] *Ibid.*

Il s'agissait, selon les autorités françaises, d'une organisation paramilitaire chargée de préparer la future campagne du Cameroun[30]. Les membres de cette organisation étaient recrutés parmi les germanophiles réfugiés au Cameroun britannique et en Guinée espagnole. Les caisses du mouvement étaient, selon la même source, alimentées par les fonds provenant de la compagnie allemande *African Frucht* dont le directeur n'était autre que Alfred Diegel principal responsable du Parti nazi pour le Cameroun britannique[31].

Les Allemands utilisèrent aussi les médias espagnols comme moyen de propagande contre la politique française. C'est ainsi que le journal *El Nacionalista* de Santa Isabel publia le 17 juin1937, un article virulent sur ce qu'il appela *le vol des colonies allemandes*[32]. Selon Navarro Badiloni l'auteur de cet article, l'argument de *l'incapacité allemande en matière de colonisation* avancée par les plénipotentiaires réunis à Versailles n'était qu'un *habile mensonge*. La présence et le travail des Allemands au Cameroun britannique et au Tanganika depuis la fin de la guerre constituaient toujours selon lui, autant de preuves qui militaient contre cette thèse.

Ainsi et au regard de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que pendant la période de l'entre-deux-guerres, la Guinée espagnole était pratiquement une chasse gardée de l'Allemagne. Que ce soit l'espionnage, la propagande et même le trafic des armes, tout se faisait à partir de cette colonie. Seulement toute machine de propagande ne pouvait atteindre son but que si elle gagnait le cœur des Camerounais et en faisait des adeptes du retour de l'ancienne métropole. Sur ce point, le résultat fut très contrasté. Il fut très différent selon que l'on se trouvait d'un côté ou de l'autre du Mungo. L'étude de l'expression par les Camerounais de sentiments pro-allemands qu'on a appelés, peut-être à tort, *germanophilies* nous permettra d'évaluer les effets de cette propagande.

IV. Le développement chez les Camerounais des sentiments pro-allemands, ses enjeux politiques et sa signification

Pour importante que fut la propagande coloniale allemande en zone britannique, elle n'eut pas le même impact que dans la partie française. Cette situation s'expliquerait surtout par l'absence presque complète d'un réseau administratif dense à l'instar de ce qui existait en zone française. En effet, le système de l'*indirect Rule* alors en vigueur d'une part, et d'autre part l'insuffisance de cadres coloniaux dans l'administration ne permettaient pas

[30] ANY, APA 10209/5 Allemands (propagande et surveillance) Lettre du directeur des Affaires politiques au Haut-Commissaire le 28 juin 1938.

[31] Il faut toutefois signaler qu'aucun document des archives du Cameroun britannique ne fait mention d'un quelconque recrutement de Camerounais pour la Guinée espagnole, ni même de l'existence d'une telle organisation.

[32] *El Nacionalista* n° 39 du 17 juin 1937, traduction Bardalou.

qu'il y ait un contact direct très poussé entre cette administration et les indigènes. Ces derniers ne subissaient donc pas d'une manière directe les oppressions et les brutalités coloniales. De plus, le système de discrimination mis sur pied par les Allemands faisait que les rapports entre eux et les indigènes n'étaient pas toujours cordiaux. Il s'agissait surtout de rapports patrons-ouvriers.

Ainsi, les antagonismes sociaux qui en zone française avaient structuré l'espace politique et fourni un terrain fertile au développement des sentiments pro-allemands n'opposaient pas ici les Camerounais au colonat anglais mais les ouvriers aux patrons. Ces maîtres qui étaient en même temps leurs oppresseurs ne pouvaient donc pas jouer, pour ces ouvriers, le rôle de rédempteurs potentiels. Ce sont toutes ces raisons qui firent que les Camerounais de la zone anglaise furent très peu réceptifs au message des Allemands[33].

Au Cameroun sous mandat français par contre, les conditions étaient réunies pour l'émergence des sentiments germanophiles chez les Camerounais. On notait ici la présence d'une élite très dynamique formée à l'école allemande et qui avait tout perdu avec l'arrivée des Français. Cette élite avait donc des raisons objectives pour souhaiter le retour de son ancien maître.

De plus, la persistance des crises et des antagonismes sociaux entre une administration française oppressante et les Camerounais ne pouvait qu'attiser chez ces derniers des sentiments antifrançais et réveiller par conséquent une certaine nostalgie de la période allemande transformée pour la circonstance en une sorte de pseudo-paradis[34]. Ces sonnettes pseudo-mystiques, enrichies de souvenirs historiques innombrables, choisies arbitrairement dans le passé allemand, déclenchèrent chez les Camerounais opprimés par la France, une attirance émotionnelle qui transcendait en profondeur et en ampleur tous les défauts des Allemands. Le prisme par lequel il faudrait saisir ces soi-disant *germanophilies*, c'est moins l'adhésion aux thèses allemandes que le désir de rompre avec le joug français. En effet, c'est dans ce genre de situation que se vérifie à merveille le proverbe selon lequel *l'ennemi de mon ennemi est mon ami*. Pour ces Camerounais, les Allemands, ennemis de

---

[33] Il est intéressant de noter ici que des études similaires ont été faites sur le Togo et le Tanganika et qu'elles sont arrivées aux mêmes conclusions selon lesquelles le système administratif anglais et l'insuffisance du nombre des personnes de cette nationalité étaient les raisons essentielles de l'échec du développement rapide des sentiments proallemands chez les indigènes de ces colonies.
Lire à cet effet le volumineux dossier des Archives nationales de Buéa Ta 1938(2) transference of colonies and Protectorates and Mandated territories under British government to other European powers.

[34] Pour une saisie globale des antagonismes sociaux opposant les Camerounais aux Français lire J. Derrick « *The Germanophone* » Elite of Douala under the French mandate" in Journal of Africa History Vol 21, n° 2, 1980, pp. 255-267.
Id «L'élitisme coloniale au Cameroun : les cas des Douala des années trente » in M.Z. Njeuma, *Histoire du Cameroun* (XIX[e] siècle début XX[e] siècle), Paris, l'Harmattan, 1989.

leurs oppresseurs français, étaient leurs amis. Ceci est d'autant plus vrai que l'administration française avait elle-même fait le constat selon lequel le développement des sentiments pro allemands croissait au même rythme que l'impopularité des mesures économiques, politiques et sociales prises par la puissance mandatrice[35]. Ce qui transparaît donc ici c'est plus le désir de liberté que la volonté de devenir allemand. À la lumière de ce qui précède, il faudrait à notre avis nuancer ce que l'on a appelé *germanophilie*.

C'est donc au Cameroun sous administration française que se manifestèrent le plus chez les indigènes des sentiments pro-allemands. Le groupe *germanophile* qui donna le plus de fils à retordre à l'administration française fut sans contexte le *Kamerun Engeboreren Deutsch Gesinnten Verein* (KEDGV), ce qui se traduit en français *Association des Camerounais de pensées ou de sentiments allemands*[36]. Le KEDGV fut fondé par trois activistes politiques originaires de Douala, à savoir Théodore Dikongué Meeton, Moukouri Dikongué et Moudourou Dikongué[37].

Dikongué Meeton, le principal responsable de ce mouvement, reçut sous les Allemands une éducation très poussée. Après le départ de ces derniers, il les suivit en Guinée espagnole où il trouva du travail dans des sociétés allemandes. À son retour au pays, il se retrouva au chômage, il devint alors le porte-parole des revendications domaniales des Douala et le leader de la propagande pro allemande. Il fut fusillé en 1941 par les autorités françaises. En 1940, le KEDGV comptait, d'après l'administration, environ cent membres[38]. Les principaux responsables étaient alors Etame Joss, Dalle Thy, Mbassi Nyambe et Dikongue Meeton[39].

Le KEDGV avait composé un hymne intitulé : *Les chagrins de la captivité et les espoirs des compagnons des Allemands*. Cette longue complainte résume à elle seule toute la philosophie de ce mouvement. Ces quelques extraits sont à notre avis très édifiants. Il y est écrit :

---

[35] À l'opposé de Jonathan Derrick, de L. Sah et de H. Stoecker, nous n'utilisons pas le terme *germanophilie* car il semble impropre pour traduire l'expression des sentiments proallemands chez les indigènes.

[36] Certains documents, en l'occurence le dossier APA 10190 des Archives nationales de Yaoundé, parlent plutôt de KFSGV (*Kamerun Farbingen für Deutsche Gesinnung Verein*) ce qui pourrait se traduire par les Camerounais de pensée allemande. Il s'agit d'un seul et même mouvement car les actions attribuées au KEDGV dans les autres documents sont les mêmes qui sont attribuées au KFSGV dans le dossier ci-dessus cité.
De plus, le sigle KFSGV n'apparaît dans aucun document des archives de la police. Il s'agirait ici d'une erreur de traduction.

[37] ANY, APA 10123/A Menées anti-françaises.

[38] Selon nos informateurs Eugène Mallo, Léopold Moumé Etia, Gaston Kingue Jong, Théodore Ngosso Din, ce chiffre de cent membres est très loin en dessous de la réalité car, selon eux, presque tous ceux qui, à Douala, avaient connu les Allemands étaient soit des sympathisants, soit des membres du KEDGV.

[39] ANY, APA 10190 Menées anti-françaises rapport du gouverneur Bonnecarrère.

Nous étions captifs
Dans un lointain pays étranger
Nous étions captifs
Dans une nation de méchants
Et nous avions le cou douloureux
Pour les Camerounais réjouissance
Réjouissez-vous avec lui
L'ennemi a été atteint - ébranlé...
Pour parler de la conquête
Dites le nom du conquérant quel est-il ?
Hitler Adolf, champion des dieux
Réjouissez-vous, réjouissez-vous avec lui
L'ennemi a été atteint[40].

La multitude de fautes qu'on trouve dans cette chanson s'explique par le fait que ses auteurs, formés à l'école allemande, ne connaissaient qu'un français approximatif. Cet hymne a cependant le mérite de traduire avec fidélité les sentiments qu'éprouvaient beaucoup de Camerounais à l'égard de la puissance mandatrice. L'Allemagne n'était que l'instrument de la vengeance et de la libération de Dieu. Reprenant à notre compte l'avis Jonathan Derrick, nous disons que toutes les marques de dévouement à l'Allemagne ne signifiaient pas que le KEDGV et tous les germanophiles adhéraient à toutes les thèses nazies. Elles étaient plutôt l'expression du refus de l'oppression et de la domination française[41]. Cela est d'autant plus vrai que, comme nous l'avons dit plus haut, l'administration française elle-même avait constaté que le sentiment pro-allemand chez les Camerounais résultait de l'impopularité des mesures économiques, sociales et politiques prises par la puissance mandatrice[42]. Il faudrait donc voir dans ces prises de positions plutôt le désir de liberté.

Le professeur Helmut Stoecker ira plus loin dans cette analyse en affirmant que les activités du KEDGV et les autres groupuscules germanophiles n'étaient ni plus ni moins que l'expression d'un certain *protonationalisme*[43].

L'autre groupe camerounais accusé de germanophilie fut la Native Baptist Church du pasteur Lotin Same. L'administration française l'accu-

---

[40] *Ibid.*

[41] J. Derrick, op. cit., pp. 255-266. Lire aussi à cet effet sa thèse de Ph. D., *Douala under French Mandate 1919-1936*, London, School of Oriental and African Studies, 1979, et surtout sa récente contribution intitulée « L'élitisme colonial au Cameroun : Les cas des Douala des années » in M.Z. Njeuma A, *Histoire du Cameroun (XIX^e siècle, début du XX^e siècle)*, pp. 168-185.

[42] ANY, APA 10190 Menées anti-françaises.

[43] H. Stoecker, « *Loyal to Germany* in Cameroon 1914-1939» in Kum'a Ndumbe III, *L'Afrique et l'Allemagne de la colonisation à la coopération 1884-1886 (le cas du Cameroun)*, pp. 330-336.

sait de créer des écoles nocturnes où des instituteurs allemands enseignaient leur langue aux jeunes Camerounais. Les membres de cette église étaient aussi soupçonnés d'entretenir une intense correspondance avec l'Allemagne[44]. Aujourd'hui et au regard des documents qui sont à notre disposition, nous pouvons affirmer que si plusieurs membres de la Native Baptist Church étaient germanophiles, le leader de cette Église, le pasteur Lotin Same était plutôt contre toute forme de domination coloniale. C'est ce que confirme un document de la police en date du 17 novembre 1938 où il est écrit :

> Lotin Same, le chef anabaptiste, semble complètement indifférent au mouvement [propagande anti-française]. Il ne fait pas de propagande allemande. En fait, il serait xénophobe, hostile à tous les blancs[45].

Les mouvements organisés n'étaient pas les seuls à souhaiter et à lutter pour le retour des Allemands.

> Les Camerounais formés à l'école allemande qui avaient dû jouir d'un certain nombre de privilèges et qui les avaient perdus avec l'arrivée des français partageaient les mêmes sentiments. Cette catégorie de germanophiles comprenait ainsi des chefs indigènes, des anciens combattants, des anciens gardiens des plantations et des anciens domestiques... Il faut y ajouter ceux des Camerounais qui haïssaient la France simplement à cause des mauvais traitements que ses représentants leur faisaient subir (travaux forcés, indigénat, etc.)[46]

L'un des moyens favoris utilisés par les germanophiles dans leur travail de propagande était la distribution des tracts. Sur l'un de ces tracts arrêtés à Douala en mars 1938, on pouvait lire ceci :

> Ouais, ce n'est qu'aujourd'hui que nous nous rendons compte comment les Français sont mauvais, scandaleux, arbitraires, avides et versant du sang... Vous Français, vous avez dit : l'Allemagne ne sait pas administrer une colonie. Est-ce vous qui le savez ? Sachez donc bien que quel que soit le mal qu'a fait l'Allemagne au Cameroun, celui-ci restera allemand jusqu'à l'éternité...[47]

Pour ces personnes, la France était le principal ennemi des Camerounais. D'où cet appel pathétique :

---

[44] ANY, APA IAC 107(2) Rapport sur les activités anti-françaises des Douala.

[45] Archives de la Surêté nationale (Direction des renseignements généraux) désormais abrégée en ASN, lettre anonyme en date du 17 décembre 1938 adressée au Haut-Commissaire de la République.

[46] L. Sah, « Présence et activités allemandes au Cameroun pendant la période de l'entre deux guerres 1924-1946 » in Kum'a Ndumbe III (dir), op. cit., p.287.

[47] ANY, APA 11234/C Campagne anti-française et xénophobe de l'Union nationale du Cameroun ou Union camerounaise.

> ... Nous voulons être des sujets allemands et nous resterons tels. C'est aussi sur la liste des colonies allemandes que nous figurons. Le monde irait chez Satan, nous Camerounais, nous resterons pour toujours fidèles aux Allemands... Oh Dieu écoute les pleurs des Camerounais ! Chasse de notre pays la France ! Malheur à la France ! Nous demandons nos pères les Allemands [48].

Certains Camerounais formés à l'école allemande n'hésiteront pas à écrire à leurs anciens maîtres. Ce fut le cas de Manga Priso, neveu de Rudolph Douala Manga Bell qui, par une lettre en date du 17 août 1939, essaya d'entrer en contact avec son ancien maître Edward Von Brauchtisch, ancien conseiller allemand à Douala[49]. Ce fut aussi le cas de Nyab Jean chef de groupement Ndogbessol par Eséka qui, par une lettre adressée au Führer Adolf Hitler l'invita à venir au secours *des Camerounais asservis par la France*[50].

L'activité des *germanophiles* redoubla d'intensité avec la défaite française. Pour ces germanophiles, *les Français qui n'avaient pas pu défendre leur pays [étaient] incapables de défendre l'empire*[51]. Dans une lettre pathétique en date du 20 novembre 1940 adressée à l'administrateur Foucade, un sympathisant de la France décrit la situation en ces termes :

> Depuis qu'il a été appris au Cameroun que l'Allemagne avait battu la France, le nombre des germanophiles devient de plus en plus croissant à tel point que même parmi les fonctionnaires, on puisse relever 50% de Bochophiles (germanophiles)... Il est regrettable, très regrettable que les ennemis de nos éducateurs soient ceux qui sont comblés de toutes sortes de privilèges...[52]

Les activités de tous ces groupes germanophiles en zone française et la campagne internationale menée par l'Allemagne pour recouvrer ses anciennes colonies eurent pour conséquence le recentrage, la structuration et même l'atomisation de la scène politique nationale autour du seul problème colonial. Arrivé à un tel stade, l'enjeu politique était de taille. Il s'agissait pour la France, de conserver ou de perdre le Cameroun. La France qui avait pendant longtemps adopté une position défensive en privilégiant la répression décida de reprendre l'initiative politique en attaquant l'adversaire sur son propre terrain, celui de la propagande. Elle décida de rameuter ses troupes et de conduire dans le pays une action de propagande analogue à celle des Allemands.

---

[48] *Ibid.*

[49] ANY, APA 11331/A Menées anti-françaises. Lettre en date du 17 août 1939 de Manga Priso au Général en chef Von Brauchtisch.

[50] ANY., APA 11229/D Manifestations anti-françaises d'indigènes.

[51] ANY, APA 11331/A Menées anti-françaises. Lettre anonyme en date du 20 novembre 1940 adressée à l'administrateur Foucade.

[52] *Ibid.*

C'est dans cette logique qu'il faut situer la création en 1938 de la Jeucafra. Nous expliquerons le comment et le pourquoi du choix de cette méthode dans le chapitre suivant. Ce qui était essentiel ici, c'était de montrer que réelle ou virtuelle, la propagande coloniale allemande, de par son intensité, représentait une grande menace pour la France qui avait peur de ne plus pouvoir compter sur ses colonies dans les moments difficiles.

Chapitre 4

La riposte française aux revendications coloniales allemandes et la naissance de la Jeucafra

La propagande pro allemande et la campagne internationale menée par l'Allemagne pour recouvrer ses anciennes colonies représentaient une réelle menace pour les maîtres du jeu institutionnel au Cameroun. Ce danger était d'autant plus grave que se pointait à l'horizon le spectre de la guerre, et la France, sans ses colonies, se sentait fragilisée.

L'éventualité d'une remise en cause définitive des intérêts essentiels exacerba les antagonismes, suscita de farouches résistances, radicalisa les prises de position, éliminant ainsi toute perspective de compromis. Dans un tel contexte, tenir un autre langage relevait de la haute trahison. On était pour la France et contre l'Allemagne ou pour l'Allemagne et contre la France. La neutralité n'était pas de mise. C'est ainsi que les offres de soutien des Camerounais installés en France et qui avaient refusé cette vision manichéenne furent accueillies très froidement et avec autant de soupçons que les Grecs apportant des présents aux Troyens.

La France recroquevillée autour du noyau dur de son opinion publique décida de répondre vigoureusement tant en métropole que dans les colonies à la propagande coloniale allemande. La première action qu'elle entreprit fut d'organiser dans les lieux ci-dessus mentionnés une contre propagande.

I. La contre propagande française

Devant la peur de voir triompher dans les cœurs des Camerounais et des Français les thèses allemandes avec comme conséquence le retour éventuel au Cameroun du colon germanique, les autorités politiques françaises mobilisèrent toutes les ressources disponibles, y compris les forces religieuses, pour conjurer le danger. Il s'agissait dans la métropole d'alerter l'opinion publique sur les dangers que faisaient courir à l'ensemble de l'empire les prétentions allemandes. Généraux d'armée, administrateurs des colonies, écrivains de renom et personnalités religieuses mirent leur talent

au service de cette cause[1]. Commencée dès la fin de la Première Guerre mondiale, cette contre propagande française croissait en même temps que la propagande allemande. Elle connut, comme l'attestent les titres des principaux journaux français de 1938, son apogée en cette année là. Ainsi à la première page du *Choc* du 20 janvier 1938 on pouvait lire ceci : *Donner à l'Allemagne le Cameroun, clef de l'Atlantique, c'est rendre la guerre inévitable...*[2] *Le petit Parisien* du 28 août 1938 portait, quant à lui, le titre suivant : *Le Cameroun doit rester sous mandat français. Nos nationaux ont semé... Ils doivent récolter*. Pour *L'homme libre* du 28 décembre 1938, *les indigènes du Togo et du Cameroun ne doivent pas être appelés à courber de nouveau le front sous la férule germanique*. Enfin pour le *Courrier Colonial, les Français du Cameroun en ont assez*.

Ces différentes coupures de presse témoignent de la volonté ferme d'une certaine partie de l'opinion publique française de ne pas céder devant la pression allemande. Les Français ne se contentèrent pas d'une simple campagne de presse, ils organisèrent aussi à travers tout le pays des conférences de sensibilisation. Parmi les nombreuses personnalités qui se sont attelées à cette tâche, nous retiendrons deux qui nous paraissent significatives. Il s'agit de Marcel Homet et de Jean Marie Carret, prêtre de la congrégation du Saint Esprit, missionnaire au Cameroun et curé de Kribi[3]. Ce dernier demanda et obtint du haut commissaire une recommandation auprès du ministère des colonies et une subvention en vue d'organiser en France des conférences publiques de sensibilisation contre la propagande allemande. Il s'acquitta tant et si bien de sa tâche que le gouvernement français décida d'augmenter le montant de sa subvention[4]. A côté de ce nationaliste militant et intransigeant habitué aux débats publics et autres joutes oratoires, Marcel Homet se présente plutôt comme un nationaliste politique plus à l'aise dans les antichambres et les allées des assemblées locales et métropolitaines que dans les lieux publics. Il passa de nombreux mois dans les coulisses de l'Assemblée nationale française pour convaincre les députés de la réalité de la menace allemande. Il essaya la même méthode au Cameroun auprès des membres de la chambre de commerce[5]. Après une tournée en

---

[1] Il existe une abondante littérature orientée dans ce sens, citons en autres: H. Labouret *Cameroun*, Paris, Paul Hartman, 1937. C. Mornet, *Revendications coloniales et paix dans le monde, la question du Togo et du Cameroun*, Paris, Comité de l'Afrique française, 1938. M. Homet, *Afrique noire, terre inquiète, garderons nous nos colonies d'Afrique. A.O.F, Cameroun*, AEF, Paris, Peyronnet, 1939.

[2] ANY, APA 10677 Documentation générale article de presse concernant le Cameroun.

[3] L. Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala, 1982, p.22-23.

[4] *Ibid.*

[5] Archives de la Chambre de Commerce (ACC) Bulletin n° 112 de février 1939. Procès-verbal de la séance plénière du 5 février 1939.

Afrique, il publia un livre dans lequel il mettait en exergue l'importance de l'Afrique et la réalité de la menace allemande[6]..

Pour comprendre la virulence et la véhémence de cette campagne, nous devons savoir que la dégradation de la situation politique en Europe et l'intensité des revendications coloniales allemandes avaient poussé certaines personnalités politiques tant en France qu'en Angleterre à penser que pour sauvegarder la paix, il fallait redonner à l'Allemagne ses anciennes colonies[7]. Des rumeurs publiques non démenties d'après lesquelles l'Angleterre avait engagé des pourparlers dans ce sens avec l'Allemagne circulaient dans la presse.[8]

Dans un débat à la Chambre des Communes consacré au problème colonial, le Premier ministre Chamberlain à qui un député demanda qu'aucun transfert de mandat sur aucune colonie anglaise *n'ait lieu avant que des compensations adéquates n'aient été données aux entreprises et aux personnes ayant investi dans le développement de ces territoires*, répondit qu'aucun territoire anglais ou sous protection anglaise ne quitterait la souveraineté britannique *sans que les intérêts de toutes les sections de la population n'aient été pris en compte*[9]. En somme, le Premier ministre et le député anglais n'excluaient pas le principe de la rétrocession mais celle-ci ne devait se faire qu'après que certaines conditions aient été remplies.

Ainsi, dans les hautes sphères de l'État en Angleterre et dans une certaine mesure en France, certaines personnalités politiques envisageaient le principe de la rétrocession à l'Allemagne de ses anciennes colonies[10]. Pour le gouvernement français et tous les adversaires de ce principe, il fallait non seulement lutter contre la propagande coloniale mais aussi empêcher que *cette idée insidieuse de rétrocession* ne s'installe dans le cœur des Français. D'où l'importance de la campagne métropolitaine.

Seulement, lutter contre la propagande coloniale allemande sur le sol de la métropole ne suffisait pas, il fallait attaquer l'ennemi sur le deuxième front où il s'était installé en maître, à savoir le Cameroun. À l'intérieur du pays, la France prit des mesures pour gagner les indigènes à la cause française

---

[6] M. Homet, *Afrique noire, terre inquiète, garderons-nous nos colonies d'Afrique, AOF, Cameroun, AEF.*

[7] Il existe une abondante littérature sur ce sujet. Nous recommandons surtout le témoignage de deux journaux de l'époque sur ces pourparlers à savoir : *L'Éveil du Cameroun* n° 298 du 8 janvier 1938, *Le Bulletin du comité de l'Afrique française* 48e Année N° 2 février 1938. Ce numéro contient la copie des articles que les journaux anglais et allemands avaient consacré à cette question.

[8] *Ibid.*

[9] Lire le compte-rendu de cette séance in A.N.B. Ta 1938/2 transference of colonies and protectorates and mandated territories under British government to others European powers. C'est nous qui traduisons.

[10] Pour d'amples informations sur cette tranche de l'opinion publique française qui militaient en faveur de la rétrocession, lire *L'Éveil du Cameroun* N° 298 du 8 janvier 1938.

et pour les éloigner de tout regret nostalgique. Pour atteindre cet objectif, elle décida de se concilier les personnalités les plus influentes de la société camerounaise. Dans ce sens, les Français essayèrent de trouver une solution au contentieux qui les opposait à la Native Baptiste Church. Ils espéraient ainsi obtenir le soutien du chef de cette Église, le pasteur Lotin Samé. Le succès ici fut très mitigé. Si le pasteur Lotin Samé organisa des quêtes pour la France libre, il refusa de faire campagne pour l'un ou l'autre des belligérants[11].

Par contre, les Français obtinrent beaucoup de succès auprès du chef supérieur Charles Atangana. Après l'avoir fait rentrer de son exil de Fernando Po et l'avoir réintégré dans ses fonctions de chef supérieur des Yaoundé et des Bené, ils le nommèrent au conseil d'administration du territoire. Il fut même choisi en 1934 comme délégué du Cameroun à la conférence économique de la France d'outre-mer qui se tint cette année là à Paris[12]. Ce sont peut-être toutes ces raisons qui poussèrent cet ancien professeur à l'université de Berlin à devenir le porte-parole de l'administration française au Cameroun.

Pour la France, les adhésions individuelles étaient loin de suffire. Il fallait conquérir toute la masse aux thèses françaises et au besoin, changer le statut juridique du pays afin que le Cameroun devienne purement et simplement une colonie française. Si l'objectif paraissait clair, le chemin pour y parvenir l'était moins. Le problème était très délicat. La question se posait en ces termes : comment opérer l'annexion du Cameroun sans rencontrer l'opposition irréductible des autres pays attachés au traité de Versailles, notamment l'Angleterre et surtout les États-Unis ? Au moment où l'Allemagne devenait de plus en plus menaçante, la France pouvait-elle alors prendre le risque de faire cavalier seul, loin de ses Alliés d'hier et peut-être de demain ? Le risque était très grand et la France refusa de le courir. Il ne lui restait pour atteindre son objectif qu'une solution: susciter par l'entremise des organisations privées qu'étaient les groupuscules coloniaux un mouvement indigène qui devait être le porte-parole des thèses françaises. Ce mouvement prit le nom de Jeunesse camerounaise française (Jeucafra) . La Jeucafra fut donc la résultante de l'action de trois groupes d'intérêts, les groupuscules coloniaux français, l'administration et l'élite indigène.

---

[11] ANY, APA 10909/A Mouvement de Gaulle 1940.

[12] L. Ngongo, op. cit., p.21.

II. Les groupuscules coloniaux français, l'administration française, l'élite indigène et la naissance de la Jeucafra

1. Les premières tentatives françaises : les Camerounais de France

Comme en Allemagne, il existait en France plusieurs groupuscules coloniaux soutenus directement ou indirectement par le gouvernement. La France, pour ne pas entrer en conflit avec ses alliés et une partie de son opinion publique favorable au principe de la rétrocession, décida d'utiliser dans le cadre de sa politique anti-allemande ces associations privées comme son fer de lance. Elles avaient pour mission de susciter parmi les indigènes des mouvements qui devaient être les porte-parole des thèses françaises.

À l'instigation du gouvernement français, se créa le 27 juin 1938 à l'Institut colonial de Paris une association regroupant tous les principaux groupuscules coloniaux français et dont le nom seul, à savoir *Comité pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire français,* était révélateur des visées de ses fondateurs. Ce Comité, créé au siège d'une institution publique chargée de la formation des agents coloniaux par des sénateurs et des anciens ministres tels que Henry Berenger (sénateur, ancien ministre et ancien ambassadeur), Lacaze (membre de l'Académie française, ancien ministre et président de l'Institut colonial de Paris), Georges Rivollet (ancien ministre et secrétaire général de la confédération nationale des Anciens combattants et victimes de guerre), Alcide Delmont (ancien ministre), Gheerbrandt (membre du conseil de la France d'outre-mer et directeur de l'Institut colonial de Paris), servit de fer de lance à la contre-attaque française[13].

C'est ainsi que lors de sa toute première assemblée, les membres de cette association, après avoir *proclamé la volonté unanime du pays de ne se prêter à aucune transaction d'ordre territorial*, chargèrent le bureau de rédiger une motion qu'il devait envoyer à toutes les possessions d'outre-mer et dans laquelle il devait inviter tous les Français à se mobiliser contre une telle éventualité[14].

C'est pour répondre au programme ainsi élaboré à Paris que la section locale dirigée par Antoine Lorenzi qui était en même temps président de l'*Association des Anciens Combattants et Victimes de guerre*, entra en contact avec les jeunes Camerounais et les aida à créer un mouvement francophile appelé la Jeucafra. Seulement les choses ne furent pas si faciles pour la France. En effet, après avoir adopté l'idée d'un mouvement indigène qui devait être le porte-flambeau des thèses françaises, il fallait trouver des agents indigènes capables et volontaires pour jouer le jeu.

---

[13] *L'Éveil du Cameroun* N° 302 du 8 février 1938.
[14] *Ibid.*

La France songea dans un premier temps aux Camerounais installés à Paris et qui avaient à plusieurs reprises manifesté leur opposition au retour du Cameroun sous le giron allemand.

Estimés en 1937 à environ cinquante personnes, ils étaient pour la plupart élèves, stagiaires, anciens combattants ou journalistes[15]. Sur le plan politique, ils étaient divisés en deux tendances. Les radicaux, constitués des membres de la plus ancienne association des Camerounais de France à savoir le *Comité national de défense des intérêts du Cameroun* créé en 1936 par Chan Gottfried alias Kurz Hermann et les modérés de l'*Union camerounaise ou Union nationale du Cameroun* dirigée par Mandessi Bell et Léopold Moumé Etia. Seulement, ni le *Comité national de défense des intérêts du Cameroun* de Chan Gogfried ni l'*Union camerounaise* n'était prêt à accepter une annexion pure et simple du Cameroun, telle que le préconisaient les membres du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire français.

Ne pouvant compter ni sur l'un, ni sur l'autre, la France se devait de se tourner vers les fonctionnaires locaux qui, à ses yeux, représentaient le prototype d'hommes souhaités.

2. L'antenne locale du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire français, l'élite camerounaise et la création de la Jeucafra

Dès que l'appel du *Comité pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire français* fut lancé, les colons français du Cameroun furent les premiers à y répondre. Cette promptitude s'explique bien. C'est au Cameroun que les revendications coloniales allemandes étaient les plus vives et avaient le plus d'adeptes. Situés aux avant-postes du combat, ces Français ne pouvaient qu'accueillir avec bienveillance cette initiative tendant à desserrer l'étau germanique.

Sous l'impulsion de Monsieur Antoine Lorenzi, président de l'*Association des anciens combattants et victimes de guerre*, une réunion fut convoquée le 3 mars 1938 à la Chambre de Commerce de Douala. Cette assemblée mit sur pied une section locale du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité du territoire français. Ce comité prit le nom de *Ligue pour le rattachement du cameroun à l'empire français*[16]. L'assistance choisit un comité composé de cinq membres à savoir Maurice Boucher, représentant de la Chambre de Commerce ; Merlin (planteur et exploitant minier) ; Pasquet, agent de la Compagnie française de navigation ; maître Rousseau, avocat défenseur et Monsieur Antoine Lorenzi pour rédiger une motion à envoyer

---

[15] ANY, APA 12419/167 Chan Gottfried alias Kurz Hermann. Lettre du chef de la sûreté à monsieur le commissaire de la république.

[16] ASN Fiche de renseignement du 9 décembre 1948 sur Jeucafra + Unicafra.

dans les principaux centres administratifs du pays. Dans ladite motion, le comité exprimait le vœu de voir le gouvernement abandonner *la formule périmée de mandat* et de ramener le Cameroun purement et simplement au statut de colonie française[17].

Ce comité organisa de nombreuses manifestations publiques pour sensibiliser la population à la cause française. La plus grande fut celle organisée le 10 avril 1938 au tribunal de Douala. Au cours de ce meeting, les membres du comité invitèrent la population à ne pas laisser *se produire l'irréparable erreur et crime contre la patrie française que constituerait la rétrocession du Cameroun aux Allemands*[18].

Après ces manifestations et pour répondre au désir exprimé par le gouvernement français, à savoir la création d'un mouvement indigène dirigé par des jeunes et qui serait le porte-parole de la France au Cameroun, Antoine Lorenzi fut chargé d'entrer en contact avec les jeunes à cet effet. En attendant d'expliquer plus loin les raisons qui ont poussé la France à choisir les jeunes, il nous faut justifier pourquoi nous affirmons que c'est sur ordre du gouvernement français que Lorenzi entreprit sa démarche.

Nous nous devons d'évoquer un certain nombre de faits qui militent en faveur de cette thèse. On retiendrait d'abord la personnalité de Monsieur Lorenzi, président de l'Association des anciens combattants et victimes de guerre. Outre le fait qu'il était inspecteur à la Chambre de Commerce, il était aussi un agent de renseignement de la police et le bras droit du gouverneur Boisson dans les milieux coloniaux de Douala[19]. L'important soutien logistique et financier qu'il reçut du gouverneur lors du lancement de la Ligue pour le Rattachement du Cameroun à l'empire français, la présence de tous les responsables politiques et religieux à ces meetings, particulièrement lors de celui du 10 avril 1938 au tribunal de Douala, sont autant d'indices qui nous font penser à une certaine collusion entre les autorités administratives en tête desquelles se trouve le gouverneur Boisson et les milieux coloniaux dont faisait partie Antoine Lorenzi. Mais c'est surtout la dernière partie de la lettre adressée le 1er mai 1936 par le président du conseil au gouverneur Boisson qui nous paraît significative sur ce point. La voici dans son intégralité :

> Je désirais également connaître quelles sont les répercussions parmi les populations locales, des efforts de la propagande allemande ainsi que des effets de la contre-propagande engagée activement par vos soins et qu'il convient de poursuivre. Je vous signale des avantages de susciter un mouvement qui nous soit favorable en vous appuyant sur les éléments qui nous

---

[17] ASN Fiche de renseignement du 9 décembre 1948 sur Jeucafra + Unicafra.
[18] *L'Éveil du Cameroun* N° 311 du 11 avril 1938.
[19] Voir Dossier Lorenzi in ANY, APA 11218/A Fichier Agents Seya.

> sont ou qui nous devraient être attachés par exemple les agents et les anciens agents de l'administration[20].

La lecture de ce texte révèle un certain nombre de données. Et tout d'abord, il indique que l'ordre de créer un mouvement favorable à la France venait de Paris. Cet ordre devrait être exécuté par le gouverneur Boisson, destinataire de la lettre, et dont les rapports avec Monsieur Lorenzi n'étaient que trop connus. On doit convenir que cette lettre a aussi le mérite de nous indiquer clairement la stratégie adoptée en la matière. Les fonctionnaires camerounais devaient être au centre du processus. L'on pourrait se demander qui étaient ces fonctionnaires et pourquoi avoir choisi de passer par eux ? Ce n'est pas le lieu ici d'entreprendre une étude exhaustive de ces fonctionnaires et de tous ceux qui sous la colonisation étaient classés dans la catégorie connue sous le nom d'*élites*[21]. Nous nous limiterons dans le cadre de cette étude à montrer comment dans le contexte local, ils étaient les seuls à pouvoir correspondre aux vœux des Français.

Cette catégorie de Camerounais, généralement agents de l'administration auxquels l'on pouvait ajouter certains germanophiles et autres clercs employés dans les firmes privées, comprenait essentiellement les indigènes qui avaient pu avoir accès à la citadelle de la connaissance que représentait l'école des Blancs. Malgré les limites imposées à leur carrière et les brimades dont ils étaient l'objet, ils savaient qu'ils étaient *les élus* du système et que leur sort était lié à la survie de celui-ci. Ayant été à l'école française et travaillant dans leur administration, les fonctionnaires camerounais n'étaient pas sûrs d'être intégrés dans le système allemand si celui-ci venait à reprendre ses droits. Pour cette raison, ils ne pouvaient que s'opposer à tout retour des Allemands.

De plus, dans l'exercice de leurs fonctions, ils étaient naturellement mieux placés pour entrer en contact avec les différentes couches de la société. Et de ce fait, ils jouissaient d'un certain prestige auprès de leurs compatriotes. Au contraire de l'administrateur ou des autres agents de la colonisation toujours considérés comme des étrangers que l'on craint et dont on se méfie, le fonctionnaire camerounais reste le frère qui rend des menus

---

[20] ANY, APA 11234/C campagne antifrançaise et xénophobe de l'Union nationale du Cameroun. Lettre en date du 1er mai 1936 du président du conseil au Haut-commissaire.

[21] Pour une étude exhaustive sur les fonctionnaires et l'élite, lire M. Kanguelieu Tchouake, *Fonctionnariat autochtone et mutations sociales au Cameroun sous l'administration française 1914-1959*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1986.
F. Kange Ewane, *Semence et Moisson coloniales. Un regard d'Africain sur l'histoire de la colonisalion*, Yaoundé, Clé, 1985, p. 87-129.
M. Kilson, «The emergent elites of Black Africa 1900 to 1960 » in L.H. Gann & P. Duignan, *Colonialism in African* 1976-1960 vol two, Cambridge university press, Cambrige, 1970.
J. Kuoh Moukouri, *Doigts Noirs: « Je fus écrivain interprète au Cameroun »*, Montréal, les Éditions à la page, 1963.

services et en qui on a confiance. Une action conduite par ces fonctionnaires ne pouvait donc que naturellement avoir l'adhésion de la masse. On comprend alors pourquoi les Français optèrent de confier la direction du futur mouvement à ces fonctionnaires autochtones.

Antoine Lorenzi, le principal agent de la France, se tourna dès le début de sa démarche vers un originaire de Deido, fonctionnaire aux Ponts et chaussées, Richard Eyoum Dikongué. Ce choix d'un Deido n'était pas le fait du hasard. Ce quartier de Douala était en effet le fief des germanophiles. Personne, plus que l'un de ses fils, ne pouvait être mieux placé pour ramener les Deido et les Douala en général à des sentiments favorables à la France. Malgré les promesses mirobolantes de Lorenzi, Richard Eyoum Dikongué refusa les offres françaises[22]. Devant ce refus, Lorenzi se tourna vers un originaire du clan Bell, fonctionnaire aux Travaux publics, Paul Soppo Priso. Les Français, dans ce deuxième choix, espéraient pouvoir exploiter la haine que le clan Bell vouait aux Allemands depuis que ceux-ci avaient tué leur chef Rudolph Douala Manga Bell après avoir extorqué leur terrain. Cette fois, le choix des Français fut le bon, et Paul Soppo Priso accepta de créer ce mouvement à la fois francophile et germanophobe qui fut baptisé alors Jeunesse camerounaise française (Jeucafra).

Il est difficile de situer avec exactitude la date de la naissance de la Jeucafra. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut connue officiellement pour la première fois le ler décembre 1938. Ce jour-là, le président du jeune mouvement Paul Soppo Priso et le chef supérieur Bétoté Akwa souhaitaient la bienvenue au Haut-commissaire de la République Richard Brunot qui foulait pour la première fois le sol camerounais[23]. Les statuts du mouvement furent remis à cette occasion au gouverneur. Il nous faut toutefois noter qu'au 17 décembre 1939, le gouverneur n'avait pas encore donné sa réponse. Le mouvement n'avait donc pas en principe le droit de conduire des activités à caractère politique dans le pays[24].

Entre temps et en attendant le quitus du gouverneur, les responsables de ce nouveau mouvement entreprirent dans la ville de Douala, pendant la première quinzaine du mois de décembre 1938, une série de réunions d'information et d'implantation dont nous aurons l'occasion de parler. À la suite de ces réunions, des délégations furent envoyées dans les principaux centres administratifs du pays dans le but de constituer des sections

---

[22] Entretien personnel en date du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri. Les déclarations de ce témoin ont été confirmées par tous nos informateurs originaires de Douala à savoir Léopold Moumé Etia, James Eboumbou, Théodore Ngosso Din et les pasteurs Thomas Ekollo et Eugène Mallo.

[23] ANY, IAC 5976 Discours du chef Betoté Akwa et Paul Soppo Priso le l[er] décembre 1938

[24] ASN. Lettre d'Antoine Lorenzi au Haut-commissaire le 17 décembre 1938.

locales du mouvement[25]. On comprend donc pourquoi dès février 1939 et comme l'atteste une lettre du gouverneur adressée aux chefs de région, la Jeucafra était fortement implantée dans le pays.

> Le mouvement de la « Jeucafra » qui s'est constitué sur un programme nettement déterminé, et dont le but était de faire connaître les sentiments et les voeux des populations locales me paraît aujourd'hui avoir atteint son objectif. Les sections locales sont constituées. Des manifestations importantes ont attesté aux yeux du monde l'attachement de nos administrés... Cette association subsistera évidemment encore, elle pourra toujours prétendre à la bienveillance de l'administration locale...[26]

Ce texte établit une fois de plus clairement l'implication de l'administration française dans la création et la mise sur pied des premières structures du mouvement. Centre de convergence des intérêts divergents de trois groupes à savoir l'administration française, le colonat français et l'élite indigène, la Jeucafra sera marquée dès le départ et toute sa vie durant par le sceau de l'ambiguïté et de la contradiction. Ceci fera l'objet de la deuxième partie de ce travail.

---

[25] ANY, 2AC 19 pangermanisme, lettre circulaire en date du 28 janvier 1938 du Haut-commissaire aux chefs de régions.

[26] ANY, 2AC 19 pangermanisme, lettre circulaire en date du 28 janvier 1938 du Haut-commissaire aux chefs de régions.

Deuxième Partie:

La Jeucafra à l'œuvre ou la collusion d'intérêts divergents

Mouvement de toutes les contradictions, la Jeucafra naviguera tout au long de son existence d'une francophilie jugée excessive à une attitude plus réservée dans ses rapports avec les autorités politiques métropolitaines et l'administration française. Aussi longtemps qu'il s'agira de s'opposer à la propagande coloniale allemande et de défendre ainsi les intérêts de la France, l'entente sera presque parfaite. Mais, dès que les Camerounais bénéficiant déjà de quelques privilèges dans le système manifesteront quelques velléités pour un peu plus de réformes dans le sens de plus de libertés, cette entente commencera à souffrir de quelques lézardes.

La saisie du discours et de l'action d'un mouvement aussi complexe et ambigu que la Jeucafra ne peut donc qu'être pluriangulaire. Elle consistera à faire ressortir les axes fondamentaux vers lesquels ces actions s'orientent et qui les marquent en profondeur. Leur caractéristique essentielle, c'est qu'il s'agit d'un discours à trois visages. Il ne s'agit pas de trois discours qui s'étalent dans le temps, l'un succédant à l'autre, mais de trois prises de positions différentes et concomitantes, les unes s'imbriquant même dans les autres et ne variant qu'en fonction de la conjoncture ou de l'interlocuteur, le tout soutenu par une logique naïve selon laquelle il y avait convergence d'intérêts entre le Cameroun et la France. Cette dernière avait promis aux Camerounais la liberté. Défendre ce pays était donc lutter pour la liberté promise.

Quand il fallut mobiliser les Camerounais pour les faire adhérer à la Jeucafra ou pour les faire participer à l'effort de guerre français, le mouvement afficha une francophilie qu'on a qualifiée de sans équivoque. Cela fera l'objet de la première section de ce travail. Quand au même moment, il fallut pousser soit les autorités politiques métropolitaines soit l'administration française installée au Cameroun à intégrer une nouvelle donne dans ce rapport, à savoir la prise en compte des doléances des Camerounais, le langage et même les rapports commencèrent à changer. Moins nets, plus nuancés avec les autorités politiques métropolitaines, ils devinrent même conflictuels avec l'administration coloniale française installée au Cameroun. Nous analyserons ces prises de position dans la deuxième section de cette partie.

Section I

La Jeucafra au service des intérêts français

Chapitre I

L'implantation de la Jeucafra dans le pays ou le début du discours francophile

Conçue comme une machine de propagande et de défense des intérêts de la France, la Jeucafra était appelée dès le début à être un mouvement de masse. En effet, pour mobiliser les Camerounais, afin de barrer la voie aux revendications coloniales allemandes, il lui fallait avoir une bonne assise populaire. Née du centre, c'est-à-dire de l'initiative de quelques personnes qui s'étaient même adjugées les principaux postes de responsabilité, il manquait à la Jeucafra cette base populaire sans laquelle toute action est impossible.

La première préoccupation des responsables du mouvement fut donc de rechercher ce soutien populaire. Les premières réunions furent orientées dans ce sens. Commencées à Douala, ces réunions d'implantation s'étendirent aux autres parties du pays.

I. L'implantation du mouvement à Douala

Les premières personnes vers qui les responsables de la Jeucafra se tournèrent furent, et cela se comprend aisément, les chefs supérieurs et les notables de la ville de Douala. La rencontre se déroula le 6 décembre 1938. Les thèmes développés à cette occasion tournèrent notamment autour de la nécessité d'un régime permanent pour le Cameroun, de la différence existant entre l'administration française et allemande, enfin des buts de la Jeucafra[1].

L'orateur principal de cette réunion fut Antoine Lorenzi, président local du *Comité de la Ligue pour le Rattachement du Cameroun à l'empire français*. Antoine Lorenzi expliqua aux chefs pourquoi la politique allemande était mauvaise. La raison principale résidait en ceci que cette *politique raciste... excluait de l'administration et des professions libérales tout ce qui n'était pas aryen*[2]. Il illustra son propos avec deux cas, celui

[1] A.S.N. Lettre en date du 17 décembre 1938 de Monsieur Lorenzi au Haut-Commissaire.
[2] *Ibid.*

adhésions[12]. Après la ville de Douala, Paul Soppo Priso et les autres membres du bureau de la Jeucafra mirent sur pied une autre stratégie destinée à étendre le mouvement dans les autres parties du Cameroun.

II. L'expansion de la Jeucafra hors de la ville de Douala

1. La Jeucafra dans les différents chefs-lieux de régions

L'action de la Jeucafra se développa d'une manière soutenue et efficace. Dès décembre 1938, une motion fut votée en assemblée, des affiches furent confectionnées, apposées dans la ville de Douala et envoyées ainsi que des délégations dans les différents centres administratifs du pays[13]. Le texte de cette motion nous parait important car il traduit la vision que les responsables de ce mouvement avaient de l'avenir du Cameroun. De prime abord, il est dit que *le Cameroun est un pays libre poursuivant un certain degré d'évolution qui lui permettra d'atteindre aux temps à venir sa majorité*. En attendant ce moment, sa tutelle est confiée à la France. Et ceci parce que :

> La France est reconnue comme la seule puissance exempte de tous les préjugés de races, qu'elle seule a pu franchement bannir le racisme et la morgue (sic) à l'égard des hommes de couleur.

Ce texte truffé de fautes de syntaxe est révélateur à plusieurs égards. La Jeucafra marque ici son adhésion au discours prétendument assimilationniste et égalitariste que tenaient les membres de la Ligue pour le Rattachement du Cameroun à l'empire français. Elle estimait que la meilleure voie pour l'émancipation de son pays passait par son identification à la France qui, comme nous l'avons vu plus haut, promettait les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous, en somme la liberté et l'égalité[14].

Les délégués de la Jeucafra furent précédés dans leurs lieux de destination par une lettre circulaire du gouverneur adressée aux chefs de régions les informant de la naissance et des objectifs de la Jeucafra ainsi que de l'envoi par le mouvement naissant des délégués dans les différentes régions du pays. Par la même occasion, le gouverneur adjoignit à ses subordonnées de : *faciliter l'accomplissement de la tâche de ces délégués et de les mettre en*

---

[12] *Ibid.*

[13] Selon Louis Marie Pouka, la stratégie d'expansion de la Jeucafra hors de la ville de Douala ainsi que la motion furent adoptées au cours de l'une des nombreuses réunions du bureau qui se tenaient chez Paul Soppo Priso.

[14] Voir à cet effet le compte-rendu intégral des premières réunions de la Jeucafra in ASN, lettre date du 17 décembre 1938 de Monsieur Antoine Lorenzi au Haut-Commissaire.

contact avec les chefs et notables de leurs unités [de commandement][15] et de leur prêter une aide matérielle si cela leur paraissait nécessaire. Le texte attirait plus particulièrement l'attention des chefs de régions *sur la nécessité de laisser à ce mouvement d'inspiration indigène son caractère de spontanéité, et d'éviter de donner l'impression que l'administration mandataire est à la base de cette association constituée... par la seule initiative privée*[16].

Cette lettre nous amène à faire deux remarques : la première, c'est qu'il y a une association du pouvoir administratif français à l'expansion et au fonctionnement de la Jeucafra. La deuxième, qu'il y a comme une espèce de dissimulation dans l'attitude des Français. Ils ne veulent pas que l'on sache qu'un lien très fort les unit à la Jeucafra et qu'ils soutiennent matériellement et moralement ce mouvement. Tout au long de son existence, la Jeucafra aura beaucoup de peine à se priver de cette sorte de parapluie. C'est ainsi qu'elle apparaîtra aux yeux de beaucoup d'observateurs comme un instrument au service de l'administration et des colons français.

Albert Kom fut ainsi envoyé à Eséka et à Edéa. Nzoundi, écrivain des domaines, partit pour Kribi et Lolodorf. Bidja, assistant sanitaire, fut délégué à Ebolowa. Paul Monthé porta le message de la Jeucafra au pays bamiléké et bamoun. Le pasteur Mounz Diboundou et Frédéric Njengué furent envoyés à Yabassi. Le chef supérieur Paraiso fut, quant à lui, délégué au Nord-Cameroun notamment à Ngaoundéré, Garoua et Maroua[17].

Aidés par l'administration, les délégués de la Jeucafra implantèrent sans difficultés majeures leur mouvement dans les différents centres administratifs du pays. Ainsi et conformément aux informations de la sûreté, dans la subdivision de Foumban, la motion reçut mille cent quatre signatures et soixante-trois mille dans celle de Bafang[18].

Le mouvement ainsi implanté, les responsables locaux de la Jeucafra utilisèrent les tournées de prise de contact du nouveau Gouverneur général Brunot pour consolider les assises de leur mouvement.

2. Les tournées de prise de contact du nouveau Gouverneur général et la consolidation des acquis

Arrivé au Cameroun en décembre 1938, le gouverneur général Brunot entama dès janvier 1939 une tournée de prise de contact dans les différentes régions administratives du pays. La Jeucafra naissante utilisa ces tournées pour consolider ses assises populaires et affirmer son attachement à la France.

---

[15] ANY, 2A.C 19 Cameroun progermanisme.

[16] *Ibid.*

[17] ANY, 2AC 19 Cameroun progermanisme. Lettre circulaire n° 54 du 28 janvier 1939 du Haut-Commissaire aux chefs de régions.

[18] ASN, Motion de la Jeucafra.

Souhaitant la bienvenue au Gouverneur dans la ville de Lolodorf, le président de la section locale de la Jeucafra, dans un discours aux envolées lyriques remarquables, affirma que la France (avait été) forcée d'entrer dans la bataille afin de sauvegarder la liberté, l'honneur des nations et de ses amis[19]. Toujours selon le même président, les Camerounais, fiers d'appartenir à un pays qui défendait une si noble cause, *espéraient que la victoire (couronnerait) les généreux efforts et sacrifices faits par la France et que cette victoire (ferait) définitivement (d'eux) des Français*[20].

Le ton à Ebolowa ne fut pas différent. Le président de la section locale du mouvement, Koulta Emile, déclara que *la France était l'unique pays capable de conduire les peuples arriérés(sic) [et que] c'est dans le calme que le peuple attendait la victoire de la France*[21].

Le responsable de la section Jeucafra de Dschang, Pierre Poundé, remercia quant à lui le Gouverneur général pour sa visite et affirma que : *Cette marque de gratitude était la traduction de la considération que la France (avait) envers les hommes de couleur*[22].

À Foumban, le chef supérieur Njoya Arouna, président de la section locale de la Jeucafra, remercia le gouverneur pour l'érection de Foumban en chef-lieu de subdivision. Il affirma aussi que les Bamoun étaient prêts à verser leur sang pour défendre la France[23]. L'hommage le plus appuyé rendu à la France au cours de cette tournée fut celui du moniteur indigène Akono Mbala, président de la section Jeucafra d'Akonolinga. Selon ce dernier, la visite du gouverneur les avait remplis d'une telle joie que : *Même Démosthène manquerait des mots pour exprimer cela...La France n'avait provoqué personne mais payait de son sang le prix de la liberté des faibles parce qu'elle est l'apôtre de la générosité*[24].

Le président de la Jeucafra d'Akonolinga regretta le fait que ni lui, ni ses camarades ne fussent capables de payer cette dette. Il assura le gouverneur de leur soutien indéfectible à la France qui leur *avait inculqué les premières notions de civilisation et qui avait été choisie par Dieu pour protéger les faibles*[25].

---

[19] ANY, APA 10400/1 Mobilisation, réaction des indigènes, manifestations de loyalisme de la population. Discours des présidents des sections Jeucafra. Selon le Rév. Dr Mamia Woungly Massaga, le premier président de la section Jeucafra de Lolodorf avait été son père, Alphonse Woungly Massaga. Ce dernier serait le responsable dont il est question dans ce texte.

[20] *Ibid.*

[21] *Ibid.*

[22] *Ibid.*

[23] *Ibid.*

[24] *Ibid.*

[25] *Ibid.*

Ce qu'il importe de percevoir derrière ces différents discours, c'est la mise sur pied d'une manière presque définitive de la rhétorique politique francophile faite de propos laudateurs, d'affirmations, de justifications, d'illustrations et de réfutations de la Jeucafra. Elle était basée sur la pensée naïve selon laquelle les intérêts des Camerounais ne pouvaient être sauvegardés que par la France. Combattre pour la France signifiait aussi pour eux combattre pour le Cameroun car la victoire de la France était, selon ces Camerounais, gage d'une future liberté.

Alors que des délégations parcouraient les villes et les campagnes pour y implanter la Jeucafra, le bureau fédéral du mouvement organisait dans les villes de Douala et de Yaoundé deux grands meetings de propagande et d'implantation.

III. Les grands meetings de propagande et d'implantation

En organisant ces grands meetings, le bureau fédéral de la Jeucafra voulait jauger la capacité de mobilisation du mouvement ainsi que le degré de succès de leur politique d'implantation. Le premier de ces meetings eut lieu à Douala le 8 janvier 1939. Il fut qualifié par la police de *Meeting le plus marquant et le plus spectaculaire de la Jeucafra*[26]. L'un des journaux de l'époque à savoir L'*Éveil du Cameroun* fut tout aussi dithyrambique. C'est ainsi qu'on pouvait lire : *grandiose manifestation absolument sans précédent dans les annales du Cameroun et dont la portée doit dépasser largement les frontières du territoire*[27].

Le meeting fut précédé d'une campagne de sensibilisation conduite à travers tous les quartiers de la ville de Douala par les membres de la Jeucafra. Des voitures munies de haut-parleurs et distribuant des tracts favorables à la France parcoururent la ville[28]. Ce fut la grande mobilisation. Dès 8 h du matin, la Jeucafra ainsi que tous les autres groupements camerounais existant à Douala prenaient place sur le boulevard maritime. À 10 h, le long cortège précédé de banderoles de propagande se mettait en route pour se rendre au palais du gouvernement. À la tête du défilé venait la Jeucafra avec une pancarte sur laquelle on pouvait lire : *Nés Français, nous entendons le rester jusqu'à la mort*[29]. Venaient ensuite dans un ordre presque parfait, les écoles précédées d'une banderole sur laquelle était écrite : *Le français est notre langue, nous le parlerons toujours*. Les missions suivaient avec une pancarte portant cette inscription : *notre liberté de pensée est assurée*

---

[26] ASN. Fiche de renseignements n° 17 du 9 décembre 1948 sur la Jeucafra et l'Unicafra.
[27] L'*Eveil du Cameroun* n° 346 bis du 15 janvier 1939.
[28] ANY., APA 11234/C campagne anti-française et xénophobe de l'Union nationale du Cameroun. Nouvelles du Cameroun.
[29] Toutes ces citations sont extraites de l'*Éveil du Cameroun* n° 364 bis du 15 janvier 1939.

par la France, nous voulons rester Français. Les derniers groupements étaient composés de la fédération athlétique avec pour slogan : *la Jeunesse sportive veut rester française ;* et enfin les mères camerounaises pour qui leurs enfants devaient rester Français.

En somme, du côté camerounais, ce fut la grande mobilisation. Tous ceux qui tiraient un certain profit de la présence française étaient là pour protéger les acquis et s'opposer à toute remise en cause de l'ordre établi. Le défilé eut pour point de départ les quais du port de Douala ; il passa ensuite par la rue des marines, traversa la place du monument des morts et s'arrêta devant le palais du gouvernement. Le gouverneur général Brunot attendait dans le parc, l'arrivée du cortège. Derrière lui se trouvait massée la presque totalité de la population française et européenne de Douala. Au premier rang, on remarquait la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles les membres du Comité pour le rattachement du Cameroun à l'empire français, messsieurs Cannel, Consul de Grande-Bretagne et Rossidès, Consul de Grèce.

Le président du bureau fédéral, Paul Soppo Priso, prit le premier la parole pour lire une motion adressée par la Jeucafra au gouvernement français ainsi que l'appel adressé par le même mouvement aux Camerounais de l'intérieur. Il s'agissait surtout d'un discours en trompe-l'œil dans la pure tradition de la Jeucafra qui, comme d'habitude, cherchait à couronner les vœux de tout le monde. Seulement, à suivre les lacets de ce discours, à explorer ses circonvolutions, on s'aperçoit que la France et ses intérêts eurent la part belle. La péroraison de ce discours qui reçut sur-le-champ l'estampille de tous les colons justifie à elle seule le jugement que nous venons d'émettre.

> ... Que serions-nous sous un régime allemand ? Rien. Le régime raciste... nous interdisait toute fonction dans l'administration, commerce et même le droit d'être propriétaire de nos terres.
>
> Avec les Français qui nous ont élevés par les écoles de toutes sortes depuis leur arrivée triomphale dans notre pays, tous les espoirs sont permis. Ne voyons-nous pas autour de nous gouverneur du Tchad et hauts fonctionnaires de couleur au Cameroun.
>
> Nous pouvons faire comme eux. Toutes les écoles et les universités françaises nous sont ouvertes. Nous pouvons vivre avec la France dans un régime de liberté, d'égalité, de fraternité[30].

Ce qui est frappant dans ce discours, c'est l'espoir naïf que la France pouvait accorder aux Camerounais la liberté, l'égalité, la fraternité, en somme les droits de l'homme dont elle s'est toujours déclarée être la mère. Nous disons que cela était naïf, car comme l'analyse avec pertinence Hannah Arendt :

---

[30] *L'Éveil du Cameroun* n° 346 bis du 15 janvier 1939.

> au mépris de toutes les théories, l'empire français était en réalité construit en fonction de la défense nationale, et les colonies étaient considérées comme terres à soldats susceptibles de fournir une force noire capable de défendre les habitants de la France contre les ennemis de leur nation[31].

L'exemple de la deuxième guerre mondiale sur lequel nous allons nous attarder dans le chapitre suivant est là pour confirmer la pertinence de cette analyse. Dans de telles conditions, il était impossible, comme le remarque toujours Hannah Arendt, *d'être à la fois frères... et sujets* [32]. Les Camerounais étaient des sujets et ne pouvaient sous aucun prétexte et tant que durerait le système colonial jouir des mêmes droits que les citoyens français.

Après le discours du pasteur Mounz Diboundou parlant au nom des chefs et notables de la ville de Douala et de Monsieur Michaut représentant du Comité de la Ligue pour le Rattachement du Cameroun à l'empire français, les consuls de Grande Bretagne et de Grèce prirent la parole à leur tour pour réaffirmer le soutien de leurs pays respectifs à la France[33]. Le Gouverneur Général mit fin à la manifestation par un discours dans lequel il s'engagea à transmettre au gouvernement français la motion et les doléances de la Jeucafra. Il rassura les uns et les autres de la volonté française de continuer son œuvre au Cameroun.

Au regard de l'organisation de la manifestation, de la qualité des intervenants ainsi que de la participation populaire (environ 30 000 personnes selon la police et la presse)[34], nous pouvons affirmer que la Jeucafra venait, par ce meeting, de marquer plusieurs points. Elle avait prouvé aux uns et aux autres sa capacité de mobilisation mais surtout elle s'était imposée comme le principal interlocuteur de l'administration et des colons. Une donnée essentielle de la scène politique camerounaise prenait ainsi corps. Pendant plusieurs années, la Jeucafra monopolisera presque seule tout l'espace politique camerounais réservé aux indigènes.

Après le succès de Douala, le bureau fédéral de la Jeucafra conjointement avec le bureau de la section de Yaoundé, organisa dans cette ville un autre meeting de propagande et d'implantation.

Dès 9 h du matin, des milliers de Camerounais habitant Yaoundé et ses environs, ainsi que ceux venus de Douala, se massèrent devant le

---

[31] Lire à cet effet l'analyse qu'elle fait de l'impérialisme in H. Arendt, *Les origines du totalitarisme : l'impérialisme*, Paris, Fayard, Collection le point, traduction de Martime Leiris, 1982, p.21.

[32] *Ibid.*, p. 20.

[33] ASN., Fiche de renseignements n° 17 du 9 décembre 1948 sur la Jeucafra et l'Unicafra.

[34] *L'Éveil du Cameronnn°* 346 bis du 15 janvier 1939 avance le chiffre de 30 000 personnes alors que les archives de la police parle de 35 000. Les deux chiffres ne sont donc pas loin de l'autre. 30 000 personnes nous semble raisonnable.

palais du gouvernement. Ils étaient conduits par le président du bureau fédéral, Paul Soppo Priso, et le président de la section locale, André Fouda[35].

À la tribune avaient pris place, comme à Douala, toutes les principales personnalités politiques et administratives de Yaoundé. On notait la présence du gouverneur général Brunot, de monsieur Le Noir, secrétaire général, de monsieur Lucas, inspecteur des colonies, de monsieur Guillon chef de la région du Nyong et Sanaga, et du colonel Bureau, commandant des forces de police.

Le président de la section Jeucafra de Yaoundé prit le premier la parole et, en quelques mots, exprima au chef du territoire toute la gratitude des Camerounais pour tous les bienfaits que leur procurait la présence française. Le Gouverneur général répondit à ces paroles par une brève allocution dans laquelle il relatait l'œuvre accomplie par la France au Cameroun et montrait que la voie de l'avenir résidait dans une grande coopération avec celle-ci[36]. Le président du bureau fédéral, Paul Soppo Priso, prit la parole à la suite du gouverneur pour le remercier ainsi que la France pour leurs promesses. La manifestation s'acheva après un chant en français de la mission protestante et après l'exécution de la Marseillaise[37]. Ce meeting qualifié par les services du gouverneur d'*émouvante manifestation* ne connut pas le même succès populaire qu'à Douala.

Ainsi, avant le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, la Jeucafra qui était née quelques mois auparavant avait réussi, avec l'aide de l'administration française, à s'implanter dans la presque totalité du territoire national et à monopoliser tout l'espace politique camerounais réservé aux indigènes. Une coopération d'un genre nouveau entre l'administration française, le colonat français et l'élite camerounaise était née. La guerre avec l'appel à la mobilisation générale et l'organisation de l'effort de guerre, permettra à cette *coopération franco-camerounaise*[38] de se peaufiner et de s'affirmer en quittant le domaine du discours pour celui de l'action politique.

---

[35] ANY, APA 11232/B Bulletin d'informations et de renseignements 1939, manifestations indigènes à Yaoundé.

[36] *Ibid.*

[37] *Ibid.*

[38] Ce expression de *coopération franco-camerounaise*, nous l'empruntons à l'article du professeur L.Z. Elango intitulé «Franco-camerounian wartime and postwar cooperation 1939-1945 : prelude to the politics of Emancipation », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, Université de Yaoundé, Vol 3 n° 2 Juillet 1987, pp. 1-32.

Meeting du 8 janvier 1939 organisé par la Jeucafra à Douala.
Début du défilé

Meeting du 8 janvier 1939 organisé par la Jeucafra à Douala.
Vue générale de la foule.

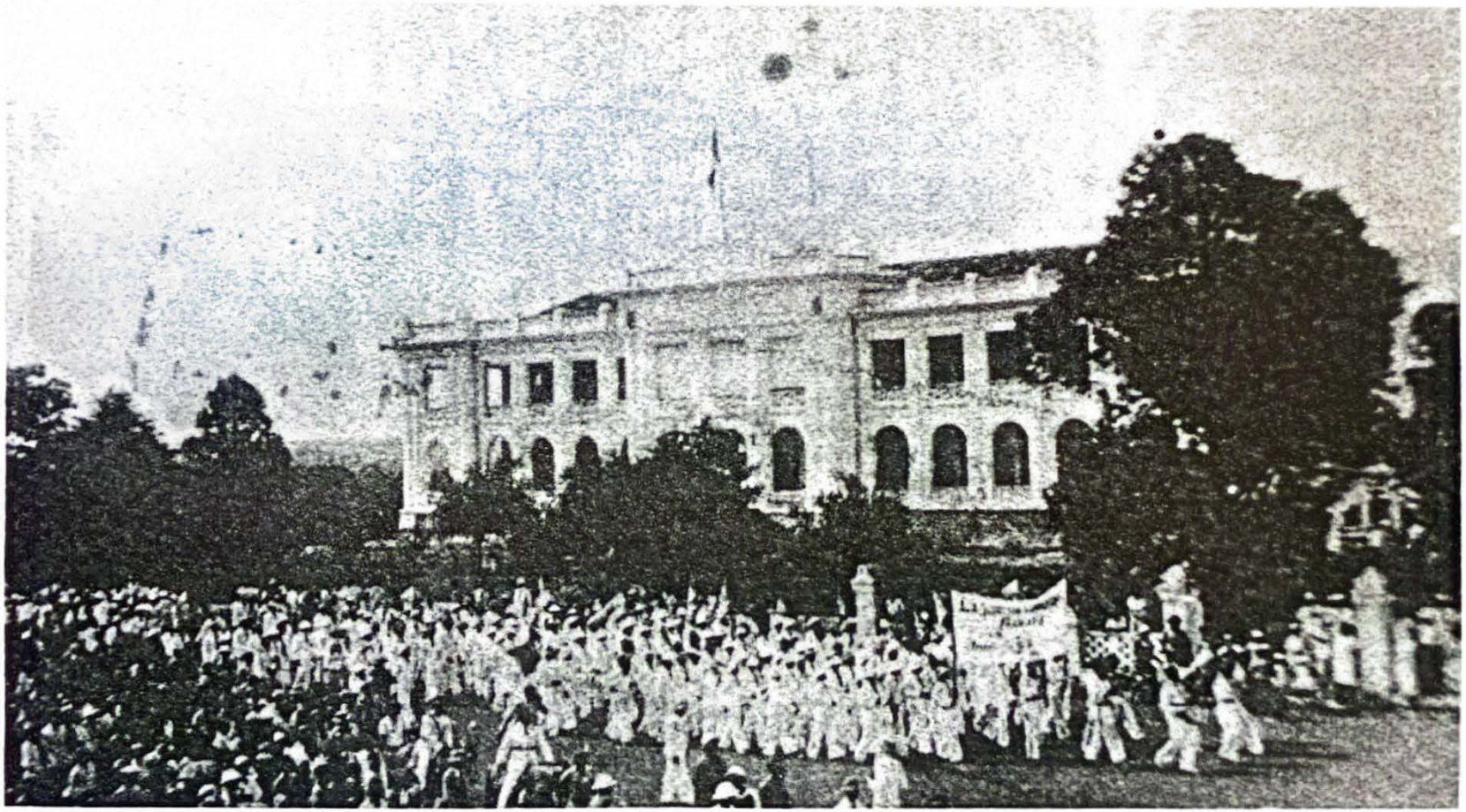

2e meeting organisé par la Jeucafra à Yaoundé.
Vue générale de la foule

2e meeting organisé par la Jeucafra à Yaoundé.
Vue générale de la foule

Chapitre II

La Jeucafra dans l'action politique profrançaise: la mobilisation pour l'effort de guerre

Avec le déclenchement de la deuxième guerre mondiale, le Cameroun entra dans une nouvelle phase de son histoire. Dans cette période cruciale de l'évolution politique de notre pays marquée par la violence politique, économique et sociale avec comme corollaire l'absence presque totale de liberté, l'aggravation des injustices et le développement de la misère, la Jeucafra qui avait déjà investi l'espace politique camerounais continua dans la même logique en donnant sa caution morale et son soutien matériel à la politique française.

I. La Jeucafra et le Cameroun dans la tourmente de la guerre

L'arrivée au Cameroun le 26 août 1940 du colonel Leclerc marqua le début d'une nouvelle ère dans la vie politique du pays. Le conflit qui, depuis la défaite et la signature de l'Armistice opposait les pétainistes aux gaullistes s'acheva avec la victoire de ces derniers[1]. Les pétainistes qui étaient restés fidèles à Vichy étaient soit internés, soit expulsés du Cameroun[2].

Après la prise de Yaoundé le 28 août 1940, Leclerc qui s'était proclamé gouverneur général, s'attela à consolider son pouvoir et à empêcher toute remise en cause de l'ordre établi. À cet effet, il mit sur pied tout un appareil de contrainte et de répression. Il s'agissait d'étouffer par la force toute velléité de revendication et de contestation. C'est sous cet angle qu'il faut situer toutes les mesures prises par Leclerc juste après sa prise de pouvoir. Ainsi dès le 28 août, il décréta l'état de siège dans les villes de Douala et de Yaoundé. Il l'étendit plus tard à tout le pays[3]. Au niveau des libertés individuelles, elles furent réduites au minimum. À Yaoundé par exemple, le délégué du gouverneur décida, par un avis en date du 31 août 1940, la

[1] Pour avoir plus d'amples informations sur ce conflit, lire L.SAH, « Pétanistes et Gaullistes au Cameroun (18 juin-26 Août 1940) » in *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, Université de Yaoundé, vol 3 N° 1 janvier 1986.

[2] ANY, APA 11 194/G résidence surveillée des Européens non ralliés à la France libre.

[3] ANY, APA 11190/A Mouvement de Gaulle : correspondances et arrêtés.

suspension de toute communication téléphonique et télégraphique, l'interdiction de circuler pour tous les véhicules et automobiles privés, la fermeture de tous les cafés à vingt deux heures les jours de la semaine et à minuit les samedis et dimanches[4].

Des mesures similaires furent prises dans les autres régions du pays. Dans le Ntem par exemple, en plus des mesures ci-dessus citées, l'administrateur des colonies, Etcheber, étendit le port du laisser-passer à tout le monde, y compris les Européens[5]. Ce qu'il faut voir derrière ces mesures hautement restrictives, c'est la volonté manifeste du pouvoir de soustraire les populations de l'intérieur à l'influence des idées dites *subversives* des habitants de la côte et aussi son désir d'isoler toutes les différentes poches de résistance éventuelles à la nouvelle administration.

Toujours dans le cadre de la lutte contre la propagande ennemie et le maintien du loyalisme de la population, l'administration française transforma le service de recherche et d'information créé en 1939 en commission d'information dont les missions étaient de recueillir les renseignements d'ordre politique, militaire et économique concernant les pays voisins, de déjouer toute propagande pouvant nuire à la défense nationale, de diffuser enfin toutes les nouvelles susceptibles d'entretenir ou de relever le moral de la population[6]. Nous sommes ici en présence d'une sorte de police politique chargée de combattre tout ce qui serait nuisible aux intérêts de la France et de consolider chez les autochtones les sentiments pro français.

La première mesure prise par cette commission fut de recommander au Haut-commissaire la confiscation de tous les postes récepteurs existant dans le pays[7]. En effet, le Cameroun ne disposant pas encore d'une station de radiodiffusion, les titulaires de postes récepteurs ne pouvaient capter que des stations étrangères ou des stations ennemies. Cette confiscation avait pour but de soustraire ces personnes au tapage médiatique qui allait suivre la défaite française[8]. Sur le plan de la législation, les autorités françaises procédèrent aussi au renforcement des moyens de répression de l'État en promulguant un certain nombre de textes limitant les libertés individuelles ou réprimant les délits à caractère politique. Ces textes qui étaient en majeure partie des décrets émanant du Haut-commissaire de l'Afrique équatoriale française à Brazaville furent promulgués afin de renforcer les dispositions antérieures ayant trait à l'espionnage, aux crimes et aux délits

---

[4] *Ibid.*

[5] ANY, APA 12399/A Mouvement de Gaulle du Cameroun. Rapport du lieutenant Bertrant de la région du Ntem au Haut-commissaire à Douala le 31 août 1940.

[6] ANY, APA 10123/E information et propagande arrêté du 27 août 1939.

[7] ANY, APA 11190/A Mouvement de Gaulle du Cameroun. correspondances et arrêtés.

[8] Il nous faut signaler le fait que dès septembre 1940, avec la mise en service de la station radiodiffusion de Douala, ces postes furent remis à leurs propriétaires.

contre la sûreté extérieure de l'État et de couvrir les nouveaux domaines tels que la diffusion d'écrits subversifs, la propagande étrangère[9].

Ces décrets, ordonnances et arrêtés transformèrent le Cameroun en une sorte de camp retranché, caractérisé par la suppression presque complète des libertés individuelles, l'accroissement des brutalités policières et administratives, l'intensification des travaux forcés et l'accentuation de l'indigénat. On avait l'impression que la nuit s'était abattue sur le Cameroun. La répression battait son plein. Pour des propos qualifiés d'anti-français, vous étiez déféré devant le tribunal militaire et condamné à des peines allant de deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour[10]. La plupart de nos témoins parlent de cette période avec beaucoup d'émotion et de colère mal retenues. Cette situation d'injustice institutionnalisée jouera, comme nous le verrons plus loin, un rôle important dans la prise de conscience politique qui suivit la guerre.

La Jeucafra joua un rôle de premier plan, mais ambigu, dans cette période difficile de l'histoire du pays marquée par l'absence sur l'échiquier politique d'autres mouvements indigènes organisés, et par la confiscation de tous les pouvoirs par l'administration et ses organes de répression. Elle permit en effet, par ses multiples campagnes d'information et de propagande, de faire digérer tant bien que mal les contraintes ainsi imposées. Mais surtout, elle favorisa l'effort multiforme engagé par les Camerounais pour la cause française.

II. L'effort financier

Par des souscriptions collectives ou individuelles, la population camerounaise participa à l'effort de guerre français. Les dons de la population étaient collectés par des structures mises sur pied par l'administration ou par des organisations privées comme la Jeucafra.

Le 8 septembre 1939, Paul Soppo Priso écrivit au gouverneur pour lui demander d'autoriser son mouvement à organiser pendant trois mois une contribution volontaire pour la défense nationale[11]. Devant le silence du gouverneur, le président de la Jeucafra, dans une lettre en date du 8 décembre 1939 adressée à ce dernier, réitéra sa demande[12]. Le gouverneur émit sur ce projet un avis défavorable. Selon lui, un comité comprenant les représentants des populations indigènes ayant été créé dans le but de recueillir les

[9] Entre 1939 et 1943 le gouvernement français au Cameroun promulgua une centaine de textes de ce type. Voir à cet effet A. C. Tang-Essomba. « Les prisonniers politiques au Cameroun sous mandat français (1916-1946)» mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé.

[10] Entretien personnel en date du 9 novembre 1989 avec Thomas Ekollo.

[11] ANY, APA 10400/A Mobilisation et réaction des indigènes. Lettre en date du 8 septembre 1939 du président de la Jeucafra au gouverneur.

[12] Loc. cil, lettre du 8 décembre 1939 du président de la Jeucafra au Haut-commissaire.

dons de toute nature qui pourraient être offerts par les populations du Cameroun aussi bien indigènes qu'européennes, il ne lui apparaissait pas utile que le Jeucafra se substituât à cet organe ou qu'elle entreprît concurremment une action analogue à la sienne[13].

La Jeucafra qui tenait tellement à démarquer ses actions de celles des autres groupuscules existants prit quelques mois pour peaufiner son projet et le 3 avril 1940, dans une lettre adressée au gouverneur, le président Paul Soppo Priso exprima son regret de ce que:

> Malgré les divers témoignages de fidélité et d'attachement donnés à l'administration française depuis le début des hostilités... et malgré les concours aux oeuvres générales de guerre (notamment « *la croix rouge* »), les Jeunesses camerounaises françaises du territoire n'ont pu obtenir la satisfaction de voir leur dévouement mis à l'épreuve[14].

Selon lui, ces jeunes qui avaient bénéficié de l'éducation française avaient une lourde dette de reconnaissance envers ce pays. C'est donc pour s'acquitter de cette dette que la Jeucafra désirait organiser sur l'ensemble du territoire national une journée dite *de la Jeunesse au profit de la défense nationale*[15]. Ce nouveau projet reçut l'approbation du gouverneur et, par une lettre datée du 16 avril 1940, il donna son accord pour l'organisation sur l'ensemble du territoire national de cette journée de collecte de fonds[16]. Il faut signaler le fait qu'en organisant cette journée, la Jeucafra n'innovait pas. Plusieurs autres groupes tels que la Croix-Rouge ou le *velo club* avaient organisé des journées similaires. En effet, après trois mois de fonctionnement, le gouverneur s'était rendu compte que le comité mis sur pied par lui n'avait pas mobilisé assez de fonds pour la défense de la France. Sa démarche était donc mauvaise. Il se décida alors d'associer tous les autres groupements existant dans le pays à l'action du gouvernement. C'est pour cela qu'il agréa l'organisation par la Jeucafra de cette journée de collecte de fonds.

Le président Paul Soppo Priso, dans une lettre en date du 20 juin 1940, informa le gouvernement de la date, du programme et de l'identité des participants à cette journée. La manifestation qui devait être agrémentée de danses, de jeux, de matches de foot-ball et de séances de collecte d'argent, devait aussi voir la participation des chefs et notables, des fonctionnaires, des commerçants, des planteurs et des éleveurs indigènes[17].

En plus de cette journée spéciale, le projet de collecte de fonds qui vit la participation massive de tous les membres de la Jeucafra fut le grand

---

[13] Lettre non datée du gouverneur au président Paul Soppo Priso.

[14] Lettre en date du 3 avril 1940 du président de la Jeucafra au Haut-commissaire.

[15] *Ibid.*

[16] Loc. cit. lettre en date du 16 avril 1940 du gouverneur Brunot à Paul Soppo priso.

[17] Loc. cit. lettre en date du 10 juin 1940 du président de la Jeucafra au Haut-commissaire.

projet dit [*du spitfire* du Cameroun] organisé par le mouvement De Gaulle. Il s'agissait de collecter de l'argent pour acheter un avion qu'on offrirait ensuite au général de Gaulle, chef de la France libre.

Les différents groupes rivalisèrent alors d'ingéniosité dans l'organisation de cette collecte. On vit ici des bals pour le *spitfire*, là des courses de pirogues, des matches de foot-ball et de tennis pour le *spitfire*[18]. Le mouvement de Gaulle imprima lui-même des cartons souvenirs représentant un avion *Spitfire* en plein vol qu'il vendit ensuite aux Camerounais[19]. Des taxes, des impôts supplémentaires furent aussi prélevés afin de payer cet avion. Des affiches portant les inscriptions suivantes «*Voici l'appareil pour lequel vous avez donné de l'argent* » furent imprimées et apposées dans différents coins du pays[20].

Le Jeucafra participa activement au projet *spitfire* du Cameroun. La section Jeucafra de Yaoundé par exemple cotisa à elle seule la somme de mille cent cinquante-six francs[21]. D'autres bureaux des régions, à l'instar de ceux de Sangmélima et d'Ebolowa, organisèrent des quêtes permanentes et souvent à des taux fixes. À Ebolowa par exemple, ce taux était fixé à trois francs pour les hommes et à un franc et 30 centimes pour les femmes[22]. La section Jeucafra de Sangmélima cotisa à elle seule et pour l'année 1939 la somme de mille francs[23].

La Jeucafra prit aussi part aux manifestations organisées par les autres groupements en vue de collecter de l'argent pour la défense nationale. Elle participa au concours organisé par la croix rouge et à l'initiative de collecte de fonds organisée par le *Velo* club de Monsieur Bertaud[24]. Pour cette dernière œuvre, ce fut la grande mobilisation dans les rangs de la Jeucafra. Des notes circulaires furent envoyées aux membres du mouvement afin de les inviter à apporter volontairement et de bon cœur leur participation à ce projet[25].

En somme, il n'y eut point de projet public de collecte de fonds qui ne vit la participation plus ou moins directe de la Jeucafra et de la population autochtone. Seulement, cette participation massive de la population à ces différents projets ne signifiait pas forcément, comme le font croire les rapports administratifs, qu'elle adhérait aux idéaux défendus par la Jeucafra

---

[18] ANY, APA 12399. Mouvement de Gaulle au Cameroun, programme du dimanche 8 Décembre 1940 et Le Cameroun Libre N° 15 du 8 novembre 1940.

[19] *Le Cameroun Libre* N° 20 du 26 Novembre 1940.

[20] E. Mveng, op. cit., p 164.

[21] Le Cameroun Libre N° 19 novembre 1940 et N° 20 du 26 novembre 1940.

[22] ANY, APA 10400/A Mobilisation réactions des indigènes procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la section Jeucafra du Ntem.

[23] Loc.cit. lettre du président de la section Jeucafra de Sangmélima au gouverneur.

[24] ASN, Lettre circulaire en date du 30 juin 1940 adressée par le bureau de la Jeucafra aux membres du mouvement.

[25] *Ibid.*

et encore moins à la politique française[26]. Dans cet univers marqué par la suspicion généralisée où le moindre refus était assimilé à une attitude anti-française, participer à l'effort de guerre était la meilleure voie pour éviter les ennuis. Comme le fait remarquer si bien Théodore Ngosso Din : *on cotisait pour éviter d'être taxé (sic) d'antifrançais et pour éviter le tribunal et la prison*[27].

La Jeucafra ne s'arrêta pas à la collecte des fonds. Par une propagande et une action politique soutenues, elle invita les Camerounais à participer à l'effort militaire en se faisant enrôler dans l'armée française.

III. L'effort militaire

Dès le déclenchement des hostilités et devant les hésitations du gouverneur général Brunot, plusieurs Français désirant poursuivre la guerre avec le général de Gaulle passèrent au Nigéria[28]. L'arrivée du colonel Leclerc mit fin à cette situation. La France mobilisa alors tous ses soldats et tous ses réservistes présents dans le pays. Des étrangers résidant au Cameroun furent enrôlés dans l'armée française. Il s'agissait des Libanais, des Tchèques, des Polonais, des Grecs et des Juifs[29].

Le plus gros contingent d'hommes mobilisés au Cameroun fut constitué de Camerounais recrutés lors des opérations dites *engagement volontaire pour la défense nationale* organisées dans tout le pays. En ce qui concerne le recrutement des Camerounais dans l'armée française, il nous faut dire qu'il s'est posé à la France dès le début un obstacle juridique de taille. Le Cameroun étant un territoire sous mandat, il était interdit au mandataire, de par l'article 22 alinéa cinquième du traité de Versailles, *d'établir des fortifications, des bases militaires ou navales, et de donner aux indigènes une instruction militaire si ce n'est pour la police ou la défense du territoire*[30].

En somme, quel statut devait-on donner aux Camerounais que la France avait l'intention d'envoyer dans les différents coins du monde ? Serait-ce encore de la police ou de la défense du territoire ? Pour contourner cet obstacle juridique, la France utilisera, pour parler du recrutement des Camerounais dans son armée, une expression plus atténuée : *l'engagement volontaire*. Dans la pratique, il s'agissait surtout de recrutements forcés.

---

[26] La plupart des rapports administratifs des Archives de la Sûreté nationale sont tous empreints de cette euphorie générale selon laquelle ces dons étaient la marque de l'adhésion du peuple à la France.

[27] Entretien personnel en date du 30 mars 1990 à Douala.

[28] ANY, APA 10891/B guerre 1939-1945 départs des Français déserteurs pour le Nigéria.

[29] ANY, APA 11327/B Mouvement de Gaulle - commandement militaire engagement d'étrangers pour la guerre.

[30] *Le petit Manuel de la SDN*, section information de la SDN, Génève, 1939.

La tactique de recrutement adoptée par la France dépendait de la région où celui-ci avait lieu. Selon que la situation lui était favorable ou pas, la France optait pour l'engagement volontaire ou pour le recrutement forcé. Dans la plupart des cas elle utilisait les deux méthodes à la fois.

Dans la région de Douala par exemple, plusieurs Camerounais s'engagèrent volontairement dès le début des hostilités dans l'armée française. Il s'agissait surtout des secrétaires, des télégraphistes en chômage et des sans emplois qui pensaient que la guerre serait de courte durée[31]. Par la suite, alors que la guerre s'éternisait et que le besoin en hommes devenait de plus en plus pressant, la France opta pour le recrutement forcé. En juillet 1942, tous les élèves de la classe de quatrième année de l'école professionnelle furent contraints de signer leur engagement dans l'armée française[32].

À Ngaoundéré et dans le Nord Cameroun, les Français demandèrent à chaque chef de village d'envoyer des hommes qui devaient servir comme *goumiers,* c'est-à-dire comme surveillants des Travaux publics. Ceux-ci étaient ensuite transformés manu militari en *volontaires pour la guerre*[33]. Lorsque le quota de la région n'était pas encore atteint, les Français procédaient à des rafles au cours desquelles on obligeait les plus vigoureux à s'enrôler dans l'armée française[34]. Les Français utilisaient les moyens les plus vils et les plus abjects comme l'arrestation des pères pour obliger les fils à venir s' engager dans l'armée. On avait l'impression que dans certaines régions du pays, l'administration avait cessé d'exister. C'était le règne des *messengers*[35] et des légionnaires (soldats français mobilisés qui attendaient leur départ pour le font). Ceux-ci allaient jusqu'à procéder à des exactions physiques sur les fonctionnaires et leurs femmes[36].

Les Camerounais ne restèrent pas indifférents devant ces actes barbares. Des tracts invitant la population à fuir la conscription furent imprimés

---

[31] Témoignages de Leopold Moumé Etia, Eugène Malle, et Louis Marie Pouka.

[32] Témoignage d'un ancien élève de cette promotion, James Eloumbou, ancien combattant.

[33] ANY, 2A.C 5871 correspondance du 26 décembre relative à l'organisation des nouveaux tirailleurs dans l'Adamaoua

Témoignage d'un ancien *gourmier* devenu ancien combattant, Yonkreo Wantouloum.

[34] Pour bien comprendre cette partie, nous devons nous rappeler que dès le début des hostilités chaque colonie fut appelée à fournir des troupes pour la défense de la France, le quota pour le Cameroun fut fixé à 3600 hommes répartis selon un certain prorata entre les différentes régions du pays. La guerre s'éternisant et le besoin en hommes se faisant ressentir avec acuité, ce quota fut révisé à la hausse et des dizaines de milliers de Camerounais furent envoyés dans les différents fronts dans le monde entier. Lire à cet effet, ANY, APA 10400/A Mobilisation et réaction des indig:enes, lettre du général Husson au gouverneur.

APA 10123/C Mesures militaires et réquisitions, circulaire du gouverneur aux chefs de régions le 21 septembre 1939.

[35] Miliciens chargés de recruter pour les travaux forcés et l'armée.

[36] Comme exemple de ces exactions, lire ANY, APA 11200/C commissariat de Yaoundé rapports journaliers 1940.

et distribués dans les rues de Yaoundé et de Douala. Sur l'un de ces tracts on pouvait lire ceci.

> ... On envoie les noirs se tuer, qui pour l'Anglais, qui pour le Français, pour l'Américain, sans que jamais l'intérêt de la race noire soit en jeu. Pour comble de malheurs, il arrive qu'un parti divisé en deux camps fasse les noirs se tuer pour eux. Nous n'avons pas encore de patrie à défendre et dans tous les cas, le devoir du noir est de fuir la conscription... un devoir nous n'en avons qu'envers nous-mêmes...[37].

Ce long texte parsemé de fautes est très révélateur. Il traduit le degré de prise de conscience politique des Camerounais de l'époque. En effet, les appareils de contrainte et de répression mis sur pied par la France allaient pousser les Camerounais à développer des réflexes de résistance et à rechercher des alternatives à cette situation. Ce n'est pas encore la grande lutte de libération nationale mais déjà le début d'une prise de conscience politique raciale et nationale.

La Jeucafra prit une part très active dans cette mobilisation pour l'effort de guerre. Le 3 septembre 1939, deux jours avant que le gouverneur n'ait proclamé de manière officielle l'appel aux armes, la Jeucafra publia une proclamation dont voici la quintessence :

> ... Pour nous assurer de façon définitive la protection de la France.
> Pour mettre fin à l'incertitude de la situation ambiguë créée par le mandat pour permettre à l'élite indigène de s'enrôler sous le drapeau français comme nos frères de couleur des colonies voisines.
> Le Cameroun s'estimant libre de disposer de lui-même, se proclame colonie francaise et se met corps et biens à la disposition de la France[38].

Le but de cette proclamation était de contourner l'obstacle juridique que constituait le mandat. En effet, les textes régissant le mandat restreignaient grandement dans le domaine militaire la marge de manœuvre de la France. L'unique façon pour mettre fin à cette situation selon la Jeucafra était que le Cameroun devienne une colonie française. S'estimant assez représentative pour parler au nom de la population, elle publia donc cette proclamation dans laquelle elle demandait la fin du mandat. Malheureusement pour elle, la France qui avait déjà maille à partir avec l'Allemagne et ne voulait pas entrer en conflit avec les États-Unis qui tenaient au mandat, refusa d'accéder à la demande de la Jeucafra. Ne faudrait-il pas voir derrière cette proclamation malheureuse de la Jeucafra la pression des milieux colonialistes de Douala qui avaient toujours cherché à annexer le pays ? C'est un point de vue intéressant que le mutisme de nos sources ne nous

---

[37] ANY, APA 11206/C syndicats, correspondances, tracts.

[38] ANY, APA 10400/A Mobilisation et réaction des indigènes, proclamation du 3 septembre 1939.

permet pas de confirmer ou d'infirmer. Ce qui est sûr cependant, c'est que les colons auraient été ravis si le Cameroun devenait une colonie.

La Jeucafra rédigea ce même 3 septembre 1939 un appel qu'elle adressa *à tous les Camerounais, enfants puînés de la France d'outre-mer*[39]. Après avoir rappelé que la mobilisation générale venait d'être décrétée en France, la Jeucafra donna aux Camerounais la conduite à tenir en ces temps difficiles :

> ... Notre devoir le plus sacré est de venir volontairement nous offrir à la force française pour qu'elle dispose au mieux des intérêts de notre patrie commune et de nos destins futurs.
> Chacun de nous, pour sa part qui lui reviendra devra faire preuve de sang froid et de dévouement absolu, afin que, la paix revenue, nous rentrions dans les mérites dignes de notre race camerounaise.[40]

Suite à cet appel, le mouvement mena dans tout le pays une vive campagne afin d'encourager les Camerounais à s'enrôler dans l'armée française. Les bureaux des sections consacrèrent des séances entières à expliquer aux membres les avantages pour le Cameroun de l'engagement volontaire[41]. Des sections régionales allèrent jusqu'à inviter le gouvernement à venir recruter chez eux. Ainsi, dans un télégramme en date du 3 septembre 1939, le sultan Njimoluh Seidou et le chef supérieur Njoya Arouna, président de la section Jeucafra de Foumban, demandèrent au Haut Commissaire de la République de créer dans leur région des bureaux d'enrôlement volontaire afin de permettre aux Bamoun de mêler leur sang à celui de leurs frères des autres provinces et colonies françaises[42].

Assigui Tchoungui, aide de santé en service à Eséka et membre de la Jeucafra, dans une lettre adressée au président Paul Soppo Priso fit la même demande.

> Aidons nos défenseurs, soyons à côté d'eux sous les drapeaux...
> Vous êtes le chef, faites pour tous, une demande collective pour le service des armes à M. le Haut-commissaire et veuillez me donner votre avis, vos instructions. S'il faut une liste coucher (sic) mon nom parmi les tout premiers...[43]

La Jeucafra, par ses actions multiples, déblaya le chemin au travail de recrutement de la France. Il est difficile de savoir avec exactitude combien de Camerounais furent contraints ou s'engagèrent volontairement dans

---

[39] Loc. cit. Appel du 3 septembre 1939.

[40] *Ibid.*

[41] ANY, APA 11193/A rapports de police 1939. Compte-rendu de la séance ordinaire de la Jeucafra de Yaoundé le 3 octobre 1939. ANY, APA 10400/A Mobilisation générale et réactions des indigènes procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la section du Ntem.

[42] Loc. cit. télégramme du sultan Njimoluh Seidou et de Njoya Arouna.

[43] Loc. cit. lettre de l'aide de santé Assigui Tchoungui au président de la Jeucafra.

l'armée française. Même le récent ouvrage du général Hector Marie Tchemo, intitulé fort opportunément : *La Francophonie de sang 1940 : Apercu sur l'effort de guerre en Afrique centrale*, ne donne pas des indications chiffrées spéficiques et très précises. Ce qui est sûr par contre, c'est que plus d'une dizaine de milliers de Camerounais servirent la France dans les différents théâtres des opérations. À titre d'exemple, dans la région du Nyong et Sanaga, il y eut dès 1939 plus de 1300 jeunes gens qui furent recrutés dans l'armée française[44].

Le dernier aspect de cet effort de guerre sur lequel nous aimerions nous attarder un peu est la participation des Camerounais à l'économie de guerre. Important et varié, cet effort économique contribua à accentuer la misère et à cristalliser les oppositions sociales dans le pays.

IV. L'effort économique

Au début de la guerre, la mobilisation de nombreux colons et la rupture des liens commerciaux avec la métropole désorganisa l'activité économique du pays. Les récoltes pourrissaient dans les champs et les entrepôts, faute d'acheteurs. Des accords successifs signés entre la France et l'Angleterre mirent fin à cette situation. Par ces accords, l'Angleterre s'engageait à acheter chaque année la totalité de la production camerounaise de cacao, d'huile de palme, d'amandes et d'arachides, 3000 tonnes de robusta et 1373 tonnes d'arabica, 14000 tonnes de bananes et 1200 tonnes de rutèle. De plus, la Grande-Bretagne plaçait immédiatement 250 000 livres sterling à la disposition du territoire comme prépaiement de ces achats[45].

Ces achats permirent aux colons de maintenir leur pouvoir d'achat et une certaine aisance. Pour les Camerounais par contre, ce fut le début de la misère. En effet, pour produire plus et atteindre les quotas fixés par les accords franco-britanniques, il fallait avoir une main-d'œuvre nombreuse et moins chère. La guerre ayant désorganisé tous les circuits habituels de recrutement, les Français eurent la fâcheuse idée d'arrêter tous ceux qui étaient voués à la prestation (réservée selon la loi aux chantiers publics) et de les contraindre par la force à aller travailler gratuitement dans les plantations des Européens. On assista, pendant cette période, à l'intensification des travaux forcés et des rafles. Même muni d'un laissez-passer, on n'était pas sûr d'arriver à destination. On pouvait être arrêté et amené dans les

---

[44] Loc. cit. Lettre de l'administrateur de la région du Nyong et Sanaga au gouverneur.
Lire aussi H, M, Tchemo, *La Francophonie de sang 1940 : Apercu sur l'effort de guerre en Afrique centrale(AEF-Cameroun)*, Yaoundé, CLÉ, 2004.

[45] R., Joseph, op. cit., p.67.

plantations du Mungo, de Dizangué ou dans les mines de Mayo-Darlé[46]. Le tribut payé par les Camerounais fut très lourd.

La pauvreté et le dénuement s'installèrent dans les villes et les campagnes. Les rares produits de première nécessité existants furent bloqués et contingentés. Les fonctionnaires, les chefs et les notables avaient de temps en temps des tickets de rationnement, mais pour la majeure partie des Camerounais,

> ... il fallait s'aligner pendant des jours devant les magasins de la CFAO (Compagnie française de l'Afrique Occidentale) et avoir les côtes solides pour avoir quelques centilitres de pétrole ou quelques grammes de sel. Pas les deux à la fois.[47]

Cette *misère noire*, selon les propres termes de Thomas Ndouandjeu, ne s'arrêta pas avec la fin de la guerre[48]. Après la libération de la partie Ouest de la France, des centaines de Camerounais furent envoyés dans la métropole pour parer au déficit de la main d'œuvre dans les différents secteurs de l'industrie[49].

Malgré toutes ces exactions, les Camerounais, encouragés par la Jeucafra, ne se contentèrent pas seulement d'offrir à la France leur force physique et leur argent, mais aussi le produit de leur sol et de leur élevage. Le 7 septembre 1939, le chef Kamga de Bandjoun, membre influent de la section Jeucafra de Bafoussam, promit d'offrir trimestriellement pendant la guerre, mille kilogrammes de pommes de terre, de haricots, de maïs, de café arabica et cinq cents kilogrammes d'arachides[50]. Michel Fonkoua, planteur à Bafang, promit d'offrir par an une tonne de café aux troupes françaises. Les chefs Robert Tawamba de Fomopea et Johnny Baleng de Bafou promirent, chacun, de s'occuper des femmes de tous les conscrits camerounais. Les chefs bamoun, dirigés par le sultan et le président de la section Jeucafra du Noun, promirent quant à eux de fournir la main-d'œuvre gratuite aux plantations des Européens mobilisés[51].

La question qui nous vient immédiatement à l'esprit est celle de savoir d'où viendraient toute cette main d'œuvre gratuite et tous ces biens que ces chefs avaient promis à la France, puisque la plupart d'entre eux

---

[46] Témoignage d'une victime des travaux forcés Tankoua Jean faustin syndicaliste à Nkongsamba.

[47] Témoignage du pasteur Eugène Mallo.

[48] Témoignage de Thomas Ndouandjeu infirmier retraité, Mbouda.

[49] G.E. Edjang Njenji, l'institution représentative au Cameroun sous administration française de 1946 à 1956. Mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1985, p.87.

[50] Pour toutes ces marques de loyalisme envers la France, lire ANY, APA 10400/A Mobilisation et réaction des indigènes.

[51] *Ibid.*

n'avaient ni de grandes plantations ni de réserve de main-d'œuvre ? Une chose est sûre : ces chefs devaient se tourner vers leurs administrés pour leur demander de fournir ce qu'ils avaient promis aux blancs. Le peuple ne subissait ainsi pas seulement l'oppression et les exactions de l'administration coloniale mais aussi l'exploitation de ses propres chefs.

L'impact de cet effort de guerre au Cameroun fut profond et général. La situation de misère qu'il engendra contribuera grandement à la prise de conscience politique aiguë qui suivit la guerre.

Au vu de l'effort de guerre, l'on peut à juste raison taxer la Jeucafra de mouvement francophile et même d'instrument de la politique française. On a même l'impression que les intérêts des Camerounais étaient presque absents des principales préoccupations des responsables de ce mouvement. C'est cet aspect de mobilisation tous azimuts pour les intérêts français qui a souvent été mis en exergue par la plupart des analystes politiques camerounais. Seulement, nous avons fait remarquer que ces actes de la Jeucafra découlent d'une logique naïve selon laquelle la France, étant la mère des libertés et des droits de l'homme, était la plus apte à accorder aux Camerounais la liberté dont ils avaient besoin. Aider la France à combattre la tyrannie germanique, c'était, comme le dit à merveille Ruben Um Nyobe, *affirmer que nous étions pour la liberté ...*[52]

La réalité de la Jeucafra est par conséquent très complexe et souvent ambiguë. En effet, concomitamment à cette francophilie, un autre discours plus nuancé et plus réservé, entraînant dans sa formulation la prise en compte des problèmes des Camerounais se mettait en place et se peaufinait avec le temps. Cet autre aspect souvent négligé du discours et de la pratique politique, économique et sociale de la Jeucafra fera l'objet des deux prochains chapitres.

[52] *AEF Nouvelles*, février 1949.

Section II :

La Jeucafra et la défense des intérêts des Camerounais

Le soutien multiforme et sans équivoque de la Jeucafra à la France ne l'empêchait pas de poser de temps en temps le problème des Camerounais et aussi de critiquer les abus de quelques représentants locaux de la France.

Il s'agit d'un aspect nouveau du discours de la Jeucafra qui souvent a été occulté, et qui se manifeste de deux manières : plus nuancé, moins net avec les autorités politiques métropolitaines, plus revendicatif avec l'administration coloniale locale, d'où la naissance de certains conflits. Il nous faut toutefois préciser ici, comme nous l'avons fait plus haut, que le discours nouveau à deux facettes ne succède pas au premier. Les deux sont concomitants.

Chapitre III

La Jeucafra face aux autorités politiques métropolitaines

Les rencontres avec les personnalités politiques françaises de passage au Cameroun furent l'une des constantes de l'action de la Jeucafra. Devant ces personnes, le discours foncièrement francophile céda souvent place à des propos ambigus, alliant à la fois le panégyrique de la politique française et des revendications d'ordre économique et social.

La Jeucafra ne s'opposa certes pas à la politique française mais elle souhaita que celle-ci s'améliorât en prenant en compte les doléances des Camerounais. Commencé avec la mission parlementaire de 1939, ce discours se peaufina lors des rencontres avec l'inspecteur Huet, le colonel Leclerc, le général de Gaulle et le commissaire aux colonies, René Pleven.

I. La mission parlementaire de mars 1939

Suite à la campagne internationale menée par l'Allemagne pour recouvrer ses anciennes colonies parmi lesquelles le Cameroun, et devant la division de son opinion publique quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de ces revendications, le parlement français décida de se saisir du problème. Il opta, cela se comprend bien, pour le camp de ceux qui avaient choisi de s'opposer aux thèses allemandes. Ce choix fut matérialisé par un vote à l'unanimité (609 voix pour, 0 contre, 0 abstention), d'une motion dans laquelle le parlement décida de l'indissolubilité des possessions françaises et de la réunion sous l'appellation *empire français* des colonies proprement dites, des protectorats et des territoires sous-mandat dont le Cameroun[1].
Pour manifester leur volonté commune de s'opposer et de barrer la voie aux prétentions hitlériennes, les parlementaires décidèrent aussi d'envoyer dans les territoires revendiqués par l'Allemagne des délégations chargées de faire le point de la situation sociale et économique de ces pays, et de rechercher les voies et moyens pouvant permettre d'accroître les sentiments pro français chez les populations concernées. Dans la logique du parlement français il y avait un lien très étroit entre la pauvreté matérielle des populations

[1] ANY, APA 11232/B Bulletin d'information et de renseignements n° 38 du 23 mars 1939.

concernées et leur adhésion à la propagande allemande. Améliorer leur cadre et leurs conditions de vie ne pouvait qu'aider au développement chez ces peuples de sentiments de gratitude envers la France.

La délégation du parlement français conduite par Gaston Monnerville, député de la Guyane, président du Sénat et ancien ministre, arriva à Douala le mercredi 15 mars 1939[2]. Le soir de cette journée, la délégation qui comprenait aussi les députés Liquot Henri Martin, Clermont Tonnerre et Honel, accorda des audiences à quelques personnalités camerounaises parmi lesquelles les membres du bureau de la Jeucafra. Au cours de cette audience Paul Soppo Priso exposa avec une grande clarté les problèmes socioéconomiques qui poussaient les Camerounais à adhérer aux thèses germanophiles. Ils avaient pour noms chômage, misère, indigénat et régime de prestations[3]. La suppression de ces maux ainsi que l'organisation d'une propagande appropriée étaient, selon lui, les conditions sine qua non pour contrecarrer la poussée germanophile[4].

Comme on le voit, nous sommes loin de l'engagement aveugle au service des intérêts français tel que décrit dans les deux chapitres précedents. La remarque qu'il faudrait faire ici est que ces propos ont été tenus en 1939, c'est-à-dire au moment même où la Jeucafra engageait dans le pays un vaste mouvement de mobilisation en vue de soutenir les intérêts de la France. Nous avons tenu à relever ce fait parce qu'il corrobore notre assertion selon laquelle la Jeucafra tenait plusieurs discours à la fois qui variaient non dans le temps mais en fonction de l'interlocuteur.

Après la ville de Douala, la mission parlementaire entama un long périple qui la conduisit à Nkongsamba, Dschang, Bafoussam, Foumban, Bafia, Yaoundé, Ayos, Ngaoundéré, Garoua et Maroua[5]. Dans ces régions, les députés français visitèrent les chefferies traditionnelles, les écoles, les services de santé, les camps de police, les plantations industrielles, les sites touristiques, bref, toutes les grandes réalisations du colonat et de l'Administration. Ils accordèrent aussi des audiences aux personnalités coloniales et indigènes[6].

Ainsi, et afin de remplir les exigences de leur mission, les parlementaires rencontrèrent tous les principaux protagonistes du jeu social et politique au Cameroun. Ils réservèrent le clou de ces consultations à la Jeucafra. Celle-ci organisa à leur intention une splendide manifestation qui eut pour cadre les jardins de la résidence du chef supérieur Charles Atangana. Comme lors des premiers meetings d'implantation, ce fut la grande mobilisation. Tous ceux qui avaient un intérêt quelconque dans la présence française au

---

[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] ANY, IAC 132 Cameroun Mission parlementaire 1939.
[6] *Ibid.*

Cameroun étaient là : le gouverneur Brunot, les inspecteurs des colonies Masselot et Lucas, Monseigneur Graffin, les fonctionnaires indigènes et européens en service à Yaoundé ainsi que la plupart des colons[7].

André Fouda, président de la section Jeucafra de Yaoundé prit le premier la parole. Tel un prédicateur politique, il tira à boulets rouges sur la politique allemande avant de faire le panégyrique de la mère de libertés qu'était la France. Entre l'apocalypse que représentait l'Allemagne et l'espérance qu'apportait la France, les jeunes n'avaient d'autre alternative que de s'aligner derrière cette dernière. Ainsi, *cette jeunesse consciente de ce qu'elle demandait était pleinement décidée à accepter les conséquences de son souhait... et de se grouper autour des trois couleurs et de les défendre au besoin par les armes*[8].

Ce qui frappe ici, c'est qu'il y a une certaine distance entre le discours d'André Fouda et celui tenu quelques jours plutôt par Paul Soppo Priso. Le premier ne fait aucunement mention dans son discours des problèmes qui minaient les Camerounais. André Fouda et Paul Soppo Priso représenteront, pendant la vie de la Jeucafra, les deux tendances majoritaires au sein de ce mouvement, l'une conservatrice, l'autre ouverte et progressiste.

Après une brève intervention du gouverneur Brunot, le chef supérieur des Yaoundé et des Bané Charles Atangana et le chef de groupement André Amougou prirent la parole à tour de rôle pour rappeler le désir des Camerounais de voir leur pays être placé sous la protection du drapeau de cette *mère des libertés* qu'était la France[9]. Le dernier intervenant de cette soirée fut le ministre Gaston Monnerville. Dans un discours aux envolées lyriques remarquables, il rappela l'attitude du parlement français tout entier sur la question des territoires sous-mandat et le sens de l'œuvre de ce pays dans les territoires qu'il administrait. La France avait l'intention de faire *accéder les fils et des filles de ces pays aux plus hautes situations et aux plus hauts emplois dans cette atmosphère de fraternité et d'égalité dont elle s'est toujours montrée prodigue*[10].

Pour étayer son propos, il prit son exemple : lui fils de cette belle Guyane, colonie française depuis des siècles, qui est devenu, par un travail constant, ministre et député. Devant cette affirmation quasi religieuse de la liberté comme moteur essentiel de la politique française, même l'observateur le moins averti ressent une certaine gêne. Peut-on parler de l'amour de la liberté là où règnent des lois oppressives comme l'indigénat tant décrié par Soppo Priso ? La colonisation, c'est-à-dire la domination totale d'un

---

[7] *Ibid.*

[8] A.N.Y., A.P.A 11232/B Bulletin d'information et de renseignements n° 38 du 25 Mars 1939.

[9] *Ibid.*

[10] *Ibid.*

pays par un autre, peut-elle aller de pair avec la liberté ? La dernière chose qu'il faut relever, c'est que, d'une manière explicite, la France avait promis aux Camerounais la liberté dans un proche avenir[11]. Quand après la guerre, les Camerounais demandèrent à ce pays de tenir ses promesses, ce fut le début de la crise.

L'évocation de cette visite des parlementaires français qui prit fin le jour de la manifestation nous a permis de faire ressortir un autre visage du discours de la Jeucafra, celui qui allie propos panégyriques et revendications pour le bien-être des Camerounais. Dès août 1940, avec le début de la guerre et l'arrivée au Cameroun de l'envoyé de Pétain, l'inspecteur Huet, cette tendance s'accentua et devint même plus expressive.

II. La rencontre avec l'inspecteur des colonies Huet

Après la défaite et la signature de l'armistice par le maréchal Pétain, la France se divisa en deux camps antagonistes avec d'un côté, les fidèles à Vichy, c'est-à-dire à Pétain, et de l'autre, les résistants au départ, très peu nombreux, décidés à continuer la lutte jusqu'à la victoire. Cette bipolarisation du jeu politique entre pétainistes et anti-pétainistes appelés encore gaullistes se transporta dans les possessions françaises d'outre-mer dont faisait partie le Cameroun[12]. Pendant les premiers mois de l'Armistice, les rixes furent fréquentes entre les deux groupes[13].

Le Haut-commissaire de la République française au Cameroun, Brunot, adopta sur cette question une attitude très hésitante. Bien qu'étant acquis dès le début aux idées de la France libre que défendaient les Gaullistes, il ne voulut rien entreprendre dans un sens ou dans l'autre sans avoir l'assurance que les autres gouverneurs de l'Afrique le suivraient dans cette voie. C'est donc pour mettre fin à cette situation ambiguë qui prévalait au Cameroun et pour placer définitivement le pays sous le contrôle de Vichy que l'amiral Platon et l'inspecteur des colonies Huet y furent envoyés en août 1940. Dès son arrivée à Douala le 19 août 1940, l'inspecteur accorda une audience aux représentants des collectivités locales et aux membres de la Jeucafra. Furent ainsi reçus les membres du bureau de la Jeucafra présents à Douala (Paul Soppo Priso, Paul Monthé, Emmanuel Abbey, Fédéric Elokan et

---

[11] Certains de nos informateurs comme Gaston kingue Jong vont plus loin en affirmant que cette promesse avait été formulée clairement par Gaston Monnerville. Ce fait n'a été confirmé par aucun document et les autres informateurs sont évasifs sur ce point. Tous sont au moins d'accord pour reconnaître que pour beaucoup de Camerounais la promesse était implicite.

[12] Sur la situation qui prévalait au Cameroun, lire LL. Sah, « Pétainistes contre Gaullistes au Cameroun (18 juin-28 août 1940 ») *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, Université de Yaoundé, Vol 2 n° 1 Janvier 1986.

[13] ANY, APA 11200/C Commissariat de Yaoundé, rapports journaliers 1940.

Moudouthé Bell) et les chefs supérieurs Lobé Bell, Bétoté Akwa, Paraiso, Fédéric Essaka et Mbappé[14].

L'administrateur en chef des colonies, Bernier, prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue à l'inspecteur et pour présenter ce dernier à l'assistance[15]. L'orateur suivant, l'inspecteur Huet, parla de la défaite et expliqua à ses interlocuteurs la situation sociopolitique qui prévalait en France depuis ce triste événement[16]. Lobé Bell qui lui succéda sur le podium demanda, au nom des chefs, des éclaircissements sur la situation politique et économique du Cameroun après la signature de l'armistice. Est-ce que le Cameroun resterait toujours français ? Sur le plan économique, il fit remarquer à l'inspecteur que, depuis le début des hostilités, avec la fermeture de certains magasins, le pays était plongé dans une situation catastrophique[17]. Ces propos de Lobé Bell n'étaient que la traduction de l'inquiétude qui prévalait parmi l'élite camerounaise. Elle avait peur que le gouvernement de Vichy ne rétrocède le Cameroun à l'Allemagne. Cette inquiétude, le dernier orateur du jour Paul Soppo Priso l'exprimera avec plus de clarté :

> Nés sous l'occupation française, imprégnés de toute son influence, nous avons appris à parler français, à exprimer librement notre pensée, notre liberté de conscience nous est acquise. Serait-il un jour question pour nous de vivre avec un gouvernement allemand que nous avons méprisé publiquement ? Aucun de nous ne veut recommencer une autre tranche de sa vie, apprendre une langue qu'il déteste, marcher avec les chefs dont la barbarie est la seule attitude... Le Cameroun entend rester français pour toujours au moins jusqu'à ce qu'il ait atteint un degré d'évolution lui permettant de s'émanciper[18].

Ce long réquisitoire de Paul Soppo Priso a un mérite certain : celui de nous indiquer clairement que la Jeucafra n'avait pas toujours sur l'avenir du Cameroun une vision passéiste et rétrograde comme le font croire certains écrits[19]. Elle pensait qu'un jour viendrait où le pays pourrait s'émanciper mais que ce n'était pas encore le moment. Le reproche qu'on pourrait lui faire, c'est de n'avoir pas assez bien défini son concept et surtout de n'avoir pas indiqué le temps de sa réalisation. Ce sont là des questions qui pourraient faire l'objet d'un autre débat. Si l'on ne trouve rien d'anticonformiste dans cette partie de son discours, on est quand même loin des envolées des deux précédents chapitres.

---

[14] ASN. Compte-rendu de l'audience accordée aux représentants des collectivités locales et de la Jeucafra le 19 août 1940 par l'inspecteur Huet.

[15] *Ibid.*

[16] *Ibid.*

[17] ASN, Fiche de renseignements n° 17 du 9 décembre 1948 sur la Jeucafra et l'Unicafra.[18] ASN. Compte-rendu de l'audience accordée aux représentants des collectivités locales et de la Jeucafra par l'inspecteur Huet.

[19] Lire à cet effet A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*,p. 17.

Dans la deuxième partie de l'allocution de Paul Soppo Priso consacrée aux problèmes économiques du pays, on assista à un grand changement dans le ton et l'expression. D'une voix limpide et claire, il déclara :

> Le Cameroun deviendra bientôt un véritable foyer de misère si un remède n'est apporté au plus tôt possible à celui-ci... des régions productrices de café comme le Bamiléké, de cacao comme Yaoundé, Nkongsamba etc... vont être bientôt sans ressources et ne seront plus capables de faire rentrer les impôts. L'indigène qui avait été tiré de sa léthargie risque d'y retomber à bref délai quand il verra qu'on ne lui achète plus un produit pour lequel on lui a ordonné à maintes reprises d'intensifier son travail . . .[20]

Il faut remarquer que Paul Soppo Priso prend quelque distance avec le système qu'il interpelle et c'est au nom des intérêts de la population qu'il le fait. Sans pour autant vouloir dire que le défenseur d'hier est devenu l'accusateur d'aujourd'hui, nous soulignons seulement que ce discours est nouveau et prend en compte des données nouvelles comme le bien-être économique et politique des Camerounais. Il se situe dans la même lancée que celui tenu devant les parlementaires français.

L'inspecteur Huet réussit, avec la complicité de quelques pétainistes, à mettre sur pied une administration pro-Vichy dans le pays. Ce régime ne dura pas longtemps car il fut renversé quelques jours plus tard par l'envoyé du général de Gaulle, le colonel Leclerc. Avec ces deux autres personnalités politiques françaises, la Jeucafra maintient le cap. Elle ne modifia pas son discours.

III. La Jeucafra face à Leclerc et de Gaulle

Envoyé par le général de Gaulle pour gagner l'AEF à la cause de la France libre, le colonel Leclerc débarqua à Douala dans la nuit du 26 au 27 août 1940[21]. Avec l'aide des partisans du général de Gaulle, il réussit à renverser l'impopulaire régime pro-Vichy installé au Cameroun par l'inspecteur Huet. Le général de Gaulle pouvait alors annoncer au monde entier le 29 août 1940 que :

> Le 27 août, le Cameroun dans un immense mouvement de foi, d'ordre et de discipline s'est spontanément placé sous la direction de mes représentants. Ceux-ci assument directement l'administration du mandat français et le commandement des troupes[22].

---

[20] A.S.N. Compte-rendu de l'audience accordée aux représentants des collectivités locales et de la Jeucafra par l'inspecteur Huet.

[21] L.I. Sah, op. cit.,pp.82-85.

[22] E. Mveng, op. cit., p.163.

Passons sur les exagérations de ce texte. Le fait important à relever, c'est que la prise du pouvoir par le colonel Leclerc fut accueillie avec beaucoup de satisfaction par les membres de la Jeucafra. Le Cameroun ne pouvait donc plus retourner, comme ils le redoutaient, à l'Allemagne. Dans une lettre en date du 24 septembre 1940 adressée à Leclerc, la Jeucafra l'informa de ses buts et de ses activités depuis sa création. Elle lui demanda d'accorder une audience aux membres de son bureau afin qu'ils puissent lui transmettre de vive voix les doléances de la population camerounaise[23].

Vivement réjoui par le loyalisme de la Jeucafra, le colonel Leclerc adressa au président de ce mouvement une lettre dont voici la quintessence :

> . . . J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 24 septembre 1940 par laquelle vous me rendez compte de l'activité de votre groupement depuis sa création.
> L'importance du mouvement des Jeunesses Camerounaises Françaises (sic) ne m'a point échappé et j'ai déjà signalé au Général De Gaulle l'ardeur avec laquelle il s'est employé à faire triompher parmi les masses indigènes la cause de la France libre. Dès mon retour de tournée, je ne manquerai pas de vous faire avertir par l'intermédiaire de mon cabinet de la date de l'audience...[24].

Selon Gaston Kingué Jong, cette audience qui eut lieu deux semaines plus tard fut consacrée aux problèmes soulevés par l'État d'urgence décrété un mois plus tôt par Leclerc[25].

La visite du général de Gaulle au Cameroun contribua à accentuer cette tendance dans les rapports entre les autorités françaises et les responsables de la Jeucafra. Le 8 octobre 1940, le général de Gaulle débarqua au Cameroun. Les populations camerounaise et européenne lui réservèrent un accueil très chaleureux. Au cours de cette visite, on procéda à une importante modification dans le protocole. À certains endroits comme à Yaoundé, la population indigène fut représentée dans les corps constitués par les responsables de la Jeucafra et non par les chefs et notables comme d'habitude[26]. Ainsi la Jeucafra avait réussi à monopoliser la presque totalité de l'espace politique réservé aux indigènes et à s'imposer à l'administration comme le principal interlocuteur de cette frange de la population. Cette situation, bien que précaire, témoigne de la capacité manœuvrière des responsables de la Jeucafra. D'un simple mouvement de propagande, ils avaient réussi à en faire une force politique.

---

[23] A.N.Y., A.P.A 10400/A Mobilisation et réaction des indigènes, lettre en date du 24 septembre 1940 de la Jeucafra au colonel Leclerc.

[24] Loc. cil. Lettre non datée du colonel Leclerc au président de la Jeucafra.

[25] Entretien en date du 8 janvier 1988 à son domicile sis à Déido Douala.

[26] Voir à cet effet le programme de la réception du général de Gaulle in ANY, APA 11190/A Mouvement de Gaulle. Note de service au délégué du Gouvernement R. saller en date du 11 octobre 1940.

Agréablement surpris par le loyalisme et la détermination des membres de la Jeucafra, le général de Gaulle écrivit le 10 octobre 1940 à Paul Soppo Priso une lettre dans laquelle il le remercia pour l'accueil chaleureux, l'attachement indéfectible de la population à la France ainsi que les précieux encouragements que lui avaient adressés les membres de son mouvement. Pour le général de Gaulle, *la fière attitude du Cameroun restera décisive dans l'œuvre de restauration de la grandeur française et servira d'exemple à tout l'empire*[27].

De Gaulle revint au Cameroun le 28 septembre 1942[28]. Au cours de cette visite, il accorda des audiences aux différentes forces vives du pays: les colons, les membres de la Jeucafra, les membres de la chambre de commerce, les autorités religieuses, les fonctionnaires camerounais et européens, les chefs et notables. Aux uns et aux autres, il dit le merci de la France pour les efforts consentis. Il affirma aussi que *dans l'empire reconstitué, l'avenir du Cameroun apparaît riche des plus beaux espoirs*[29].

Seulement, cette phrase était ambiguë car le Général n'avait pas spécifié de quel avenir il s'agissait. Pour la majorité des Camerounais en tête desquels se trouvaient les membres de la Jeucafra, le Général avait par ces mots, écouté leurs doléances quant à l'amélioration de la situation sociale, économique et politique des indigènes[30]. Bien qu'étant d'accord sur le fait que cette phrase était une promesse, les colons pensaient que le Général voulait signifier son appréciation de la manière dont le Cameroun était géré et qu'il promettait ainsi de renforcer leur mainmise sur le pays[31].

Cette différence d'appréciation révèle la ligne de démarcation entre les principaux protagonistes du conflit qui va pendant longtemps diviser le Cameroun, avec d'un côté la majorité des Camerounais, broyés par le joug colonial et qui revendiquent un peu de liberté, et de l'autre, des colons racistes et réactionnaires décidés à ne rien céder de leurs privilèges.

En dépit de la pression coloniale, le général de Gaulle apprécia à sa juste valeur le loyalisme de la population et de la Jeucafra. De Londres, il envoya au président de ce mouvement un télégramme dont voici la teneur:

> London, le 4 décembre 1942
> Gouverneur Douala
> Pour le président Jeunesse Camerounaise
> Je vous prie d'exprimer mes remerciements aux chefs indigènes et à la

---

[27] ANY, APA 10400/A Mobilisation générale et réaction des indigènes. lettre du général: de Gaulle au président de la Jeucafra.

[28] *Le Cameroun libre*, n° 168 du 28 septembre 1942.

[29] *Ibid.*

[30] Entretien personnel en date du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri.

[31] Entretien personnel en date du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

> Jeunesse Camerounaise pour le message de confiance et de foi en l'avenir de la France, de l'empire.
>
> Général de Gaulle[32].

Une autre personnalité politique française qui rendit visite au Cameroun pendant cette période et qui eut des entretiens avec les différentes composantes de la société fut le commissaire aux colonies, René Pleven.

IV. La rencontre avec le commissaire aux colonies René Pleven

Alors que la guerre battait encore son plein en Europe et que les difficultés économiques et politiques créées par le conflit étaient ressenties avec beaucoup plus d'acuité par la population, le commissaire aux colonies René Pleven, se rendit au courant du mois d'octobre 1943 au Cameroun pour une visite d'inspection[33]. Les Camerounais mirent beaucoup d'espoirs dans cette visite. Ils espéraient que le Commissaire aux colonies viendrait assouplir le joug placé à leurs cous par les colons. Des réunions pour préparer les doléances à présenter à René Pleven furent organisées par les fonctionnaires et les principaux responsables de la Jeucafra, à savoir Paul Soppo Priso, Paul Monthé et Pierre Ebellé[34].

La presque totalité des problèmes soulevés au cours de ces réunions fut soumise au commissaire aux colonies. Ils portaient entre autres sur l'éducation, l'ajustement des salaires sur le coût de la vie[35], l'introduction du statut d'évolué de l'AEF au Cameroun et l'élection par les Camerounais de leurs représentants après la suppression du mandat[36]. Il faut remarquer que ces revendications sont assez osées et traduisent le degré de prise de conscience politique de la Jeucafra. Pour rendre justice à ce mouvement, disons que, longtemps avant la naissance des syndicats et des partis politiques, la Jeucafra avait anticipé sur le temps en posant le problème de l'élection par les Camerounais de leurs représentants et la suppression du mandat une fois la guerre terminée.

Dans sa réponse, René Pleven, après avoir promis d'examiner avec un regard favorable toutes les doléances de la Jeucafra, félicita ce mouve-

---

[32] ANY, APA 10400/A mobilisation et réaction des indigènes. Télégramme du général de Gaulle au président de la Jeucafra.

[33] ACC, Bulletin mensuel n° 163 de novembre 1943.

[34] ASN. Rapport de l'agent de 2e classe Afanda Raymond le 12 octobre 1943.

[35] ANY, APA 11553/H Jeunesse camerounaise française 1940-1943. Accusé de réception de la lettre du 8 octobre 1943.

[36] M. Ducat « Du mandat à l'indépendance », *Les marchés tropicaux et méditerranéens*, 21 novembre 1959.

ment pour *son attitude fidèle à la France qui continue, comme par le passé, la politique désintéressée qu'elle a toujours eue vis-à-vis de ses enfants...*[37]

Ces faits ci-dessus analysés confirment notre assertion selon laquelle le discours de la Jeucafra ne fut jamais net et précis. Il variait en fonction des circonstances et de l'interlocuteur en présence. Avec les autorités politiques métropolitaines, elle sut allier à merveille slogans pro français et propos revendicatifs et corporatistes.

Les rapports avec l'autre partenaire social, l'administration locale, ne furent pas toujours aussi cordiaux que le font croire certains écrits[38]. Dès la fin du péril allemand, la Jeucafra qui avait toujours défendu les intérêts de la France commença à prendre ses distances avec le système tel qu'il était appliqué sur le plan local par les différents agents de l'administration. Devant tous les abus, elle se vit obligée de prendre la défense des Camerounais, d'où la naissance des conflits.

---

[37] ANY, IAC 367 Associations diverses.

[38] Lire à cet effet A. Eyinga, op. cit.,p. 17.

Chapitre IV

La Jeucafra entre contestation de l'ordre colonial et médiation politique en faveur des Camerounais

Les rapports de la Jeucafra avec l'administration coloniale française et le colonat furent à l'image de son discours, complexes, contradictoires, et ambigus. Quant il fallut soutenir les intérêts français, ces rapports furent cordiaux. Mais dès que la Jeucafra continua dans sa logique en prenant la défense des intérêts des Camerounais bafoués par certains administrateurs, ces rapports commencèrent à se refroidir.

I. Les procès « des germanophiles » à Douala

Les menaces de guerre en Europe créèrent une certaine panique chez les Français du Cameroun. Des rumeurs folles circulaient et affirmaient que les Allemands de la Guinée espagnole et du Cameroun britannique étaient prêts à envahir le Cameroun français afin d'y instituer, avec l'aide des germanophiles, un gouvernement pro-hitlérien[1].

À peine une route en terre était-elle construite en zone britannique que les Français s'en inquiétaient et accusaient les Allemands de préparer par ce *boulevard* une attaque de leur territoire[2]. De même, un bateau allemand accostait-il à Victoria que les autorités françaises le qualifiant de *canonnier* s'arlarmaient et demandaient à l'administration anglaise de le faire partir[3]. On était là en présence d'un véritable *syndrome allemand*[4].

Toutes les initiatives politiques, économiques et sociales prises par l'administration française avant et pendant la guerre seront dominées par

---

[1] Entretien du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

[2] ACC. Bulletin N° 112 de février 1939 procès-verbal de la séance plénière du 5 février 1939.

[3] M. Homet, *Afrique noire terre inquiète, garderons nous nos colonies d'Afrique ? AOF, Cameroun, AEF*, Paris, Reyronnet, 1939, p.186.

[4] Ce terme est emprunté à J. Koufan Mekene, la vie politique au Cameroun sous l'occupation française, thèse de Doctorat de 3e cycle, université de Paris 7, 1985 p.4.

cette hantise, cette peur de l'Allemagne. C'est ainsi que, pour lutter contre la *poussée germanophile*, elle procéda à la fermeture des frontières avec la Guinée espagnole et à un contrôle serré de tous les Espagnols présents sur le territoire national. L'administration française procéda aussi à l'internement et à la mise en résidence surveillée de tous les Allemands présents dans le pays[5]. Cette action dite *préventive* s'explique par le fait que les Français avaient peur que ces Allemands, grisés par les victoires hitlériennes en Europe ne tentent une action de force contre les institutions du territoire sous mandat français qu'était le Cameroun. C'est aussi par peur que les Espagnols dont le leader Franco affichait des sentiments pro-hitlériens, ne soient utilisés par les Allemands pour mener des actions de sabotage dans le pays que les Français décidèrent de les neutraliser à leur tour.

Les Allemands et les Espagnols neutralisés, les Français décidèrent de mettre hors d'état de nuire la dernière poche de résistance que constituait les germanophiles camerounais. Tous ceux qui avaient des penchants pro-allemands ou étaient soupçonnés d'en avoir étaient arrêtés et traduits devant les tribunaux pour propagande anti-française, collaboration avec l'ennemi et agissements susceptibles de troubler l'ordre public[6]. Ce fut une véritable chasse aux sorcières. La découverte chez un individu d'une feuille écrite en allemand ou d'une photo d'un Allemand était suffisante pour le faire inculper[7].

Le premier des procès contre les germanophiles s'ouvrit le 15 mars 1941 au tribunal militaire de Douala. Dikongué Milton l'accusé principal, était poursuivi pour *avoir le 20 février 1940 entretenu des intelligences avec l'ennemi*[8]. Il avait en fait, selon l'accusation, essayé d'entrer en contact avec les autorités du Reich. Bassi Akwan, le second accusé, était poursuivi pour assistance et complicité[9]. Le jugement fut très expéditif. Les débats durèrent environ une demi-heure. Malgré la plaidoirie pathétique de Me Canitrot, le tribunal suivit les recommandations du commissaire du gouvernement et prononça contre le principal accusé, Dikongué Milton, la peine de mort par fusillade publique[10].

Sans aller jusqu'à parler d'un déni de justice, nous pouvons affirmer que cette sentence très disproportionnée par rapport à l'acte posé est très significative. Sa sévérité est à la mesure des sentiments de panique et de désir de protection qu'elle exprime. Panique devant les victoires allemandes en Europe, mais surtout désir de protection du Cameroun contre

---

[5] ANY, APA 12399/A Mouvement de Gaulle du Cameroun et APA 11230/B Guerre 1939-1945 camps d'internements résidents surveillés.

[6] *Le Cameroun libre*, N° 92 du 15 août 1941.

[7] Entretien du 4 janvier 1988 avec Gaston kingué Jong à Déido Douala.

[8] *Le Cameroun libre* N° 55 mars 1941.

[9] *Ibid.*

[10] *Ibid.*

tous ceux qui de près ou de loin menaçaient sa sécurité. La condamnation de Dikongué Milton devait donc servir d'exemple et de dissuasion pour tous ceux qui partageaient les mêmes idées que lui[11]. Cette analyse est soutenue par le fait que dans aucun document de l'époque, il n'est fait mention du nom des Allemands avec qui il avait essayé d'entrer en contact ou de la manière dont il comptait le faire. Malgré la légèreté des accusations, Dikongué Milton fut condamné à mort et exécuté le 19 mars 1941 à Douala.

Devant la sévérité de la peine prononcée par le tribunal militaire, les responsables de la Jeucafra qui avaient peur que les autres accusés ne connaissent la même condamnation firent des démarches auprès du chef de région de Douala et délégué du Haut-commissaire, Monsieur Bertaud, afin que ceux-ci soient jugés plutôt par un tribunal civil[12]. Pour comprendre pourquoi ce fut le tribunal militaire qui jugea Dikongué Milton et surtout l'importance de la demande de la Jeucafra, il faudrait savoir que depuis l'arrivée de Leclerc au Cameroun, le pays était en état d'exception et dans ces conditions, c'est le tribunal militaire dont les condamnations étaient sans appel qui était chargé d'instruire toute affaire ayant trait à l'espionnage ou à la haute trahison. Avec le tribunal civil par contre, les peines étaient non seulement moindres mais susceptibles d'être renvoyées en appel.

Monsieur Bertaud accéda aux doléances de la Jeucafra et au début du mois de juillet 1941 s'ouvrit devant le tribunal de 2e degré de Douala le procès de quatre-vingt-cinq Camerounais et un Togolais accusé *de propagande anti-française et intelligence avec l'ennemi*[13]. Plusieurs Camerounais bravèrent la peur et se rendirent au tribunal pour témoigner en faveur des accusés. Comme le rapporte un journal de l'époque, *on assista à une palabre passionnée où chacun pouvait exprimer son opinion même s'il n'était pas prévenu ou témoin, parfois lorsqu'il n'avait aucun rapport avec l'affaire*[14].

Les dirigeants de la Jeucafra ne furent pas du reste. Ils prirent aussi la défense de certains accusés en faisant remarquer que des groupes tels que le *Bund der Freund* n'étaient que des amicales dont les membres se réunissaient pour chanter et boire[15]. Ce geste de la Jeucafra peut certes s'expliquer par le lien familial et tribal qui unissait certains responsables de ce mouvement aux accusés mais plus que cela, il faudrait voir derrière cet acte la volonté de ce mouvement de ne pas laisser ce faux procès détruire les fondements de l'alliance qui avait été inaugurée entre la France et le Cameroun. En effet, dans le cas où la Jeucafra était restée inactive et que des condamnations lourdes avaient suivi ce procès, elle n'aurait pas trouvé des arguments assez solides pour convaincre certains Camerounais du bien fondé de cette

[11] Cette version est soutenue par Théodore Ngosso Din et Gaston Kingué Jong.
[12] Entretien du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.
[13] *Le Cameroun Libre*, N° 92 du 15 août 1941.
[14] *Ibid.*
[15] ANY, APA 11331/A Menées antifrançaises.

alliance et sur le fait qu'elle devait continuer. Un autre fait à relever est que ce procès rapprocha l'élite de la masse et jeta les bases de la contestation future. On ne parlait plus de germanophiles ou de francophiles, mais de Camerounais en lutte contre l'injustice que représentait ce procès.

Malgré toutes ces démarches, le tribunal rendit le 31 juillet 1941 un jugement très controversé. Il acquitta en tout 55 personnes. Parmi les personnes acquittées, le gouverneur usa de son pouvoir administratif pour en interner seize, soit dans le Nord-Cameroun, soit dans leurs villages respectifs[16]. Edinguélé Meeton, Muduru Dikongué et Mukuri Dikongué, les principaux meneurs, furent condamnés chacun à huit ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour et mille francs d'amende. Quinze personnes furent reconnues coupables et condamnées à des peines allant de huit ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour, à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour[17].

Ces procès créèrent un grand malaise dans la population de Douala. On était au bord de la révolte. C'est dans les pages d'un journal dirigé par un farouche partisan de la transformation du Cameroun en colonie, *Le Cameroun libre,* que l'on eut l'une des meilleures descriptions de ce climat social morose.

> L'émotion causée par le procès a été grande aussi bien dans la population indigène que chez les Européens de Douala. On ne peut mieux la caractériser qu'en citant ce fait qui a étonné tout le monde. À plusieurs reprises le président de la Jeunesse Camerounaise Française a pris la défense de certains inculpés, de Manga Priso en particulier. C'est assez dire â quel point les esprits ont été troublés. Car il ne faut point douter des sentiments francophiles des dirigeants de la Jeunesse Camerounaise[18].

Comme on le voit, les Camerounais de tous les horizons qui habitaient Douala avaient réussi à se mobiliser et à faire foule pour défendre ce qui est le bien le plus important, à savoir la liberté de pensée et le droit à la vie. Ces procès marquèrent une étape importante dans la prise de conscience politique des Camerounais et dans le changement du discours de la Jeucafra. La France qui s'était proclamée la mère des libertés venait ainsi de se discréditer en tuant et en emprisonnant des Camerounais pour des délits mineurs d'opinion.

---

[16] ANY, APA 11331/A Menées antifrançaises.

[17] *Le Cameroun libre* N° 92 du 15 août 1941.

[18] *Le Cameroun libre* N° 168 du 25 septembre 1942. Cet article écrit un an après l'événement dont il parle souffre d'une lacune. Il mélange les deux procès et avance comme nombre d'inculpés le chiffre de soixante-onze. Comme nous l'avons vu plus haut, le procès verbal du jugement donne une liste de 86 personnes inculpées. Lire à cet effet ANY APA 1133/A Menées antifrançaises c'est cet article qui a induit Richard Joseph en erreur puisqu'il avance aussi le chiffre de soixante onze inculpes. Lire R. Joseph, op. cit., p.65.

Le seul son discordant vint de la section Jeucafra de Yaoundé. Alors que les dirigeants de la Jeucafra à Douala plaidaient devant le tribunal la cause des accusés, le responsable de la section de Yaoundé faisait publier dans un journal de la place une mise au point condamnant et les agissements des germanophiles et l'action de défense entreprise par certains Camerounais. Ainsi pouvait-on lire dans *Le Cameroun libre* du 15 août 1941 les phrases suivantes :

> ... Mis au courant des débats de cette triste aventure (affaire de propagande antifrançaise) la section régionale des Jeunesses Camerounaises Françaises de Yaoundé a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :
>
> 1. Nous nous refusons catégoriquement à nous solidariser avec les indigènes qui ont les sentiments pro-allemands et qui souhaitent soit le retour des Allemands au Cameroun soit le départ des Français.
>
> 2. Nous exprimons au gouvernement français nos sentiments purement Français et quoi que de peau noire, nous voulons vivre et mourir français... [19]

La question que ce long texte soulève aujourd'hui dans notre esprit est la suivante : comment un Camerounais sain d'esprit, et élite de surcroît pouvait-il soutenir et même essayer de justifier la condamnation de ses frères ? Trois hypothèses sont aujourd'hui formulées pour expliquer ce comportement. Pour les uns, cette réaction n'était autre chose que l'expression du conflit de personnes qui opposait le président de la section Jeucafra de Yaoundé au président du bureau fédéral. Le premier reprochant au deuxième son désir d'hégémonie. André Fouda en prenant cette position voulait, selon les partisans de cette thèse, nuire à Paul Soppo Priso avec qui il ne s'entendait pas[20]. D'autres au contraire voient dans cette attitude la main de l'administration et du colonat français qui auraient fait pression sur Fouda et sa section afin qu'il puisse briser par cette prise de position l'unanimité qui s'était faite contre ce procès[21]. Pour les autres enfin, cette prise de position ne pouvait trouver son explication que dans une analyse socio-politique de la période. En effet, le mauvais état des voies de communication et l'état de guerre rendaient les contacts entre la côte et l'intérieur très difficiles, voire impossibles. Ceux de Yaoundé n'avaient des événements de Douala qu'une information très partielle et leurs réactions n'étaient donc qu'à la mesure des informations dont ils disposaient[22].

Quelque pertinente que fût la raison avancée pour justifier cet acte, une chose était sûre : à partir de 1941, deux tendances commencèrent à se manifester au sein de la Jeucafra. La première, conservatrice, décidée à rester dans l'esprit de 1938 et représentée par la section régionale de Yaoundé,

---

[19] *Le Cameroun libre*, N° 92 du 15 août 1941.

[20] Ce point de vue est défendu par Léopold Moumé Etia.

[21] C'est l'explication que donne Gaston Kingué Jong et Louis Marie Pouka.

[22] Les deux tenants de cette thèse sont Théodore Ngosso Din et Jacques Moukouri.

et l'autre plus modérée, décidée à adapter le mouvement au discours politique ambiant, représentée par le bureau fédéral de Douala avec son président Paul Soppo Priso. Ce procès marqua aussi le début des conflits internes dans la Jeucafra.

Alors que la tension, née des procès des germanophiles n'avait pas encore baissé, le nouveau chef de région de Douala, monsieur Reynaud, contribua à envenimer la situation en procédant, dans le cadre de l'amélioration de l'urbanisation et de la sécurité, à des rafles et à la démolition des cases des indigènes.

II. La Jeucafra face au problème des rafles et de la démolition des cases des Camerounais

Avec la guerre, l'indigénat et les travaux forcés furent renforcés, l'économie et le tissu social tombèrent en déliquescence. La pauvreté s'installa en ville et en campagne. Dans les quartiers périphériques et les bidonvilles de Douala, il se constitua une couche de sous-prolétaires et de sans emplois prêts à tout pour survivre. La conséquence immédiate de cette situation fut l'augmentation du vol et de l'insécurité dans la ville de Douala.

Pour faire face à cette situation, monsieur Reynaud, chef de la région de Douala, déjà connu dans ses précédents postes pour ses méthodes expéditives et arbitraires, choisit la manière forte. Il organisa, avec le concours de la police et de la gendarmerie, des rafles, des *opérations peignes fins*[23] et des patrouilles de surveillance. Il s'agissait selon le chef de région, *d'épurer la ville de Douala des voleurs, des vagabonds et des indésirables*[24].

Il s'agit là de raisons officielles car la plupart de personnes arrêtées étaient envoyées soit dans les plantations des Européens démobilisés, soit sur les chantiers de travaux publics. Le chef de région voulait améliorer la sécurité à Douala et surtout avoir de la main d'œuvre gratuite pour les travaux forcés. Le nombre de personnes arrêtées, environ 400, milite en faveur de cette thèse que défend Léopold Moumé Etia[25].

Il y eut au total trois séries de rafles. La première eut lieu dans la nuit du 15 au 16 septembre au quartier Deido. La deuxième eut lieu 10 jours plus tard dans la nuit du 25 au 26 septembre 1943 dans les quartiers de Bonapriso, Bonadouma et Bali. La dernière rafle se déroula dans la nuit du 27 au 28 septembre dans les quartiers Nkané et Bonamikengué. Le bilan

---

[23] Jargon policier qui signifie fouille systématique.

[24] ASN. rapport du chef de région du Wouri adressé au gouverneur du Cameroun français le 10 octobre 1943.

[25] Témoignage de Leopold Moumé Etia.

définitif de ces rafles fut de 375 arrestations, selon le chef de région et de plus de 500, selon les milieux proches de la Jeucafra[26].

La brutalité des méthodes employées par la police provoqua la désapprobation de tous, les Européens compris. Le 1er octobre 1943, les principaux responsables de la Jeucafra, notamment Paul Soppo Priso, Paul Monthé et Pierre Ebellé, convoquèrent dans la salle des fêtes d'Akwa une réunion de protestation à laquelle assistait une foule de fonctionnaires au rang desquels Théodore Senga du Domaine, Ekwalla Lobé et Ebosse Nyambe du Commerce, Max Mpacko et Alfred Bita de l'Enseignement, Henri Diko et Pierre Bidjo du service de santé[27]. Monsieur Mauclère, directeur des Travaux publics et responsable du mouvement gaulliste au Cameroun ainsi que Fouletier, de l'économie générale, assistaient également à cette rencontre[28].

La question qui surgit immédiatement ici est celle de savoir comment la Jeucafra a-t-elle pu organiser une telle réunion illégale dans un contexte marqué par la guerre où toute rencontre devait avoir le sceau préalable de l'administration ? Le mouvement était-il si puissant qu'il pouvait braver les règles administratives ? De plus, comment expliquer la présence massive des fonctionnaires à une telle rencontre ? Surtout lorsqu'on sait que, dans le contexte de l'époque, un simple arrêt administratif pouvait entraîner la suspension de salaires et même l'affectation dans les endroits les plus reculés du pays. L'émotion causée par la brutalité des rafles peut-elle à elle seule expliquer une telle démarche ?

La réponse à toutes ces interrogations réside, à notre avis, dans un fait presque anodin, la présence de deux Européens très connus et très puissants au Cameroun : messieurs Mauclère et Fouletier. Le premier était le principal responsable du mouvement gaulliste au Cameroun or ; nous savons que depuis l'arrivée de Leclerc, le pays avait viré dans le camp des gaullistes. On comprend aisément pourquoi avec le soutien de telles personnalités, la Jeucafra pouvait se payer le luxe d'organiser une manifestation de protestation contre les agissements du principal responsable administratif de la région. Comme on le voit, le vieux mythe de la convergence d'intérêts entre les Camerounais et les Français n'avait pas, malgré les procès des *germanophiles,* disparu.

Au cours de cette rencontre, les personnes présentes s'élevèrent vivement contre les actes de brutalité commis par les agents des forces de l'ordre, et les condamnations prononcées contre les personnes arrêtées. Monsieur Mauclère prit note de toutes ces récriminations et se livra par la suite à une enquête personnelle dans les quartiers où les rafles avaient été opérées. Les

---

[26] ASN, rapport du chef de région du wouri au gouverneur du camerounais français le 10 octobre 1943.

[27] ASN, compte-rendu de l'adjoint-chef de gendarmerie Auger chef de la sûreté de Douala.

[28] *Ibid.*

protestations furent si vives que monsieur Reynaud fut contraint d'adresser une correspondance d'explication au gouverneur. Après avoir expliqué au gouverneur les raisons qui l'avaient poussé à organiser ces rafles, il termina sa lettre en ces termes :

> Malheureusement, ce même jour une réunion avait lieu à la salle des fêtes pour protester contre ces rafles. Elle avait été convoquée par le chef des Jeunesses Camerounaises. Quelques indigènes, la majorité des fonctionnaires dont un occupant une très haute situation assistaient à cette réunion. Les rafles, les procédés employés, les condamnations prononcées y furent critiqués et on alla même sur le terrain se rendre compte des dégâts causés par l'agent policer...[29]

Ainsi, pour la première fois, on assista à un conflit presque ouvert entre Jeucafra et un représentant de l'administration française. Ce conflit fut tel que Monsieur Reynaud demanda en vain l'interdiction pure et simple de la Jeucafra[30]. Ceci témoigne de la précarité de l'entente inaugurée en 1938. En effet, la collusion de tant d'intérêts divergents ne pouvait que déboucher sur des conflits. Nous voulons toutefois signaler que ce serait travestir la vérité que de parler de la formulation d'un discours foncièrement contestataire, donc antifrançais, de la part de la Jeucafra. Ce que ce mouvement condamne, ce n'est pas le fond, c'est-à-dire la présence française, mais surtout la forme, la manière dont est appliquée la politique de ce pays au Cameroun. Nous voulons mettre en exergue ici la nature ambivalente et complexe des rapports ayant existé entre ce mouvement et les autres protagonistes de la scène politique camerounaise, et dans le cas d'espèce, avec l'administration française. En restituant ainsi à ce mouvement sa vraie nature, nous réfutons aussi les thèses simplistes pour qui la Jeucafra ne fut qu'un mouvement de *collaborateurs dociles* et de *prebendiers*[31].

Le conflit inauguré avec les rafles s'aggrava quelques mois plus tard avec la décision de Monsieur Reynaud de procéder à la démolition de milliers de cases appartenant à des indigènes afin, affirmait-il, *d'améliorer l'hygiène et l'urbanisation à Douala*[32]. Ce geste provoqua, comme l'atteste un rapport de police, une vive colère et une profonde réprobation chez les Camerounais[33]. On était au bord de la révolte. La Jeucafra, une fois de plus, prit la défense de ses compatriotes. Elle saisit de nouveau les responsables français sur ce problème et sur les méthodes *dictatoriales* de Monsieur

---

[29] ASN, compte-rendu du chef de région de Douala adressé au gouverneur du Cameroun français.

[30] *Ibid.*

[31] Voir à cet effet L. Moume Etia op. cit., p.48.

[32] ASN compte-rendu de l'agent de police de 2e classe Afanda Raymond le 9 octobre 1943.

[33] *Ibid.*

Reynaud. La pression populaire fut si forte que le gouverneur décida de l'affecter ailleurs[14].

Ce que nous voulons relever ici en plus de ce qui a été dit plus haut, c'est le rôle de médiation politique que joue la Jeucafra. Elle a su utiliser les bons rapports qu'elle avait avec certains responsables administratifs et coloniaux pour formuler des revendications épousant les désirata de ses compatriotes. Dans les deux exemples qui vont suivre, à savoir le problème de la pénurie de vivres frais à Douala et la lettre adressée à Pleven, nous allons montrer que cette médiation ne fut pas toujours contestataire, mais que ce mouvement fit des propositions qui, si elles avaient été prises en compte, auraient changé en bien beaucoup de choses dans la politique indigène des Français.

III. La Jeucafra et la pénurie de vivres frais à Douala

La guerre, avec ses nombreuses restrictions, causa sur le marché camerounais une importante pénurie de produits de première nécessité et même de vivres frais. Pour garantir l'approvisionnement de la population européenne en denrées fraîches telles que le poisson, le manioc, le macabo, le plantain, l'igname, l'arachide, l'administration française obligea les producteurs à se regrouper en coopératives et fixa elle-même les prix des produits tout en exigeant que les Européens soient servis les premiers.

Les Camerounais protestèrent énergiquement contre ce qu'ils considéraient comme une immixtion de l'administration dans les affaires privées et comme une entreprise d'escroquerie[15]. La conséquence de cette situation fut le refus des pêcheurs de vendre leurs produits à la coopérative. Ce qui aggrava la pénurie et permit le développement du marché noir.

La Jeucafra écrivit une lettre au gouverneur dans laquelle elle demandait l'amélioration de la politique indigène de l'administration et accusait le système de coopérative d'être à l'origine de la pénurie de vivres frais à Douala.

> La méthode qui consiste à vendre le poisson et les denrées vivrières par les coopératives est (écrivait le président de la Jeucafra) la cause de la raréfaction de plus en plus grande de ces denrées sur le marché...[16]

La copie de cette lettre fut envoyée à la Chambre de Commerce et celle-ci, en séance plénière le 8 août 1943, décida de soutenir les revendi-

---

[14] Selon un témoin oculaire Théodore Ngosso Din, lors du passage de monsieur R,eynaud, l'indigène qui ne se mettait pas au garde-à-vous était passible d'une peine de 15 jours de prison et de 100 F d'amende.

[15] ASN, compte rendu de l'agent de police de 2e classe Afanda Raymond, août 1943.

[16] A.C.C Bulletin N° 160 août 1943 procès-verbal de la séance plénière d'août 1943.

cations de la Jeucafra[37]. Devant cette levée de bouclier, l'administration une fois de plus, recula et décida la suppression du monopole des coopératives dans la commercialisation des vivres frais.

La lecture que nous faisons de cette lettre de la Jeucafra et même de cet événement insiste moins sur la fin du monopole que sur le désir manifesté par ce mouvement de voir s'améliorer la politique indigène de l'administration. Cette fonction de médiation politique, ce mouvement le manifesta quelques mois plus tard lorsqu'il écrivit une lettre au commissaire aux colonies, René Pleven, dans laquelle, il fit des propositions concrètes pour l'amélioration de la situation politique, économique et sociale au Cameroun.

IV. La Jeucafra dans son rôle de médiation politique : les lettres à René Pleven

D'après une de nos sources, la Jeucafra avait envoyé une lettre en octobre 1943 à René Pleven, juste après son passage au Cameroun[38]. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver ce document. Nous allons donc ici nous attarder essentiellement sur la deuxième, celle de 1944, dans laquelle le mouvement expose les doléances de la population en même temps qu'il donne son point de vue sur les orientations futures que devrait suivre la politique française au Cameroun[39].

Dès l'introduction de la lettre, ses auteurs réaffirment les sentiments qui ont toujours animé la Jeucafra à l'égard de la France et en expliquent pourquoi pendant la guerre ils se sont abstenus de faire des revendications.

> ... Nous ne voulions pas ajouter nos revendications à la crise terrible qui a précédé cette guerre et que la France et ses alliés traversaient alors. D'autre part nous attendions avec ferveur, avec foi, le moment où, après la libération de la père patrie (sic), nous pourrions accéder à un stade humain plus élevé et plus conforme à la vraie communauté française...[40]

Ainsi, selon la Jeucafra, la guerre avait été le principal obstacle qui l'empêchait de présenter ses doléances au gouvernement français. Celle-ci étant maintenant terminée, la France n'avait plus de raisons de ne pas écouter les problèmes de ses administrés. Les doléances des Camerounais furent présentées dans cette lettre sous la forme d'une pétition en 22 points relevant de la vie politique, économique et sociale.

---

[37] *Ibid.*

[38] Voir ANY, APA 11553/H Jeunesse camerounaise française 1940-1943.

[39] L'intégralité de cette lettre se trouve dans le livre du professeur Richard Joseph. op.cit., p. 376-378.

[40] *Ibid.*

Sur le plan politique, la Jeucafra demanda que soient respectées la liberté de parole, de presse et les libertés religieuses. Elle se référait à l'interdiction qui frappait les responsables de la Native Baptist church, principale Église indigène. Elle proposa aussi la réforme du droit et de l'administration en vigueur avec comme conséquence, la suppression du système tant décrié de l'indigénat. Sur le plan social, la Jeucafra demanda la fin des travaux forcés et la promulgation au Cameroun du code du travail métropolitain, la hausse des salaires et leur adaptation aux conditions de vie, la création d'écoles et de lycées, ainsi que la création de bourses d'études supérieures en France[41].

Ce qui est intéressant à noter ici, c'est que la Jeucafra est restée fidèle à sa logique car, pour elle, la France avait promis aux Camerounais la pleine jouissance de leur liberté après la guerre. L'ennemi commun étant presque vaincu; rien selon elle, ne pouvait plus empêcher la France de traduire cette promesse en actes. Pour ce faire, la France se devait de supprimer toutes les barrières qui, sur le plan politique, empêchaient cette liberté d'éclore.

Cette promesse devait aussi se traduire sur le plan économique par la prise en charge graduelle par les Camerounais de leur économie. Celle-ci devant dorénavant être orientée vers la satisfaction des intérêts des Camerounais. Ce n'est qu'à la lumière de ces considérations que l'on comprend pourquoi la Jeucafra demanda

> d'augmenter les quotas d'importations des commerçants africains, de rendre les prêts plus accessibles aux entrepreneurs camerounais, d'interdire aux commerçants blancs de traiter directement avec les villageois et de participer aux marchés ruraux, de substituer aux importations les produits qui pourraient être fabriqués sur place, de nationaliser les principales industries[42].

Ce que souhaite en réalité la Jeucafra, c'est la remise en cause totale de tout le système économique, politique et administratif en vigueur dans le pays afin qu'il serve désormais les intérêts de la population locale. On comprend aisément pourquoi cette lettre souleva le mécontentement des colons car, si ces réformes avaient été mises en œuvre, elles auraient à court ou à moyen terme érodé le rapport hégémonique instauré depuis longtemps en faveur de ces derniers et l'auraient à long terme supprimé purement et simplement[43]. Derrière ces revendications immédiates et pratiques mais de caractère limité, il faut donc voir une demande de portée générale, autrement dit plus de liberté économique et politique pour les Camerounais.

---

[41] *Ibid.*

[42] *Ibid.*

[43] Entretien personnel en date du 23 novembre 1943 avec Leopold Moumé Etia.

Ce qui est certain, c'est que si ces mesures avaient été appliquées à temps comme le souhaitait la Jeucafra, elles auraient peut-être atténué le cours pris par les événements dans la période de l'après-guerre, car ces revendications furent reprises avec beaucoup de vigueur par le mouvement nationaliste naissant.

Au terme de cette analyse et au vu de tout ce qui précède, nous pouvons affirmer que tout au long de la vie de la Jeucafra, le désir de sauvegarder les bons rapports avec les Français et le souci d'aider ces derniers à prendre en compte dans la formulation de leur politique les intérêts des Camerounais se sont heurtés continuellement comme dans un système oscillatoire, sans qu'il soit possible de dire avec exactitude de quel côté la balance penchait. La réalité de la Jeucafra fut alors complexe. Dans les situations de domination où l'on assiste souvent à l'atrophie générale de tous les segments sociaux, la Jeucafra a su assurer avec les moyens qui étaient les siens une sorte de médiation politique, en participant à l'épuration de la politique française de certaines scories qui, à ses yeux, la discréditaient.

Le concept exact à utiliser ici pour appréhender le type de rapport ayant existé entre ce mouvement et les autres partenaires du jeu politique camerounais, et partant, son rôle sur cet échiquier, c'est celui de relations dynamiques, complexes et ambivalentes (pas seulement conflictuelles ou de simple subordination). Il est donc injuste à notre avis de dire que les membres de la Jeucafra ne furent que *des propagandistes miraculés* qui préconisaient *une évolution à rebours du Cameroun*[44] ou encore qu'ils ne furent que *des gens en quête de prébendes qui n'avaient pas de projet politique*[45].

Pendant la guerre, les membres de la Jeucafra luttèrent avec les moyens dont ils disposaient pour l'amélioration de la vie des Camerounais. Ils ne s'opposèrent certes pas aux valeurs intrinsèques de la colonisation française. Mais avaient-ils les moyens et la formation requise pour une telle entreprise ? N'aurait-il pas été suicidaire de s'opposer très ouvertement dans cette période de notre histoire à cette machine infernale qu'était le système colonial français ? Conscients de leur faiblesse, ils prirent un chemin plein de contorsions et de détours. Ils choisirent le chemin de la modération, de la persuasion et du compromis. *C'était, selon nous, l'unique manière de déboucher sur des changements,* affirme Jacques Kouh Moukouri[46].

Avaient-ils tort ? Ce qui est sûr, c'est qu'ils espéraient avoir en face d'eux des personnes modérées, prêtes au dialogue et au compromis, condi-

---

[44] A. Eyinga, Introduction à la politique camerounaise, p. 17.

[45] L. Moume Etia, op. cil., p.48.

[46] Entretien en date du 5 février 1988 avec Jacques Kouh Moukouri.

tions sine - qua- non pour toute vraie collaboration. Mais c'était une illusion. Les intérêts étaient trop divergents et cette union ne pouvait qu'être fragile. Aveuglés par leurs intérêts égoïstes, les colons ne virent pas d'un bon œil l'arrivée sur la scène politique camerounaise de nouvelles forces (syndicat, mouvements politiques), porteuses de nouvelles visions, pour qui il fallait faire table rase du passé, refuser le compromis et aller sur des voies nouvelles. Pour la Jeucafra, ce fut la fin des certitudes et du monopole politique. Elle essaya de s'adapter à la nouvelle donne en se transformant au congrès de 1945 à Douala en Union camerounaise française (Unicafra). La Jeucafra avait fait son temps et pouvait ainsi disparaître.

En plus de ce qui a été dit plus haut, l'un des grands mérites de la Jeucafra fut d'avoir réussi à rassembler les Camerounais de divers horizons dans une structure commune, les aidant ainsi à transcender la conscience tribale pour lui substituer une conscience nationale et surtout de les avoir initiés à la politique, fournissant ainsi à la majorité des leaders camerounais de l'après-guerre le cadre pour leur formation politique.

Troisième Partie

L'Unicafra et la fin du monopole politique

La deuxième partie de cette étude nous a révélé que, contrairement, à ce qu'avaient souhaité les Français, la Jeucafra ne fut pas toujours un partenaire docile. Sans jamais aboutir à une rupture, les rapports entre ce mouvement et les autres protagonistes européens de la scène politique camerounaise ont souvent été émaillés de heurts et d'affrontements. Seulement à partir de 1945, apparaît un phénomène nouveau qui change les données du problème et bouleverse l'échiquier politique. C'est d'une véritable crise politique, économique, sociale et culturelle qu'il s'agit. Ces données nouvelles font vaciller les anciens repères, sèment le désarroi et la confusion chez les anciens partenaires du jeu politique camerounais et radicalisent les positions.

La Jeucafra qui, pendant longtemps, avait dominé à elle seule la scène politique du côté des indigènes n'est pas épargnée par ce séisme. En effet, autrefois exclues du jeu politique, de nouvelles forces apparaissent et exigent d'avoir voix au chapitre. C'est pour s'adapter au nouveau contexte que les membres de la Jeucafra, réunis en congrès en septembre 1945, transformèrent le nom de leur association en Unicafra.

Chapitre 1

Les circonstances de la naissance de l'Unicafra

Deux faits importants vont marquer le Cameroun après la guerre. Il s'agit de la crise économique et sociale et de ce que l'abbé Ngongo appelle *la socialisation politique des Camerounais*[1]. Les causes majeures immédiates, génératrices de ces phénomènes, sont, à notre avis, la guerre, la conférence de Brazzaville et ses multiples promesses, l'action des syndicats et celle des forces conservatrices du colonat. Sans tomber dans un manichéisme réducteur et dangereux, nous pensons que malgré l'hétérogénéité de l'échiquier politique camerounais, il y avait aux deux bouts de l'échelle, d'un côté, les colons dont les privilèges s'étaient accrus avec la guerre et qui tenaient à les conserver contre vents et marées, et de l'autre, les Camerounais initiés depuis peu à l'action politique et qui trouvaient dans les syndicats de plus en plus exigeants l'unique planche de salut. Entre ces deux mondes, le fossé était chaque jour plus grand et le conflit inévitable. Il éclata le 15 septembre 1945 à Douala.

Ce chapitre consacré à cette période de tâtonnements et de conflits, est très important, car il nous permet de comprendre le dilemme de la Jeucafra qui s'était réunie en congrès un jour après les événements de septembre 1945 dans la même ville de Douala. Elle avait à choisir entre le camp des colons et celui des syndicats. Elle opta pour une voie médiane, celle de la modération.

I. Une situation socio-politique explosive

La crise socio-économique de 1945 fut la conséquence directe de l'effort de guerre des six années antérieures. En effet, pendant les années de guerre, la population camerounaise fut soumise à un effort de guerre extrêmement intense et varié. Elle était mobilisée pour produire le plus possible et le plus vite possible. Pour parvenir à ce but, l'administration et le

[1] Il s'agit de l'initiation et de l'intégration des Camerounais dans le jeu politique en tant que force active, voir à cet effet L. Ngongo, *Histoire des forces religieuses au Cameroun*, Paris, Karthala, 1982, p. 143-154.

colonat accentuèrent les travaux forcés et l'indigénat. Les salaires furent bloqués et maintenus à leur plus bas niveau. Tout cela causa des souffrances incalculables aux indigènes.

Alors que les colons vivaient dans une certaine aisance matérielle, la population camerounaise sombrait chaque jour dans la misère. Cette crise économique aiguë entraîna aussi l'appauvrissement de la population rurale et sa fuite vers les taudis urbains et les bidonvilles. Cette population vint par centaines de milliers s'ajouter à la réserve de main d'œuvre bon marché disponible pour l'économie coloniale. D'après certaines estimations reprises par Richard Joseph, il y avait 25 000 habitants à Douala en 1914, 40 000 en 1939. Entre 1939 et 1945, cette population passa de 40 à 60000. Cette croissance vertigineuse eut pour conséquence, la marginalisation de la population autochtone qui devint minoritaire dans sa ville[2]. Le Douala en perdant l'avantage du nombre commença à perdre l'initiative politique. Il lui faudra se battre avec beaucoup plus d'énergie pour conserver son hégémonie politique d'antan. Le même phénomène de croissance urbaine fut observé dans une moindre mesure à Yaoundé. En 1938, la population de cette ville était estimée à 9 080 personnes dont 580 Européens et 8500 Camerounais. En 1945 ce chiffre avait presque doublé, et était alors estimé à 17311 personnes reparties comme suit : 2311 Européens et 15000 Camerounais[3].

En plus de l'exode rural, l'école, en accroissant considérablement ses effectifs en six années de guerre, avait augmenté le nombre de personnes qui s'ouvraient aux réalités nouvelles : celles de la politique moderne[4]. Dans l'Afrique coloniale, l'initiation à l'école européenne allait de pair avec l'initiation à la politique. Les mots tels que politique, parti, syndicat cessaient, avec l'école, d'être tabous.

La cessation des hostilités ne mit pas fin à cette situation critique. Le contingentement était fini mais l'approvisionnement restait faible. En dépit des salaires qui restaient bloqués, l'inflation galopait toujours[5]. Amplifiée au-delà de tout remède possible, la crise sociale atteignit tous les aspects de la vie quotidienne. Une nouvelle mentalité et une nouvelle prise de conscience répondirent à cette situation : *Les employeurs devenaient très hargneux et pingres quand plus rien ne marchait; l'administration resserrait l'étau autour de la population locale qui à son tour, et par réaction, devenait grincheuse et hostile...*[6]

---

[2] R. Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun : Les origines sociales de l'U.P.C*, p.72.

[3] A. Franqueville, Yaoundé: *Construire une Capitale*, Paris, Edition de l'Orestom, 1984, p. 12

[4] De 1938 à 1945. L'évolution du nombre d'élèves dans l'enseignement primaire s'établit comme suit : enseignement public, 10164 à 16369 élèves, enseignement confessionnel : 10 3401 à 114891, cf. L. Ngongo op. cit., p.138.

[5] H. Gray, *A Study of Cameroon's U.P.C Rebellion and Chinese Communist envolvement*, Master's thesis, University of Michigan, 1967, pp. 5-7.

[6] L. Kaptue, *L'expérience syndicale au Cameroun. Des origines à 1960*, thèse de doctorat d'État, Université de Yaoundé, 1988, p.44.

Basil Davidson estime alors avec raison que *le colonialisme était en crise ouverte*[7]. Les choses ne pouvaient pas, au risque de déboucher sur des catastrophes, demeurer comme avant. Il fallait rechercher et redéfinir une nouvelle politique coloniale qui, en même temps qu'elle aiderait la métropole à conserver l'essentiel des acquis, pourrait conduire vers une certaine ouverture entraînant la participation de l'indigène à la gestion du pays. Comme le dit encore Basil Davidson, *Il fallait modifier le décor pour conserver l'essentiel* [8]. C'est dans ce but que fut convoquée du 30 janvier au 8 février 1944 la Conférence africaine française de Brazzaville.

Objet de toutes les espérances mais aussi de toutes les déceptions, Brazzaville sera au centre de la plupart des conflits du Cameroun de l'après-guerre. Nous n'insisterons pas ici sur le détail de ce qui s'est passé à Brazzaville mais sur les principales décisions de cette conférence et sur la manière dont la population locale, les Camerounais comme les Européens les a reçues comprises et interprétées.

II. La Conférence africaine française de Brazzaville

De l'avis de de Benoist, c'est René Pleven, Commissaire national aux colonies qui proposa au général de Gaulle de convoquer une conférence dont le but serait de *confronter les idées et les expériences* afin de déterminer sur quelle base pratique pourrait être établie la nouvelle politique coloniale à adopter après la deuxième guerre mondiale[9].

Cette nouvelle politique coloniale était d'autant plus nécessaire qu'en plus des raisons ci-dessus évoquées, de nouvelles idées politiques, de nouvelles pratiques internationales menaçant la survie de tout empire colonial étaient en train de voir le jour un peu partout dans le monde. Les deux superpuissances, en l'occurrence les États-Unis et l'Union soviétique, étaient pour des raisons économiques ou idéologiques partisans du démantèlement de tous les empires coloniaux. La France était, comme l'affirme avec raison Robert Delavignette, *inquiète pour son empire*[10]. Aussi décida-t-elle d'élaborer une nouvelle politique coloniale susceptible de s'adapter à ce nouveau contexte socio-politique, d'où la convocation par le général de Gaulle de la conférence de Brazzaville.

Les demandes d'avis sur les problèmes à discuter à Brazzaville furent envoyées aux différents organismes consultatifs des possessions

---

[7] B. Davidson, *L'Afrique au XX^e Siècle : L'éveil et les combats du nationalisme africain*, Paris, Jeune Afrique, 1980, p.102.

[8] Id, op. cit., p.204.

[9] J.R. De Benoist, *L'Afrique occidentale française de 1914 à 1960*, Dakar, Les nouvelles éditions Africaines, 1983, p.23.

[10] R. Delavignette, « French Colonial Policies in Black Africa 1945 to 1960 » in L.H GANN et P. Duignan (dir) *Colonialism in Africa 1876-1960*, p.522.

françaises d'Afrique par le Comité français de libération national(CFLN) à Alger. La Chambre de Commerce du Cameroun fit un certain nombre de propositions, notamment :

> La suppression dès la fin de la guerre de tous les impôts créés pendant les hostilités.
> La création au territoire d'un conseil général dont les membres seraient élus et non désignés.
> La non assimilation de la colonie à la métropole ou à l'AEF en matière fiscale et administrative.
> L'élection par les colons résidents au territoire des représentants défendant ses intérêts au Parlement français.[11]

Les colons avaient, à travers ces propositions, pris position : la conférence de Brazzaville devait servir les intérêts du monde colonial en renforçant leur mainmise sur le pays. Heureusement pour les Africains, la conférence de Brazzaville n'entérina pas ces propositions.

La Conférence de Brazzaville réunit au total soixante-dix personnes parmi lesquelles quatre représentaient le Cameroun. Il s'agissait du gouverneur Hubert Carras, du président de la Chambre de Commerce, Michaut, du directeur de l'enseignement Arnaud et du représentant du Cameroun à l'Assemblée consultative provisoire, Guillery[12]. Brazzaville fut en fait une rencontre de hauts fonctionnaires coloniaux, aucun Africain n'y fut présent. Comme à Berlin, l'Afrique était absente des lieux où devait se décider son avenir. Mais pouvait-on décider réellement et efficacement du sort de l'Afrique en l'absence des principaux concernés ? Malgré leur absence à Brazzaville, des dizaines de Camerounais trouveront la mort à cause des résolutions de cette conférence. Le 30 janvier 1944, après les allocutions de René Pleven et de Félix Goum, président de l'Assemblée Consultative Provisoire, le général de Gaulle prononça le discours d'ouverture dans lequel il déclara notamment :

> Nous croyons que les événements qui bouleversent le monde nous engagent à ne pas tarder... En Afrique française, il n'y aura aucun progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires.[13]

Comme on le voit, il s'agit d'une orientation tout à fait générale. Il n'est nulle part question d'un quelconque calendrier pour une éventuelle

---

[11] ACC, Bulletin n° 163 décembre 1943, Procès-verbal de la séance plénière au 12 décembre 1943.

[12] *Conférence africaine française de Brazzaville*, Paris, ministère des Colonies, 1945, pp. 10-14.

[13] Loc. cit., p. 27-30.

indépendance. Parce que vagues et ambigus, les propos du général de Gaulle, comme les recommandations, prêteront le flanc à des exégèses contradictoires. Avant d'arriver à ces différentes exégèses et prises de positions, nous nous proposons de rendre justice à l'intégralité du fait historique, en nous arrêtant sur les principales résolutions de Brazzaville. Cette étude nous permettra de comprendre que, chez les personnes absentes de Brazzaville (Colons et Africains), l'important n'était pas ce qui avait été dit ou décidé à Brazzaville, mais ce que les autres en disent et ce que l'on en pense. Dans le cas d'espèce, la foi l'emporte sur la réalité.

Sur le plan politique, la Conférence posa un principe préliminaire. Elle tourna le dos à toute idée d'indépendance. Elle recommanda par contre une représentation accrue des colonies dans la nouvelle assemblée constituante et auprès du pouvoir central ; la création d'une assemblée fédérale regroupant la France métropolitaine et son empire colonial; le remplacement des institutions existantes par des conseils de sub-divisions, des conseils régionaux; la création des assemblées représentatives composées en partie d'Européens et en partie d'Africains. Les membres de ces assemblées seraient élus au suffrage universel *partout et dans tous les cas où la possibilité en serait reconnue*[14].

Il est vrai qu'il s'agit là d'une évolution par rapport à la situation antérieure. Pour la première fois, les Africains allaient participer à la gestion de leur pays. Seulement ce texte est très ambigu. Il n'indique pas selon quel prorata les Africains seraient représentés dans les nouvelles institutions. À propos du système électoral, en stipulant que les membres des assemblées seraient élus au suffrage universel partout où cela était possible, les conférenciers ouvraient la porte à tous les abus. Qui déciderait par exemple que dans un pays le suffrage universel était possible ?

Sur le plan social, la Conférence préconisa le rejet des coutumes qui paralysent l'activité individuelle, la libération de la femme, la fin de l'indigénat et des travaux forcés, l'accession des Africains à des postes de responsabilités en tenant compte de leur valeur intrinsèque, et ceci, sur la base de l'égalité des titres et de la rémunération avec les fonctionnaires européens, la lutte contre l'analphabétisme et l'amélioration du service de santé, la mise sur pied pour chaque territoire d'un programme de développement économique et social.

En demandant la fin de l'indigénat et des travaux forcés, en instituant le principe de *à travail égal salaire égal*, la conférence sapait les bases de ce qui avait fait la force de l'économie coloniale à savoir la discrimination et la coercition. Ces résolutions ne pouvaient que mécontenter les principaux bénéficiaires de l'ordre colonial qu'étaient les colons.

---

[14] Toutes ces résolutions sont extraites du document ci-dessus cité.

La Conférence de Brazzaville avait certes débloqué certains verrous qui maintenaient les Africains dans un colonialisme rétrograde et désuet. Mais ces recommandations, pour audacieuses qu'elles fussent sur certains points, ne modifiaient nullement dans le fond l'orthodoxie de la politique coloniale. Pour que cela fût possible, il eût fallu compter avec les les colons et les Africains, principaux intéressés. C'est à défaut de cela que Robert Delavignette estimait avec raison que *The conference appears as an instrument of timid reforms, aimed solely at the salvation of the empire* et I. Karl de *bel edifice construit in vitro*[15].

Comme nous l'avons dit plus haut, l'importance de Brazzaville réside moins dans ce qui a été dit et décidé que dans la manière dont la population locale l'a compris et interprété. Brazzaville joua un rôle important dans la cristallisation des différents antagonismes qui existaient dans le pays. Cette conférence fut pour les uns l'écho de tous les espoirs et, pour les autres, les premiers jalons posés sur le chemin de la capitulation et de l'abandon. Les colons en se réunissant en États généraux à Douala juste après Brazzaville allaient se faire les hérauts de ce dernier point de vue. Ces États généraux de la colonisation française tenus à Douala n'étaient en quelque sorte que la réaction des colons à ce qu'ils considéraient comme la trahison de Brazzaville.

III. Les États généraux de la colonisation française en Afrique ou la réaction des colons aux résolutions de Brazzaville

Au sortir de la guerre, les Français qui n'avaient pas toujours fait montre d'unité se trouvaient une fois de plus divisés. La ligne de démarcation n'était plus l'adhésion à Vichy ou à la France libre, mais la participation des indigènes à la gestion de leur pays telle que préconisée à Brazzaville. C'est autour de cette question que s'ébauchèrent les clivages. On distinguait en premier lieu ceux qui, peu nombreux, reconnaissaient que le Noir avait grandi et qu'en conséquence des changements même ponctuels, devaient intervenir dans l'attitude des Européens à son endroit. En second lieu, ceux qui tout en reconnaissant le bien-fondé des changements envisagés, pensaient qu'ils étaient prématurés, trop étendus et même inadéquats. Le dernier groupe était constitué des ultra-colonialistes partisans du statu-quo. Pour ceux-ci, tout projet allant dans le sens de l'amélioration de la condition des Africains devait être rejeté[16].

---

[15] R. Delavignette, op. cit., p.256. I. Karl, « L'Empire colonial français de la Conférence de Brazzaville à l'indépendance de l'Algérie » in *Rassemblement démocratique africain, Actes du colloque international de Yamoussoukro*, 18-26 octobre 1986, 1989, p. 56.

[16] Pour une étude détaillée sur les différents catégories de colons présents au Cameroun après la Deuxième Guerre mondiale, lire L. Kaptue, op. cit., p. 173.

C'est cette catégorie de personnes composée en majorité de commerçants, de planteurs, d'exploitants forestiers et miniers qui s'opposa avec véhémence aux décisions de Brazzaville. Dès que la liste des participants à la conférence fut connue dans ce pays, ce fut la levée générale de boucliers chez les colons. *Le Cameroun libre* se fit le porte-parole de toutes ces personnes. Dans sa livraison n° 235 du 28 janvier 1941, ce journal énuméra à l'adresse des participants à la Conférence un certain nombre d'*acquis* sur lesquels il ne fallait pas revenir si l'on ne voulait pas soulever la colère des *coloniaux*. Parmi ces acquis, il y avait le travail qui devait être obligatoire pour tout indigène afin que ce dernier ne retourne pas à *l'esclavage*[17]. Il s'agissait d'une menace et d'une mise en garde. Le message était le suivant : si vous touchez à un seul de nos privilèges, nous nous révolterons.

Dès la fin de la Conférence, avant que ses décisions ne fussent rendues publiques, les colons du Cameroun mirent leur menace à exécution et commencèrent par l'entremise du *Cameroun Libre* à tirer à boulets rouges sur ce qu'ils considéraient comme des résolutions irresponsables et irréfléchies[18]. Pour défendre leurs droits et s'opposer à *ce composé de fascisme et de démagogie*[19] que fut pour eux la conférence de Brazzaville, les colons du Cameroun décidèrent de s'organiser en association. Ils créèrent en avril 1945 l'Association des colons du Cameroun (ASCOCAM). Le camp des anti-Brazzaville venait ainsi de s'organiser. Ce groupement fut agréé le 19 mai 1945 par le gouverneur. Son premier bureau avait pour président monsieur Molinatti. Messieurs Tabourel et Pascalidi étaient ses adjoints, monsieur Kamel son secrétaire-trésorier, Messieurs Brouillet et Coulouma ses membres titulaires[20].

Dès le 1er avril 1945, les membres de l'Ascocam adressèrent à tous les colons du Cameroun un manifeste virulent dans lequel ils disaient :

> Colons du Cameroun, allez-vous rester indifférents devant ce courant d'union qui groupera demain toutes les colonies d'Afrique ?
> Ne comprenez-vous pas que nous vivons des heures qui précédent à peine celles qui fixeront notre destin et que celui-ci ne dépend que de votre volonté, de votre force à la défendre ?
> Est-il besoin de vous dire, de vous préciser que la politique qui s'élabore tend à l'éviction plus au moins déguisée des colons ? ... Pour vivre, pour avoir encore le droit de vivre sur cette terre que vous avez faîte vôtre par votre travail, vos sacrifices et vos peines, colons du Cameroun, unissez-vous[21].

---

[17] *Le Cameroun libre* n° 235 du 28 janvier 1944.

[18] Pour avoir une idée exacte de l'ampleur de cette offensive, lire *Le Cameroun libre* N° 236 du 4 février 1944, N° 237 du 11 février 1944, N° 239 du 25 février 1944, N° 244 du 31 mars 1944, N° 264 du 15 Mai 1945, N° 272 du 1° septembre 1945.

[19] *Le Cameroun libre* N° 266 du 1er juin 1945.

[20] *Le Cameroun libre* N° 268 du 1er juillet 1945.

[21] *Le Cameroun libre* N° 262 du 1er avril 1945.

Passons sur les exagérations et la longueur de ce texte. Retenons-en au moins une idée. Il traduit l'inquiétude et la panique qui s'étaient emparées des milieux coloniaux après Brazzaville. Bien que ne pouvant pas dire exactement ce qui avait été décidé à Brazzaville, ils avaient peur que les résolutions de cette conférence n'entraînent à long terme l'éviction du colon de l'Afrique. Leur réaction sera donc à la mesure de leur ignorance et de leur inquiétude. Pour empêcher que *l'irréparable* ne se produise, les colons du Cameroun en collaboration avec ceux de l'Afrique centrale décidèrent de convoquer à Douala, les États généraux de la colonisation française en Afrique.

L'Ascocam entama dès le mois d'avril une campagne d'explication dans la presse au cours de laquelle elle invitait les colons à participer à ces *États généraux*. Seulement ne pouvait se déclarer colon et participer à cette réunion que celui qui répondait au profil dressé par l'Ascocam. Ainsi, selon cette association :

> Sont colons, tous les citoyennes et citoyens français non africains, travaillant personnellement à la colonie, sous la seule réserve qu'ils ne soient pas salariés par l'État... les étrangers peuvent faire partie de l'*Association*[22].

Exit donc les Africains, les administrateurs et tous les fonctionnaires. Cette défiance pour les fonctionnaires et les administrateurs s'explique par le fait que ces personnes ne partageaient pas toujours les points de vue cocardiers et obtus des colons. Certains d'entre eux étaient même très engagés à gauche, ce qui était pour les colons synonyme d'hérésie.

Le 5 septembre 1945 s'ouvrirent à Douala les États généraux de la colonisation française en Afrique avec la participation des colons des pays suivants : Sénégal, Guinée, Soudan, Côte d'Ivoire, Cameroun, Moyen-Congo, Oubangui-Tchad et Madagascar[23]. L'ouverture de la conférence fut marquée par un long discours de monsieur Pasques, président de l'association des colons de l'AEF et de la Chambre de commerce de Brazzaville. Il évoqua à plusieurs reprises les circulaires des gouverneurs généraux Reste et Eboué. Avec eux, il rappela le rôle *de ceux qui concourent à la prospérité du territoire*, il condamna *la dictature corrompue et irresponsable de la bureaucratie* devenue pendant la guerre omnipotente. Avec le gouverneur Eboué enfin, il proclama *la sainteté, la dignité, l'obligation du travail c'est-à-dire le droit au bonheur*[24]. Cette référence à deux gouverneurs connus pour leur humanisme ne doit pas donner le change car, lorsqu'il s'agit des

---

[22] *Le Cameroun libre* N° 261 du 15 mars 1945, Le terme «*étranger* » ici désigne les gens d'origine méditerranéenne et asiatique, notamment les Grecs, les Libanais, les Syriens, les Pakistanais.

[23] *Le Cameroun libre* N° 273 du 13 septembre 1945

[24] *Ibid.*

améliorations à apporter à la société indigène, monsieur Pasques sort de ses gongs et dévoile son vrai visage, celui d'un raciste. C'est ainsi qu'il s'en prit à la conférence de Brazzaville qualifiée *d'antidémocratique, de composée de fascisme et de démagogie... Une sorte de coup d'État.* Selon ce dernier, *l'une des erreurs fondamentales de la conférence de Brazzaville, c'est avoir voulu brûler les étapes, en niant les lois biologiques de l'espèce, pour l'évolution des indigènes...*[25]

On nous excusera une fois de plus de nous être attardé sur ce discours mais nous pensons qu'il est le meilleur reflet de la mentalité et du projet politique des colons. Pour ces colons racistes, bornés et rétrogrades, Brazzaville avait été le lieu de toutes les compromissions, de toutes les trahisons et de tous les abandons. Pour sauver l'empire de la déchéance, ils firent des propositions qui, si elles étaient appliquées, auraient tué dans l'œuf les acquis de Brazzaville et auraient fait de l'Afrique la chasse gardée des colons.

À Douala, les colons condamnèrent les sociétés indigènes de prévoyance, s'opposèrent à l'industrialisation des colonies au-delà de la fabrication des produits semi-finis et à la naissance d'un prolétariat noir. Ils s'élevèrent aussi contre l'octroi des droits politiques aux Africains[26]. Ils élaborèrent alors un projet de structure politique et administrative qui correspondait bien à la vision qu'ils avaient de la colonie. Ils proposèrent la création, dans chaque territoire de l'Afrique noire, des chambres de représentants élus par deux collèges électoraux : citoyens et citoyennes français d'une part, citoyens d'empire d'autre part. Cette chambre de représentants devait être dotée de pouvoirs délibératifs et législatifs. L'exécutif dans chaque territoire devait être confié à une administration ayant à sa tête un commissaire nommé par le ministre compétent après approbation de la chambre des représentants à qui il rendait compte de son mandat[27].

Si ce plan avait été appliqué, les anciennes colonies seraient devenues des territoires autonomes, des sortes de dominions dont le principal lien avec le gouvernement central n'aurait été qu'un commissaire de la république, dépouillé de tous ses pouvoirs. La chambre des représentants dans laquelle les colons seraient majoritaires détiendrait la réalité des pouvoirs. C'eût été alors, l'ébauche de multiples Rhodésies.

Voici donc révélé le vrai visage de l'Ascocam et des participants aux Etats généraux de la colonisation française à Douala. Il ne s'agissait pas seulement de s'opposer aux décisions de Brazzaville, mais de créer en Afrique de véritables États-colons. Avec une telle théorie et de telles exigences, les heurts et les conflits avec tous ceux qui étaient contre ce projet devenaient inévitables et il y en eut deux semaines après la fin des États généraux de la colonisation française en Afrique.

[25] *Ibid.*
[26] *Ibid.*
[27] *Ibid.*

Après avoir ainsi décrit les camps des opposants à la conférence de Brazzaville; il nous faut pour restituer l'intégralité du fait historique, nous tourner vers le second camp en présence. Celui pour qui les résolutions de Brazzaville bien qu'étant insuffisantes représentaient déjà un acquis sur lequel il ne fallait plus revenir. Il s'agit du camp des syndicats.

IV. Les syndicats et les événements de septembre 1945 à Douala

1. La naissance du syndicalisme camerounais

Pour concrétiser les décisions de la Conférence de Brazaville, le gouvernement de la France libre avec René Pleven au Commissariat aux Colonies, décida, par un décret en date du 7 août 1944, d'accorder aux habitants des colonies d'Afrique noire le droit de créer des syndicats. Ce décret imposait aux administrateurs des syndicats un certain nombre de conditions à remplir dont les plus importantes étaient : savoir lire et écrire le français, ne jamais avoir été condamné pour crime ou délit entraînant la déchéance des droits civiques, être âgé de 21 ans au moins[28].

Malgré ces multiples restrictions, les Camerounais saisirent l'opportunité qui leur était ainsi offerte pour exprimer ouvertement les multiples oppressions et frustrations qu'ils subissaient quotidiennement. Aidés par des militants communistes comme Gaston Donnat, Meric, Riot, Mme Jacquot et des membres de la C.G.T. comme Soulier, Lalaurie, le syndicalisme camerounais connut un début prodigieux. Une fièvre syndicale s'empara des milieux ouvriers camerounais.

> De toute part jaillissaient des associations professionnelles, chaque service administratif, chaque profession ou presque s'était érigé en syndicat autonome. Ainsi des P. T. T, des mines, du trésor, de l'enseignement sans oublier les douanes, la santé publique, les chemins de fer, les employés de commerce, les gens de maison, etc.[29]

Nous ne voulons pas faire ici une étude détaillée du mouvement syndical camerounais[30]. Nous voulons seulement, dans le cadre de ce chapitre consacré aux circonstances de la naissance de l'Unicafra, montrer le lien plus ou moins direct qui exista entre la conférence de Brazaville, la naissance du mouvement syndical et les grèves sanglantes de septembre 1945 à Douala. Il s'agit là d'un événement central car il est impossible de

---

[28] AN, 3A.C 1968 politique 1948 note sur le mouvement syndical.

[29] A. Eyinga, *Démocratie de Yaoundé, Tome I, syndicalisme d'abord* 1944-1960, Paris, l'Harmattan, 1985, p.65.

[30] Pour une étude détaillée sur le mouvement syndical camerounais, en plus des livres cités ci-dessus, lire R. Joseph, L. Moumie Etia, G. Donnat, op. cit.

comprendre le déroulement et les décisions du congrès de 1945 sans avoir en toile de fond cette grève sanglante.

En effet, devant la crise économique de plus en plus persistante, l'obstruction des milieux coloniaux qui voulaient empêcher par tous les moyens l'application dans le pays des nouveaux avantages sociaux accordés par le gouvernement français et le manque de mouvement politique capable de canaliser toutes les revendications des Camerounais, les syndicats se virent obligés, pour pallier ce manque, de déborder le cadre de l'activité syndicale pour s'immiscer dans la politique. Si avec la Jeucafra, les revendications se situaient à l'intérieur du cadre colonial qui les tolérait, avec les syndicats par contre, c'est une situation nouvelle qui se créait. Ceux-ci s'attaquent directement au fondement du système colonial. Cette attitude des syndicats ne pouvait donc que susciter le mécontentement de tous ceux qui tiraient profit du système en place à savoir le colonat et l'administration français.

Pour ces colons accrochés aux acquis *des temps glorieux*, toute initiative tendant à améliorer la condition politique, économique et sociale des Africains était d'office suspecte et participait d'un plan machiavélique destiné à les évincer des territoires d'outre-mer. L'administration était, quant à elle, mécontente des revendications jugées excessives des syndicats. Pour des personnes comme le gouverneur Nicolas qui avait toujours voulu un syndicat terne, contrôlé par l'administration, le droit syndical avait été accordé trop tôt aux Africains[31]. Ainsi, le syndicat naissant devrait faire face à deux ennemis décidés à ne rien lui concéder.

> À toutes les revendications formulées par les Africains (niveau de subsistance minimum, hausse des salaires, durée du travail, création des cantines etc.), les Européens répondaient par le mépris et le silence[32].

Dans une telle situation où le dialogue est presque impossible, les heurts et les affrontements sont inévitables et ils se produisirent le 24 septembre 1945.

2. Les événements de septembre 1945 à Douala

Depuis leur légalisation en 1944, les syndicats avaient le vent en poupe. Dans plusieurs villes du pays, ils avaient organisé des meetings et des marches populaires. Le 22 août 1945, les responsables syndicaux Assalé, Lalaurie et Soulier avaient organisé une grande manifestation à la salle des fêtes d'Akwa. Au cours de ce meeting, ils avaient dénoncé les insuffisances du nouveau code du travail, demandé l'amélioration des conditions de vie

[31] L. Kaptue, op. cit., pp. 189-191.
[32] A. Owona, *Introduction à l'étude du nationalisme camerounais*, texte inédit, 1960, p.220.

des Camerounais, notamment en matière des salaires. Léopold Moumé Etia résumant le sentiment de tous ses compatriotes avait déclaré :

> ... Je ne suis accablé que des persécutions de la part de l'Européen. Certains d'entre eux qui ne sont pas au même niveau d'instruction que moi, qui n'ont aucun diplôme gagnent dix fois plus que moi et me commandent en tyran...[33]

Passons sur les lourdeurs de ce texte. Il a le mérite de traduire les sentiments des Camerounais pendant cette crise de 1945. Pour les syndicats, porte-parole des Camerounais, l'administration et les colons ne faisaient presque rien pour améliorer la condition sociale des indigènes. Pour les colons par contre, le gouvernement et l'administration étaient allés très loin dans les concessions. Il fallait tout faire pour arrêter *la braderie*. Ils décidèrent dès juillet 1945 de réduire à néant tous les avantages sociaux acquis par les syndicats en les attaquant de front[34].

Ils commencèrent d'abord par faire circuler des rumeurs selon lesquelles les Africains allaient se révolter et qu'il y aurait une effusion de sang. Ils envoyèrent ensuite à tous les colons du Cameroun un télégramme dans lequel ils accusaient l'administration de laxisme. Ils affirmaient avec force qu'ils entendaient prendre les choses en main afin de rétablir l'ordre[35]. Il s'agissait de l'ordre colonial d'avant 1944 et qui, selon les membres de l'Ascocam, ne pouvait être restauré que par la force et le sang. Dans un rapport sur la situation qui prévalait à Yaoundé à la veille des événements de septembre 1945, le chef de cette subdivision écrit :

> Les héros de l'Ascocam, encore très émus de leur congrès universel... ont immédiatement profité pour proclamer urbi et orbi que la révolution était proche et que les résultats de *la nouvelle politique suivie depuis un an* seraient dans quelques jours ce qu'ils devaient être, et qu'on serait tenu d'en revenir, peut-être après effusion de sang, à des principes plus généreux que ceux sans doute des États généraux...[36]

Ce rapport administratif, les gestes ci-dessus mentionnés des colons ainsi que tous les témoignages que nous avons recueillis sont autant de preuves qui nous permettent d'affirmer avec Richard Joseph et Léopold Moumé Etia que les colons furent les principaux instigateurs des événements de 1945 à Douala. Les Camerounais tombèrent naïvement dans un piège ourdi depuis des mois par les colons[37].

---

[33] Archives privées du professeur Fabien Kange Ewané, désormais abrégées (AKE), *Événements de septembre 1945 à Douala*, p. 55.

[34] *Ibid.*

[35] G. Donnat, op. cit., p.119.

[36] AKE, *Événements de septembre 1945 à Douala*, p. 55.

[37] Tous les témoins oculaires que nous avons rencontré ont confirmé cette version des faits. Il s'agit de : Gaston Kingué Jong, Jacques Kuoh Moukouri, Leopold Moumé Etia, Eugène

Les auteurs cités plus haut révèlent que c'est le 20 septembre 1945 qu'apparurent les premiers signes de mécontentement chez les manœuvres de chemin de fer de Bonabéri. Ceux-ci réclamaient une amélioration de leurs conditions de vie. Le 21 septembre, ils se mirent en grève. Les responsables syndicaux, conscients du danger, essayèrent d'entamer des négociations avec l'administration. Le gouverneur refusa de considérer les doléances des Camerounais avant la reprise effective du travail[38]. Quelques jours plus tard, précisément le 24 septembre 1945, les principaux protagonistes du dialogue furent débordés par tous les extrémistes des deux camps et la grève dégénéra en émeute[39]. Avant que le gouverneur n'ait donné aux Européens l'ordre d'utiliser les armes, ceux-ci avaient déjà forcé le dépôt d'armes et de munitions et s'en étaient emparées. Ils se livrèrent à la chasse aux Camerounais. Le pasteur Thomas Ekollo, l'un des témoins oculaires de ces émeutes se souvient encore aujourd'hui *d'un Algérien qui faisait des tours dans les quartiers indigènes et tirait sur tout ce qui bougeait* [40]. Les colons tentèrent aussi d'assassiner certains leaders syndicaux comme Soulier, Lalaurie, Leopold Moumé Etia. La paix ne fut définitivement rétablie que par des troupes venues du Tchad.

Tous les témoins que nous avons rencontrés ainsi que certains documents que nous avons consultés s'accordent pour affirmer avec les professeurs Richard Joseph et Léon Kaptué que le bilan officiel de huit morts et de vingt blessés fut très loin en dessous de la réalité et qu'il y eut plusieurs dizaines de morts[41].

Ainsi, les violences de 1945 ne furent que le résultat de l'action entreprise par les colons pour restaurer l'ordre ancien et pour imposer le silence à une société qui avait commencé à prendre goût à l'action politique.

Pour la Jeucafra, ce fut la fin des certitudes et le début de la perplexité. Il lui fallait choisir son camp. Quelques membres pensèrent qu'il fallait s'aligner sur les syndicats mais les événements de septembre 1945 les poussèrent à temporiser leurs ardeurs. Ils comprirent qu'il fallait choisir une autre voie, celle de la modération. Ce n'est donc qu'à la lumière de

---

Mallo, Thomas Ekollo, Jean-Claude Ninine, Théodore Ngosso Din.

Pour une étude détaillée sur ces événements lire, Richard Joseph : *Le Mouvement nationaliste au Cameroun : Les origines sociales de l'UPC*, p.81-85.

« Settlers, Strikers and Sans Travail : The Douala Riots of September 1945 » *Journal of African History*, XV, V, 1974, p.669-687.

Lire aussi L. Moume Etia, *Cameroun, les années ardentes. Aux origines de la vie politique et syndicale*, pp. 60-68.

[38] Voir à cet effet l'*Éveil du Cameroun* du 2 octobre, 1945.

[39] ANY, APA 10206/K Rapport Divers. Lettre au Lieutenant Bocchino au gouverneur.

[40] Entretien en date du 9 novembre 1989 avec Thomas Ekollo.

[41] L. Kaptue, op. cit., p.204 ; R. Joseph, op. cit., p.84.

la crise de 1945, aggravée par les élections prochaines à l'Assemblée constituante qu'il faut comprendre et situer le congrès de 1945 qui allait donner naissance à l'Unicafra.

Chapitre 2

L'acte de naissance de l'Unicafra : le Congrès de septembre 1945 à Douala

Un jour après les événements sanglants de septembre 1945 se tint à Douala un congrès de la Jeucafra au cours duquel le mouvement eut à définir une nouvelle politique et de nouvelles exigences. Nous nous proposons dans les pages qui vont suivre de préciser les objectifs internes de ce congrès, d'examiner son déroulement ainsi que les principales résolutions qui y ont été adoptées. Cette étude nous permettra de démontrer que l'Unicafra qui y est née était différente de son prédécesseur et que, sur le plan du discours et de la formulation des objectifs politiques, il y a eu une certaine évolution.

I. La genèse, les objectifs et la préparation du congrès

1. La genèse et les objectifs du congrès

Pour les organisateurs de ce congrès, il devait être une réunion statutaire, de réveil, de clarification et de réconciliation.

Sur le plan statutaire, les membres de la Jeucafra devaient se réunir une fois par an en assemblée générale pour délibérer sur les rapports du bureau de l'association et de la commission de contrôle des finances, pour procéder au renouvellement des membres du bureau et pour discuter de la révision des statuts[1]. Depuis la création du mouvement, à cause de la guerre et du manque de moyens, une telle assemblée ne s'était jamais tenue. Il s'agissait donc pour les initiateurs de ce congrès de respecter une exigence fondamentale des statuts de la Jeucafra.

Ces mêmes personnes avaient l'intention d'utiliser ce congrès pour réveiller ce mouvement qui, depuis une certaine période, avait sombré dans la léthargie. À l'exception des sections de Douala, de Yaoundé et dans une certaine mesure de Bafia, aucune des autres sections existantes n'avait donné signe de vie depuis la fin de la grande période anti-allemande. Une nécessité de réveil et de redynamisation des structures du mouvement s'imposait

[1] Voir en annexe l'article 23 des statuts de la Jeucafra.

donc aux membres du bureau de la Jeucafra. En plus de ces exigences, le congrès de Douala devait permettre, selon ses initiateurs, au mouvement de clarifier et de redéfinir le type de relation qui devait exister entre le bureau fédéral à Douala et les différentes sections du mouvement. Comme le dit Jacques Kuoh Moukouri :

> Pour beaucoup de personnes, le mouvement était devenu régionaliste. Chaque section était à peu près indépendante. Il fallait faire de la Jeucafra un mouvement national où les décisions viennent d'en haut[2].

Le congrès de 1945 à Douala n'était pas seulement un congrès statutaire, de réveil et de clarification, mais aussi celui de la réconciliation de tous les membres de la Jeucafra. Les délégués réunis à Douala avaient, entre autres, la mission de sauvegarder l'unité du mouvement mise à rude épreuve par les dissensions et les luttes d'influence entre Paul Soppo Priso et André Fouda. Depuis le procès des germanophiles à Douala, les rapports entre le président de la Jeucafra, Paul Soppo Priso, et André Fouda, s'étaient détériorés. On avait alors assisté à une multiplication par les deux organes du mouvement des communiqués contradictoires. Le clou de cette guerre de communiqués eut lieu le 1er juin 1945. Alors que la guerre venait à peine de s'achever et que les discussions se déroulaient encore dans les différentes chancelleries du monde sur l'avenir des ex-territoires sous mandat, André Fouda, président de la section Jeucafra publia dans le journal *Le Cameroun libre*, un article rétrograde dans lequel il demandait l'annexion pure et simple du pays par la France.

> ... Après avoir participé fidèlement à la cause des Alliés, [écrivait-il] le Cameroun entend élever sa voix et fixer son choix pour demander au monde entier qu'il devienne définitivement une province de la grande France... La France généreuse a conquis avec notre territoire, nos âmes et toute notre confiance...[3]

Après avoir décrit en des termes très élogieux l'œuvre accomplie par la France au Cameroun et tenté de rassurer les Camerounais sur les intentions bienheureuses de la France *le jeune Camerounais élevé à la française*, conclut son article par ces phrases :

> Nous espérons donc fermement qu'à la suite des accords qui se feront sur le problème colonial par les Alliés, et en raison des sacrifices consentis par les peuples coloniaux qui se sont joints à la cause des nationaux unis à conquérir leur liberté et leur indépendance, le conseil international voudrait bien permettre à ce que le Cameroun reste définitivement français[4].

---

[2] Entretien en date du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri.

[3] *Le Cameroun libre* n° 266 du 1er juin 1945.

[4] *Ibid.*

La remarque que nous pouvons faire ici est que ce texte était complètement en déphasage par rapport au discours ambiant. En effet sous la poussée des syndicats, les thèses annexionnistes avaient été abandonnées par la Jeucafra. On parlait de plus en plus d'autonomie et même d'indépendance. Sur le plan international, les discussions portaient essentiellement sur la transformation du mandat en tutelle. Ce discours rétrograde de Fouda jeta un grand discrédit sur le mouvement. Pour beaucoup de Camerounais, le mouvement était tombé en ruines. Son discours démodé et obsolète était digne d'être classé dans le musée de l'histoire. Cette prise de position d'André Fouda contribua à renforcer le mur de méfiance et de rancune qui s'était dressé entre lui et Paul Soppo Priso.

Complètement minée par les dissensions internes, la Jeucafra qui avait pendant longtemps dominé à elle seule l'espace politique camerounais, risquait d'être dépassée et même submergée par les forces politiques de droite et de gauche qui se combattaient sur le sol camerounais. Elle était confrontée à un dilemme. Il lui fallait choisir entre la collaboration avec les colons qui devenaient de plus en plus conservateurs et l'alignement sur les syndicalistes qui exigeaient chaque jour plus de réformes. Pour beaucoup de Camerounais, surtout les syndicalistes, la Jeucafra était trop tournée vers le passé et était dépassée. Elle se devait donc de relever le défi de la réforme. Il lui fallait réformer son discours pour l'adapter au nouveau contexte politique camerounais marqué par une certaine bipolarisation colons-syndicalistes[5]. Pour beaucoup de ses membres, seul un congrès pouvait permettre au mouvement de relever tous ces défis et de sortir ainsi le Cameroun de l'impasse.

2. La préparation du congrès

Les dissensions et les inimitiés entre les principaux responsables du mouvement étaient telles que seule une personne sensée être neutre pouvait réussir à rassembler la majorité des militants autour d'une table de discussion. La personne qui fut contactée par le bureau fédéral pour jouer ce rôle fut Jacques Kuoh Moukouri. Né le 2 juin 1909 à Douala, il était parmi les rares Camerounais de l'époque à avoir fait des études poussées. Entré dans l'administration coloniale comme écrivain-interprète, il adhéra dès 1939 à la Jeucafra. Il ne devint cependant très actif dans le mouvement qu'à partir de 1943[6].

Homme d'une élite camerounaise occidentalisée ou imprégnée du modèle de promotion sociale occidentale, fonctionnaire émérite, Jacques

---

[5] Voir à cet effet le chapitre 1 de cette partie.

[6] L'écrivain interprète était le fonctionnaire le plus gradé dans l'administration camerounaise de l'époque ; voir à cet effet M. Kanguelieu Tchouake, *Fonctionnariat autochtone et mutations sociales au Cameroun sous administration française 1944-1959*, mémoire de maîtrise,

Kuoh Moukouri avait l'avantage d'être apprécié en même temps par l'administration, le colonat français et la population camerounaise. Ce sont ces atouts qui poussèrent les membres du bureau fédéral à le choisir comme médiateur entre les différentes fractions de la Jeucafra. Il utilisa son congé annuel de 1945 pour faire des tournées de réveil et de sensibilisation dans les différents chefs lieux de régions du pays. D'une rencontre à une autre, il pourfendit la politique préconisée par les colons réunis à Douala en états généraux, vilipenda les divisions qui avaient cours au Cameroun et dans le mouvement, dénonça les équivoques de l'administration qui *promettait sans réaliser* et appela tous les membres de la Jeucafra à la réconciliation et au rassemblement. Au cours de cette même tournée, il invita ses interlocuteurs à se rendre au congrès de la réconciliation qui devait se tenir à Douala au courant du mois de septembre 1945 [7].

Ce congrès fut préparé par un comité de quatre membres composé de Paul Soppo Priso, Paul Monthé, Pierre Ebelé et Jacques Kuoh Moukouri. Le premier d'entre eux, Paul Soppo Priso, était un homme prudent, lucide et opportuniste. Président fondateur de la Jeucafra, il voulait utiliser ce congrès pour sortir de l'anonymat dans lequel risquaient de le cantonner les nouvelles forces politiques camerounaises. En effet, depuis l'apparition des syndicats, la Jeucafra et son président avaient sombré dans un mutisme presque total. On avait l'impression qu'ils étaient dépassés par les événements. Les grèves sanglantes de septembre 1945 auraient pu être pour lui l'occasion propice de sortir de sa réserve mais, une fois de plus, il garda le silence. Il voulait donc, à travers ce congrès, sortir de l'ombre en prenant position sur les grands problèmes du moment et aussi en faisant abandonner par son mouvement sa vieille litanie anti-allemande avec son catalogue de mots désuets pour l'adapter au nouveau contexte né de la guerre[8]. Si Paul Soppo Priso voulait organiser ce congrès, ce n'était pas seulement pour essayer de redresser cette vieille machine rouillée qu'était la Jeucafra, c'était aussi pour montrer aux contestataires comme André Fouda qu'il était le seul homme à bord.

Seulement pour y parvenir, il avait besoin de rassembler autour de lui la majorité de délégués au congrès. Deux personnes, en plus de Jacques Kuoh Moukouri, vont l'aider à y parvenir. Il s'agit, comme nous l'avons dit plus haut, de Paul Monthé et de Pierre Ebelé. Paul Monthé est l'ami fidèle. Homme à l'esprit vif, jamais en repos, il fut qualifié par ses détracteurs *d'être trop zélé et d'éternel second*[9]. C'est lui qui va être chargé de rallier à

---

université de Yaoundé, 1986. Nos informations sur Jacques Kuoh Moukouri sont extraites du livre qu'il a publié en 1963 : *Doigts noirs je fus écrivain interprète au Cameroun*, Montréal.

[7] Entretien en date du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri.

[8] Entretien en date de 8 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

[9] Entretien du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.

la cause de Soppo Priso ses frères Bamiléké et d'organiser matériellement le congrès[10].

Situé presque aux antipodes de Paul Monthé, Pierre Ebelé est un homme opiniâtre. Protestant cultivé et éloquent, il est plus proche des syndicats que les autres membres du comité. Homme avisé et rusé, c'est lui qui va permettre à la Jeucafra de gérer ses contradictions en intégrant une partie des forces de gauche[11].

Ce congrès fut précédé par un télégramme du bureau fédéral adressé à tous les chefs, notables et membres de la Jeucafra, les invitant à l'assemblée générale qui se tiendrait dans la salle des fêtes d'Akwa. Sur ce télégramme était aussi inscrit le programme de la réunion. Alors que les autres sections du mouvement accueillirent l'invitation du bureau fédéral avec beaucoup d'empressement, André Fouda et sa section de Yaoundé gardèrent pendant un certain temps un mutisme presque complet. Tout dans leur attitude traduisait une certaine appréhension. Ils avaient peur que ce congrès ne soit transformé en tribunal au cours duquel ils seraient jugés pour leurs attitudes équivoques des années antérieures.

Malgré toutes les assurances données par Jacques Kuoh Moukouri, André Fouda garda la même attitude. Critiqué, calomnié, frappé de plein fouet par les attaques répétées de ses adversaires politiques, André Fouda décida finalement de boycotter le congrès. Il aurait même fait des tentatives obliques pour l'empêcher de se tenir. Il semble qu'il aurait essayé de dissuader les autres membres de sa section de se rendre à Douala, espérant ainsi que l'absence des délégués de Yaoundé diminuerait l'ampleur, le prestige et les chances de succès de cette réunion[12]. Le choix et les manœuvres du président de la section Jeucafra de Yaoundé plongèrent les autres membres de son groupe dans l'embarras. Ils avaient le choix entre suivre André Fouda dans son refus et boycotter le congrès, entérinant ainsi la scission définitive du mouvement ou suivre la voie de la sagesse en se rendant à Douala. Finalement, ils optèrent pour la dernière solution.

Dès le 20 septembre 1945, alors que la ville de Douala était encore à feu et à sang, les Camerounais venus de différents coins du pays se mirent à converger vers la salle des fêtes d'Akwa, lieu du congrès.

> Dans une atmosphère empêtrée(sic) de poudre et de poussière, et sur les routes arrosées de sang ou jonchées de cadavres, les Camerounais passaient sereins, graves, pour se rendre au congrès dire ce qu'ils désiraient pour leur pays.[13]

---

[10] Toutes nos informations sont extraites d'un rapport de police consacré aux responsables de la Jeucafra.

[11] A.S.N., Télégramme Jeucafra.

[12] Nous employons le conditionnel ici parce que nos informateurs, James Ebombou et Léopold Moumé Etia, n'ont jamais eu beaucoup d'estime pour André Fouda.

[13] J. Kuoh Moukouri, op. cit.,pp.93-94.

L'administration s'était chargée du transport des délégués et avait même accordé des permissions d'absence à ceux d'entre eux qui étaient fonctionnaires[14]. Son ombre ne s'était donc pas éloigné malgré le temps et les différents heurts de la Jeucafra.

Pour beaucoup de personnes, le choix de Douala pour abriter les assises de ce congrès s'imposait d'emblée. Siège du mouvement et principale ville du pays, Douala avait aussi l'avantage d'être située dans la partie du Cameroun la plus développée et la plus desservie en voie de communications. Cette ville avait cependant un handicap : elle était située très au Sud, ce qui rallongeait énormément la distance à parcourir pour les délégués de la partie septentrionale du pays. Devant cette difficulté majeure, plusieurs personnes proposèrent que le congrès se tienne plutôt au centre du pays c'est-à-dire à Yaoundé. Cet acte aurait, aux dires de ces personnes, contribué à rassurer André Fouda et sa section[15]. Seulement les arguments les plus logiques ne résistent pas toujours devant l'orgueil humain et ce fut finalement les considérations de prestige personnel qui prévalurent dans le choix du lieu de la manifestation.

Le problème du transport résolu, restait celui de l'hébergement et de la restauration. Finalement, les organisateurs de la rencontre décidèrent que chaque congressiste logerait chez un membre de son ethnie en ville, et que les délégués mangeraient d'une manière rotative chez les membres du bureau fédéral résidant à Douala.

II. Le déroulement et les résolutions du congrès

Il nous faut de prime abord préciser que les sources écrites sur ce congrès sont très minces. Nous n'avons pas pu avoir les procès-verbaux des réunions ni les textes des discours et des exposés mais seulement de petits rapports de police. Notre documentation reposera essentiellement sur ceux-ci, ainsi que sur le témoignage de la presse et de certains délégués.

Malgré la résolution de la plupart des problèmes matériels, une grande incertitude planait encore sur ce congrès. Incertitude quant au démarrage et au succès même de la réunion. On se posait la question de savoir si après les tristes événements qui venaient de se dérouler, les délégués auraient encore le courage de voyager jusqu'à Douala ? À la grande surprise des organisateurs de ce congrès, la plupart des personnes invitées répondirent à l'appel de la Jeucafra. On remarqua à Douala la présence des chefs comme Joseph Kamga, Martin Abéga, Ekwalla Essaka, des intellectuels et des hommes d'affaires comme Paul Soppo Priso, Jacques Kuoh Moukouri,

[14] ASN, Fiche de renseignements n° 17 du 9 décembre 1948 sur la Jeucafra et Unicafra.
[15] Entretien en date du 8 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

Charles Okala, Louis Marie Pouka, Gaston Kingué Jong, Paul Monthé, Celestin Takala, Azombo Nsomoto, Daniel Massuké, Gustave Njeck et Oscar Ngosso[16].

Le congrès de Douala fut une rencontre éminemment politique au cours de laquelle s'affrontèrent des idées et des positions contradictoires, et au cours de laquelle se développèrent aussi des tactiques dignes *de la politique politicienne*. Au cours des débats souvent très houleux, les principaux responsables du congrès et plus précisément Paul Soppo Priso et Jacques Kuoh Moukouri, avec un doigté remarquable pour l'époque, utilisèrent les apartés et autres causeries privées pour rapprocher les personnes qui avaient des points de vue divergents[17]. Deux tendances majoritaires se manifestèrent au cours de ce congrès. Pour la première tendance, la France avait trahi les Camerounais en tirant sur la foule. Il fallait donc rompre avec elle et s'aligner sur les syndicats pour exiger, en plus des réformes, le départ des colons du pays. La deuxième tendance était plus modérée. Pour elle, il fallait éviter de heurter de front les colons mais essayer de faire pression sur eux afin d'obtenir quelques réformes[18].

À la fin de cette assemblée générale, les délégués prirent deux importantes décisions qui, quand on les étudie de près, portent les empreintes des partisans de la deuxième tendance.

Les délégués décidèrent de changer le nom Jeucafra en Unicafra. Il ne s'agissait pas d'une dissolution puisque les statuts ne subirent aucune modification, mais d'un essai d'adaptation. *Les vieux étant devenus très actifs dans le mouvement (affirme Gaston Kingué Jong), il nous fallait adapter la Jeucafra à cette nouvelle donne en changeant de nom*[19].

L'Unicafra naissante se plaça sous le *patronage moral de l'Union des Camerounais et l'honneur de la France* et se fixa comme objectif *le service du pays et de la France*[20]. Les discussions sur ce point furent très vives et très houleuses. Pour les partisans de la première tendance, la France avait trahi les Camerounais en tirant sur de pauvres innocents et en refusant de conduire dans le pays des réformes rapides. Il fallait donc tirer les conséquences de cette attitude en supprimant purement et simplement le mot français du nom du mouvement. Toujours selon eux, les intérêts des Français étaient incompatibles avec ceux des Camerounais. Mais pour la majorité des délégués, les événements sanglants de Douala étaient là pour indiquer aux Camerounais que dans un bras de fer avec les colons ils seraient perdants. Il fallait donc être prudent. Ils choisirent alors *de demander des*

---

[16] A.S.N., Fiche de renseignements n° 17 du 8 décembre 1948 sur la Jeucafra et l'Unicafra.

[17] Entretien du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.

[18] Entretien du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri.

[19] Entretien du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

[20] M. Ducat « Du mandat à l'indépendance », *Les Marchés tropicaux et méditerranéens* du 21 novembre 1959.

changements sans heurter de front la France. C'est dans cette optique que les résolutions furent présentées sous forme de voeux et de doléances[21].

Les congressistes réunis à Douala émirent des vœux ayant trait à la politique, l'administration, les libertés publiques et individuelles, l'économie, l'organisation judiciaire, les mœurs et la vie sociale.

En ce qui concerne le commandement indigène, les congressistes émirent le vœu que le choix des chefs se fasse autant que possible dans les familles traditionnellement habilitées à l'être. Pour ces congressistes, il fallait mettre un point final aux *chefs de l'administration*. Le congrès demanda aussi le renforcement du pouvoir des chefs et une éducation spéciale pour les enfants de ces derniers[22]. Toujours dans la rubrique administrative, les membres de l'Unicafra émirent le vœu que soient confiés aux fonctionnaires indigènes, les postes d'adjoints au chef de subdivision, de commissaire de police secondaire, de chef de bureau ou section, de chef de secteur scolaire, de chef de gare, de chef de district, de chef de chantier des travaux publics ou de géomètre assermenté[23]. Pour comprendre la hardiesse de ces revendications, il faut rappeler qu'il était interdit aux Camerounais quelle que soit leur formation, d'avoir accès à ces postes ou même d'avoir des Blancs sous leurs ordres[24].

Le congrès souhaita aussi la réorganisation des municipalités existantes et la création de nouvelles autres dans les différentes régions du pays, les membres de ces conseils municipaux devant être dorénavant élus. La revendication la plus hardie qui, si elle était mise en pratique aurait révolutionné la vie institutionnelle et politique du Cameroun concerna *la création d'une assemblée délibérative élue dotée d'un pouvoir législatif et composée d'Européens et d'indigènes également répartis*[25].

Sur ce point précis, les congressistes voulurent marquer leur opposition aux propositions faites par les États généraux de la colonisation française qui s'étaient tenus dans la même ville quelques jours plus tôt. Au lieu de préconiser comme eux la création d'une assemblée dominée par les Blancs et ayant des liens très lâches avec la Métropole, les membres de l'Unicafra optèrent pour le partage équitable du pouvoir entre les Camerounais et les Français. Il s'agissait en fait d'un compromis arraché de haute lutte par le bureau du congrès aux *progressistes* liés aux syndicats. Certains d'entre eux avaient demandé la création d'une assemblée délibérative dotée du pouvoir législatif et composée aux deux tiers de Camerounais. D'autres par contre, proposaient que l'autonomie soit accordée purement et simplement aux Camerounais[26].

---

[22] *Le Flambeau* n° 1 du 5 décembre 1945.

[23] *Ibid.*

[24] Voir M. Kanguelieu Tchouake, op. cit., pp. 10-14.

[25] *Le Flambeau* n° 1 du 5 décembre 1945.

[26] Entretien en date du 5 février 1988 avec Jacques Kingué Kuoh Moukouri.

Sur le plan des libertés publiques, les congressistes exigèrent aussi la suppression de l'indigénat, de la chicote, des brutalités et des arrestations arbitraires, et préconisèrent la liberté de créer des journaux, le transfert de la justice aux magistrats. En somme, pour les Camerounais réunis à Douala, il fallait mettre fin au régime d'exception qui régissait les relations entre les différents groupes sociaux présents dans le pays et qui était caractérisé par le règne de la prestation, de l'indigénat, des travaux forcés, de l'internement administratif et de la mise en résidence surveillée[27]. Sur ce point précis des libertés individuelles, l'Unicafra en prenant à son compte les principales résolutions de la conférence de Brazzaville, voulait signifier à tous ses détracteurs qu'elle était pour le progrès et qu'elle était située aux antipodes du monde colonial pour qui les recommandations de Brazzaville n'étaient *qu'un composé de fascisme et de démagogie.*[28]

Sur le plan économique, le congrès préconisa l'organisation de coopératives artisanales dans le pays, la création de fermes-écoles, l'interdiction du petit commerce dans les marchés périodiques de brousse aux Européens, l'octroi des facilités aux commerçants indigènes faisant l'import-export, l'augmentation du salaire des employés, le développement des industries existantes et la création de nouvelles autres[29].

Sur le plan social, le congrès recommanda la création dans les grandes villes des lycées, d'écoles professionnelles de commerce et d'administration, l'ouverture des écoles dans tous les centres administratifs, la création d'écoles pour filles, l'octroi par la métropole de bourses d'études aux Camerounais méritants et l'octroi de permis de créer des écoles payantes aux Camerounais et aux Européens. Sur le plan sanitaire enfin, le congrès recommanda l'augmentation des effectifs à l'école des infirmiers d'Ayos, la création de dispensaires et de maternités dotées d'une ambulance dans les groupements importants, la formation et l'équipement de groupes mobiles d'infirmiers chargés du dépistage et du traitement des maladies, la tenue par les médecins de conférences périodiques se rapportant aux soins à prendre pour éviter la contamination.[30]

On nous pardonnera une fois de plus cette longue énumération qui, à notre avis, était nécessaire. Elle a l'avantage de nous montrer un autre visage de l'Unicafra. C'est un mouvement qui avait une vue générale et profonde de tous les problèmes des Camerounais. Ce mouvement entendait utiliser des moyens de dialogue et de concertation pour amener l'administration et les colons à apporter des solutions à ces problèmes. À travers ce

---

[27] Pour une étude détaillée sur le régime d'exception, lire A.C. Tang Essomba, *Les prisonniers politiques au Cameroun sous mandat français (1916-1946)*, mémoire de maîtrise en Histoire, université de Yaoundé.

[28] *Le Cameroun libre* n° 273 du 13 septembre 1945.

[29] *Le Flambeau* n° 1 du 5 décembre 1945 et n° 2 du 20 décembre 1945.

[30] *Ibid.*

long catalogue de réformes à introduire dans la vie politique, économique, éducative et sanitaire, il faudrait voir la volonté des congressistes de 1945 de mettre sur place dans le pays des structures d'expression politique et de formation qualitative et quantitative des Camerounais. La formation et la liberté ne conditionnent-elles pas à la fois le progrès scientifique, technique et culturel et ce faisant, les possibilités réelles du colonisé à prendre en main l'essentiel de ses affaires ? C'est en cela que l'Unicafra est différente de la Jeucafra. Elle ne fait pas comme son prédécesseur, de la propagande mais elle entend se placer résolument du côté des Camerounais afin de défendre avec les moyens qui sont les siens leurs intérêts. Avait-elle les moyens de sa politique et pouvait-elle réussir ? Ce sont là autant de questions sur lesquelles nous allons revenir et qui nous permettront de cerner dans sa totalité le phénomène nouveau qu'est l'Unicafra.

Avant de continuer, Il faut affirmer que ces résolutions du congrès de Douala, pour hardies qu'elles aient été, ne furent pas pour autant révolutionnaires ; car elles ne remettaient pas en cause, comme l'auraient souhaité certaines personnes, les raisons profondes de la présence française sur le sol camerounais. Les modérés, en tempérant les ardeurs des progressistes avaient réussi à sauver le congrès. Cependant l'Unicafra, édifice fragile, allait-elle résister pendant longtemps aux assauts répétés de tous les maximalistes ? Ce qui est certain c'est que le mouvement portait en son sein une écharde et c'est de sa capacité à gérer ce corps étranger que dépendait sa survie.

Malgré le ton quelque peu osé des résolutions et le changement de nom, les congressistes réunis à Douala décidèrent de conserver au niveau des sections les mêmes responsables. C'est ainsi qu'André Fouda fut maintenu à son poste de président de la section de Yaoundé. Les congressistes élirent aussi un nouveau bureau pour l'association. Constitué en majorité des membres de la section de Douala, il était composé de : Paul Soppo Priso, Paul Monthé, Jacques Kuoh Moukouri, Pierre Ebelé, Gaston Kingué Jong, Charles Okala, Daniel Masuké, André Fouda.[31]

Les absents ont souvent tort. André Fouda avait perdu et Paul Soppo Priso pouvait maintenant jubiler en paix. Son congrès s'était tenu et avait entériné la plupart de ses propositions. De plus, il était maintenant le seul maître à bord. Il avait su gérer tous ceux qui, comme André Fouda, menaçaient son pouvoir. Ce congrès de 1945 n'épuisa certes pas toutes les questions qui se posaient aux Camerounais, loin s'en faut. Mais, il fallait jeter les bases d'un nouveau combat commun et on y était parvenu. C'était l'essentiel.

Dans le discours qu'il prononça à la clôture de ce congrès, Paul Soppo Priso, reconduit à son poste de président de L'Unicafra, déclara avec

---

[31] ANY, APA 11553/G Unicafra ASN, Rapport des agents 25, 40, 41 sur Unicafra.

emphase que *ce congrès était unique dans l'histoire du Cameroun*[32]. Le journal de l'Unicafra, *Le Flambeau,* utilisa le même superlatif pour décrire le congrès. Pour lui, le congrès avait sauvé le Cameroun du désespoir et une nouvelle ère s'ouvrait donc à tous[33]. Cet enthousiasme un peu excessif des responsables de la Jeucafra s'explique sans doute par cette faculté d'auto-admiration présente chez tous les êtres humains, par le sentiment secret d'avoir conquis la conduite des affaires du mouvement, par la fierté du succès d'une initiative hardie et par l'orgueil d'avoir rassemblé pour la première fois sur le sol national, des Camerounais de tous les horizons. Enfin, les émotions provenant des risques d'échec heureusement éludés ajoutaient du prix à la réussite finale.

En définitive, une chose demeure, et c'est peut-être là le plus important, la Jeucafra avait cessé d'exister en tant que telle pour devenir Unicafra. Les congressistes avaient voulu, par cet acte et par les différentes résolutions de cette assemblée, essayer d'adapter ce mouvement à la nouvelle donne politique camerounaise. Ils avaient aussi voulu manifester ainsi leur foi en l'avenir du Cameroun et aux idées proclamées à Brazzaville. Ce faisant, ils entendaient manifester leur opposition totale à la vision passéiste et rétrograde de États généraux de la colonisation française tenus à Douala quelques jours plus tôt. Seulement, les déclarations du congrès de Douala n'étaient que des intentions, des souhaits et les questions qu'on peut se poser à ce niveau sont les suivantes : l'Unicafra devenue un mouvement parmi tant d'autres serait-elle capable de faire accepter ses doléances par l'administration ? Avait-elle les moyens de sa politique ? Seule une étude précise et détaillée de la brève vie de ce mouvement peut nous permettre de répondre à de telles questions.

[32] *Le Flambeau* n° 2 du 20 décembre 1945.
[33] *Ibid.*

Chapitre 3

L'Unicafra et la vie politique camerounaise: les tentatives de la reconquête du monopole politique

L'Unicafra se trouva dès sa naissance confrontée à un problème crucial. Elle avait perdu au profit des syndicats le monopole de la représentativité politique des indigènes. Face aux syndicats qui devenaient chaque jour de plus en plus actifs et qui s'attribuaient la paternité de toutes les réformes en cours dans le pays, l'Unicafra se devait d'organiser la contre-attaque afin de contenir et au besoin réduire la puissance de cet adversaire qui était venu chasser sur ses terres. Elle se devait donc de montrer qu'elle pouvait, avec une méthode différente, obtenir autant et pourquoi pas plus de réformes que les syndicats. Comme on le voit, il ne s'agissait pas d'une lutte idéologique mais d'un combat entre deux conceptions de l'engagement politique, deux méthodes d'action. Pour atteindre ses objectifs, l'Unicafra élabora une stratégie en deux axes : vis-à-vis de l'administration et du pouvoir politique, elle utilisa l'audience qu'elle avait auprès d'eux pour les pousser à faire des réformes et à accorder des avantages sociaux, politiques et économiques aux Camerounais ; vis-à-vis des Camerounais, elle essaya de se présenter après les évènements de septembre 1945, comme l'élément modérateur et comme l'unique voie pour sortir de l'impasse. Elle effectua alors un travail profond de persuasion afin de convaincre les Camerounais qu'elle était à l'avant-garde du combat pour les réformes. Il s'agissait là d'un langage nouveau et d'une approche nouvelle des relations colons-colonisés par l'Unicafra.

I. Une nouvelle approche des rapports avec le pouvoir politique et administratif

1. La rencontre avec le Haut-Commissaire Robert Delavignette

Une fois élu, le nouveau bureau entama une série de rencontres avec les autorités administratives afin de discuter avec eux des réformes à introduire dans le pays. C'est pour clôturer cette tournée qu'il rencontra le

31 mai 1946 le haut-commissaire Robert Delavignette afin de discuter avec lui des problèmes restés en suspens[1].

Prenant le premier la parole, le président de l'Unicafra Paul, Soppo Priso, souhaita d'abord la bienvenue au gouverneur avant d'attirer son attention sur la situation précaire des auxiliaires et des journaliers de l'administration. Répondant au président de l'Unicafra, le gouverneur Robert Delavignette affirma que cette question ne lui avait pas échappé et que les auxiliaires européens se trouvaient dans la même situation que leurs collègues africains. Il promit que dans les jours à venir il mettra fin à cette situation[2].

Abordant ensuite la question des chefs traditionnels, le président de l'Unicafra attira l'attention du Haut-Commissaire sur la modicité des sommes qui leur étaient allouées. Après un échange de points de vue sur cette question, les deux parties tombèrent d'accord sur le fait que l'administration devait augmenter le taux de remise accordé aux chefs sur les impôts et qu'elle devait aussi instituer un droit de sortie sur la production, afin de l'affecter sous forme de subvention aux chefs[3].

Le gouverneur fit ensuite part aux membres du bureau de l'Unicafra du projet de réforme du système judiciaire qu'il entendait promulguer dans les prochains jours. Cette nouvelle loi devait instituer à Douala un tribunal avec toutes les compétences dévolues à une juridiction criminelle. À Maroua et à Yaoundé, elle devait plutôt instituer des tribunaux à compétence étendue et dans chaque chef-lieu de région un tribunal correctionnel. Ces tribunaux seraient dirigés par des magistrats de carrière, secondés par des assesseurs autochtones minutieusement selectionnés. Le gouverneur promit qu'au moment opportun, il sera demandé à l'Unicafra de proposer des personnes pouvant travailler comme assesseurs auprès desdits tribunaux[4].

Il nous faut noter avant de continuer qu'il s'agit là d'une réforme de taille. La création de tribunaux civils dirigés par des magistrats de carrière mettait ainsi fin au système tant décrié de l'indigénat qui, depuis 1927, tenait lieu de justice au Cameroun[5]. Il s'agissait d'un système marqué par l'arbitraire, la confusion des pouvoirs et où le juge était à la fois juge civil, juge criminel, juge répressif, régisseur de prison et administrateur. Ce petit empereur sans sceptre était la loi et faisait la loi. Pour un oui ou pour un non, l'indigène se voyait infliger des peines d'amendes, de prestations et de prisons[6]. La suppression de ce système inique avait été demandée par la

---

[1] ANY, APA 11553/G Unicafra rapport de la réunion du 31 mai 1946 avec le Haut-Commissaire.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] Cette loi était en fait un texte d'application au Cameroun du décret du 20 avril 1946 sur la suppression de la justice indigène en matière pénale.
[6] Pour une information détaillée sur l'indigénat. Lire M. Nguini, *La valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, pp. 156-159.

conférence de Brazzaville et par le congrès de la Jeucafra de 1945. En réservant à l'Unicafra la primeur de cette réforme de taille, le gouverneur Robert Delavignette voulait montrer que l'administration n'était pas insensible aux doléances formulées lors du congrès de ce mouvement et qu'elle était d'accord avec la méthode faite de négociation et de compromis prônée par l'Unicafra.

Après les problèmes d'intérêt général, les deux parties abordèrent ceux propres à l'Unicafra. Paul Soppo Priso exposa alors au Haut-Commissaire comment les distinctions honorifiques françaises étaient décernées avec une trop grande parcimonie aux Camerounais ; malgré le fait que, durant la guerre, le Cameroun avait fait preuve de loyalisme et de dévouement envers la France. Le président Paul Soppo Priso expliqua aussi comment l'Unicafra et les chefs avaient fait bloc pour maintenir le prestige de la France et que le gouvernement français, reconnaissant ce rôle primordial, avait fait des promesses qu'il n'a, hélas, pas tenues. Sur ce point précis, le gouverneur Robert Delavignette demanda à l'Unicafra de faire des propositions. Il promit qu'il se fera un devoir de les transmettre en les appuyant au ministre des colonies. Il promit aussi de changer la médaille du mérite indigène en celle du mérite camerounais et de réorganiser la commission d'attribution dudit mérite en y incluant les membres de l'Unicafra[7].

Poursuivant sur sa lancée, le président Paul Soppo Priso rappela au gouverneur le fait que, avant la guerre, une promesse d'envoi en France d'une délégation composée de chefs et de membres de l'Unicafra avait été faite par le gouvernement français et que, pendant la guerre, cette même promesse avait été réitérée à plusieurs reprises par le même gouvernement. Paul Soppo Priso attira l'attention du gouverneur sur le fait qu'il était nécessaire pour le prestige de l'Unicafra et dans l'intérêt de la France que cette question soit revue car, depuis la fin de la guerre, seuls les représentants des syndicats étaient allés et à plusieurs reprises en métropole. Dans sa réponse, le gouverneur Robert Delavignette informa les membres du bureau de l'Unicafra que le département de tutelle lui avait demandé d'envoyer deux chefs assister à la fête de la victoire qui aura lieu dans les prochains jours à Paris et, qu'ayant le pouvoir d'augmenter le nombre de personnes à y envoyer, il inclura dans la délégation les membres de l'Unicafra. Il fit aussi part aux membres du bureau de l'Unicafra de la décision qu'il avait prise de mettre à la disposition du mouvement une maison préfabriquée qui sera transportée de Manoka et montée à Douala.

Le bureau de l'Unicafra attira enfin l'attention du Haut-commissaire sur les difficultés rencontrées dans la construction du cercle de Douala. Selon eux, il était impossible d'achever la construction de ce cercle avec seulement la cotisation des membres. Cette institution qui jouait le même

---

[7] ANY, APA 11553/G Unicafra, rapport de la réunion du 31 mai 1946 avec le Haut-Commissaire.

rôle que les autres cercles de Fort-Lamy et de Bangui construits avec des fonds gouvernementaux, avait besoin aussi d'une subvention. Le gouverneur conseilla au bureau de l'Unicafra d'adresser une demande de subvention au gouvernement français. Après l'introduction de la demande de subvention par l'Unicafra, le gouvernement français accorda pour l'achèvement du bâtiment la somme de cent mille francs[8]. Le gouverneur mit fin à l'entretien en remerciant le mouvement pour toutes les activités conduites à travers le pays par ses militants.

Nous avons tenu à faire le compte-rendu détaillé de cette audience de plus de quatre heures afin de montrer comment, dans la course au pouvoir qui l'opposait aux syndicats, l'Unicafra, en adoptant une méthode différente, avait réussi à avoir des gains considérables. Elle avait réussi à obtenir du gouverneur et sans surenchère la promesse de l'envoi de deux délégués en France et de la construction d'un siège à Douala. Elle allait aussi participer à l'administration du pays en faisant nommer ses membres comme assesseurs auprès des nouveaux tribunaux civils ou comme membre de la commission d'attribution du mérite camerounais. Elle avait en somme proposé et obtenu des avantages pour ses membres ainsi que des réformes pour le pays. Nous devons reconnaître que même si ces avantages n'étaient pas très significatifs, il y avait là un changement considérable dans le discours et l'action de l'Unicafra. Ce langage était nouveau et attrayant. Les Camerounais n'avaient plus en face d'eux un mouvement de propagande mais une sorte de groupe de pression capable d'influencer les décisions du pouvoir politique dans le sens qu'il jugeait favorable aux préoccupations de la masse.

Dans la même lancée, l'Unicafra recommanda et obtint du Haut-Commissaire la nomination d'un de ses membres influents, en l'occurrence Jacques Kuoh Moukouri, au poste d'adjoint au chef de subdivision de Douala. Il était le premier Camerounais à accéder à un tel poste de responsabilité. Pour l'Unicafra, ce fut une vraie consécration[9].

Arrivé à ce niveau de notre étude, une question surgit dans notre esprit : qu'est-ce qui peut expliquer le fait qu'à l'heure où il existe plusieurs autres mouvements sur la scène politique camerounaise, il y ait une si grande complicité entre l'Unicafra et l'administration française ? Nous pensons qu'en dehors des raisons historiques liées à la naissance du mouvement indigène, les deux partenaires avaient à cet instant plus que besoin l'un de l'autre.

---

[8] Pour une information détaillée sur l'indigénat, lire M. Nguini, *La valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, pp. 156-159.

[9] ANY, APA 11553/G Unicafra, rapport de la réunion du 31 mai 1946 avec le Haut-Commissaire.

[8] Loc. cit. Lettre en date du 28 septembre 1946 de Paul Monthé au gouverneur.

[9] ANY, IAC 107 (2) Anti-francisme. Lettre de Monsieur Paul Soppo Priso, entrepreneur à Douala au Haut-Commissaire.

L'administration avait besoin de l'Unicafra pour contrecarrer l'influence de plus en plus grandissante des syndicats en milieu indigène. Elle voulait montrer aux Camerounais qu'on pouvait, avec une méthode différente, obtenir de la France des avantages sociaux et que ce pays n'était pas, comme le faisaient croire certaines personnes, contre l'évolution sociale, politique et économique des Camerounais.

Dans la course pour le leadership, l'Unicafra avait besoin de l'administration pour marginaliser les syndicats et montrer ainsi aux autres Camerounais qu'elle était leur unique porte-parole. En homme avisé, Paul Soppo Priso réussit avec son équipe à se réduire et à gagner la confiance de l'administration. Il ne s'agissait pas en fait d'une entente ponctuelle mais d'une convergence d'intérêts entre deux partenaires qui avaient longtemps collaboré. Tous deux, à des degrés divers, tiraient un certain profit du système en place. Ils ne désiraient donc pas son démantèlement mais son amélioration. C'est à ce niveau que se situait la différence entre l'Unicafra et les syndicats. Le premier voulait une certaine amélioration du système colonial et le deuxième son démantèlement. Pour l'Unicafra comme pour l'administration, les syndicats étaient l'ennemi commun et il fallait s'entendre pour le combattre.

Toutefois nous devons signaler que toute l'action de l'Unicafra ne fut pas concentrée sur le combat contre les syndicats mais plutôt sur la lutte pour l'amélioration des conditions de vie des Camerounais. C'est toujours dans le cadre de cette lutte pour les réformes et l'octroi des avantages sociaux aux Camerounais que l'Unicafra envoya en juillet 1946 deux délégués en métropole.

2. L'envoi de deux délégués en France

Ce projet datait en fait de juin 1939. Le gouverneur Brunot avait, en ce temps là, décidé d'envoyer en France une délégation composée de chefs et de membres de la Jeucafra pour assister aux cérémonies commémoratives du cent cinquantième anniversaire de la révolution française[10]. A cause de la guerre, ce projet ne s'était pas réalisé. Juste après la fin des hostilités et sous la pression du bureau de l'Unicafra, le gouverneur Robert Delavignette décida d'envoyer en France une délégation de deux membres du mouvement afin de discuter avec les autorités de la métropole des problèmes concernant l'avenir du Cameroun.

Paul Soppo Priso et Paul Monthé furent désignés comme délégués de l'Unicafra. Ce choix souleva de vives polémiques au sein du mouvement et dans l'opinion. Des membres influents de l'Unicafra comme Louis Marie Pouka manifestèrent publiquement leur mécontentement et leur désappro-

[10] ANY, NF 134 APA correspondance 1939.

bation[11]. Plusieurs autres Camerounais, notamment les syndicats, s'opposèrent plutôt au principe même de ce voyage. Ils accusèrent Paul Soppo Priso et Paul Monthé d'aller en France pour empêcher l'application de la tutelle des Nations unies sur le Cameroun. Ils considéraient ces délégués de l'Unicafra comme des traîtres et menaçaient même de s'en prendre à leur famille[12]. En fait, les syndicats se sentant de plus en plus distancés par l'Unicafra voyaient d'un mauvais oeil ce projet qui ne pouvait que permettre à cet adversaire d'accroître son influence. En dépit des menaces, les deux délégués de l'Unicafra quittèrent le pays le 25 juillet 1946 [13].

Dès leur retour au pays, ils organisèrent le 17 septembre 1946 une réunion d'information à la salle des fêtes d'Akwa à Douala. Il s'agissait pour eux de rendre compte non seulement aux militants de l'Unicafra mais aux autres Camerounais des résultats de leur voyage. Paul Monthé, secrétaire général de l'Unicafra ouvrit la séance en apportant un cinglant démenti aux bruits qui couraient dans le pays et selon lesquels Paul Soppo Priso et lui auraient reçu de l'argent du gouvernement français pour contrecarrer l'application de la tutelle de l'ONU sur le Cameroun. Il déclara qu'ils n'étaient pas allés en France discuter avec le ministre des colonies des problèmes politiques, mais des questions d'ordre social et économique intéressant le Cameroun. Il affirma qu'ils avaient discuté avec le ministre Marius Moutet du problème de ravitaillement et des prix et qu'ils lui avaient demandé d'augmenter le nombre de bourses à attribuer au Cameroun. Le ministre lui avait promis que ses services examineraient cette question avec diligence[14]. Paul Monthé mit fin à son intervention en faisant le compte rendu de leur passage à Dakar et en énumérant les villes françaises dans lesquelles ils s'étaient rendus. Le président de l'Unicafra, Paul Soppo Priso, dans son mot de la fin aborda avec beaucoup plus de détail les multiples problèmes soulevés par son secrétaire général.

Nous devons relever de cette réunion-bilan que la plupart des problèmes soulevés ici comme ceux ayant trait au ravitaillement, aux prix et aux bourses d'études étaient parmi les plus grandes préoccupations des Camerounais du moment. L'Unicafra n'était donc pas restée insensible aux problèmes de la masse. Elle s'était fait leur porte-parole auprès des autorités françaises tant au Cameroun que dans la métropole.

Tout ce qui vient d'être dit nous indique clairement qu'après le congrès de 1945, l'Unicafra avait résolument changé de langage et de méthode d'action. Elle s'était muée presque en un groupe de pression. Mise ainsi sur orbite par ses relations privilégiées avec l'administration, l'Unicafra recevra en octobre 1946 une consécration internationale inattendue.

---

[11] Entretien personnel le 07 février 1988 avec Louis Marie Pouka.

[12] ANY, APA 10216 rapports journaliers 1946.

[13] ASN, Rapport de l'agent n° 18 du 25 juillet 1946.

[14] ASN. Fiche de renseignements n° 17 du 9 décembre 1945.

3. *Le congrès de Bamako ou la consécration internationale de l'Unicafra*

À la fin du mois de septembre 1946, l'Unicafra reçut une lettre de Félix Houphouët Boigny et de Gabriel d'Arboussier l'invitant à envoyer un délégué au congrès qui devait se tenir au courant du mois d'octobre à Bamako. Dès la réception de cette correspondance, l'Unicafra désigna Charles René Guy Okala, membre du bureau fédéral en service au tribunal de Bafia comme son délégué à Bamako[15].

Le bureau fédéral voulait par cet acte, en même temps apaiser les membres du mouvement originaires du Centre du pays qui pensaient qu'ils n'étaient pas assez impliqués dans la marche du mouvement, et récompenser le président de l'une des sections les plus dynamiques du mouvement. Malgré les autorisations du Haut-Commissaire et du chef de région, Monsieur Coquil, chef de subdivision de Bafia, refusa d'accorder un laissez-passer à Okala. En effet, depuis un certain temps, le torchon brûlait entre les deux hommes. Charles Okala, par son dynamisme et ses critiques, portait ombrage à l'action de Monsieur Coquil et ce dernier lui vouait une haine profonde. Il l'accusait même d'escroquerie[16]. Devant le veto du chef de subdivision, les membres du bureau de l'Unicafra choisirent un autre membre originaire du centre du pays, Victor Azombo Nsomoto pour représenter le mouvement à Bamako[17].

Les syndicats invités eux aussi, surtout l'Union des syndicats confédérés du Cameroun, choisirent Célestin Takala pour les représenter à Bamako[18]. Partis du Cameroun un jour après l'ouverture du congrès, les deux délégués arrivèrent à Bamako le samedi 19 octobre 1946 dans l'après-midi[19].

Après un séjour fructueux dans cette ville, ils revinrent au Cameroun et commencèrent à militer pour une nouvelle cause. Selon ces deux délégués, le congrès de Bamako avait préconisé l'unité de tous les mouvements existant dans chaque pays africain. Le combat entre l'Unicafra et les syndicats était donc sans objet. Il fallait créer, selon eux, à l'instar du Rassemblement démocratique africain (RDA), un grand mouvement qui réunirait tous les Camerounais sans aucune discrimination. Ce grand cou-

---

[15] A.N.Y., A.P.A 10175 Affaires diverses 1946-1947 lettre en date du 20 octobre 1946 de Charles Okala au gouverneur.

[16] *Ibid*

[17] Loc. cit. Lettre de Monsieur Casimir en date du 19 octobre 1946 au chef de région.

[18] *Le Flambeau* n° 32 du 8 avril 1947. Ces données ci-dessus infirment les propos d'Abel Eyinga selon lesquels le Cameroun aurait eu cinq délégués au congrès de Bamako. Voir A. Eyinga, *L'UP.C. une révolution manquée ?*, p.19. Pour une information détaillée sur ce congrès lire en plus des documents ci-dessus cités.
Loucou (dir), *Rassemblement Démocratique Africain.Actes du colloque international de Yamoussoukro*, 18-26 octobre 1986, P. Kipre, *Le congrès de Bamako et la naissance du RDA*, Paris, Collection Afrique contemporaine, 1989, 186 p.

[19] *Ibid.*, p. 118.

rant unitaire né de Bamako et véhiculé par des personnes comme Célestin Takala, Victor Azombo Nsomoto commença dès la fin de l'année 1946 à gagner du terrain. Il trouva son couronnement au congrès de l'Unicafra de 1947 avec la naissance du Racam. La plupart des commentaires sur l'évolution politique du Cameroun dans la période de l'après-guerre ont souvent occulté le rôle qu'a joué le congrès de Bamako dans l'éveil de la conscience unitaire au Cameroun. Dans le cadre de la quatrième partie de notre travail, nous essayerons de combler cette lacune en montrant le lien plus ou moins direct qui a existé entre le congrès de Bamako et la création du Racam qui est, à notre avis, la matérialisation du triomphe de l'esprit unitaire.

II. La reconquête de l'opinion publique camerounaise

1. Les activités nationales de l'Unicafra

Alors qu'avec l'administration, l'Unicafra usait de persuasion et de négociation, avec les Camerounais par contre, elle essayait de capitaliser toutes les réformes majeures qui furent introduites au Cameroun ou tous les avantages matériels qui furent accordés aux Camerounais. Elle fit croire qu'elle était de loin ou de près à l'origine de ces innovations.

Un exemple illustre bien ce nouvel état d'esprit et ce nouveau langage. C'est celui des bourses d'études aux Camerounais. Nous savons que, lors du voyage des deux délégués de l'Unicafra à Paris, ils avaient discuté avec le ministre des colonies du problème des bourses. Et longtemps avant eux, l'Union camerounaise et dans un passé plus récent, les syndicats avaient déjà soulevé ce problème. À tous, l'administration métropolitaine fit la promesse qu'elle octroierait des bourses d'études aux Camerounais méritants. Cette promesse fut tenue et le 3 janvier 1947, l'Unicafra organisa dans la salle des fêtes d'Akwa une cérémonie d'aurevoir aux premiers boursiers camerounais en partance pour la France[20].

Au cours de cette réunion à laquelle assistaient le Haut-Commissaire, le chef de région du Wouri, le lieutenant-colonel Cremoux, Antoine Lorenzi, inspecteur à la Chambre de commerce et les membres du bureau de l'Unicafra, le président Paul Soppo Priso essaya de capitaliser politiquement cette offre de la France en déclarant que c'est lui qui avait pris l'initiative de demander ces bourses au Haut-commissaire et au ministre des colonies[21]. Il recommanda aussi aux 17 heureux élus d'être de dignes représentants du Cameroun en France[22]. Comme on le voit, ces bourses avaient été demandées

[20] ASN, Rapport du 4 janvier 1947 de l'agent n° 12.

[21] *Ibid.*

[22] Nous n'avons pas pu retrouver dans les archives la liste de ces premiers boursiers camerounais.

par presque toute la population camerounaise mais seule l'Unicafra en tira politiquement profit. Comme l'affirma un témoin oculaire à partir de cette affaire de bourse, *plusieurs personnes adhérèrent à l'Unicafra espérant obtenir ainsi une bourse d'étude en France*[23].

En dehors de cette réunion pour boursiers, l'Unicafra organisa dans tout le pays des marches, des meetings, des courses cyclistes, des courses de pirogues, des matches de football et des retraites aux flambeaux[24]. Ce mouvement créa aussi un organe de presse appelé le journal de l'Unicafra[25]. Celui-ci devait prendre le relais du *Flambeau* qui était la propriété personnelle de Gaston Kingué Jong. Mais, ce journal fit long feu.

Les activités de ce mouvement ne se limitaient pas à Douala. Les sections locales prirent le relais dans les chefs-lieux de régions et dans les coins les plus reculés du Cameroun. Le regard que nous voulons lancer sur l'une des sections les plus dynamiques du mouvement nous permettra de montrer jusqu'à quel degré ce nouveau langage de l'Unicafra avait été intégré par toutes ses sections.

2. Bafia : une section régionale dynamique

Le dynamisme de cette section s'explique par la présence sur place d'un président régional très actif, éloquent et téméraire. Il s'agit de Charles René Guy Okala[26]. La section Unicafra se signala au cours de cette période par des meetings dont l'un fut organisé à l'occasion de la venue du gouverneur dans la région, et par des motions envoyées aux autorités compétentes pour leur exposer les problèmes qui entravaient le développement du Mbam. À la suite du congrès de 1945, la section Unicafra du Mbam se réunit en assemblée générale les 7, 8 et 9 décembre 1945 à Bafia. À la fin de cette réunion, une motion fut votée et envoyée au Haut-Commissaire et au chef de la région du Mbam[27]. Dans ladite motion, la section Unicafra du Mbam, après avoir réaffirmé son attachement à la France, demanda que soit examiné avec diligence un certain nombre de problèmes qui, selon elle, ternissaient l'image de la France dans la région. Dans le domaine économique, l'Unicafra souhaita que le chef de région du Mbam soit doté de crédits pouvant lui permettre d'arranger les ponts et les routes déjà endommagés par les pluies. Elle souhaita aussi que le centre commercial de Bafia soit loti, et que de nouvelles routes soient ouvertes dans la région[28].

---

[23] Entretien en date du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.
[24] ANY, IAC 107 (2) Anti-francisme lettre de Paul Soppo Priso au gouverneur. Entretien personnel en date du 7 février 1988 avec Louis Marie Pouka.
[25] ANY, APA 10889 Publications s'adressant aux lecteurs africains.
[26] ANY, IAC 365/E Unicafra motion de la section du Mbam.
[27] *Ibid*
[28] *Ibid*

Dans le domaine social, la section Unicafra du Mbam recommanda que les écoles et les dispensaires soient ouverts dans chaque canton, que l'effectif des infirmiers en service dans la région soit revu à la hausse et que le chef de région crée des équipes mobiles chargées de traiter dans chaque chef-lieu de canton toutes les personnes atteintes de maladies contagieuses et endémiques comme la maladie du sommeil. L'Unicafra recommanda avec insistance que soit examiné avec diligence le sort des anciens combattants récemment rentrés du front et qui étaient abandonnés à eux-mêmes. Elle interpella aussi l'administration régionale sur la manière dont étaient organisés les transports des personnes et des biens. Selon l'Unicafra, *les voyageurs étaient parqués dans les camions comme des bestiaux et laissés sans protection contre les intempéries.*[29]

Ces mêmes demandes furent réitérées avec beaucoup plus d'insistance par ce mouvement lors du meeting organisé le 20 janvier 1946 à l'occasion de la venue du gouverneur dans la région. Au cours de cette manifestation, le bureau local de l'Unicafra remit au gouverneur une longue liste de doléances ayant trait à l'état sanitaire, à l'économie et à l'administration de la région. Il attira plus particulièrement l'attention du gouverneur sur le comportement de certains administrateurs qui continuaient à pratiquer d'une façon odieuse les travaux forcés et les brimades[30].

Comme on le voit, à travers ce bref survol de la vie de la section régionale au Mbam, la nouvelle ligne politique adoptée par l'Unicafra au congrès de 1945 ne fut pas suivie seulement par le bureau fédéral à Douala. Elle fut intégrée dans l'action de presque toutes les sections du mouvement. Il s'agissait pour l'Unicafra de s'ériger en porte-parole de la population et de faire pression sur l'administration afin qu'elle améliore les conditions de vie de cette population.

Nous avons jusqu'ici parlé de l'action de l'Unicafra comme s'il s'agissait d'un tout cohérent et uni ; mais nous savons que, depuis le procès des germanophiles, des oppositions étaient nées à plusieurs niveaux au sein du mouvement : Paul Soppo Priso contre André Fouda, Bureau fédéral à Douala contre Bureau de la section régionale de Yaoundé, enfin membres du Bureau fédéral entre eux. Méfiances, suspicions, jalousies, divergences de points de vue et d'opinions, telles sont les expressions qui nous semblent résumer les rapports entre la plupart des dirigeants de l'Unicafra. Les élections à l'assemblée constituante française viendront accentuer ces divisions et feront apparaître au sein même de certaines structures des failles si profondes qu'elles mettront en cause l'existence même du mouvement.

---

[29] *Ibid.*

[30] Loc. cit., Meeting du 20 Janvier 1946 à Bafia.

3. Les conflits internes

Dès la fin de la guerre, il se posa le problème de doter la France d'une nouvelle constitution. Une assemblée constituante élue devait être chargée de faire ce travail. Chaque possession française devait envoyer des délégués à ladite assemblée. Le Cameroun avait droit à deux délégués : l'un représentant la population européenne, l'autre les Camerounais.

Dès l'annonce des élections, plusieurs membres influents de l'Unicafra se déclarèrent candidats : Philippe Amougou, Njoya Arouna, André Fouda. Ces candidatures jetèrent les membres du bureau fédéral dans l'embarras. l'Unicafra allait-elle se muer en parti politique et soutenir des candidats qui déjà faisaient campagne en son nom ? Si oui quel candidat devait-elle soutenir ? Ne pouvant tomber d'accord sur les réponses à donner à ces questions, les membres du bureau fédéral décidèrent de garder le silence et d'attendre le second tour[31]. Largement distancé par Alexandre Ndoumbé Douala Manga Bell, Philippe Amougou et Njoya Arouna décidèrent au deuxième tour de se retirer de la compétition. André Fouda qui espérait récupérer les voix des autres candidats décida de se maintenir en lice.

Le bureau fédéral qui soutenait en coulisse la candidature de Ndoumbé Douala Manga Bell et qui soupçonnait André Fouda d'être le candidat de l'administration, décida alors d'adopter publiquement une attitude de neutralité vis-à-vis de tous les candidats. Dans une lettre en date du 14 novembre 1945 adressée au gouverneur à la suite des rumeurs accusant l'administration de soutenir la candidature d'André Fouda, Paul Soppo Priso, président de l'Unicafra, précisa clairement la position de son mouvement à propos des élections : *Notre groupement n'est pas une association partisane mais bien un organisme de défense des intérêts de tous les Camerounais sans distinction ni sectarisme...*[32]

Après avoir rappelé que l'Unicafra ne soutenait aucun candidat et que seul un vote libre et sans favoritisme était capable de convaincre les Camerounais du caractère impartial de l'administration, le président de l'Unicafra proposa au gouverneur de publier:

> un communiqué officiel, qui sera diffusé dans les plus brefs délais, dans toutes les régions et subdivisions et affiché dans les bureaux de vote, rappelant aux électeurs que le vote est libre et qu'ils ont droit de donner leur préférence au candidat de leur choix[33].

Malgré cette mise en garde du président de l'Unicafra, le gouverneur refusa de publier le démenti souhaité et André Fouda maintint sa

[31] Entretien en date du 8 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri.
[32] ASN, Lettre en date du 8 novembre 1945 du président de l'Unicafra au gouverneur.
[33] *Ibid.*

candidature. Dans une lettre adressée aux électeurs, il se présenta comme le candidat de l'Unicafra et qualifia Ndoumbé Douala Manga Bell de capitaliste et d'anti-camerounais[34]. Ce dernier, dans un appel à ses électeurs, répondit point par point aux accusations d'André Fouda. Il le qualifia de menteur, d'imposteur et de candidat de l'administration. Il appela alors tous les Camerounais à voter pour *le seul candidat indépendant qui peut faire aboutir [leurs] revendications légitimes, parmi lesquelles le programme de l'Unicafra...*[35]

Ces élections virent le triomphe de Ndoumbé Douala Manga Bell. Cette victoire marqua la fin des rapports entre le président de l'Unicafra et son vice-président, ce dernier accusant le premier d'avoir torpillé sa campagne et d'avoir soutenu la candidature de son adversaire. Les syndicats avaient eux aussi soutenu certains candidats qui n'avaient même pas réussi à passer le premier tour. Aucun camp n'était donc sorti indemne de ces élections. Des failles, des divisions profondes étaient alors apparues au sein de la société camerounaise.

Après ces élections, certains Camerounais commencèrent à prendre conscience que le combat que se livraient les différents mouvements indigènes était sans objet et que seule l'union de tous les groupements pouvait leur permettre de gagner la lutte contre l'ennemi commun qu'était le système colonial. Ce nouveau langage, cette nouvelle conception politique née de Bamako et de l'expérience, véhiculée par des personnes comme Célestin Takala et Victor Azombo Nsomoto prenait chaque jour de l'ampleur, gagnait du terrain et faisait des adeptes. L'Unicafra ne fut pas épargnée par ce courant unitaire. Les adeptes de cette nouvelle vision politique réussirent à prendre en main le congrès de 1947 et à créer le Rassemblement camerounais (Racam). Le grand roman de l'union des Camerounais venait ainsi de commencer ; l'histoire avançait et le nationalisme camerounais aussi.

Mais avant de continuer dans l'étude de cette nouvelle phase de l'histoire du Cameroun, il nous faut, pour saisir la globalité du fait politique antérieur, jeter un coup d'œil sur l'appareil structurel et idéologique qui pendant dix ans a dirigé la Jeucafra et l'Unicafra.

---

[34] *Le Cameroun libre* n° 276 du 8 novembre 1945.

[35] *Le Cameroun libre* n° 277 du 15 novembre 1945.

Chapitre 4

L'appareil idéologique et structurel de la Jeucafra et de l'Unicafra

Il s'agira pour nous dans ce chapitre, à travers une étude des objectifs, des structures et du fonctionnement de la Jeucafra comme de ceux de l'Unicafra, de saisir, avec tout ce qui a été dit précédemment, l'intégralité du fait historique que furent ces deux mouvements. Il nous faut d'emblée préciser que si au congrès de 1945, la Jeucafra changea de nom, elle conserva cependant les mêmes statuts, les mêmes structures et les mêmes dirigeants. Ce qui changea, ce furent le contexte et les objectifs. Il ne nous est donc pas possible, dans notre analyse des objectifs et des structures, de dissocier les deux mouvements. Nous tâcherons cependant toutes les fois que cela sera possible de faire ressortir les similitudes ainsi que les différences existant entre les deux associations.

I. Les objectifs de la Jeucafra et de l'Unicafra

La Jeucafra est née de l'action de trois groupes aux intérêts divergents. Il y avait d'un côté l'administration et le colonat français, de l'autre l'élite camerounaise. Les intentions de ces trois groupes d'intérêts se reflètent clairement dans l'énoncé des objectifs de ce mouvement. L'article trois des statuts stipule à cet effet que :

> L'association a pour but:
> 1° d'affirmer l'attachement des populations camerounaises à la France et de repousser par tous les moyens toutes les autres revendications coloniales concernant le Cameroun.
> 2° d'être l'interprète entre l'administration, les entreprises commerciales et les populations du Cameroun.
> 3° de travailler par tous les moyens et dans les domaines au relèvement moral des indigènes.[1]

S'il y a une chose sur laquelle les trois groupes en présence étaient d'accord, c'est, comme le précise l'alinéa premier de l'article ci-dessus cité, le refus du retour du Cameroun à l'Allemagne. C'était l'essentiel. Sur l'ave-

[1] ASN, Statuts de la Jeucafra.

nir du Cameroun et de ses relations avec la France par contre, la différence de points de vue entre ces trois groupes était très grande.

Pour l'administration, il ne fallait, sous aucun prétexte, remettre en question le statut international du Cameroun, ni même partager le mandat français sur le Cameroun avec une autre puissance[2]. Pour le colonat par contre, il ne fallait pas seulement empêcher que le Cameroun ne retourne à l'Allemagne, il fallait surtout supprimer le statut international du pays. Ce colonat avait fait de *plus de mandat ! Vive le Cameroun Français* sa devise[3]. Les jeunes Camerounais profondément imprégnés de la culture française avaient une autre vision des choses. Ils la précisent dans un appel lancé aux Camerounais de l'intérieur :

> Avec les Français qui nous ont élevés par les écoles de toutes sortes..., tous les espoirs sont permis. Ne voyons-nous pas autour de nous gouverneur au Tchad et hauts fonctionnaires de couleur au Cameroun? Nous pouvons faire comme eux, toutes les écoles et les universités françaises nous sont ouvertes. Nous pouvons vivre avec la France dans un régime de liberté, d'égalité et de fraternité...[4]

Les sentiments exprimés ici ne sont pas anti-patriotiques. Si ces jeunes ont adhéré à la Jeucafra et ont demandé la suppression du mandat, c'est surtout parce qu'ils espéraient jouir des mêmes droits que les autres Français, à savoir la liberté, l'égalité et la fraternité. Malgré cet accord sur le principe de la suppression du mandat, tous les jeunes Camerounais n'étaient pas unanimes sur la qualité des liens qui devaient dorénavant exister entre la France et le Cameroun. Alors que certaines personnes comme Paul Soppo Priso et Louis Marie Pouka voulaient des liens très étroits avec la France à l'instar des quatre communes du Sénégal, d'autres comme Gaston Kingué Jong ou Ruben Um Nyobe voulaient que ces liens restent lâches, le Cameroun gardant une certaine autonomie[5]. Une chose était claire : pour la majorité de ces Camerounais, le mandat était un handicap.

En 1945, à la naissance de l'Unicafra, les données du problème camerounais avaient changé. L'Allemagne ayant perdu la guerre, le danger allemand n'existait donc plus. La Jeucafra qui avait longtemps été le seul mouvement politique au Cameroun avait perdu le monopole de la représentativité. Un autre discours avec des mots comme autonomie, lutte anti-impérialiste ; une autre pratique politique caractérisée par des grèves et des arrêts de travail avaient conquis le Cameroun. De plus, au sein même

[1] ASN, Statuts de la Jeucafra.
[2] ANY, APA 11234/C Campagne anti-française et xénophobe de l'Union camerounaise. Lettre du président du Conseil au Gouverneur.
[3] *L'Éveil du Cameroun* N° 311 du 15 avril 1938
[4] *L'Éveil du Cameroun* N° 346 bis du 15 janvier1939.
[5] Entretien personnel en date du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

du mouvement, la cohésion n'existait plus. Des présidents de sections comme André Fouda ramaient complètement à contre-courant. La Jeucafra se devait donc d'adapter son discours au contexte politique de l'heure. Réunis en Congrès à Douala en septembre 1945, les membres de la Jeucafra décidèrent de changer le nom du mouvement. L'Unicafra naissante se plaça sous le *patronage moral de l'Union des Camerounais et l'Honneur de la France* et se fixa comme objectifs *le service du pays et de la France*[6].

Le vieux refrain anti-allemand et anti-mandat avec son catalogue de mots désuets et obsolètes avait disparu. Le mouvement n'avait pas rompu, comme le souhaitaient certains délégués, avec la France. Seulement il n'avait posé aucun acte qui puisse être interprété comme un assujettissement total à la France. Les délégués réunis à Douala avaient par contre demandé que des reformes fondamentales soient entreprises dans la vie politique, administrative, judiciaire, économique et sociale du pays[7].

Tout au long de son existence, L'Unicafra se battra pour se faire accepter par la population camerounaise comme son unique porte-parole et pour faire accepter ses propositions par l'administration française. Elle se mua presque en un groupe de pression.

Bien qu'ayant évolué dans un contexte différent, avec des objectifs différents, l'Unicafra née de la transformation de la Jeucafra, utilisera tout au long de son existence les structures nationales et régionales mises sur pied par cette dernière.

II L'organisation ou la structure des deux mouvements

L'objet essentiel de cette partie consiste à définir l'armature générale des deux mouvements, leurs éléments de base, les liens d'appartenance qui s'y trouvent et le rôle des institutions dirigeantes.

I. L'armature générale de la Jeucafra et de l'Unicafra

a) L'élément de base : La Section

Ce terme est essentiellement utilisé pour désigner la cellule composante de l'organisation principale qu'est la Jeucafra ou l'Unicafra. A la différence des autres mouvements qui ont plusieurs éléments de base, la Jeucafra comme l'Unicafra n'avait que la section. La section locale de la Jeucafra comme celle de l'Unicafra correspondait géographiquement à une région administrative. Elle était dirigée par un bureau de section composé

[6] M. Ducat, « Le Cameroun : Du Mandat à l'Indépendance ».

[7] Sur les Résolution du Congrès de 1945, voir *Le Flambeau* n° 1 du 5 décembre 1945 et n°2 du 20 décembre 1945. Voir aussi le chapitre II de cette partie.

de trois membres : le président, le secrétaire et le trésorier[8]. Les sections n'étaient, d'après les textes, que les relais du bureau général dans la région. Elles étaient censées se conformer strictement aux décisions du bureau général. L'article treize des statuts est à cet égard très explicite :

> Les sections régionales sont tenues à se conformer aux instructions du bureau général de l'association au point de vue des grandes lignes de marche générale du mouvement. Toutes nouvelles décisions à prendre par les bureaux régionaux pour leur fonctionnement seront au préalable soumises à l'approbation du bureau de l'association.[9]

En somme, la section n'était qu'une partie d'un ensemble dont l'existence séparée n'était pas concevable. Il y aura tout au long de la vie de la Jeucafra un conflit entre des deux tendances majoritaires au sein du mouvement. La première tendance qu'incarnait le bureau général à Douala militait en faveur d'une structure centralisée où toutes les décisions majeures venaient du siège. La deuxième tendance qui avait pour chef de file le président de la section régionale de Yaoundé, André Fouda, luttait plutôt pour une décentralisation des centres de pouvoir, les sections régionales gardant alors une certaine autonomie de décision.

En réalité, le véritable élément de base de la Jeucafra comme de l'Unicafra était le bureau de la section. Il se réunissait régulièrement et assurait le fonctionnement quotidien de l'association. C'est le bureau de la section qui convoquait l'assemblée générale de la section.[10] Les statuts ne précisent ni le temps qui devait séparer les différentes assemblées, ni la durée de celles-ci. Les assemblées générales des sections locales de la Jeucafra n'étaient donc pas permanentes. Les activités des sections locales de la Jeucafra se limitaient le plus souvent à l'organisation des meetings, la perception des droits d'adhésion, la mobilisation des Camerounais pour soutenir l'effort de guerre. L'Unicafra se situant dans un autre contexte, la fin de la guerre et du péril allemand, les activités de sections se cantonnèrent sur le terrain du combat pour les réformes.

En 1939, soit un an après sa naissance, la Jeucafra comptait douze sections reparties dans l'ensemble du pays et plus particulièrement dans la partie sud. Voici la liste des principaux responsables des sections Jeucafra en 1939 :

* Section d'Akonolinga : président, Akono Mbala
* Section de Bafia : président, Charles Guy Okala
* Section de Bafang : président, Isaac Lucien Njomo

[8] Cf. article douze des statuts.
[9] ASN. Statut de la Jeucafra.
[10] *Ibid.*

* Section de Dschang : président, Pierre Poundé
* Section d'Ebolowa : président, Moneyang remplacé le 21 Septembre 1939 par Monezé. Vice-président Emile Koulta
* Section d'Edéa : président, Ngué
* Section de Foumban : président, Njoya Arouna
* Section de Ngaoundéré : président, Philippe Robert Amougou
* Section de Nkongsamba : président d'honneur, Adam Arab
* Section de Sangmélima : président, David Engolo
* Section de Yabassi : président, Pierre Eben Moussi
* Section de Yaoundé : président, André Fouda[11].

La remarque qu'il faudrait faire ici, c'est que ces responsables étaient tous des fonctionnaires. Cette prééminence s'explique par le fait que ce mouvement est né de l'initiative des fonctionnaires. Il était donc normal qu'on les rencontre aux avant-postes. L'Unicafra naissante conservera les mêmes structures et souvent les mêmes hommes. Toutefois, à cause du fait que les mandats des membres des bureaux de sections étaient annuels et que la plupart d'entre eux étaient des fonctionnaires, la majorité de sections connaîtront au cours de leur existence de multiples changements de responsables. L'autre caractéristique de l'Unicafra, c'est qu'à cause du dynamisme des membres du bureau général qui étaient restés presque stables et à cause de la création dans le pays, après la guerre, de nouvelles unités administratives, le nombre de sections du mouvement s'accroîtra considérablement, passant de douze à vingt. Voici la liste des responsables de l'Unicafra invités au Congrès de 1947 à Douala :

* Section de Bafang : Vice-Président, Joseph Kamga
* Section de Bafia : Vice-Président, Mpondo Dika
* Section de Dschang : Président, Pierre Poundé
* Section d'Ebolowa : Président, Pierre N'lom
* Section d'Edéa : Président, Henri Dikanda
* Section d'Eséka : Président, Henri Matip
* Section de Foumban : Vice-Président, Jean Nzanse
* Section de Garoua : Président, Mahonde Mahoma
* Section de Kribi : Vice-Président, Ali Sakihou
* Section de Lolodorf : Président, Charles Nkonga Mayo
* Section de Mbalmayo : Président, Alfred Essomba
* Section de Mbanga : Président, Simon Kamga
* Section de Maroua : Président, Alilou
* Section de Ngaoundéré : Président, Albert Kom

[11] Tous ces renseignements sont extraits des Archives de la Surêté Nationale et du Dossier A.P.A 10400/A des Archives Nationales de Yaoundé.

* Section de Nkongsamba : Président, Gustave Njeck
* Section de Sangmélima : Président, André Tina
* Section de Yabassi : Président, Oscar Ngosso
* Section de Yokadouma : Président, Abiazhem
* Section de Yaoundé : Président, André Fouda Omgba[12].

À cause de l'enregistrement des adhérents qui n'était guère contrôlé et de la perception des cotisations qui n'était pas régulière, il nous est impossible de savoir qui effectivement faisait partie de la section en dehors de son bureau et d'un petit noyau de fidèles. Toutefois et nonobstant cet obstacle, il est possible, compte-tenu de notre documentation, de faire une typologie des membres des deux mouvements.

2. Les membres des deux mouvements

Les statuts de la Jeucafra reconnaissaient deux types de membres. Les membres actifs et les membres d'honneur. Pouvait être membre actif, tout Camerounais majeur des deux sexes et tout étranger résidant depuis au moins cinq ans dans le pays (article cinq). Les membres d'honneur étaient plutôt des bailleurs de fonds. Ce groupe était constitué de Camerounais ou d'étrangers qui s'engageaient *à soutenir moralement et matériellement l'association* (article six).

Ici se manifeste une autre spécificité de la Jeucafra. Ce n'était pas un mouvement exclusivement camerounais, du moins dans les textes. En effet, au cours de son existence, aucun Européen n'adhéra au mouvement. Tous les témoins que nous avons rencontrés ainsi que les documents que nous avons consultés sont formels là-dessus. Selon ces différentes sources, si des Européens comme Lorenzi, Pasquet, Merlin, Rousseau, Boucher contribuèrent à la naissance de la Jeucafra et le soutinrent tant moralement que matériellement tout au long de son existence, ils ne furent jamais des membres actifs ou d'honneur du mouvement. Cette affirmation est aussi vraie pour le mouvement qui succéda à la Jeucafra, à savoir l'Unicafra.

L'adhésion dans les deux mouvements était ainsi réglementée. Le postulant devait adresser au président de la section concernée une demande d'entrée ainsi qu'une somme de dix francs ou de vingt-cinq francs selon qu'il voulait devenir membre actif ou membre d'honneur. La décision d'admission était prise par le bureau général après avis du président régional (article quatorze). La cotisation annuelle s'élevait quant à elle à six francs par membre. Tout au long de l'existence de la Jeucafra, comme de l'Unicafra, très peu de personnes qui se déclaraient membres et qui étaient même des responsables s'acquittèrent de cette formalité.

[12] ASN, Lettre en date du 15 mars 1947 du Président de l'Unicafra au Gouverneur.

3. La direction des deux mouvements

L'organe suprême des deux mouvements sur le plan national était l'Assemblée générale. Elle devait se réunir en séance ordinaire une fois par an, dans la deuxième quinzaine du mois de février (article vingt et un). Elle pouvait aussi se réunir en séance extraordinaire sur convocation du Bureau Central. L'Assemblée générale élisait les membres du bureau général. Etaient aussi soumis obligatoirement à ses délibérations :

> 1° le rapport annuel du bureau de l'association,
> 2° le rapport de la commission de contrôle sur la gestion financière de l'association,
> 3° la décharge à donner aux membres du bureau sortant.
> 4° les écritures statutaires. [13]

Les membres se trouvant dans l'impossibilité d'assister aux assemblées avaient le droit de voter par correspondance. Il n'y eut au cours des huit années d'existence de la Jeucafra qu'une Assemblée générale. Il s'agit du Congrès de 1945 à Douala. L'Unicafra connut elle aussi un seul Congrès, celui de mars 1947 à Douala.

L'organe exécutif de ces deux mouvements était le bureau fédéral. Il était composé de sept membres dont un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général-adjoint. En dehors de Paul Soppo Priso et de Paul Monthé qui demeurèrent à leur poste dans la Jeucafra comme dans l'Unicafra tout au long de plus de dix années d'existence de ces deux mouvements, les autres postes du bureau général furent très fluctuants. Cette situation s'explique par le fait que le mandat étant annuel, chaque poste pouvait changer facilement de titulaire. Il nous est impossible de retrouver la liste complète du premier bureau de la Jeucafra mais nous savons qu'en août 1940, le bureau du mouvement était composé comme suit :

> Président : Paul Soppo Priso
> Vice-président : Robert Bilé
> Secrétaire général : Paul Monthé
> Contrôleurs : Emmanuel Abbey Frédéric Elokan
> Conseiller : Moudouté Bell
> Trésorier : Ebénézer Ekwalla Essaka
> Trésorier adjoint : David Soelle[14]

---

[13] Cf. Article 23 des Statuts.

[14] ASN. Compte-rendu de l'audience accordée aux représentants de la collectivité et la Jeucafra le 19 août 1940 par l'inspecteur Huet.

Tout au long des huit années d'existence de la Jeucafra, plusieurs personnes firent leur entrée dans le bureau du mouvement. Ainsi Jacques Kuoh Moukouri fut tour à tour trésorier, conseiller et vice-président. Gaston Kingué Jong et Louis Marie Pouka occupèrent aussi la vice-présidence dans le bureau fédéral[15]. L'Unicafra, à cause de sa courte durée de vie, conservera un bureau presque homogène. Les mêmes personnes élues au congrès de 1945 se retrouveront à celui de mars 1947 à Douala[16].

Les statuts prévoyaient aussi l'existence d'une commission de contrôle de cinq membres élus en Assemblée générale. Son rôle était d'assister le bureau et de surveiller le fonctionnement financier de l'association (article dix). La réunion du bureau et de la commission de contrôle constituait ce qu'on appelait le conseil. Il nous faut préciser ici que nous ne trouvons dans aucun de nos documents le procès-verbal d'une réunion de ce conseil, et aucun de nos témoins ne se souvient de l'existence ni du fonctionnement effectif de cette structure.

Il reste donc une question qui, résolue, nous permettra de cerner dans sa totalité le phénomène politique que furent la Jeucafra et l'Unicafra, c'est celui de la personnalité de leurs responsables. Qui étaient ces hommes dont la vie, intimement liée à celle de ces deux mouvements, façonna l'histoire politique de notre pays ?

III. Les principaux dirigeants de la Jeucafra et de l'Unicafra

Celui qui incarna pendant plus de dix ans la Jeucafra comme l'Unicafra fut le président Paul Soppo Priso. Il naquit le 19 juillet 1913 à Bonadoumbé (Douala). Fils de Priso Mouollo et de Jeanne Dina[17]. Après ses études, il fut recruté aux Travaux publics comme géomètre-topographe. Il devint quelques années plus tard entrepreneur. La présidence de la Jeucafra et de l'Unicafra lui servirent de rampe de lancement politique.

En effet, après la guerre, il occupa plusieurs postes politiques dans le pays. Il fut de 1947 à 1955 conseiller de l'Union française. Sur le plan intérieur, il fut délégué à l'Assemblée représentative du Cameroun où il occupa pendant 3 législatures consécutives le poste de président[18]. Après 1957, il siégea à l'Assemblée législative du Cameroun dans le groupe de l'Action nationale[19]. Ce n'est qu'après l'indépendance qu'il quitta la scène politique camerounaise pour se consacrer à ses affaires. Jeune, élégant, Paul

[15] Entretien personnel du 5 février 1988 avec Jacques Kuoh Moukouri et du 4 janvier 1988 avec Gaston Kingué Jong.

[16] Pour plus d'amples informations sur ce bureau, voir chapitre 2 précédent.

[17] ASN. Fiche de renseignements sur les responsables de l'Unicafra.

[18] J. M.. Zang Atangana, *Les forces politiques au Cameroun réunifié Tome 3, les partis politiques avant la réunification*, Paris, l'Harmattan, 1988, p.284.

[19] *Journal des débats de l'Assemblée territoriale du Cameroun*, N° 4 du 26 février 1957.

Soppo Priso fut aussi un homme politique fascinant, doté d'une capacité manœuvrière déroutante. L'échec du congrès de 1947 montra une autre face de Paul Soppo Priso : il était un homme tout court, souple, conciliant mais aussi capable de ruse et de grande naïveté.

L'autre membre du bureau fédéral qui conserva son poste pendant toute l'existence de ces deux mouvements fut Paul Monthé. Il naquit le 15 octobre 1914 à Bana (Bafang). Il était le fils de Ndifotamo et de Yonvou Marie. À la fondation du mouvement, il travaillait à la chambre de commerce comme secrétaire. Alors que de multiples personnes entraient et sortaient du bureau fédéral, Paul Monthé était toujours là, au poste de secrétaire général. Fidèle dans l'amitié, homme à l'esprit vif, jamais en repos, il fut qualifié par ses ennemis politiques *d'être trop zélé et d'éternel second*[20]. Représentant de la population de l'Ouest au sein du bureau fédéral, il refusa toujours d'adopter des positions extrêmes. Habile dans les affaires, il n'eut pas le même succès sur le plan politique.

La troisième personne de ce que nous pouvons appeler le carré d'as est Jacques Kuoh Moukouri. Il naquit le 2 juin 1909 à Douala. Après ses études, il entra dans l'administration comme Ecrivain-interprète. Il adhéra dès 1939 à la Jeucafra mais ne devint très actif dans le mouvement qu'à partir de 1943. Dans le bureau, il occupa tour à tour le poste de trésorier, de conseiller et de vice-président[21]. Homme d'une élite occidentalisée, fonctionnaire émérite, il occupa plusieurs postes de responsabilités dans les administrations française et camerounaise. Cheville ouvrière de l'Unicafra, il déploya, pour l'organisation, le développement et le rayonnement du mouvement, une activité intense et dense.

Le dernier de ce cercle est Gaston Kingué Jong. Né le 1er avril 1910 à Deido, il fut pendant deux ans élève à l'École des travaux publics en France. Esprit indépendant et plein de courage, il servit comme commis stagiaire aux douanes et comme écrivain-interprète dans l'administration. Il démissionna avec fracas de ces deux emplois. Rédacteur en chef du premier journal camerounais désigné *Mbalé*, il fonda en 1943, son propre organe de presse *Le Flambeau*. Celui-ci devint le principal journal de l'Unicafra. Il fut élu au congrès de 1947, président du Racam. Candidat malheureux à l'Assemblée nationale, à l'Assemblée représentative du Cameroun et au Conseil de la République, il ne réussit jamais à faire une grande carrière politique car l'administration française jugeait ses idées nationalistes de révolutionnaires et d'antifrançaises.

Ces quatre personnalités formaient une véritable classe de chefs, un cercle intérieur. La plupart des grandes décisions étaient prises ou initiées par eux. Ils furent par exemple les principaux organisateurs des congrès

[20] Entretien personnel en date du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.

[21] J. Kuoh Moukouri, *Doigts noirs, je fus écrivain-interprète au Cameroun*, 1963.

de 1945 et 1947. Tout autour de ce groupe gravitaient d'autres responsables qui formaient ce que nous pouvons appeler le deuxième cercle. C'est dans ce groupe que nous pouvons classer des hommes comme Pierre Ebelé, Louis Marie Pouka, David Soelle Nooh, André Fouda et Charles René Guy Okala.

Nous aurons pu placer Pierre Ebelé dans le premier cercle car, il fut l'un des promoteurs du congrès de 1945, mais son adhésion tardive à la Jeucafra et son éclipse politique après 1947 ne font pas de lui un homme politique d'envergure. Homme lent et opiniâtre, protestant cultivé et éloquent, homme de gauche convaincu, il fut, dans la Jeucafra comme dans l'Unicafra, l'homme des syndicats.

Louis Marie Pouka naquit quant à lui le 15 avril 1910 à Kan dans la subdivision de Ngambé. Après le séminaire, il entra dans l'administration comme écrivain-interprète. Il servit au greffe du tribunal de première instance de Douala comme secrétaire à la chambre d'instruction et au parquet de la même ville comme secrétaire particulier du procureur de la République. Il travailla aussi aux domaines. Dans le bureau de la Jeucafra, il occupa pendant un certain temps le poste de vice-président[22]. Homme éloquent et ferme, il passa rapidement d'une francophilie extrême à un nationalisme modéré. Candidat malheureux aux élections à l'ARCAM et au Conseil de la République, il fut traité par l'administration française de *séparatiste convaincu et [de] partisan total de l'indépendance de son pays*[23]. Son oeuvre poétique immense fut cependant le plus grand héritage qu'il légua à la postérité.

David Soelle Nooh naquit le 18 août 1914 à Bonapriso (Douala) de Nooh Ngangué et de Hilda Moudourou. Il entra en 1924 à l'école de la mission protestante française et il sortit en 1929 titulaire du certificat de fin d'études primaires. Reçu la même année à l'École supérieure, il en sortit en 1932 titulaire du diplôme de l'école. Étudiant brillant et fonctionnaire émérite, il servit comme instituteur à Douala, Dschang, Baigom et Edéa. Membre fondateur de la Jeucafra où il occupa dans le premier bureau le poste de trésorier-adjoint, il vira dès 1944 dans le syndicalisme où il devint un militant très actif[24].

L'avant-dernière personne sur cette liste est André Fouda Omgba. Né à Yaoundé vers les années 1903, ancien élève de l'École supérieure et receveur des postes, il fut élu dès 1938 au poste de président de la section Jeucafra de Yaoundé. Il conserva le même poste dans l'Unicafra avec cumulativement celui de vice-président national.

---

[22] ANY, 2AC 34 Union camerounaise française et Rassemblement camerounais (Racam) 1947.

[23] ANY, APA 10 188 Activités subversives *Front International*.

[24] ASN. Note de police sur David Soelle Nooh.

Chef de file de ceux qui luttaient pour la décentralisation des pouvoirs au sein des deux mouvements, il se caractérisa surtout par des prises de position la plupart du temps opposées au discours ambiant. Profondément francophile, il fut considéré par beaucoup de Camerounais comme l'homme de l'administration. Homme doué d'une grande volonté politique, il sera élu en 1952 à l'ATCAM et quelques années plus tard à la mairie de Yaoundé. Il occupera le devant de la scène politique jusqu'à sa mort, survenue en 1980[25].

Charles Réné Guy Okala, lui, naquit le 9 octobre 1910 à Bilomo dans le Mbam. Après des études primaires dans sa circonscription et au séminaire, il entra dans l'administration comme écrivain-interprète. Il adhéra à la Jeucafra dès 1939. Reconnu pour son dynamisme et sa fidélité aux objectifs du mouvement, il fut choisi pour représenter l'Unicafra au congrès de 1946 à Bamako. Homme politique d'envergure et orateur de talent, il fut élu en 1946 à l'ARCAM et en 1947, il devint membre du Conseil de la République. Il fut tour à tour député, ministre et ambassadeur[26].

L'étude de la structure de la Jeucafra comme de l'Unicafra nous a révélé deux faits : le premier, c'est que ces deux mouvements furent des associations dont l'organisation reposait essentiellement sur des pratiques et des habitudes non-écrites, les statuts ne reflétant alors qu'une faible partie de la réalité ; le deuxième est que ces deux mouvements ne furent pas un groupe monolithique. Ils furent plutôt le lieu de rencontre de personnes au passé et aux idées différents. Ils servirent alors de lieu d'expression de diverses sensibilités intellectuelles et politiques. En somme, la Jeucafra comme l'Unicafra furent pour les Camerounais une école d'initiation et de formation politique. Ce fut peut-être là leurs plus grands legs à l'histoire.

Au congrès de 1947, les Camerounais, en créant le Racam, donnèrent le coup de grâce au mouvement qui les avait initiés à la politique. Paul Soppo Priso, à son corps défendant, accepta que son mouvement soit englouti par les flots de la révolte qui balayaient le Cameroun et le monde entier. La roue de l'histoire tournait, le nationalisme montait, et le Cameroun ne pouvait pas rester à la périphérie de ce grand mouvement mondial.

[25] ASN. Note de police sur les principaux responsables de l'Unicafra.

[26] J. M. Zang Atangana, op. cit. p.281. A.S.N. Note de police sur les principaux responsables de l'Unicafra.

Quatrième partie

Le Racam ou l'échec de l'union d'intérêts divergents

La défaite et l'affaiblissement de la France, la participation des Camerounais aux batailles de la métropole, l'influence des analyses marxistes, la persistance de la crise, la mainmise du lobby colonial sur la vie économique du pays et les incertitudes sur le statut international du Cameroun poussèrent certains de nos compatriotes à prendre conscience du fait qu'il était possible de s'opposer et même de se libérer du joug colonial.

Pour ces *nouveaux faiseurs d'opinion*[1], seule l'unité de tous les Camerounais pouvait leur permettre d'atteindre cet objectif. Au slogan *prolétaires du monde entier, unissez-vous* s'était substitué celui de *Camerounais de toutes les races et de toutes les classes, unissez-vous*[2]. Le grand courant unitaire et autonomiste né des contradictions du système colonial et du grand chambardement qu'a connu le monde après la Deuxième Guerre mondiale trouva son couronnement au congrès de l'Unicafra de mars 1947 avec la naissance du Racam.

Il s'agira pour nous, dans les deux chapitres de la première section de cette partie, de fournir une vue d'ensemble suffisamment complète et une explication cohérente des faits et idées qui ont contribué à la formation de la pensée politique camerounaise à une période donnée de notre histoire. Par souci de clarté et de méthode, nous avons essayé de dissocier les événements liés à l'ordre international de ceux ayant trait d'une part aux rapports France-Cameroun, et d'autre part, à la situation économique interne du pays.

---

[1] Nous empruntons ce terme à Basil Davidson, *L'Afrique au XX^e siècle ; l'éveil et le combat du nationalisme africain*, p.230.

[2] ASN, Rapport du 26 février 1947 de l'agent n° 25. ANY, APA 10209/3 Mémorandum «*Avis à toute la population camerounaise* ».

Section 1 :

Contexte socio-politique de la naissance du RACAM : le Cameroun dans la tourmente de l'après-guerre

Chapitre I

Les événements liés à l'ordre international

La question internationale qui souleva le plus de polémiques au Cameroun après la deuxième guerre mondiale fut le problème de la tutelle. Cette controverse eut pour origine non seulement la méconnaissance des clauses du traité par les principaux protagonistes de la scène politique camerounaise, mais aussi la mauvaise interprétation que chaque camp, mû par ses intérêts, faisait de ce texte.

Il convient donc, pour bien cerner le problème, de définir d'abord la tutelle, de montrer ensuite le sens que chaque partie donnait à ce terme, de décrire enfin les conséquences de ces différentes prises de position sur l'évolution politique du Cameroun avec en toile de fond la naissance du Racam.

I. Historique et définition du régime international de tutelle

L'essentiel pour nous ici réside moins dans les différentes définitions de la tutelle que dans les contradictions de ce système et dans la résonance que ce nouveau concept avait dans la conscience des principaux protagonistes de la scène politique camerounaise. L'idée de rétablir un système de sécurité collective plus efficace que celui de la Société des Nations fit son apparition pendant la guerre. Le 26 août 1941, dans un document célèbre consacré par Churchill et Roosevelt sous le nom de charte de l'Atlantique, il était prévu *l'institution d'un système de sécurité générale établi sur les bases plus larges*[3].

L'idée fit son chemin et le 1er janvier 1942, pendant le séjour de Churchill à Washington, fut signée, comme nous en informe J. Dupuy, par les pays en guerre contre le Japon et l'Allemagne, la *déclaration des Nations unies*[4]. Les signataires s'engagèrent à élaborer un système de paix et de sécurité après la guerre. Le 30 octobre 1943, les représentants de l'URSS, des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne et de la Chine signèrent la

[3] J.B. Duroselle, *Histoire diplomatique du 1919 à nos jours*, p.421.

[4] J. Dupuy, *San-Francisco et la charte des Nations unies*,Paris, 1946, p.6.

déclaration de Moscou dans laquelle ils reconnaissaient la nécessité d'établir aussitôt après la guerre *une organisation internationale générale fondée sur le principe d'égale souveraineté et dont pourrait être membre tout État pacifique afin de maintenir la paix et la sécurité internationale*[5].

L'idée d'une nouvelle organisation politique chargée de maintenir la paix et la sécurité internationales étant acquise, les représentants des quatre puissances ci-dessus mentionnées se rencontrèrent à Dumbarton Oaks près de Washington du 21 septembre au 7 octobre, afin de faire des propositions pour la mise sur pied de cette organisation. Ces propositions complétées par celles de Yalta servirent de base de discussion à la conférence de San Francisco. C'est à cette conférence que fut établie la constitution de la nouvelle organisation internationale ou *charte des Nations unies*.

L'un des problèmes que la conférence avait à résoudre était celui des anciens territoires sous mandat. Après de multiples tractations, on décida de créer un nouveau régime international de tutelle. L'article 77 du chapitre XII de la charte de l'ONU en ses alinéas A et B énonce clairement les objectifs de la tutelle :

> a) favoriser la paix et la sécurité internationales
> b) favoriser le progrès politique, économique et social des populations des territoires sous tutelle ainsi que l'amélioration de leur instruction; favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer ou l'indépendance....[6]

Il ressort de ce qui précède que la charte des Nations formule les buts du régime international de tutelle en des termes généraux et réserve aux futurs accords de tutelle la tâche de les spécifier et de préciser par quelle autorité et quelle façon ils doivent être réalisés, en relation avec les conditions particulières de chacun des territoires placés sous ce régime. Il nous faut, avant d'analyser le contenu de l'accord de tutelle française sur le Cameroun et pour bien cerner tout le contour du problème politique qu'a constitué ce traité, nous attarder un peu sur toute la controverse qui a précédé sa signature car elle fut l'un des facteurs qui firent pencher la balance du côté des forces de la rupture.

En effet, pendant la première partie de la première session de l'Assemblée générale (janvier-février 1946), presque tous les États intéressés par la question, à l'exception de la France et de l'Afrique du Sud, manifestèrent l'intention de placer sous tutelle leurs mandats respectifs[7]. Les réticences françaises ainsi que les informations erronées sur le contenu des accords de tutelle attisèrent une grande controverse dans le pays.

---

[5] *Ibid.*
[6] G. Vedovato, op. cit., p.616.
[7] *Ibid.*, op. cit., p.617.

II. La controverse autour de la question de la tutelle et ses conséquences

1. Les points de vue du gouvernement et du colonat français

La France fut dans un premier temps très hostile à la tutelle. Elle voulait annexer purement et simplement le Cameroun en l'incorporant à l'Union française. Pour le gouvernement français, l'autonomie et l'indépendance prévues par la charte de l'Organisation des Nations unies étaient incompatibles avec les intérêts et la politique coloniale française[8]. Nous devons rappeler ici que la politique coloniale française a toujours été assimilationniste et, l'Union française, une sorte de communauté politique regroupant autour de la métropole, seule guide, tous les territoires français n'en était que la matérialisation. Ces hésitations françaises étaient d'autant plus compréhensibles qu'une frange très importante de son opinion publique était farouchement opposée à l'internationalisation des territoires sous mandat dont le Cameroun. Dans une quatrième République où les gouvernements étaient très instables, s'opposer à cette partie de l'électorat n'était-ce pas aller au devant d'une crise gouvernementale certaine ?

Ce risque, aucun gouvernement ne pouvait le courir. En effet, il était presque impossible de former un gouvernement stable sans la participation des adversaires de la tutelle. Ils se recrutaient dans la plupart les milieux, du centre gauche à l'extrême droite. Pour ces personnes, être partisan de l'Union française signifiait qu'on était automatiquement adversaire de la tutelle. Les deux termes étaient incompatibles. Ainsi dans les *Marchés coloniaux* du 16 janvier 1946 on pouvait lire :

> Pour nous, la question est simple, nous sommes au Cameroun et au Togo comme nous sommes en Algérie ou au Sénégal. Nous y sommes depuis près de trente ans, nous leur avons donné des hommes de premier ordre, nous y avons dépensé des capitaux considérables. Pour nous le Cameroun et le Togo font partie de l'Union Française.
> Assez de discussions byzantines. L'Union Française existe. Le Cameroun et le Togo en font partie. Nous refusons d'admettre que l'on puisse discuter internationalement ce qui ne concerne que la Nation française.[9]

La France se trouvait ainsi dans un dilemme. Elle était confrontée à la pression d'une partie de son opinion publique qui combattait la tutelle et à celle de ses partenaires internationaux, comme les États-Unis et l'URSS pour qui, il ne fallait pas revenir sur cet acquis.

---

[8] A.N.Y., A.P.A 10891/D Renseignements sur les colonies britanniques et les articles anglais sur leurs colonies et les colonies étrangères.

[9] *Les marchés coloniaux* du 18 Janvier 1946, p.75.

L'embarras français était d'autant plus grand que ses colons, installés au Cameroun, avaient décidé de militer en faveur de la tutelle. Cette prise de position du colonat français s'explique de façon simple. En effet, à cause de la guerre, les liens qui unissaient le Cameroun à la métropole s'étaient relâchés. Les colons avaient accumulé beaucoup de privilèges et étaient devenus des petit seigneurs. La guerre finie, ils s'opposèrent vivement à toutes les réformes que la métropole essayait d'entreprendre dans le pays. En optant pour la tutelle, ils pensaient que l'internationalisation du statut du Cameroun leur permettrait d'échapper au contrôle de la métropole et de maintenir leur hégémonie sur le pays. Ils confondaient tutelle et zone de libre échange. Ils espéraient qu'un tel système international dominé par le dollar leur garantirait le maintien du statu quo[10]. Ainsi, lors des grèves sanglantes de septembre 1945, ils menacèrent de faire appel aux Américains si la France était incapable de rétablir la paix[11].

En somme, au sein même de la communauté française, la question de la tutelle était loin de faire l'unanimité. Les dissensions au sein de l'opinion publique furent telles que certaines personnalités politiques françaises, en l'occurrence le ministre des Affaires étrangères, Bidault, et le sénateur Gaston Monnerville préconisèrent qu'un plébiscite sur les accords de tutelle soit organisé dans les territoires concernés, avant sa ratification par la France[12]. Le gouverneur par intérim du Cameroun dans une lettre envoyée au ministre des colonies s'opposa à l'organisation d'un tel plébiscite. Selon lui *la désaffection de la population à l'égard de l'administration française est telle qu'un plébiscite organisé au Cameroun ne donnerait pas les résultats souhaités*[13].

Ce projet de plébiscite fut alors abandonné. Devant les hésitations françaises et sous la pression de certains pays tels que les États-Unis et l'Union soviétique, l'Assemblée générale adopta une résolution ferme dans laquelle elle invitait les pays qui administraient les territoires sous mandat de la SDN de prendre, de concert avec les autres pays directement intéressés, les mesures nécessaires pour la mise en application des différents accords de tutelle et de soumettre ces accords pour approbation au plus tard pendant la deuxième partie de la première session de l'Assemblée générale[14].

Les délais étaient précis et la France ne pouvait, au risque de se retrouver mise au banc de la communauté internationale, continuer à tergiverser. Le 13 décembre 1946, l'Assemblée générale dans la soixante-

[10] *Le Cameroun libre* n° 262 du 1er avril 1945 et le n° 270 du 1er août 1945. Voir aussi *Méridiens de France et d'Afrique* n° 3 du 17 novembre 1943 et ANY, IAC 107/5 Ascocam.

[11] Entretien personnel du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.

[12] ANY, APA 11252/D politique coloniale française.

[13] *Ibid.*

[14] G. Vedovato, op. cit., p.617.

deuxième séance plénière de sa première session approuva les accords de tutelle sur le Tanganika, le Togo et le Cameroun sous administration britannique, le Togo et le Cameroun sous mandat français ainsi que le Rwanda-Urundi sous mandat belge[15].

La France avait donc cédé mais il s'agissait d'un accord piège car, en quelques lignes, ce pays avait réussi à annihiler toute l'avancée politique que constituait le concept de la tutelle.

En effet, l'article 76 (b) de la charte de l'ONU fixe clairement le self-government et l'indépendance comme but ultime de la tutelle. Ce qui est un acquis politique majeur. L'article 4 de l'accord de tutelle de la France sur le Cameroun prévoit par contre que ce pays administrera le Cameroun *comme partie intégrante de son territoire,* c'est-à-dire comme une simple colonie à l'instar de la Centrafrique et du Sénégal[16]. Il s'agissait là d'une simple escroquerie politique car, aucun article de la constitution française ne prévoyait pour les colonies ou les territoires d'outre-mer une évolution pouvant conduire à l'autonomie ou à l'indépendance. Parler de l'indépendance des colonies à cette époque en France revenait à s'opposer à la théorie assimilationniste qui était alors en vogue et qui s'était matérialisée par la création de l'Union française. Pratiquement et paradoxalement, le Cameroun avait deux statuts contradictoires. Il appartenait en même temps au système international qui prescrivait l'indépendance comme son but ultime et à l'Union française qui, par essence, proscrivait toute idée d'autonomie.

Cette ambiguïté juridique n'échappa pas aux esprits avisés. Cette séance du 13 décembre 1946 fut la plus houleuse de cette première session de l'Assemblée générale des Nations unies. Un groupe de pays perspicaces conduits par l'URSS et l'Inde s'opposèrent à l'article 4 de l'accord de tutelle française. Ils exigèrent que la France fixe dans le texte de l'accord la date de la fin de la tutelle. Ils eurent malheureusement pour principaux adversaires les propres délégués du Cameroun, en l'occurrence Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell et Louis Paul Aujoulat. Le premier intervint devant la quatrième commission de l'Assemblée générale pour affirmer que le projet de l'accord de tutelle avait été soumis à l'approbation de la population camerounaise et que celle-ci avait apporté son soutien au texte dudit projet[17].

Ces affirmations erronées furent reprises et développées avec brio le 13 décembre 1946 devant l'Assemblée générale siégeant en séance plénière par le Docteur Louis Paul Aujoulat:

---

[15] G. Vedovato, op. cit., pp. 653-660. En vertu de cet accord de tutelle, le Cameroun fut déclaré État associé à l'Union française.

[16] *Ibid.*

[17] A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, p.20.

> ... Nous avons [déclarait-il alors] donné à nos projets d'accord de tutelle une large publicité auprès de la population intéressée. Les textes ont été diffusés officiellement. Ils ont été longuement discutés par les autochtones en réunions publiques. Ils ont reçu leur adhésion . . .

et par conséquent, continue l'orateur:

> Nous ne voyons donc pas la possibilité d'apporter à nos textes d'autres modifications que celle que nous avons pu accepter en commission...la fixation d'un terme précis à la validité des accords de tutelle n'aurait pas d'autre résultat que de compromettre la liberté de collaboration entre la puissance administrante et les populations[18].

Ces affirmations constituaient une contre-vérité flagrante. La population n'avait non seulement pas eu connaissance du texte des accords de tutelle mais elle ne comprenait même pas ce que signifiait le mot *trusteeship*. Cette prise de position du député *sans personnalité et sans lustre*[19], Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell, souleva une profonde indignation dans le pays. Plusieurs Camerounais, en particulier les syndicalistes, le taxèrent de traîtrise[20]. Le 30 mars 1947, à l'ouverture du congrès de l'Unicafra, le président Paul Soppo Priso, se faisant le porte-parole de ses compatriotes, déclara:

> Les Camerounais posent la question de savoir les détails de la nouvelle situation politique de leur pays au lendemain de la guerre...
> Les Camerounais sont étonnés qu'à l'ONU, il fut déclaré que les accords français de tutelle ont été soumis aux populations camerounaises alors que, jusqu'à présent, nous continuons à les ignorer complètement...[21]

Nous rappelons que les accords de tutelle (texte de base en la matière) approuvés le 13 décembre 1946 par l'Assemblée générale de l'ONU ne furent rendus applicables au Cameroun que par arrêté n° 2704 du 26 juillet 1948 [22]. Ce retard dans la publication traduit non seulement les hésitations de la France mais surtout la volonté manifeste de ce pays de garder le flou sur le statut juridique du Cameroun. Ce faisant, elle voulait empêcher que les Camerounais, informés sur ce nouveau système, ne l'interpellent sur sa gestion du pays. Ce fut une erreur car, dès que la nouvelle de la mise sous tutelle prochaine du Cameroun fut connue dans le pays, elle devint un problème de politique intérieure et créa une nouvelle ligne de démarcation

[18] Id., op. cit., p. 21.

[19] Ces propos un peu sévères sont ceux de James Eboumbou. Entretien personnel en date du 11 avril 1990.

[20] ASN, Rapport du 26 mars 1947 de l'agent n° 25. ANY, APA 10182/B Rapports hebdomadaires 1946.

[21] *Le Flambeau* n° 32 du 8 avril 1947 de l'agent n° 25.

[22] Journal officiel du Cameroun du 1er août 1948, pp. 771-781.

et de conflit entre les Camerounais et la France. Pour les partisans comme les adversaires de la tutelle, la France avait montré son vrai visage, celui de l'ennemi du Cameroun, en plaçant ce pays sous sa tutelle, sans le consentement de ses habitants. La réponse à apporter à cet état de choses était de chercher à rompre avec elle.

2. Les Camerounais et la question de la tutelle

Il se posa dès le début aux Camerounais un problème de terminologie. Plusieurs personnes confondaient le mot *trusteeship* avec le terme anglais *trusts* qui désigne une association de grandes compagnies commerciales et industrielles[23]. Elles avaient peur que la tutelle ne livre le Cameroun à la domination des sociétés multinationales. C'est donc au nom de l'indépendance nationale et de la protection des richesses du pays que ces personnes s'opposèrent au *trusteeship*. Ces Camerounais formés à l'école syndicale vouaient une haine farouche aux sociétés multinationales. Elles étaient, pour eux, le symbole de l'impérialisme et le support de l'exploitation capitaliste[24].

Une autre partie de l'opinion publique camerounaise plus nombreuse voyait dans le *trusteeship* le moyen par excellence de sortir du joug français et de conduire le pays vers l'indépendance. Ces personnes confondaient le terme tutelle avec celui d'administration conjointe. Ils pensaient qu'avec les accords de tutelle, le Cameroun ne serait plus administré seulement par la France mais aussi par un groupe de pays constitués des États-Unis, de l'Angleterre, du Canada et de l'URSS[25]. Les partisans de la tutelle organisèrent dans le pays une campagne très tapageuse en faveur du *trusteeship*. Ils firent distribuer de nombreux tracts dans lesquels ils expliquaient aux Camerounais ce qu'ils entendaient par ce mot. L'un des tracts distribués au cours de cette période et intitulé *ultime avertissement* donne le ton de cette campagne et résume à lui seul toute cette conception erronée de la tutelle. Pour les auteurs de ce tract, avec la tutelle, *la situation internationale du Cameroun deviendra égale à celle du Libéria ou de l'Égypte*[26].

Au regard de tous les avantages qu'était censée apporter la tutelle, les auteurs du tract ne pouvaient conclure qu'en exhortant les Camerounais à opter, contre vents et marées et au prix même de leur vie, pour un tel système. Ce qui est sûr, c'est que ce texte traduit l'intelligence qu'avaient ces personnes de ce concept de la tutelle. Il s'agit en fait d'une connaissance très approximative, voire erronée. La définition qu'ils donnent de la tutelle est très éloignée de celle de la charte.

---

[23] *Le Cameroun libre* n° 290 du 15 juin 946. *Méridiens de France et d'Afrique* n° 3 du 17 novembre 1946.

[24] Entretien personnel en date du 11 avril 1990 avec James Eboumbou.

[25] ANY, APA 10216 Rapports journaliers août 1946.

[26] L'intégralité de ce tract se trouve aux archives de la police. Voir ASN tract « *ultime avertissement* ».

Malgré la connaissance lacunaire que les Camerounais avaient du concept même de la tutelle, celle-ci resta au centre de la discussion politique au Cameroun pendant longtemps.

Arrivé à ce niveau de notre étude, nous nous devons de préciser qu'il nous a paru utile d'examiner avec beaucoup de détails cette querelle autour de la question de la tutelle car elle permet de bien comprendre notre problématique, celle du rejet de plus en plus manifeste de la politique française par certains milieux camerounais. En effet, la question de la tutelle, en cristallisant les antagonismes entre les partisans et les adversaires et surtout entre la France et une frange importante de la population camerounaise, va créer une nouvelle ligne de fracture politique dans la société.

Pour une bonne partie de l'opinion publique camerounaise, la France s'était dévoilée comme ennemi du pays, en refusant dans un premier temps de le placer sous tutelle et, dans un deuxième temps, en l'intégrant à l'Union française qui, pour eux, gommait tous les acquis de la tutelle finalement consentie par ce pays. Ce courant contestataire, partisan de la tutelle mais adversaire de l'intégration du Cameroun à l'Union française, trouvera son couronnement au congrès de mars 1947 avec la naissance du Racam. Ainsi l'une des premières initiatives prises par ce mouvement fut d'envoyer à l'ONU et à l'Assemblée nationale française le télégramme suivant : *Peuple Camerounais autochtone rassemblé en congrès national s'étonne mis sous tutelle sans consultation autochtone. Demande considérer comme nulles toutes déclarations faites à ce sujet*[28].

En envoyant ce télégramme, il voulait surtout apporter un démenti aux déclarations antérieures faites par la France au sujet d'une prétendue consultation des Camerounais sur la question de la tutelle et, aussi, demander que soit renégocié le texte de l'accord de tutelle sur le Cameroun afin que soit supprimée du texte la clause selon laquelle le Cameroun serait administré comme une partie intégrante du territoire français[29]. Conçue par beaucoup de Camerounais comme un nouveau graal ou comme une nouvelle formule pour ouvrir la caverne aux trésors ; espérée, dansée, glorieusement incantée dans un lyrisme de plus en plus charmeur comme l'unique voie pouvant conduire à l'indépendance, la tutelle devint la plate-forme de rencontre de tous ceux qui étaient opposés à la politique française. Bénéficiant du peu d'espace que leur offrait le congrès de l'Unicafra de 1947, ces personnes qui auparavant n'avaient pas voix au chapitre réussirent à noyauter ce mouvement et à créer à sa place le Racam.

Ce milieu protestataire devint aussi le lieu du développement du concept de l'unité de tous les mouvements politiques africains adoptés à Bamako. Le plus célèbre parmi les défenseurs de cette thèse fut le délégué

[27] Nous avons dit plus haut que le texte de l'accord de tutelle ne sera publié au Cameroun qu'au mois d'août 1948.

[28] ASN. Note de police sur le Racam (manifestation et dissolution).

du Cameroun au congrès de Bamako, Célestin Takala, Membre de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun et du premier parti politique camerounais, le Mouvement démocratique camerounais. Il organisa dans toutes les régions du pays des réunions d'information sur les résolutions de Bamako et la question de la tutelle[30]. La mèche véhémente, le geste court et saccadé, il incarna de semaine en semaine l'aile la plus dure du mouvement syndical camerounais. De sa voix vive, il évoqua l'unité de l'Afrique et des Camerounais, la lutte contre l'impérialisme et la colonisation, la fin du racisme et des brimades. Il stigmatisa *l'abandon et la trahison du député Ndumbé Douala Manga Bell*[31].

Excellant dans la polémique, il s'en prit sur un ton de procureur aux potentats du nouvel ordre colonial qui, selon lui, avaient pour noms Louis Paul Aujoulat, Coulouma, Baudet. Il ne se contenta pas de brosser quelques portraits cruels de certains leaders contemporains, il s'en prit au système en bloc. Plus porté au réquisitoire tous azimuts qu'à l'encensement du *pouvoir établi*, il condamna les hiérarchies, les abus et les injustices. Révolutionnaire de ton, il était cependant hostile à la violence. La division des Camerounais ne faisait, selon lui, que l'affaire des colons. Il prit, pour étayer son propos, l'exemple des élections qui avaient semé la zizanie dans le rang des *patriotes*, ce qui avait permis le triomphe des *traîtres*[32]. Au lieu d'unir les Camerounais, ces élections les avaient divisés et dressés les uns contres les autres.

La situation socio-politique interne explosive du pays aidant, ces idées autonomistes et unitaires, tel un fleuve immense déferlèrent sur le Cameroun, brisèrent l'opposition des caciques et gagnèrent les cœurs. Dans des âmes meurtries, humiliées par la toute puissance des colons, l'idée nationale, parce que porteuse de dignité, d'identité alternative et de force de résistance, ne pouvait que triompher et cet événement eut lieu au congrès de 1947 avec la naissance du Racam.

---

[29] *Ibid.*

[30] Sur ce parti d'inspiration communiste. Voir ANY, 2AC 38 Le Mouvement démocratique camerounais. 3AC 3358 Parti politique 1946-1947.

[31] ASN Rapport de l'agent n° 25 le 19 Mars 1947.

[32] Il s'agit du député Ndumbé Douala Manga Bell. Pour avoir une idée sur le conflit opposant ce député à une partie de l'élite camerounaise. Voir ANY, A.P.A 10182/B rapports hebdomadaires 1946. *Le Cameroun libre* n° 276 du 8 novembre 1945.

Chapitre II

Les événements ayant trait aux rapports France-Cameroun et à la situation économique du pays

I. Les reformes constitutionnelles françaises et le Cameroun

1. Les Camerounais et la première Assemblée constituante

a) Les Élections

À la fin de la guerre, il fallut doter la France d'une nouvelle constitution. Une Assemblée constituante élue composée de 190 délégués dont 64 originaires de *l'Empire* fut chargée de faire ce travail[1]. Le Cameroun avait droit à 2 (deux) délégués, l'un représentant la communauté européenne (environ 3 875 personnes) et l'autre les trois millions de Camerounais[2].

Les colons, réunis au sein de l'Ascocam protestèrent énergiquement contre l'octroi du droit de vote aux Camerounais. Pour ces colons, l'analphabétisme de la majorité des Camerounais et l'*extrémisme* de leur élite faisaient d'eux des dangers pour la France[3]. Il fallait donc restreindre au minimum ce droit de vote et ne l'accorder qu'aux Camerounais faisant preuve de sentiments profrançais[4].

L'administration coloniale française accéda aux revendications des membres de l'Ascocam et le 7 juin 1945, elle publia un décret dans lequel elle restreignait considérablement le droit de vote des Camerounais. Ainsi pouvait être électeur donc éligible, tout Camerounais remplissant les conditions pour être appelé *notable évolué*[5]. Ce décret, tel, qu'il était conçu, donna libre cours à tous les abus. L'administration coloniale française par l'inter-

---

[1] Voir l'ordonnance N° 45 1874 du 22 août 1945 in J.R. DE. Benoist, *L'Afrique Occidentale Française de 1944 à 1960*, p.42.

[2] ANY, APA 10908/B Inspection générale du travail.

[3] ANY, APA 19782 Ascocam 1945 lettre du directeur des APA au secrétaire générale de l'Ascocam.

[4] *Ibid.*

[5] Pour avoir de plus amples informations sur les différentes conditions à remplir pour être électeur, voir P. Talom Wambo, *Les Élections au Cameroun français de 1945 à 1954*, mémoire de maîtrise en histoire, université de Yaoundé, 1980, p. 20.

prétation fantaisiste qu'elle en fit, réussit à écarter les syndicalistes du vote et à faire participer même des illettrés[6]. Devant le défi de la réforme, la France venait une fois de plus de rater le coche. Cette discrimination augmenta les frustrations chez les syndicalistes et radicalisa leur prise de position.

Dès que les Camerounais, en l'occurrence les chefs traditionnels Douala, quelques membres de l'Unicafra, et quelques syndicalistes apprirent que la France avait décidé de donner au Cameroun une représentation à l'Assemblée constituante, ils crurent qu'il s'agissait d'une manœuvre destinée à incorporer définitivement le pays dans l'empire colonial français et empêcher ainsi sa mise sous tutelle onusienne. Ils envoyèrent au chef de la région du Wouri, au Haut-commissaire et au ministre des colonies des mémoranda dans lesquels ils protestèrent contre cette situation et manifestèrent leur intention de boycotter les élections.

Deux mémoranda, celui des chefs traditionnels et celui des jeunes conduits par Gaston Kingué Jong, Jacques Kuoh Moukouri, Léopold Moumé Etia et Etamé Manga résument à eux seuls tous les griefs que les Camerounais avaient contre cette loi électorale et donnent le ton de cette campagne de boycott[7].

Dans leur texte datant de septembre 1945, les chefs traditionnels douala, après avoir examiné minutieusement les critères d'éligibilité énoncés par la loi, et au vu de la situation politique qui prévalait dans le pays avec le règne de l'indigénat, conclurent en affirmant que ces *élections dans ce contexte ne pouvaient constituer le reflet de l'opinion générale* et que, par conséquent, ils avaient décidé de les boycotter[8]. Le deuxième mémorandum, celui des jeunes fut rédigé le 17 septembre 1945. Dans ce texte, ses auteurs qui étaient pour la plupart membres de la Jeucafra[9] et des syndicats s'opposèrent violemment au principe même de l'envoi d'un délégué camerounais à Paris. Pour ces jeunes, le Cameroun étant un pays sous tutelle n'avait donc plus rien à voir avec la politique interne française. Le verbe acerbe, ils s'attaquaient à tous ceux qu'ils suspectaient de recevoir de l'argent pour trahir le pays[10].

Devant cette levée de boucliers de l'ensemble de la population camerounaise, l'administration coloniale eut peur que les élections ne soient un échec. Elle suscita la candidature du Prince Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell, chef du clan Bell et fils du grand nationaliste Rudolph Douala Manga Bell pendu par les Allemands. La candidature du fils de ce natio-

---

[6] *Ibid.*

[7] ANY., APA 10184/B affaires politiques, ANY, APA 10209/3 agitations et troubles à Douala

[8] ANY, APA 10184/B affaires politiques.

[9] Cette lettre a été écrite pendant le congrès de 1945, le mouvement portait encore le nom de Jeucafra

[10] ANY, APA 10209/3 agitations et troubles à Douala.

naliste brisa toutes les oppositions et fit baisser la tension. Les Camerounais espéraient qu'il se comporterait à l'Assemblée constituante comme son illustre père. Aujourd'hui et au vu des rapports tumultueux qui ont toujours existé entre ce député et l'élite camerounaise, on peut se poser la question de savoir si c'est au fils du grand nationaliste ou à la personne de N'Dumbé Douala Manga Bell que les Camerounais accordèrent en 1945 leur confiance? Ce qui est sûr, c'est que sans ce titre de fils de Rudolph Douala Manga Bell, ce député n'aurait jamais siégé à la constituante[11].

Les élections eurent lieu au Cameroun le 21 octobre 1945 pour le premier tour et le 13 novembre pour le deuxième tour. Furent alors élus députés du Cameroun à la constituante : Louis Paul Aujoulat pour le collège européen et Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell pour le deuxième collège[12]. Ces élections, par les antagonismes qu'elles suscitèrent, créèrent une nouvelle ligne de fracture dans la société camerounaise. La résistance des forces conservatrices à toutes les réformes introduites par cette première constituante ne fit qu'envenimer le conflit politique, accentuant ainsi la morosité du climat politique dans le pays et la résolution du camp des partisans de la rupture pour qui la France, par ses multiples manœuvres, avait trahi les Camerounais.

b) Les acquis de la première constituante et le Cameroun

Les députés réunis à Paris adoptèrent un projet de constitution qui accordait à tous les ressortissants de l'union française *la qualité de citoyens avec tous les droits et toutes les libertés y attachés*[13]. Ce projet de constitution fut rejeté par la population française. Les députés africains réunis autour de Lamine Gueye et de Felix Houphouet Boigny utilisèrent les assises de la constituante pour faire passer des lois qui, bien qu' imparfaites, modifièrent la situation juridique et sociale de leurs compatriotes. Cette démarche des députés africains rejoignait les préoccupations de la France qui depuis Brazzaville voulait adapter son système colonial au contexte international en l'épurant des scories qui avaient fini par le *déshumaniser*. Il fallait retoucher le décor pour conserver l'essentiel.

C'est dans cette logique qu'il faudrait situer la signature le 30 avril 1946 par le ministre Marius Moutet du décret supprimant les juridictions pénales indigènes. Pour contourner la loi et la rendre inefficace, certains fonctionnaires, partisans farouches de l'indigénat, recoururent à de nombreux subterfuges comme l'arrestation et la détention préventive, l'assimilation

[11] Pour avoir une idée claire sur le conflit ayant opposé ce député à l'élite camerounaise, lire ANY, APA 10182/B rapports hebdomadaires 1945, *Le Cameroun libre* N° 276 du 8 novembre 1945.

[12] *Le Cameroun libre*, N° 275 du ler novembre 1945 et N° 278 du ler décembre 1945.

[13] Sur ce projet de constitution, lire J.R. De Benoist, op. cit., p.49.

des peines de l'indigénat à des contraventions de simple police[14]. La tactique était claire : ce que Paris donnait d'une main, les colons installés au Cameroun avec la complicité de l'administration le reprenaient de l'autre. Pour renforcer ce décret et pour lutter contre les abus, le gouvernement français signa le 19 novembre 1946 un texte consacrant l'extension des juridictions métropolitaines aux colonies.

Presque à la même période, un autre pilier du droit colonial tomba. Le 5 avril 1946 fut votée presque à l'unanimité et promulguée le 11 avril 1946 la loi abolissant le travail forcé[15]. Toujours au plan des libertés, plusieurs lois en vigueur dans la métropole furent étendues aux colonies. La liberté d'association par les décrets du 13 mars et du 16 avril 1946, la liberté de réunion par le décret du 11 avril 1946, la liberté d'expression et de la presse par les décrets du 27 septembre et du 21 novembre 1946 [16]. Au plan économique, le projet de loi portant *plan de modernisation et d'équipement de la France* fut promulgué le 30 avril 1946 avec en son article 3 une disposition neuve, la création du *Fond d'investissement et de développement économique et social*[17].

Dans un univers marqué par le règne de la précarité et de la coercition administrative, tout ce qui pouvait desserrer l'étau colonial et diminuer l'omnipotence des Européens ne pouvait qu'être bien accueilli par la population et son auteur classé parmi les héros de la Nation. Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell utilisa cette disposition naturelle chez tous les opprimés du monde pour se faire proclamer *libérateur des Camerounais*[18].

Avec l'aide des membres du groupe de soutien à sa candidature, dénommé *comité de coordination des affaires camerounaises*[19], il fit le tour de toutes les régions du pays pour annoncer à la population la fin de l'indigénat et des travaux forcés. À ses différents interlocuteurs, il affirmait qu'il avait été le principal artisan de ces décisions métropolitaines. La masse illettrée l'adulait ; l'élite qui connaissait sa vie et ses prises de positions à Paris comme à San Francisco le méprisait. Ses différentes explications saupoudrées de nationalisme ne mettront jamais fin à ce divorce[20].

Pour les masses comme pour l'élite, l'euphorie fut de courte durée. Lorsqu'il fallut appliquer les décisions métropolitaines, les Camerounais se

---

[14] ANY, 2AC 196 Indigénat suppression.

[15] M. Nguini, *La valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, p. 161.

[16] J.R. De Benoist. op. cit., p.52.

[17] *Ibid.*

[18] Entretien personnel en date du 15.08.89 avec Jean Melachi.

[19] Selon les statuts de comité, il avait pour but «d'étudier et de faire suivre par le délégué des non citoyens à l'assemblée constituante à Paris toutes des requêtes, réclamations ou revendications des indigènes» ANY, 2AC 819 comité de coordination des affaires camerounaises.

[20] Selon l'un de nos informateurs, Thomas Ndouandjeu, les femmes de l'Ouest avaient même composé des chants à la gloire du député Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell. ANY, APA 11027/A Syndicats affaires diverses 1944-1948.

heurtèrent au *front de refus* constitué par les colons et quelques fonctionnaires nostalgiques de la *belle époque*. Ce fut le temps des désillusions. Ces nostalgiques usèrent de nombreux subterfuges pour contourner la loi et la rendre inefficace. Ils continuèrent malgré tous les décrets, à pratiquer les suspensions de soldes, les brimades et les sévices corporels[21]. Les Camerounais et notamment les syndicalistes, surtout, refusèrent de subir la loi des colons. Paris avait donné et il fallait l'appliquer. Au front de refus, ils opposèrent celui de la résistance et des revendications. Cette lutte pour l'application réelle de ces lois dura plusieurs années et le congrès de l'Unicafra de 1947 ne fut qu'une étape dans cette lutte.

2. *La deuxième constituante et les mutations dans le statut et les institutions du Cameroun*

Sous la pression des milieux coloniaux réunis à Paris pour les *deuxièmes États généraux de la colonisation française dans les territoires de l'union*[22] et de certains partis politiques métropolitains, la population française rejeta le projet de constitution adopté par la première constituante.

En juin 1946 eurent lieu les élections pour la deuxième constituante. Les mêmes députés, à savoir Louis Paul Aujoulat et Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell, furent élus. La compétition fut très serrée et selon certaines personnes, le député Ndumbé Douala Manga Bell ne fut élu que grâce au soutien de l'administration et aux voix de la population de l'Ouest pour qui il était la personne qui avait mis fin aux travaux forcés[23]. Le texte de la nouvelle constitution fut adopté le 28 septembre 1946 par la deuxième constituante et le peuple français, par le référendum du 13 octobre 1946, entérina cette décision. Ce texte, fondement de droit public français proclame dans son préambule que : *la France forme avec les peuples d'outre-mer une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs sans distinction de race ni de religion*[24].

Ainsi, le Cameroun se trouvait dans une situation juridique paradoxale. Il appartenait en même temps au régime international de tutelle dont le but ultime était de conduire les pays concernés vers l'indépendance et à l'Union française pour qui toute idée d'autonomie ou d'indépendance était à écarter.

Cette constitution de 1946 créa au niveau de chaque territoire d'outre-mer des assemblées locales dotées de pouvoirs de décisions très limités. C'est ainsi que fut créée, au niveau du pays, l'Assemblée représen-

---

[21] ANY, APA 10614 élections à l'ARCAM. *Le Cameroun libre*, N° 301 du 1er février 1947

[22] *Le Cameroun libre* N° 293 du 1er octobre 1946.

[23] Entretien personnel avec James Eboumbou, Thomas Malachi et Thomas Ndouandjeu.

[24] J. A. De Benoist, op. cit., p.70.

tative du Cameroun. Le 22 décembre 1946 et le 19 janvier 1947, les Camerounais se rendirent aux urnes pour élire les 16 conseillers de statut français et les 24 autres de statut personnel ou local[25].

En tant que territoire associé, le Cameroun devait déléguer des représentants à l'Assemblée nationale française, au Conseil de la République, à l'Assemblée de l'Union française et au Conseil économique. Trois sièges lui furent ainsi attribués à l'Assemblée nationale française, trois au Conseil de la République, cinq à l'Assemblée de l'Union française et deux au Conseil économique[26].

Les élections à l'Assemblée nationale française eurent lieu au Cameroun le 16 novembre 1946. Furent alors élus le Dr Louis Paul Aujoulat pour les citoyens de statut français, Jules Ninine et Ndumbé Douala Manga Bell pour les Africains[27].

Selon la loi du 27 octobre 1946, les conseillers de la République et les conseillers de l'Union française devaient être élus par les Assemblées locales. Le 10 avril 1947, le Dr Grassard, Charles Okala et Arouna Njoya furent élus conseillers de la République par l'Assemblée Représentative du Cameroun. Le 11 octobre 1947, la même Assemblée élut Daniel Kemayou, Paul Soppo Priso, Albert Paul Ebelé, Joseph Marie Guyard et Antoine Giard conseillers de l'Union française[28].

Le Cameroun avait aussi droit à deux représentants au Conseil économique, l'un étant désigné par l'Assemblée de l'Union française, l'autre par la Conférence générale du travail (CGT). Paul Monthé, secrétaire à la Chambre de commerce et membre du bureau fédéral de l'Unicafra fut désigné le 7 mars 1947 comme représentant du Cameroun et du Togo au Conseil économique. Charles Assalé, secrétaire général adjoint de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC) fut choisi en juillet 1947 pour occuper le siège réservé à la CGT[29].

Ce survol historique, bien qu'il paraisse un peu fastidieux, a le mérite de nous indiquer clairement les changements que ces importantes reformes ont apporté à la physionomie générale du pays. Seulement lorsque l'on les examine de près, on se rend compte qu'il ne s'agit, ni plus ni moins, que d'une sorte d'escroquerie politique. Non seulement ces reformes étaient inadéquates et insuffisantes, mais le système politique discriminatoire ainsi

---

[25] ANY, APA 10614 élections à l'Arcam. *Le Cameroun libre*, N° 301 au ler février 1947.

[26] *Le Cameroun libre* N° 296 du 15 novembre 1946. *Journal officiel du Cameroun français* N° 656 du ler janvier 1947. ANY, APA 12240 Développement politique du Cameroun.

[27] ANY, APA 10648 Élections à l'Assemblée nationale. ANY, APA 11458/F Élections législatives du 10 novembre 1946.

[28] ANY, APA 10738 parlementaires élus au conseil de la République et au conseil de l'Union française.

[29] ANY, APA 11420/B Élections au conseil économique ANY, APA 12240 Développement politique du Cameroun.

que les pratiques électorales frauduleuses qui en découlèrent furent tels que ces innovations, au lieu de calmer le jeu, contribuèrent plutôt à l'envenimer, créant ainsi le rejet de la politique française par une grande frange des Camerounais.

3. Les Camerounais et le nouveau système politique

a) Un système discriminatoire

Les représentants du Cameroun dans les Assemblées métropolitaines et locales étaient élus selon un système politique discriminatoire celui du double collège. Le premier collège regroupait les électeurs de statuts français et assimilés. Le deuxième collège, quant à lui, concernait uniquement l'électorat africain.

D'une manière générale, les Européens élisaient leur représentant au suffrage universel. Chez les Camerounais par contre n'étaient électeurs donc éligibles que ceux qui appartenaient à certaines catégories sociales choisies de manière arbitraire et unilatérale[30]. Il s'agissait en fait d'un vote très restreint. Ainsi en 1946, seulement 38507 Camerounais avaient droit au vote[31]. Avec ce système de double collège et de vote restreint, on aboutissait à une situation aberrante. La communauté européenne dont l'effectif en 1946 s'élevait à 3872 personnes avait droit à un député, un conseiller de la République et 16 conseillers de l'ARCAM[32]. Les Camerounais qui étaient estimés à environ trois millions de personnes étaient représentés par 2 députés, 2 conseillers de la République, 24 conseillers de l'ARCAM, élus tous par 38507 personnes[33].

Ce système injuste était donc non-représentatif. Il s'agissait en fait de timides reformes dont le but inavoué était de préserver la mainmise des colons sur le Cameroun. Ces replâtrages politiques ne pouvaient répondre aux attentes des Camerounais qui espéraient que l'ancien monde chaotique céderait place à un univers nouveau et plein de promesses. Ce fut la désillusion. Malgré tous ces rafistolages, l'ordre colonial resta implacable ; tout pour les intérêts de la France et accessoirement quelques miettes pour les Africains. C'est donc parce que ces réformes n'avaient pas touché à l'essence même du système que nous les avons qualifiées d'insuffisantes et d'inadéquates[34].

---

[30] Pour avoir une idée claire sur ces différentes catégories sociales voir la loi N° 46 2151 du 5 octobre 1945 relative à l'élection des membres de l'ARCAM in *Journal officiel du Cameroun français* N° 651 au 15 octobre 1946. p. 1183.

[31] P. Talom Wambo, op. cit., p.24.

[32] ANY, APA 10908/B Inspecteur général du travail.

[33] Voir Décret N° 46-2376 du 25 octobre portant création de l'Assemblée représentative au Cameroun in JOC. F, N° 653 du 15 novembre 1946, p.1302.

[34] Nous ne voulons pas minimiser l'importance et la portée de ces réformes en Afrique car nulle part ailleurs les colonies n'allaient siéger au parlement de la métropole et légiférer sur

L'administration coloniale ne se contenta pas d'instituer un système politique discriminatoire dans le pays, elle usa aussi de toute son influence pour écarter les personnes qui ne lui étaient pas acquises, en l'occurrence les syndicalistes et fit élire celles qui lui étaient favorables.

b) La lutte contre les syndicalistes et les fraudes électorales

Une fois les règles du jeu électoral définies, l'administration coloniale se rendit compte que la plupart des responsables syndicaux qui étaient pour le moment les plus éveillés politiquement seraient électeurs donc éligibles. Elle usa alors de tous les stratagèmes pour en réduire le nombre. Tout ceci s'explique par le fait que l'administration française n'étant pas sûre de la fidélité de ces syndicalistes, avait peur qu'ils ne gagnent les élections et commencent à remettre en cause la présence de la France dans le pays.

Ainsi, dès le début de l'année 1945, les responsables syndicaux remirent à l'administration, pour leur inscription sur les listes électorales, les noms de tous les syndicalistes remplissant les conditions d'éligibilité telles que prescrites par la loi. L'administration attendit la veille des élections pour faire disparaître ledit document[35]. Pour les syndicalistes qui avaient réussi à s'inscrire sur les listes électorales, l'administration coloniale adopta une autre stratégie. Elle leur refusa les cartes d'électeurs ou les leur donna après les élections[36].

Malgré toutes ces entraves, quelques syndicalistes réussirent à participer aux élections et même à être candidats. L'administration coloniale usa alors de tout son pouvoir pour influencer l'électorat et faire élire des personnes qui lui étaient favorables. Elle procéda dans certains cas à des pratiques purement frauduleuses. C'est ainsi que, parlant de l'élection de Ahmadou Ahidjo, un ancien administrateur des colonies déclara : *On avait quasiment fait voter pour lui en mettant des paquets de bulletins dans les urnes. Mais c'était pour la bonne cause*[37].

Cette prise de position de l'administration coloniale pour la *bonne cause* entraîna la radicalisation du mouvement syndical camerounais. Ses membres comprirent que tant que le système colonial français subsisterait, il leur serait pratiquement impossible de participer à la gestion du pays. Le

---

les affaires de leurs maîtres. Seulement ces députés africains à l'Assemblée nationale française ne pouvaient valablement, sans l'aide de leurs collègues métropolitains, faire aboutir les revendications de leurs électeurs car leur nombre était très dérisoire. Le principal mérite de ces réformes fut donc d'avoir aidé au développement de la vie politique au Cameroun et en Afrique d'expression française.

[35] ANY, APA 11027/A syndicats CGT, USCC lettre en date du 11 avril 1946 du secrétaire général de l'USCC au Haut-commissaire de la République.

[36] *Ibid.*

[37] Déclaration de Monsieur Guy Georgy ancien chef de la région du Nord-Cameroun, parue dans *Jeune Afrique* N° 1510 du 11 décembre 1989.

système colonial français devint l'ennemi à abattre et l'idée d'indépendance nationale qui sommeillait dans les consciences se réveilla brusquement.

Ainsi ces réformes de l'après-guerre, loin de consolider la paix sociale, avaient plutôt provoqué, avec l'exclusion des syndicats, une véritable crise politique dans le pays. Cette crise politique ajoutée à la crise économique avaient transformé le pays en une véritable poudrière. Les syndicats devenus le principal rempart contre l'oppression coloniale y trouvèrent un terrain propice pour leur développement.

II. La persistance de la crise et le développement du syndicalisme camerounais

À la veille du congrès de l'Unicafra de 1947 sévissait dans le pays depuis la fin de la guerre une crise économique sans précédent. Le contingentement était fini mais les produits de première nécessité étaient toujours rares sur le marché. Le monopole européen sur le commerce des produits manufacturés et la multiplication des intermédiaires dans la vente des produits de première nécessité tels que le sel, le savon et les huiles ne firent qu'aggraver l'inflation[38].

Pour lutter contre ce désordre, l'administration créa des coopératives de vente qui achetaient ces denrées aux producteurs pour les revendre à un prix fixe. Les producteurs, par réaction contre les exactions des contrôleurs des coopératives, se tournèrent vers le marché libre. La spirale pénurie-inflation recommenca[39].

Cette période fut aussi marquée sur le plan social par une baisse générale du pouvoir d'achat de la population; le développement dans les villes d'une masse impressionnante de sans-emploi consécutif à l'exode rural et la lutte des syndicats pour l'amélioration du statut des travailleurs. En effet, malgré le fait que les décrets du 11 avril et du 19 novembre 1946 avaient aboli l'indigénat et les travaux forcés, les syndicalistes durent batailler pendant longtemps pour que prennent fin des pratiques inhumaines telles que les brimades et les châtiments corporels[40].

Sur le plan salarial, en dépit de la création des cadres communs, la disparité des traitements entre les fonctionnaires camerounais et leurs collègues européens subsistait toujours et s'agrandissait même de jour en jour. Le fonctionnaire européen bénéficiait, en plus de son salaire, d'importants avantages tels que les indemnités d'éloignement, de cherté de vie et même de dépaysement ; son collègue camerounais devait, quant à lui, se contenter de son seul salaire brut sans aucun autre avantage.

---

[38] ANY, APA 10208/C Douala rapport d'agent 1946.
[39] *Ibid.*
[40] ANY, APA 11027/B syndicats affaires diverses 1944-1948.

Dans l'enseignement, pour prendre cet exemple, le fonctionnaire camerounais, quel que soit son diplôme, son zèle et son ancienneté ne pouvait dépasser le grade d'instituteur de lère classe. Sa carrière était non seulement limitée à ce grade mais son avancement était tellement lent qu'il lui fallait en moyenne huit ans pour passer d'un grade à un autre[41]. Ainsi le vieux principe *à travail égal salaire égal* n'était pas appliqué au Cameroun. De plus, les fonctionnaires européens avaient, dans le cadre de la discipline, le droit de pratiquer des retenues sur le salaire de leurs collègues camerounais. Ils exerçaient souvent ce droit de manière fantaisiste et discriminatoire[42].

Devant ces abus, le gouvernement français promulgua en 1947 un nouveau code de travail qui essayait de remédier à ces injustices en accordant aux travailleurs camerounais un certain nombre d'avantages comme les indemnités de zone et de famille, les congés annuels payés. Ce nouveau code de travail cristallisa les oppositions entre les syndicats, le patronat et l'administration, chacun des trois groupes voulant l'interpréter à son avantage[43].

Les abus en matière d'emplois et de salaires, ajoutés aux autres vexations de l'administration coloniale accrurent le malaise social, fournissant au syndicalisme camerounais un terrain propice à son développement. On dénombrait en 1947 au Cameroun trente neuf syndicats affiliés à l'USCC, six syndicats autonomes, huit syndicats patronaux et sept associations professionnelles[44]. Pour se faire entendre, les syndicats dont l'arme favorite était la grève, excellèrent dans l'art de la surenchère. En 1946, entre le 15 février et le 15 avril, on assista à plus de cinq mouvements de grève dans le pays[45]. Entre septembre 1946 et avril 1947, le Cameroun connut plus de seize mouvements de grève de grande envergure[46].

Le Cameroun était donc en pleine ébullition, et qui plus que le gouverneur de l'époque, Robert Delavignette, pouvait décrire avec exactitude cette situation ? Le 22 novembre 1946, écrivant à un correspondant en Europe, il affirmait :

---

[41] Pour une étude détaillée sur la vie des fonctionnaires lire : M. Kanguelieu Tchouake, *Fonctionnaire autochtone et mutations sociales au Cameroun sous administration française*, op. cit.
Mveng Evina, *Les Collaborateurs indigènes de l'administration française*, op. cit.
Wang Sonne, *Les auxiliaires autochtones dans l'action sanitaire publique au Cameroun sous administration française 1916-1946*, Thèse de doctorat de 3e cycle en histoire, Université de Yaoundé, 1983.

[42] ANY, APA 11027/B syndicats affaires diverses 1944-1948.

[43] *Ibid.*

[44] ANY, APA 11023 syndicats USCC.

[45] ANY, APA 10910/K rapport mensuel 1946.

[46] ANY, APA 10780 grèves 1937-1947.

> Je passe mon temps à organiser les élections et à éviter les grèves : cinq élections et une menace de grève par mois.
> Les syndicats cégétistes et chrétiens surgissent comme de nouvelles missions à mystiques sociales, et qui offrent à leurs adhérents le droit d'asile et le formulaire de revendications.

Cette situation trouvait son origine dans la vie économique et sociale qui était de plus en plus chaotique. En effet, continue le gouverneur :

> La vie devient chère et aigrit tout le monde. Les importations ne couvrent pas les besoins essentiels... pas de solide base économique : de rares plantations dignes de ce nom, de mauvaises routes, retapées par de pauvres moyens, de rivières larges qui exigeraient de gigantesques ponts et qui n'ont que des bacs, deux petits chemins de fer usés, un pont archaïque et quelques terrains d'aviation sans sécurité. Je ne parle pas de mines embryonnaires et des industries qui essayent de démarrer...[46]

Ainsi, la politique d'exclusion pratiquée par la France ajoutée à la situation économique catastrophique du pays, en augmentant les frustrations et les oppositions, fournit un terrain fertile à l'épanouissement du syndicalisme et du nationalisme camerounais. Il y avait une convergence entre *la lutte nationale* et le combat pour l'obtention des avantages. L'idéal d'unité et d'autonomie dérivé de ce grand principe, trouva son début d'expression dans les résolutions du congrès de l'Unicafra de 1947.

---

[46] *African Affairs*, 46,184 de juillet 1947 A letter from French Cameroon by Robert Delavignette.

Section II:

Le congrès de 1947 ou l'assemblée de la rupture

Le congrès de 1947, avec la naissance du Racam, marque une rupture dans l'approche et la formulation des problèmes du Cameroun. Alors qu'avec la Jeucafra et dans une certaine mesure l'Unicafra, les Camerounais s'étaient contentés des revendications sociales et économiques, avec le Racam par contre, ils ont non seulement continué sur cette lancée mais se sont aussi munis d'un nouveau cheval de bataille, en l'occurrence la lutte pour l'autonomie politique. Ainsi, à Douala, les Camerounais étaient tombés implicitement d'accord sur le fait que la lutte pour l'obtention des avantages sociaux était inséparable de la lutte nationale.

Nous avons jusqu'ici démontré comment le cadre social et les différentes forces politiques ont préparé et opéré la mutation. Nous voulons dans les deux chapitres qui vont suivre, à travers l'analyse de la préparation du congrès, de son déroulement, de ses principales décisions ainsi que de leurs conséquences sur la vie politique du pays, montrer en quoi a consisté cette rupture et pourquoi, malgré le côté immature de certaines de ses décisions, ce congrès, à travers le Racam, a servi de rampe de lancement au nationalisme camerounais contemporain surtout au premier parti qui l'a réellement incarné, à savoir, l'Union des populations du Cameroun (UPC).

Chapitre III

Un congrès houleux : préparation et déroulement

I. Les préliminaires

1. Préparation

Dès la fin de la guerre, l'octroi du droit de vote par les nouvelles autorités françaises aux Camerounais et aux colons poussa certains partis métropolitains à chercher à gagner cet électorat en créant une section locale au Cameroun. Il y eut ainsi des sections camerounaises du Mouvement républicain populaire (MRP), du Rassemblement du peuple français (RPF), de la Section française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) et du Front intercolonial[1].

Le Parti communiste ne créa pas une section au Cameroun mais influença beaucoup la formulation et la structuration de l'unique parti politique indigène de l'époque, à savoir le Mouvement démocratique camerounais (MDC)[2]. La section camerounaise du Front intercolonial et le Mouvement démocratique camerounais qui tous deux avaient des liens très étroits avec les milieux syndicaux jouèrent un rôle important dans la préparation et le déroulement du congrès de 1947. Cette collusion entre ces partis, les mouvements sociaux et le Parti communiste français, ne signifiait pas que les responsables de ces mouvements adhéraient à l'idéologie communiste. Cette situation s'explique seulement par le fait que les communistes étaient presque les seuls à cette époque à militer pour le démantèlement du système colonial. Ils avaient, à travers des cercles de réflexion comme les Cercles d'études sociales[3], formé des Camerounais à cette tâche. Le lien qui les unissait

[1] ANY, 3AC 3527 Mouvement républicain populaire 3AC 3358 Parti politique 1946-1947 3AC 3522 Front intercolonial 1946-1956.

[2] ANY, 2AC 38 Le Mouvement démocratique camerounais 3AC 3358 Parti politique 1946-1947.

[3] Pour plus d'amples informations sur ces cercles d'études marxistes ou sociales. Lire G. Donnat, *Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste. Algérie-Cameroun-Afrique.*

n'était donc pas, comme l'a écrit H. Gray, l'idéologie communiste mais leur anticolonialisme militant[4].

Il faut remonter à la fin du congrès de Bamako pour voir les syndicalistes et les membres du Mouvement Démocratique engager dans tout le pays de vastes campagnes en faveur de la formation d'un *bloc camerounais* pour la lutte contre le colonialisme. Pour le leader de ce courant de pensée, Célestin Takala, seule l'unité de tous les Camerounais pouvait leur permettre de lutter efficacement contre la domination et l'exploitation coloniale.

Après une brève accalmie, cette campagne reprit avec beaucoup plus de vigueur dès le mois de décembre 1946. Les tenants de ce courant de pensée reçurent des renforts venant du camp de ceux qui avaient été battus pendant les élections de novembre 1946. Toutes ces personnes qui avaient des liens avec le mouvement syndical accusèrent, et souvent avec raison, l'administration d'être la cause de leur échec.

Dans le camp des syndicats, cet échec électoral plongea les membres dans la désolation. Tout avait été mis en oeuvre pour gagner les élections. Parmi tous les candidats soutenus par les syndicats, seul Gaston Kingué Jong avait obtenu un résultat honorable. Dans la circonscription du Nord, il obtint deux mille cent vingt-quatre voix contre deux mille cent quatre-vingt-six voix à son adversaire Jules Ninine[5]. Cet échec ainsi que les manœuvres frauduleuses de l'administration avant et pendant les opérations électorales radicalisérent la position des syndicats.

Pour Gaston Kingué Jong, Louis Marie Pouka et Charles Assalé, seule l'unité de toutes *les forces du progrès* pouvait leur permettre de s'opposer avec succès à la puissance du lobby colonial. Seulement, ces personnes étaient comme des généraux sans troupes. En dehors des syndicats qui par essence ne sont pas des partis politiques, il n'y avait aucune structure politique solide sur laquelle ils pouvaient compter. Le Mouvement Démocratique et le Front Intercolonial étaient encore embryonnaires. Seule L'Unicafra avait une bonne assise populaire et nationale. Pour sortir du ghetto dans lequel les avaient plongés les élections et pour gagner l'opinion publique à leur cause, ces *autonomistes* décidèrent de passer par le canal de l'unique mouvement politique vraiment national de l'époque, à savoir l'Unicafra[6].

Ce fut le début de l'assaut de la citadelle de Paul Soppo Priso. Il fut feutré et souterrain. Pour tout dire, c'est à force de rendez-vous clandestins et de contacts furtifs que commença le processus qui allait conduire à la dissolution de l'Unicafra et à la naissance du Racam[7]. Curieusement, ce

---

[4] H. Gray, *A study of cameroon's UPC Rebellion and chinese communist envolvement*, pp. 7-8.

[5] Archives départementales du Moungo à Nkongsamba (ADM. Notes de police sur l'UPC.

[6] Ce nom *autonomiste* a été donné à ce groupe par l'administration. Voir ANY, 2AC 34 Unicafra. Racam.

[7] ASN, Rapport du 15 mars 1947 de l'agent de police n° 3.

furent les amis de Paul Soppo Priso qui déclenchèrent ce processus. Si son mouvement fut dévoré grain par grain comme un épi de maïs, c'est grâce à des amis comme Célestin Takala, Gaston Kingué Jong et Léopold Moumé Etia. Ces autonomistes furent aidés dans leur manœuvre par des hommes politiques de renom, notamment le tribun Louis Marie Pouka et le stratège Charles Assalé.

Né vers 1911 à Oven Yesok près d'Ebolowa, Charles Assalé était un infirmier sorti de la première promotion de l'école des infirmiers brevetés d'Ayos. Ancien membre du Cercle d'études sociales et syndicales de Gaston Donnat, il était en 1946 le secrétaire général adjoint de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC). Homme réservé et calme, grand orateur, Charles Assalé sera le cerveau de la conjuration. Le but de cette conspiration était de convaincre Paul Soppo Priso de convoquer, au nom de l'Unicafra, le congrès de tous les mouvements politiques indigènes existant au Cameroun. Ces autonomistes avaient l'intention d'utiliser les assises de ce congrès pour créer *une sorte de fédération de toutes les forces progressistes existant dans le pays*[8].

On peut évidemment se demander pourquoi Assalé et ses alliés usèrent de tant de machiavélisme contre Paul Soppo Priso qui, lui, en était notoirement dépourvu ? Leur attitude est d'autant plus surprenante que leur ligne politique était à quelques détails près la même, du moins dans les discours. Ils étaient tous acquis bon gré mal gré à l'idée de l'union de tous les Camerounais.

Seulement, Paul Soppo Priso qui avait longtemps collaboré avec la France était contre toute idée de rupture. Ainsi, lors des élections, il fit campagne en demandant *la création d'un vrai bloc africain camerounais*[9]. En bon politicien, il avait adhéré à l'idée qui avait cours dans la majorité des cœurs mais avait refusé d'aller plus loin en remettant en cause ses rapports avec l'administration. Il faut aussi préciser ici qu'en tant qu'entrepreneur, il tirait, à travers les quelques marchés qu'il gagnait, un profit de la présence française dans le pays. C'est sur ce point que les deux groupes ne s'entendaient pas. Le groupe de Assalé reprochait aussi au président de l'Unicafra d'accomplir sa tâche avec un style trop bureaucratique et une trop grande discrétion. Il ne savait pas faire vibrer d'enthousiasme une foule ou un groupe de militants.

Pour atteindre leur objectif, ce groupe se partagea les différents rôles à jouer. Célestin Takala et Gaston Kingué Jong furent chargés de contacter Paul Soppo Priso afin de le convaincre de convoquer ledit congrès. Ce dernier se montra dès le début très réticent. Pour lui, s'il y a congrès, ce sera celui de l'Unicafra et c'est son programme qui y prévaudra. Devant les

[8] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires de police 1947. Rapports du 22 au 29 mars 1947.
[9] ANY, APA 10182/B rapports hebdomadaires 1946.

tergiversations du président de l'Unicafra, les partisans du *bloc camerounais* accentuèrent la pression. Ils organisèrent dans la ville de Douala des meetings au cours desquels ils prêchèrent le nouvel évangile, celui de l'unité de tous les Camerounais[10]. C'était une façon pour eux de prendre le peuple à témoin en disant : *nous voulons l'unité, celui qui ne la veut pas est un traître.*

Pour ne pas être classé dans le même camp que son adversaire politique, Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell, Soppo Priso céda. Il décida de convoquer pour le 12 mars 1947 le congrès tant attendu[11]. Les *autonomistes* pensaient que ce congrès étant celui du *bloc camerounais*, son programme serait établi par les responsables des principaux mouvements politiques du pays. Le président de l'Unicafra adhéra dans un premier temps à cette idée mais quelques jours avant l'ouverture du congrès, il fit volte-face. Il imposa à tous son programme[12].

Dès que l'idée de congrès fut acquise, Charles Assalé entama le tour de toutes les régions du pays. Du pays bamiléké au pays bulu en passant par le pays bamoun et le Nord-Cameroun, il prêcha la réconciliation et le rassemblement de tous les Camerounais. Dans les meetings comme dans les rencontres privées, il porta la bonne parole : celle de l'unité de tous les Camerounais[13]. Aux différentes sections et secrétariats régionaux il adressa une longue lettre circulaire dont voici la quintessence.

> Chers camarades, sur l'initiative de l'Unicafra, il va s'ouvrir à Douala un congrès extraordinaire le 30 mars 1947 où tous les groupements démocratiques du Cameroun sont fraternellement invités. Il a pour but essentiel la constitution d'un organisme qui sera une sorte de fédération des organisations progressistes existantes du territoire. Ainsi nous parviendrons à former un seul bloc, uni et compact des Camerounais, sans lequel nous ne pouvons bâtir sur le terrain mouvant des problèmes de l'heure...[14]

Après avoir affirmé que *l'unité de tous les Camerounais est une nécessité,* Charles Assalé conclut sa circulaire en invitant les groupements syndicaux à envoyer des délégués à ce congrès[15].

Ignorant tout ce que tramaient les *automistes*, Paul Soppo Priso se mit dès mars 1947 à organiser son congrès. Le 15 mars 1947, il écrivit au Haut-Commissaire une lettre dans laquelle il l'informait de la tenue de ce congrès et lui demandait d'accorder une autorisation d'absence ainsi que la gratuité de transport à trois délégués par section régionale de l'Unicafra[16].

---

[10] *Ibid.*

[11] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires de police 1947.

[12] ASN, rapport de l'agent n° 60 du 25 mars 1947.

[13] ASN, APA 10207 hebdomadaires de police 1947.

[14] ASN, Agent n° 25 circulaire de la CGT envoyée par Charles Assale.

[15] *Ibid.*

[16] ASN, lettre en date du 15 mars 1947 du président général de l'Unicafra au Haut-commissaire.

Cette demande fut agréée par le gouverneur et le 21 mars 1947, il envoya aux différents chefs de régions un télégramme leur demandant d'accorder des autorisations d'absence ainsi que des facilités de transport aux principaux délégués de l'Unicafra[17].

Comme pour le premier congrès, celui de 1945, l'administration participa à l'organisation matérielle du congrès de 1947. Seulement, cette bienveillance de l'administration ne concernait que les délégués de l'Unicafra; les représentants des autres groupements invités à ce congrès devaient voyager à leurs propres frais. Les syndicats vinrent au secours de ces personnes en leur accordant des facilités de transport.

Avant d'étudier dans le détail les travaux de ce congrès, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur la composition des différentes délégations pour se faire une opinion par avance de la valeur relative des partenaires en présence et des répercussions qu'elle pouvait avoir sur ce qui allait se passer au cours de ce congrès.

2. Les délégations et le programme du congrès

Les participants au congrès de 1947 se répartissaient en trois groupes: les délégués de l'Unicafra, les représentants des autres mouvements invités et les observateurs.

a) Les délégués de L'Unicafra

L'Unicafra comptait au 15 mars 1947 vingt sections régionales disséminées à travers tout le pays[18]. La délégation de chaque section régionale au congrès était dirigée soit par son président ou son vice- président, soit par un membre influent de son bureau[19].

Voici la liste des principaux chefs de délégations de sections régionales invités au congrès de 1947:

- Section de Bafia	Vice-président	Mpondo Dika
- Section de Bafang	Vice-président	Pierre Nanjip
- Section de Bafoussam	Président	Joseph Kamga
- Section de de Dschang	Président	Pierre Poundé
- Section d'Ebolowa	Président	Pierre N'Lom
- Section d'Edéa	Président	Pierre Dikanda
- Section d'Eséka	Président	Henri Matip

[17] ASN, lettre en date du 21 mars 1947 du Haut-commissaire à Paul Soppo Priso.
[18] ASN, lettre en date du 15 mars 1947 du président de l'Unicafra au Haut-commissaire.
[19] *Ibid.*

- Section de Foumban	Vice-président	Jean Njanse
- Section de Garoua	Président	Ali Sakihou
- Section de Lolodorf	Président	Charles Nkonga Mayo
- Section de Mbalmayo	Président	Alfred Essomba
- Section de Mbanga	Président	Simon Kamga
- Section de Ngaoundéré	Président	Albert Kom
- Section de Nkongsamba	Président	Gustave Njeck
- Section de Sangmélima	Président	André Tina
- Section de Yabassi	Président	Oscar Ngosso
- Section de Yokadouma	Président	Abiazhem
- Section de Yaoundé	Président	André Fouda Omgba[20]

Si l'on multiplie le nombre des sections par le nombre des délégués par section régionale, on obtient le chiffre de soixante délégués pour l'ensemble des sections de l'Unicafra. Si l'on y ajoute les membres du bureau fédéral résidant à Douala (six personnes) ainsi que les délégués venus à leurs propres frais des sections voisines (Nkongsamba, Mbanga et Edéa), on obtient un chiffre d'environ soixante quinze représentants pour l'ensemble de l'Unicafra. En dehors des membres du bureau fédéral et de quelques délégués qui avaient assisté au congrès de 1945, la plupart des représentants de l'Unicafra n'étaient pas habitués aux débats contradictoires et aux négociations publiques. Comme l'affirme un témoin oculaire, *les problèmes soulevés étaient au-dessus de leur entendement*[21]. Ce fut là l'une des failles qu'exploitèrent les partisans du bloc camerounais pour prendre le contrôle de l'Assemblée.

b) Les représentants des différents mouvements organisés

- Les mouvements politiques

Deux organisations politiques militèrent ardemment pour la convocation du congrès de 1947. Il s'agit du Mouvement démocratique camerounais et du Front intercolonial. Conscients de l'enjeu du congrès et de la partie qui allait s'y jouer, ces deux organisations avaient mis sur pied des délégations solides, constituées en majorité de responsables syndicaux habitués aux joutes oratoires et aux négociations bilatérales ou multilatérales.

[20] Ce dernier refusa au dernier moment de se rendre à Douala, il fut remplacé par le chef supérieur Martin Abéga.

[21] Entretien en date du 30 mars 1990 avec Théodore Ngosso Din.

La délégation du Mouvement démocratique camerounais était conduite par deux vieux routiers du syndicalisme et de la scène politique, à savoir Célestin Takala et Léopold Moumé Etia. Ils étaient d'ardents défenseurs de la thèse unitaire. On notait également la présence au sein de la délégation du Mouvement démocratique camerounais des syndicalistes illustres tels que Ngando Black, candidat malheureux aux élections de 1946, Emmanuel Kemayou et Mathias Njoumessi[22].

La délégation du Front intercolonial était, quant à elle, composée des membres de son bureau constitué pour la plupart d'anciens combattants. Ils avaient pour nom James Eboumbou, Joseph Etoundi, Jean Rally, Samuel Moudourou[23]. Les responsables avaient l'intention de placer tous les mouvements politiques existant au Cameroun sous la tutelle de leur propre organisation. En clair, ils étaient pour l'unité, pourvu que cela se fasse selon les directives du Front Intercolonial. Débordés au congrès de 1947 par les syndicalistes, ils refusèrent de dissoudre leur mouvement comme l'avaient souhaité les autres participants. Ce fut là la première lézarde dans le front des « *autonomistes* ».

À ces deux organisations déjà aguerries aux négociations et aux discussions politiques, nous devons ajouter une autre qui venait de voir le jour et qui n'allait pas faire long feu : le Mouvement progressiste de Fernand Zogo.

- Les associations traditionnelles et culturelles

À cause des difficultés financières, seules deux associations traditionnelles, à savoir le Ngondo et l'Association amicale de la Sanaga maritime, assistèrent au congrès de 1947. Au sein même de ces associations, on notait la présence des responsables syndicaux comme Guillaume Hondt, Ruben Um Nyobé ou d'ardents défenseurs de la thèse unitaire comme le chef supérieur Ekwalla Essaka de Déido et le notable Lobe Manga Priso du canton Bell[24].

À ces deux associations traditionnelles se joignirent des groupements tels que le Cercle d'études sociales et l'Association des anciens séminaristes, dirigé par le grand tribun Louis Marie Pouka[25]. Un seul observateur joua un rôle très important dans le déroulement du congrès de 1947. Il s'agit de Gaston Medou, représentant de l'ARCAM.

Cette longue présentation des délégations qui aura sans doute paru un peu fastidieuse était néanmoins nécessaire. Elle montre de façon péremp-

[22] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires de police 1947.
[23] *Ibid.*
[24] ASN, Procès-verbaux de la séance du 31 avril 1947.
[25] *Ibid.*

toire dans quel état d'infériorité l'Unicafra allait engager la lutte. Elle se lança dans l'aventure de Douala avec des troupes dont la valeur ne pouvait suppléer à l'insuffisance du nombre. Avait-elle pris au sérieux ce congrès ou pensait-elle, après le succès du congrès de 1945, avoir maîtrisé la préparation et la direction d'une réunion de telle envergure ? Quelque pertinente que soit la réponse qu'on pourrait apporter à ces deux questions, il nous faut reconnaître que l'Unicafra s'était trompée.

En ce qui concerne l'ordre du jour du congrès, les responsables de l'Unicafra réussirent, malgré la pression des syndicalistes, à imposer le leur. Selon la lettre envoyée le 15 mars 1947 aux sections régionales par le président du mouvement, les questions à traiter au cours de ce congrès porteraient sur l'examen des vœux adoptés au cours du congrès de 1945, l'élection aux différentes assemblées, la situation générale du pays (économique, politique et sociale), enfin l'examen de la coopération entre les différents mouvements organisés du Cameroun[26].

Une fois les délégués choisis et le programme adopté, il fallut penser aux conditions d'hébergement et de restauration à Douala. Il fut décidé comme en 1945, que chaque congressiste logerait chez un membre de sa famille en ville et qu'un banquet final serait organisé à l'honneur des délégués après la cérémonie de clôture[27].

Le 28 mars 1947, après un voyage épuisant à travers les routes, les sentiers et les pistes, les premiers congressistes arrivèrent à Douala. Il s'agissait des délégués de la région du Bamoun, du Bamiléké et du Nyong et Sanaga. Ils furent rejoints le jour suivant par les délégués du Nord-Cameroun, de la Kadeï et de la Sanaga-Maritime. Le vice-président, André Fouda, et secrétaire général adjoint de l'USCC, furent parmi les principaux absents à ce congrès. Le premier, depuis les élections, avait rompu avec le mouvement et le second était encore en tournée[28].

En dépit de ses absences, ce congrès connut une participation massive. À la différence du congrès de 1945, celui de 1947 fut une véritable rencontre nationale. Tous les différents segments et régions du pays y étaient représentés. Ainsi, le dimanche 30 mars 1947 au matin, Douala grouillait déjà de monde. Aux délégués et autres représentants s'étaient mêlés des militaires, des policiers et des agents de renseignements. Ce sont les rapports de ces derniers qui nous ont permis d'étudier dans le détail les travaux de ce congrès. En l'absence des procès-verbaux de certaines réunions, seuls les rapports de police ainsi que les témoignages oraux nous ont permis de débrouiller l'écheveau confus des discussions et des négociations qui se sont déroulées à Douala.

---

[26] ASN, Ordre du jour du congrès de l'Unicafra.

[27] ASN, Programme jour à jour du congrès de l'Unicafra.

[28] ASN, Rapports de police de la journée du 30 mars 1947.

II. Le déroulement du congrès

Le congrès au jour le jour.

Il est extrêmement difficile de donner une reproduction fidèle des débats qui eurent lieu à Douala, car cette reproduction ne peut être composée d'une seule image mais de plusieurs images superposées. Il en est d'elles comme d'une plaque photographique successivement impressionnée par plusieurs déclics et que révèlent plusieurs images enchevêtrées.

À Douala, on assista à la fois à des débats publics houleux et à des négociations en coulisse difficiles et âpres. Chaque phase des discussions était conduite avec précipitation, sans plan précis, sans méthode et sans ordre. Un sujet était abordé, abandonné, puis repris ; un problème traité à travers un autre ; une question jugée urgente abandonnée pendant plusieurs jours sans aucune raison. Cette extravagante procédure aboutit à la plus inénarrable confusion.

C'est dans les locaux de la salle des fêtes d'Akwa que se tinrent les séances publiques du congrès. Cette vieille salle nue et froide avec son estrade en bois rappelant un vieux théâtre servait en même temps de lieu de réunion, de spectacle et de tribunal. C'est là que furent jugés en 1941 les Camerounais accusés de germanophilie et de propagande anti-française[29].

Le premier incident désagréable de ce congrès survint dès le jour de son ouverture. Arrivés à la salle des fêtes à 16h30, comme le prévoyait le programme, le délégué du Haut-commissaire et le chef de la région du Wouri, invités à la séance d'ouverture durent attendre jusqu'à 17 h 10 pour voir arriver les premiers membres du bureau. Ce fut une inutile maladresse et un manque d'égards qui furent vivement ressentis par les deux représentants de la puissance coloniale[30].

Sur l'estrade de la salle des fêtes d'Akwa avaient pris place dans la première rangée de chaises en plus des administrateurs ci-dessus cités, le chef supérieur Joseph Kamga de Bandjoun, Paul Soppo Priso, président de l'Unicafra, Jacques Kuoh Moukouri, vice-président de l'Unicafra et fonctionnaire au sous-ordonnance, et Daniel Masuké, trésorier du mouvement. Derrière eux étaient assis les membres des bureaux du Mouvement démocratique camerounais et du Front intercolonial, à savoir Léopold Moumé Etia, Mathias Njoumessi, Célestin Takala[31]. Ce parterre composé des principaux responsables politiques et administratifs du pays avait en face de lui une foule compacte de militants, de délégués, de curieux et d'agents de main-

---

[29] Cf, chapitre 4 de la II[e] partie.

[30] ANY, 2AC 34 Unicafra et Racam lettre en date du 14 avril 1947 du chef de région du Wouri au Haut-commissaire.

[31] *Ibid.*

tien de l'ordre. La police estima la foule entassée dans la petite salle des fêtes d'Akwa à plus de deux mille personnes.

Paul Soppo Priso ouvrit la séance par un discours dans lequel il rappela les résolutions du congrès de 1945, ainsi que les changements opérés dans la vie politique depuis ce temps-là. Abordant le problème de la tutelle, le président de l'Unicafra, d'une voix grave, dénonça le fait *qu'à l'ONU, il fut déclaré que les accords français ont été soumis aux populations du Cameroun alors que celles-si ignorent encore son contenu*[32]. Ce fut un beau discours dans la tradition vétuste et colorée des caciques de l'Unicafra qui ont toujours cherché à compenser leur pratique quotidienne *pragmatique* par des envolées de type révolutionnaire[33].

Daniel Massuké qui succéda à Paul Soppo Priso, lut d'une voix monocorde, un discours dans lequel il exaltait les vertus de l'union de tous les Camerounais. Il omit de terminer son discours par la phrase rituelle *vive la France*. Son mot de fin fut par contre *vive le bloc camerounais*[34]. Le ton était ainsi donné. Au sein même du bureau de l'Unicafra, on n'était pas d'accord sur l'orientation à donner au congrès. Massuké, le trésorier, avait glissé dans le camp des autonomistes.

Le dernier orateur de la soirée fut le chef de la région du Wouri. Il lut un petit discours dans lequel il souhaita la bienvenue à tous les délégués, surtout ceux venant de l'intérieur. Il demanda aux uns et aux autres de rester calme et de travailler dans la concorde pour la réussite du congrès.

Ce souhait resta au niveau des vœux pieux. Dès le lendemain, un vent de fronde commença à souffler dans la salle des fêtes d'Akwa où étaient rassemblés les trois cents congressistes[35]. Ce fut d'abord une petite brise à peine perceptible mais qui s'enfla d'heure en heure et de jour en jour jusqu'à la tornade finale. La lutte fut âpre entre les partisans du *bloc camerounais* conduits par Louis Marie Pouka, Ekwalla Essaka, Ruben Um Nyobé et ceux de l'Unicafra dirigés par le chef supérieur Martin Abéga, André Tina et Jean Dikanda.

Dans un ton de grand tribun qu'on lui connaît, Louis Marie Pouka fut le premier à donner la charge :

> Je monte à cette tribune non au nom d'une région ou d'un parti mais au nom du progrès social... Il est vrai que c'est l'Unicafra qui nous a convoqué ici, mais je voudrais que ce rassemblement soit non plus un congrès de l'Unicafra mais la première Assemblée Nationale Constituante de la Nation Camerounaise. Car, Messieurs il faut bien comprendre que jusqu'à présent nous ne sommes pas considérés comme une nation une et indivisible mais comme un amal-

[32] ASN, Rapports de police de la journée du 31 avril 1947.
[33] Le texte intégral de ce discours fut repris dans *Le Flambeau* n° 32du 8 avril 1947.
[34] ANY, 2AC 34 Unicafra et Racam.
[35] ASN, Texte intitulé congrès de l'Unicafra et constitution du Racam.

> game de tribus différentes qui n'ont aucun lien national...
> Eh bien ne perpétuons pas la faute...volontairement commise à notre égard par les Européens qui appellent Douala une race, Yaoundé une race, Maroua une race comme si les Bretons étaient race, les Marsellais une autre. Nous sommes de la race noire, de la nation camerounaise, des provinces et des tribus différentes. Ce rassemblement a donc pour but principal l'élaboration des textes constitutifs de la nation camerounaise...[36]

Le congrès fut subjugué par ce discours, et, dans les rangs des ses partisans, ce fut le délire. L'intervention de Louis Marie Pouka donna le coup d'envoi à une vive discussion qui opposa les partisans du bloc camerounais à ceux de l'Unicafra. Pour ce dernier groupe, le congrès était celui de l'Unicafra et le bloc camerounais n'était qu'une émanation du Mouvement Démocratique qui était, selon eux, lié au Parti communiste français[37].

C'est à ce niveau de la discussion que Ruben Um Nyobé vint au secours de Léopold Moumé Etia, Ekwalla Essaka et Fernand Zogo malmenés par des personnes comme Gaston Medou, Jean Dikanda et Monezé. Après avoir déploré le fait que la discussion n'avait pas avancé depuis le matin, il affirma :

> Pour former le bloc camerounais, je vois qu'il est inutile de sonder l'intérieur de quelques partis intéressés et de peser les hommes qui sont à la tête de certains mouvements. Que notre bloc soit autonome ou affilié à tel mouvement ou parti, ce que nous discutons, c'est le principe. Si le principe est accepté, nous allons élire un présidium permanent qui élaborera les statuts...[38]

Avant que Ruben Um Nyobé n'ait fini de parler, le chef supérieur Martin Abéga revint à la charge : *le président nous a invité ici (affirma-t-il) au frais de l'Unicafra et non à ceux du bloc camerounais*[39]. L'intervention du chef Martin Abéga mit le feu aux poudres. Le congrès sombra dans une logorrhée d'arguties et de sophismes. Le débat devint passionné et assommant. Les partisans du bloc camerounais, plus aguerris aux débats contradictoires, réussirent à gagner à leur cause beaucoup d'indécis. Ainsi Monsieur Abba Garoua, délégué du Nord-Cameroun, modifia sur-le-champ son discours pour y inclure la phrase suivante : *vive l'union ou plutôt le bloc camerounais*[40].

Le président de séance, Paul Soppo Priso, hébété, assista impuissant à cette guerre du verbe. Retranché sur leur position respective, aucun des camps ne voulait lâcher du lest. Devant l'intransigeance des principaux

---

[36] ASN, Texte du discours de Louis Marie Pouka.
[37] ASN, Procès-verbal de la séance du 31 mars 1947.
[38] *Ibid.*
[39] *Ibid.*
[40] ASN, Discours prononcé par le moniteur indigène, Abba Garoua.

protagonistes, le président Paul Soppo Priso proposa qu'une commission conciliatoire soit mise sur pied afin de rapprocher les principaux points de vue. Cette commission, composée de Paul Soppo Priso de l'Unicafra, de Célestin Takala du Mouvement démocratique camerounais, de Samuel Moudourou et de Jean Rally du Front intercolonial, proposa une solution de compromis qui fut acceptée par les autres délégués. On décida de donner à la rencontre le nom de *Congrès de l'Union camerounaise*[41]. Chaque camp avait fait des concessions mais ce n'était que partie remise. La séance fut levée ce jour à 20 heures.

Le reste du congrès fut réservé aux travaux en commissions et aux rencontres informelles. Quatre commissions furent mises sur pied. Il s'agit des commissions politique, économique, sociale et de la commission spéciale de la coopération organisée. En plus des personnes désignées par le bureau du congrès, les commissions étaient constituées des membres élus par les différents mouvements, en raison de deux par association[42].

Il nous faut tout de suite noter le fait qu'en dehors de la commission économique, les documents sur les travaux des autres commissions sont très partiels et superficiels. Nous n'avons pas pu mettre la main sur les procès-verbaux et les exposés des discussions qui eurent lieu dans les différentes commissions. Cette difficulté majeure s'explique par le fait que ces commissions se réunissaient chez des particuliers. Il était donc presque impossible à la police d'y avoir accès.

Dans la commission économique dirigée par Joseph Etoundi du Front intercolonial et composée de quarante neuf personnes, les discussions tournèrent autour du contrôle des prix, de l'approvisionnement en produits manufacturés et en denrées de première nécessité, de la question des marchés périodiques et des taxes d'abattage[43]. Ici les discussions furent très animées mais pas houleuses. Sur la plupart des problèmes inscrits à l'ordre du jour, les membres de cette commission trouvaient toujours une solution médiane qui rapprochait les différents points de vue.

Dans les autres commissions par contre, les discussions furent difficiles, mouvementées et orageuses. Les présidents desdites commissions eurent souvent recours à des suspensions prolongées de séances et à des tractations en coulisse pour rapprocher les différents points de vue.

L'absence pendant les travaux en commission du président du congrès Paul Soppo Priso causa un grand préjudice au bon déroulement des travaux. En effet, dès le troisième jour, ce dernier dut se séparer de ses camarades pour aller assister aux funérailles de son enfant mort entre temps. Gaston Kingué Jong qui lui succéda à la tête du congrès n'eut ni son tact,

[41] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires 1947.
[42] *Ibid.*
[43] *Ibid.*

ni son habileté ou sa capacité manœuvrière. Sous sa direction, le congrès bascula dans le camp des unionistes. Les commissions politique et de coopération spécialisée proposèrent et obtinrent, malgré l'opposition d'une minorité de délégués conduits par Martin Abéga, la dissolution de tous les mouvements politiques existant dans le pays dont l'Unicafra. Il fut alors mis sur pied une nouvelle organisation appelée le Rassemblement camerounais (Racam)

La séance plénière du samedi 5 avril 1947 consacrée à la lecture des résolutions des différentes commissions fut présidée, comme les autres jours, par Gaston Kingué Jong. Les délégués eurent aussi à prendre connaissance de la *charte des populations du Cameroun* élaborée par la commission politique que présidaient les syndicalistes Célestin Takala, Théodore Ngosso Din et Samuel Moudourou du Front intercolonial.

Après la lecture des résolutions, le chef supérieur Martin Abéga et le moniteur supérieur Moneze, prirent la parole pour réaffirmer au nom des populations du Nyong et Sanaga leur opposition à la nouvelle charte et pour expliquer pourquoi ils étaient allés rendre compte du déroulement des travaux au délégué du Haut-commissaire[44]. Le chef supérieur Martin Abéga affirma qu'il était venu au congrès de l'Unicafra mais qu'arrivé à Douala, il s'était trouvé en face de problèmes qui n'étaient pas inscrits à l'ordre du jour. Il affirma aussi que les Douala, majoritaires au congrès, avaient utilisé ces assises pour tromper les Camerounais de l'intérieur, surtout ceux de Yaoundé. Il demanda alors au congrès de l'autoriser à rentrer chez lui pour prendre l'avis de ceux qu'il représente avant de signer la charte[45].

C'est sous le feu roulant de critiques acerbes, des cris de protestations et d'injures que le chef Martin Abéga mit fin à son discours. Conspués par presque toute la salle et qualifiés de traîtres, les deux contestataires avouèrent leur *lâcheté* et décidèrent de signer la nouvelle charte. La séance de clôture prévue ce jour fut reportée au dimanche 6 avril 1947.

Plusieurs allocutions furent prononcées au cours de cette soirée à laquelle assistaient l'administrateur-maire de la ville de Douala, le chef de Cabinet du délégué du Haut-Commissaire et le directeur de la surêté. Le président Paul Soppo Priso prit le premier la parole pour résumer les travaux du congrès et pour présenter les membres du nouveau groupement que dirigeait Gaston Kingué Jong[46].

Le maire prit ensuite la parole pour déplorer le fait que le mot français ait été supprimé du nom du nouveau mouvement et pour rappeler aux uns et autres autres : *Que la France avait reçu la tutelle de quarante-deux*

---

[44] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires 1947.

[45] ANY, 2AC 34 Unicafra Racam. Discours tenu le 5 avril 1947 par le chef Martin Abéga.

[46] Loc. cit. Lettre en date du 14 avril 1947 du chef de la région du Wouri au Haut-commissaire.

nations et que, sous aucun prétexte, elle ne laisserait mettre en cause le principe même de cette tutelle[47].

Il s'agissait là d'une menace à peine voilée adressée aux responsables du Racam qui avaient décidé d'envoyer à l'ONU un télégramme pour s'opposer à l'application de la tutelle sur le Cameroun[48]. Le Maire mit fin à son discours en remerciant les congressistes pour leur bonne tenue à l'extérieur.

Gaston Kingué Jong fut le dernier à prendre la parole. Il commença par remercier les autorités pour leur présence à cette cérémonie de clôture. Répondant au maire, il affirma qu'il ne fallait pas voir dans la suppression du mot français et dans les demandes d'éclaircissements sur la tutelle un esprit antifrançais, mais *le désir national camerounais de connaître ces accords afin de pouvoir les étudier et, dans le cas échéant, de les discuter.*

Cette intervention du président du Racam mit fin au congrès. Fatigués par une semaine de discussions et de débats, les délégués reprirent le chemin du retour, conscients d'avoir initié quelque chose de neuf et d'avoir essayé de donner une certaine forme à la symphonie unitaire qui, depuis longtemps, avait gagné les cœurs de la majorité de leurs compatriotes. Ils avaient déjà, malgré les difficultés et les incompréhensions, gagné le pari de la rencontre. Ils avaient partagé et s'étaient formés. En attendant d'ouvrir le débat sur le bilan et la portée de ce congrès, il importe d'ores et déjà de souligner que ce fut peut-être là l'un des principaux acquis de cette rencontre.

[47] ASN, Congrès de l'Unicafra et constitution du Racam.
[48] *Ibid.*

Chapitre IV

Bilan et perspectives du congrès

Nous nous proposons dans ce dernier chapitre de démontrer, à travers l'analyse des résolutions du congrès et de son impact sur la vie politique camerounaise, qu'effectivement avec le Racam, l'on est passé du simple alignement sur les thèses françaises à la revendication pour l'autonomie, inaugurant ainsi le vaste mouvement de la décolonisation du Cameroun.

I. Les résolutions du congrès de 1947

Les congressistes réunis à la salle des fêtes adoptèrent le 5 avril 1947 quatre textes dont le rapport de la commission sociale, celui de la commission économique, un autre de la commission politique et la *charte des populations autochtones du Cameroun*[1].

1. Le rapport de la commission sociale

Conscients du fait qu'il ne saurait y avoir de réels progrès économique, politique et social sans la formation et l'éducation, ces Camerounais de 1947 axèrent leurs revendications en matière sociale sur l'enseignement. Dans un catalogue de revendications adoptées par le congrès, ils demandèrent tout simplement la fin du système scolaire colonial. Ils ne faisaient ainsi que s'aligner sur les syndicats qui, depuis longtemps, avaient demandé la fin de ce système obsolète, axé principalement sur la formation au rabais d'agents d'exécution africains[2]. Le congrès exigea alors

> l'augmentation du nombre des écoles primaires et maternelles, la création des écoles normales, la création des écoles supérieures, l'application des programmes métropolitains à partir du certificat d'études, la création des lycées et le développement de l'enseignement secondaire, la création des écoles professionnelles et des bourses internationales...[3]

---

[1] ANY, IAC 107/9 Union camerounaise congrès 1947 Douala.
[2] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires de police.
[3] ASN. Documents intitulé : congrès de l'Unicafra et constitution du Racam.

Sur le plan sanitaire, les Camerounais conscients de l'impact de certaines maladies sur le bien-être social et la formation de leurs compatriotes demandèrent surtout le développement et l'extension du service de santé dans tout le pays[4]. Pour clore ce chapitre social, les congressistes réaffirmèrent leur option pour le travail libre en exigeant *la suppression effective de l'indigénat et des travaux forcés*[5].

Ce qui transparaît à travers ces résolutions somme toute modestes, c'est la volonté manifeste de ces Camerounais de se donner des moyens de leur émancipation. Il faut entendre par ce terme la capacité de s'assumer tant sur le plan politique, économique que social, devenant ainsi l'égal du colonisateur. Tout ceci passe par une alphabétisation et une formation scientifique plus systématique, la fin des pratiques rétrogrades comme l'indigénat et les travaux forcés.

En reprenant à leur compte ces doléances qui étaient celles du mouvement syndical, ces Camerounais de 1947 ne faisaient que traduire dans les faits la parfaite symbiose qui existait entre les mouvements politiques et les organisations professionnelles. La lutte pour la liberté politique allait de pair avec le combat pour la justice économique. Dans une économie extravertie, dominée par la spoliation des ouvriers, la primauté de l'aliénation politique, la domination du capital étranger, la pénurie des cadres, cette entente mutuelle entre le syndicalisme et le nationalisme était inévitable.

2. La commission économique

Les Camerounais réunis à Douala s'attaquèrent d'entrée de jeu à ce qui, à leurs yeux, symbolisait la toute puissance coloniale, à savoir la chambre de commerce. Cette chambre avait au cours de la Deuxième Guerre mondiale acquis tellement de pouvoir qu'elle se permettait de donner des avis sur tout ce qui concernait l'administration du Cameroun. Composée presque exclusivement de colons, elle était devenue le porte-parole de la frange la plus réactionnaire du colonat français. C'est donc pour mettre fin à cette menace que constituait pour le Cameroun cette chambre de commerce que les congressistes demandèrent sa suppression.

Ils exigèrent aussi la réorganisation de l'économie afin qu'elle soit plus profitable au pays et à ses habitants. Cette refonte passait, selon eux, par la fin du monopole colonial sur le commerce, la révision des tarifs douaniers, la création d'une :

> Banque économique du Cameroun , la péri-équation entre les importations et les exportations, l'exclusion du territoire de tous les commerçants de cou-

[4] ANY, APA 10207 rapports hebdomadaires de police 1947 semaine du 29 mars au 5 avril 1947.
[5] *Ibid.*

> leur à l'exception des Français et des Anglais, le versement dans les caisses du Cameroun de toutes les ressources de la douane et la fin de toutes les expropriations sans indemnisation même pour cause d'utilité publique[6].

Toutes ces mesures devaient conduire à ce que les membres de la commission ont appelé *la reconnaissance de l'indépendance économique, financière et sociale du territoire*[7].

Quand on analyse ces résolutions aujourd'hui, on se rend compte que ces Camerounais de 1947 avaient une vue prospective et juste du devenir de leur pays. Ils étaient conscients du fait qu'en définitive sur le plan économique, le vrai problème du Cameroun et partant de l'Afrique est celui de l'extraversion et de la non maîtrise de son économie. Disloquée, démantelée, partagée, l'Afrique s'est vue propulsée par le fait colonial dans un système économique international dont elle ne maîtrise aucun facteur. Aujourd'hui la plupart des analystes politiques et économiques sont d'accord avec ces Camerounais de 1947 pour affirmer qu'on ne saurait bâtir des économies cohérentes, articulées et solides en faisant fi de cette donnée essentielle. Révolutionner notre culture économique, c'est admettre que le développement doit prendre assise sur la substance du corps social qui forme la trame des nations et sur la maîtrise de certains facteurs comme le commerce, la banque et la monnaie[8].

Dans ce processus de maîtrise de son devenir, le facteur politique tient une place prépondérante, d'où l'accent mis sur elle par les rédacteurs de cet avant-projet de 1947.

3. Les décisions politiques du congrès

a) Le rapport de la commission politique

Sous la direction des syndicalistes Célestin Takala, Théodore Ngosso Din et du militant du Front intercolonial, Samuel Moudourou, les membres de la commission politique adoptèrent des résolutions qui, si elles étaient appliquées, auraient révolutionné les rapports de forces existant dans le pays.

---

[6] Nous avons fait ici la synthèse des deux documents ci-dessus cités.

[7] ASN. Document intitulé : congrès de l'Unicafra et constitution du Racam.

[8] Pour une réflexion actuelle plus approfondie sur ces problèmes lire : D. Etounga Manguelle, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un plan d'ajustement culturel*, Paris, Éditions Nouvelles du Sud, 1991 ; J.M. Ela, *Quand l'État pénètre en brousse*, Paris, Kharthala, 1990 ; E. Pisani, *Pour l'Afrique*, Paris, Éditions Odiles Jacob, 1988 ; C. Coquery Vidrovitch, *L'Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985 ; E. Kodjo, *Et demain l'Afrique*, Paris, Stock, 1985..
J. Tchundjang Pouemi, *Monnaie, servitude et liberté la répression monétaire de l'Afrique*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1980.
J. Binet, *Psychologie économique africaine*, Paris, Payot, 1970.

Le congrès préconisa la suppression de l'Assemblée Représentative du Cameroun et son remplacement par une assemblée délibérative élue devant laquelle serait responsable le chef du territoire. Le gouverneur devait alors s'entourer d'un conseil de gouvernement élu qui remplacerait le fameux Conseil d'Administration[9]. Si cette résolution avait été appliquée, nous serions entrés de plain pied dans une situation d'autonomie politique, prélude à l'indépendance.

Pour ces Camerounais de 1947, le pays avait atteint sa maturité politique. Celle-ci devait se traduire par la remise en cause fondamentale du système qui fonctionnait dans le pays, avec comme conséquence immédiate une participation accrue de l'indigène à l'administration du Cameroun. Pour ce faire, les congressistes exigèrent l'instauration du collège électoral unique, l'institution d'une commission mixte dans chaque chef lieu de région, l'institution d'une commune de plein exercice à Douala et à Yaoundé, la suppression des chefs fonctionnaires et leur élection au suffrage universel par les membres de la famille régnante, la création de nouvelles régions dans le Mboumba et Ngoko, le Chari et Yabassi, l'élection des assesseurs des tribunaux de conciliation par le peuple, la réduction de 50% du nombre de fonctionnaires européens, sauf dans les services de santé et l'enseignement, le déplacement des fonctionnaires après cinq ans passés dans le même poste[10].

Deux indications retiennent notre attention ici : la demande de l'instauration du collège unique et la réduction du nombre des fonctionnaires européens avec comme conséquence la promotion de leurs collègues camerounais. L'enjeu de ces revendications, c'est le refus par l'élite de la périphérie et des seconds rôles dans lesquels les avait confinés la colonisation avec ses fonctionnaires et ses assistants techniques parfois moins éduqués que leurs collègues camerounais.

Toujours sur le plan politique, les Camerounais réunis à Douala décidèrent d'opter pour le modèle du Rassemblement démocratique africain adopté quelques mois plus tôt à Bamako. Il y avait un seul combat et il fallait un seul mouvement, une seule assemblée pour conduire la lutte. C'est dans cette optique que les congressistes adoptèrent le samedi 5 avril 1947 la *charte des populations autochtones du Cameroun*[11].

b. La charte des populations autochtones du Cameroun

Désorientés par les conflits et les frictions qui opposaient les différents responsables politiques camerounais, les délégués réunis au congrès

---

[9] ASN. Document intitulé : congrès de l'unicafra et constitution du Racam.
[10] *Ibid.*
[11] ANY, IAC 107/9 Union camerounaise, Congrès 1947, Douala.

de 1947, condamnèrent au nom de l'unité nationale ce qui selon eux, était à l'origine de cette situation, à savoir le pluripartisme. Pour eux, les partis et les mouvements politiques étaient synonymes de division et d'exclusion; or, les impératifs de la lutte nationale exigeaient le Rassemblement de tous les Camerounais autour de cet objectif commun.

C'est dans le sens de la consolidation de l'unité de tous les mouvements politiques pour le combat commun qu'il faudrait situer l'adoption le 5 avril 1947 de cette *charte des populations autochtones du Cameroun* qui crée le Racam. Il ne s'agissait pas, comme certains l'ont écrit, d'un parti politique mais *d'un organisme représentatif groupant toutes les populations autochtones du Cameroun* [12], un front de lutte en quelque sorte. L'article 3 de la charte est à cet égard très édifiant. Il stipule que :

> Le Racam a pour but:
> a) d'affirmer la volonté de la population de participer à l'œuvre de son émancipation dans le cadre des lois internationales;
> b) d'être l'unique trait d'union entre le territoire et ses représentants aux assemblées métropolitaines et locales;
> c) de travailler par tous les moyens et dans tous les domaines au relèvement politique, économique, moral et social des autochtones[13].

Ce texte est important à plusieurs égards ; contentons-nous à ce stade de souligner sa prise de position en faveur de l'émancipation du Cameroun dans le cadre des lois internationales et non celles de la France qui, comme nous l'avons vu plus haut, étaient opposées à cet objectif. Ce texte crée donc une sorte d'assemblée délibérative appelée à remplacer l'ARCAM et tous les autres mouvements politiques existants dans le pays. En optant pour cette formule d'organisation, le congrès avait rejeté les vœux de certains délégués qui voulaient surtout une fédération lâche, regroupant tous les différents mouvements politiques du Cameroun[14].

Quatre organes furent donc créés pour faire fonctionner la nouvelle structure : le congrès qui devait se réunir une fois par an dans une région du pays choisie par le bureau permanent ; en dessous du congrès, l'Assemblée générale composée de 100 membres élus, représentant selon un certain prorata toutes les régions du pays et qui se réunit trois fois par an (cf. article 11 de la charte) ; le bureau permanent, organe exécutif, composé de dix membres chargés d'assurer la marche quotidienne du Racam. Sur le plan

---

[12] Le principal défenseur de cette thèse est le professeur A. Kontchou Kouomegni, lire à cet effet *Partis et enjeux politiques au Cameroun (1940-1988)*, texte inédit, 1989.

[13] ANY, IAC 107/9 Union camerounaise, congrès 1947, Douala.

[14] Tous les données ci-dessus énumérées infirment les propos du professeur Julius Ngoh pour qui le Racam avait été une section camerounaise du Rassemblement du peuple français et qu'il aurait même participé aux élections de 1954. Cf V.J. Ngoh, *Cameroon 1884-1985. A hundred years of history*, p.138.

régional, un comité de trois membres devait assurer l'exécution des décisions de l'Assemblée générale et du bureau permanent (article 12).

Ainsi, le congrès fonctionnerait comme une assemblée souveraine dont les principales tâches seraient l'orientation et le contrôle de toute la structure. Le bureau permanent et les comités régionaux devaient être, quant à eux, des organes d'exécution.

Après cette brève analyse, force nous est donnée de constater que cette structure mise sur pied par la charte des populations autochtones du Cameroun était très inachevée. Elle contenait beaucoup de lacunes structurelles, fonctionnelles et organiques. Elle était muette sur l'articulation générale du Racam, les mécanismes d'adhésion, le degré et la nature des participations, le mode de désignation des responsables. Nous sommes donc en présence d'une structure construite à la hâte, sans une analyse approfondie. La plus grande erreur commise par les initiateurs du Racam, c'est d'avoir omis de définir avec précision la place qu'occuperait la France dans ce nouveau jeu politique. Ces erreurs tiennent aux nombreuses contradictions de ces Camerounais de 1947. Contradictions entre leur idéal politique et les moyens qu'ils préconisaient pour l'atteindre, contradictions entre cet idéal et leurs intérêts ainsi que leurs aspirations économiques et sociales, contradictions enfin entre, d'une part, le modèle qu'ils désirent propager et l'influence qu'ils veulent exercer sur le Cameroun et, d'autre part, l'orientation politique des Camerounais.

Malgré toutes ces failles et ces contradictions, il apparaît nettement ici que nous sommes, avec le Racam, dans une situation de rupture par rapport au discours et à l'ordre anciens. Cette volonté de rupture ne restera pas au niveau du discours ; elle se manifestera avec plus de clarté dans les premières actions entreprises par ce mouvement.

4. Les premières activités du Racam

La première initiative prise par le Racam sur décision du congrès fut l'envoi à l'ONU du télégramme suivant :*Peuple camerounais autochtone rassemblé en congrès national. S'étonne mis sous tutelle française sans consultation autochtone. Demande considérer comme nulles toutes déclarations faites à ce sujet*[15].

Il s'agit ici d'un démenti cinglant apporté aux propos de Alexandre Ndumbé Douala Manga Bell et de Louis Paul Aujoulat qui à l'ONU avaient affirmé que les accords de tutelle avaient été discutés et approuvés par la population camerounaise.

Deux jours après la fin du congrès, le secrétaire général du Racam, Louis Marie Pouka, fit publier dans *Le Flambeau* un article intitulé : « Le

[15] ASN, Note sur le Racam (Manifestations et dissolutions).

Cameroun à la recherche de son unité nationale »[16]. Dans le style lyrique qu'on lui connaît, il affirma :

> Mosaïque des tribus éparses sans lien politique, sur un vaste territoire, le Cameroun ne faisait jusqu'à ce jour qu'un bloc géographiquement indivisible. À partir du 6 avril 1947, il forme un peuple un et indivisible dans le sens politique le plus large. Désormais, une Assemblée nationale du Cameroun siégera trois fois par an dans une localité désignée pour discuter de la chose publique camerounaise...[17]

Louis Marie Pouka ne passe pas par quatre chemins pour affirmer que le Racam est bel et bien l'Assemblée nationale camerounaise. C'est donc d'une déclaration unilatérale d'indépendance qu'il s'agit ici. Pour la France, l'autre partenaire du jeu politique, cette fois, la coupe était pleine et il fallait la boire. Les statuts, en mettant entre parenthèses les institutions françaises ne constituaient ni plus ni moins qu'une déclaration de guerre. Sa réaction fut à la mesure de sa colère. Elle interdit le Racam.

Seulement si on peut bannir une organisation, on ne peut pas interdire un rêve. Pour beaucoup de camerounais, le Racam fut à la fois un rêve et une espérance. Le rêve d'un Cameroun uni et prospère, libéré de tous les jougs. La légende de Douala élabore ici ses premiers mythes, dresse ses premiers grands portraits, effigies quasi solidaires au milieu d'une foule bruyante et anonyme.

Pour ce qui est de notre galerie de portraits, nous nous refusons d'adopter la description manichéiste de certaines personnes pour qui il y eut à Douala les partisans et les adversaires de l'unité nationale, les nationalistes et les antinationalistes. En nous arrêtant sur certaines personnes, nous tiendrons surtout compte de la contribution de chacune à la préparation, au déroulement du congrès et à l'adoption des résolutions finales.

II. La galerie des portraits

Pour ne pas tomber dans le piège de la répétition, nous exclurons de cette présentation les personnes sur lesquelles nous nous sommes déjà étendus. Il s'agit de Paul Soppo Priso, Gaston Kingué Jong, Celestin Takala, Louis Marie Pouka et Charles Assalé. Nous nous concentrerons sur les jeunes qui émergeaient ou qui occupaient pour la première fois des grands postes de responsabilité au niveau national.

À la fin du congrès de 1947, les participants, après avoir adopté *la charte des populations autochtones du Cameroun*, votèrent pour le Racam un bureau permanent provisoire composé comme suit :

---

[16] *Le Flambeau* N° 32 du 8 avril 1947.
[17] *Ibid.*

Président :	Gaston Kingué Jong
Vice-présidents :	Jean Baptiste Sataipoum Happy - Charles Ele
Secrétaire :	Louis Marie Pouka
Secrétaires adjoints :	Joseph Etoundi - Ruben Um Nyobé
Trésorier :	Pierre Foengem
Trésorier-adjoint :	Aloys Ntonga
Conseillers :	Abraham Njoya - Josué Mbanga Moh Moukaté[18]

En dehors de Gaston Kingué Jong et de Louis Marie Pouka qui étaient des anciens membres de la Jeucafra comme de l'Unicafra, les autres membres de ce bureau étaient soit des nouveaux venus sur la scène politique, soit des militants ou des responsables syndicaux[19].

À la tête de ce dernier groupe, le vice-président Jean Baptiste Sataïpoum Happy, né le 18 mars 1918 à Bafang, ancien élève de l'école supérieure, il était aussi secrétaire général de l'union des syndicats confédérés de l'Ouest Cameroun et du Syndicat des petits planteurs de la région bamiléké[20]. Homme vif, dynamique, jamais en repos, Jean-Baptise Sataïpoum avait réussi à obtenir et la patente d'ouverture d'une librairie et celle d'une *vente à emporter*. Homme de gauche par conviction, il se brouilla pendant un certain temps avec Gaston Donnat qu'il accusait de mollesse. Candidat malheureux aux élections de 1946, il sera élu quelques mois plus tard au bureau permanent provisoire du Racam. Pendant plus d'un an, il sera le porte-parole du Racam à l'extérieur. À Paris, à Londres, à Bruxelles comme à Bonn, il essayera par tous les moyens de faire connaître le Racam et de faire accepter ses statuts par le ministre français des colonies[21].

Le second personnage de ce groupe est Joseph Etoundi. Ecrivain interprète, originaire de Yaoundé et en service au Palais de Justice de Douala, il était lui aussi très engagé dans le mouvement syndical. Membre du bureau du syndicat des fonctionnaires, il prit une part très active dans les négociations qui conduisirent à la création du cadre unique pour tous les fonctionnaires travaillant au Cameroun. Nationaliste intransigeant et membre fondateur de l'UPC, sa fiche de renseignement à la police se présentait comme suit :

> Séparatiste acharné. Adversaire de la tutelle française sur le Cameroun. Partisan de l'émancipation rapide de l'indigène, de l'indépendance du Cameroun, favorable aux idées émises par le Front Intercolonial d'un Rassemblement panafricain[22].

---

[18] ASN Document intitulé « *Congrès de l'Unicafra et constitution du Racam* ».

[19] Contrairement à ce qu'affirme le professeur Richard Joseph, les syndicalistes étaient majoritaires dans ce bureau. Les deux vice-présidents, les deux secrétaires-adjoints, le trésorier et les deux conseillers étaient de ce milieu. Cf document ASN sur le Racam.

[20] ANY, APA 10188 activités subversives du Front intercolonial. Fiche de Sataipoum.

[21] ANY, 2AC 8566 Adamaoua rapport de police août 1947.

[22] ANY, APA 10188 Activités subversives du Front intercolonial.

Un autre syndicaliste, membre de ce bureau qui était dans la ligne de mire de la police était Ruben Um Nyobé. Né en 1913 à Song Mpék près de Boumnyebel[23], il fréquenta très tôt les écoles de la mission presbytérienne américaine de sa région où il obtint son certificat de fin d'études primaires vers 1926[24]. Ancien élève de l'École normale de Foulassi et ancien moniteur des écoles protestantes, Ruben Um Nyobé entra en 1935 dans l'administration comme commis des services civils et financiers. En 1947, il était écrivain-interprète au tribunal d'Edéa où il remplissait les fonctions de greffier.

Membre du premier *Cercles d'études marxistes* de Gaston Donnat, Ruben Um Nyobé fut à la fois un grand responsable sportif, un dirigeant syndical émérite et un leader politique charismatique. Juriste pointilleux et orateur de talent, ses multiples interventions lors du congrès de 1947 firent basculer l'assemblée dans le camp des partisans du bloc camerounais. *Nationaliste impénitent,* le portrait que dresse de lui la police est à cet égard très instructif[25].

> Intelligent, il cherche à acquérir pour lui-même une culture supérieure... Depuis dix mois, il a consacré toute son activité à créer de nombreux syndicats réunis en union régionale dont il est le secrétaire générale. Il est également membre de la commission exécutive de la C G T à Douala.
> Sans paraître lui-même, il est l'un des membres les plus actifs du Mouvement démocratique camerounais. Elément dangereux. Sort très peu, mène une vie retirée, ayant un noyau d'amis très restreint[26].

Élu au poste de secrétaire général adjoint du Racam, il s'attela dès sa prise de fonction à traduire dans sa langue maternelle les statuts du nouveau groupement. Muté à Ngaoundéré à cause de ses activités syndicales et politiques, il démissionna quelques mois plus tard de l'administration pour se consacrer à l'unique tâche qui, pour lui, avait un sens, la libération de son peuple[27]. Tué avant d'avoir achevé ce travail, il sera considéré par ses contemporains et par les générations futures comme le père du nationalisme camerounais contemporain.

Josué Mbanga Moh Moukaté fut aussi de ceux des Camerounais qui toute leur vie durant subirent les attaques des flèches enflammées de l'administration française. Né le 10 mai 1890 à Bomono-Ba-jedou dans la subdivision de Mbanga, il fréquenta très tôt les écoles allemandes. Après

---

[23] ANY, APA 11544 Renseignements généraux Um Nyobé 1947 et 1957 et 2AC 5337 Um Nyobe situent sa naissance en 1915 ce qui est contesté par Achille Mbembé qui parle lui de 1913 cf R. Um Nyobe, *Le problème national camerounais*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 18.
[24] Id. op. cil., p.20.
[25] Ce terme de *Nationaliste impénitent* est de Gaston Kingué Jong.
[26] ANY, 2AC 15337 Um Nyobé Ruben.
[27] ANY, 2AC 8566 Adamoua rapport de police août 1947.

ses études, il travailla dans l'administration impériale. À l'arrivée des Français, il travailla pendant quelques années dans les firmes privées à Douala.

Accusé en 1932 de germanophile et de propagande antifrançaise, il se réfugia tour à tour au Cameroun britannique, au Togo et en Guinée espagnole où il servit dans des sociétés allemandes et espagnoles[28]. Installé au Gabon en 1939, il fut expulsé deux années plus tard vers le Cameroun où il fut interné à Mora. Il ne fut libéré que le 13 juillet 1945 grâce aux démarches pressantes de son fils Armand Njoh Mbanga Moh. Homme très intelligent et polyglotte reconnu (Il parlait couramment le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand), Josué Mbanga Moh Moukaté sera dès la fin de son internement recruté dans l'administration[29]. Militant syndical et fervent partisan de l'indépendance du Cameroun, il se refusera tout au long de sa vie de faire une concession sur ce point. Élu à cause de son âge (58 ans) et de sa grande culture politique conseiller au bureau provisoire du Racam, il adhéra quelques mois plus tard à l'Union des populations du Cameroun (UPC).

Les quatre autres membres du bureau furent élus non à cause de leur grand militantisme antérieur mais surtout pour cause d'équilibre régional. De ce quatuor, seuls Pierre Foengen et Abraham Njoya restèrent, leur vie durant, fidèles au Racam et aux idéaux qui soutendirent sa création.

À côté de ces hommes qui émergeaient, il y avait deux briscards de la politique camerounaise qui, bien que situés aux antipodes l'un de l'autre, avaient contribué par leurs interventions à faire progresser le débat. Il s'agit du trésorier de l'Unicafra, Daniel Masuké, et du chef supérieur Martin Abéga Atangana.

Né vers 1911 à Bosedi dans la subdivision de Mbanga, Daniel Masuké Bouenye était en 1947 contrôleur des douanes en service au port de Douala[30]. Le regard taciturne, le geste lent, Daniel Masuké fut dans le bureau de l'Unicafra l'homme des syndicats. Homme courageux, il fut le premier responsable de ce mouvement à prononcer à l'ouverture du congrès de 1947 la phrase provocatrice de *vive le Bloc camerounais* . Homme intransigeant sur les principes, il défendit avec acharnement ce qu'il considérait comme l'unique voie du salut pour le Cameroun, l'unité.

Masuké eut pour principal adversaire le chef supérieur Martin Hermann Joseph Odile Abega Atangana. Né en 1895 à Mvolyé, chef de groupement en 1929, chef de canton en 1939 et chef supérieur des Ewondos et des Etenga en 1943, Martin Abega fut au congrès 1947 l'un des fidèles défenseurs de la politique de l'administration française à qui il devait beaucoup de choses[31]. Il s'opposa avec véhémence aux partisans du bloc camerounais

---

[28] ANY, APA 10188 activités subversions du Front international.

[29] *Ibid.*

[30] ASN, Fiche de renseignement Daniel Masuké.

[31] ASN Compte-rendu de la séance du Congrès du lundi 31 mars 1947.

non parce qu'il était contre la liberté réclamée par tous, mais parce qu'il jugeait l'entreprise téméraire et irréalisable[32]. Après la création du Racam, il fut parmi ceux que monta l'administration pour s'opposer à l'implantation du mouvement dans le pays. Il essaya en vain de recréer la défunte Unicafra.

Pour certains Camerounais, son extrême francophilie frisait même la compromission. Seulement nous devons dire à sa décharge que sa faible formation intellectuelle et politique, sa culture religieuse, son tempérament et son éloignement à l'intérieur du pays ne pouvaient faire de lui qu'un être modéré, allergique aux discours intransigeants.

À côté de ces têtes d'affiches, il y avait d'autres responsables politiques qui, tapis dans l'ombre, rayonnaient dans les négociations en coulisse, et autres conciliabules. Ces personnes avaient pour noms, Gaston Medou, Ebénezer Ekwalla Essaka, Leopold Moumé Etia, Joseph Kamga, Paul Kamga, Paul Monthé, Abba Garoua, Monezé, Dikanda, André Tina.

Après l'interdiction du Racam, toutes ces personnes connaîtront des sorts très différents. Alors que certains seront de grands responsables dans le vaste mouvement de décolonisation et dans le Cameroun indépendant, d'autres par contre sombreront dans un profond anonymat[33].

III. L'après-congrès : l'interdiction et l'hibernation du Racam

1. Les dissensions et l'interdiction

Dès la fin du Congrès, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sentaient lésés par les résolutions finales se liguèrent contre le Racam. Ce fut d'abord le clan dit des *Bamiléké* qui, sous la conduite de Paul Monthé, Celestin Takala et Paul Kwété, s'éleva contre la décision du congrès de placer dans la ville de Douala les autres chefs indigènes sous les ordres des chefs locaux et de faire élire ces derniers au suffrage universel. Il s'agissait en fait d'une manigance de Célestin Takala qui n'avait réussi, comme il le souhaitait, à prendre le contrôle du Racam, et de Paul Monthé qui voyait d'un mauvais œil la suppression de son mouvement[34]. Comme le dit un délégué, on avait à faire *à un mariage d'intérêt entre la carpe et le chat* [35].

La plus farouche au Racam vint de certains délégués du Ntem et du Nyong et Sanaga. Dès leur arrivée à Ebolowa, les délégués du Ntem,

---

[32] ANY, IAC 367 Afrique parti politique 1935-1959 Fiche de renseignements de Martin Abega

[33] Arrivés à ce niveau de notre travail, nous devons affirmer qu'au regard de tout ce que nous avons relevé depuis le chapitre précédent, il ne fut jamais question au cours de ce congrès et même après, comme l'ont écrit Victor T. Levine et A. Gray, d'une quelconque grève générale. Cf. Victor. T. Levine, op. cil, p.86 et A. Gray, op. cit., p.7

[34] ASN, rapport du 8 avril 1947 de l'agent N°60.

[35] Entretien personnel en date du 30 mars 1990 avec Theodore Ngosso Din.

Monezé et N'Lom Edzoa écrivirent au président Paul Soppo Priso pour lui signifier leur opposition au Racam et leur attachement à l'Unicafra[36].

L'action du chef supérieur Martin Abega fut de loin la plus organisée et la plus virulente. À l'instigation du chef de la région du Nyong et Sanaga, il organisa le 19 avril 1947 à Yaoundé une réunion regroupant les principaux chefs et notables, les fonctionnaires, les commerçants et les planteurs *évolués* de la région. Les participants à cette réunion condamnèrent en des termes très durs le Racam et ses instigateurs qu'ils traitèrent *d'ennemis de la paix et de la France*. Exploitant des sentiments tribaux, ils affirmèrent que le Racam n'était qu'une tentative de prise de pouvoir par les Douala[37]. Pour bien comprendre ce geste, il nous faut savoir que ces gens étaient en majorité des auxiliaires de l'administration. Celle-ci, voulant interdire le Racam, utilisa ces Camerounais pour préparer le terrain.

Après avoir réussi à faire l'unité de sa région contre le Racam, le chef supérieur Martin Abéga, conseillé par le chef de la région du Nyong et Sanaga, porta le problème devant l'Assemblée représentative du Cameroun. Celle-ci par une motion adoptée en séance plénière désavoua publiquement le Racam et ses initiateurs.

L'administration, après avoir par le même mécanisme obtenu la condamnation du Racam par les délégués de certaines régions comme le Moungo et le Nord, donna le 6 mai 1947 à ce mouvement le coup de grâce par un communiqué de presse que nous citons dans son intégralité:

> Sous la dénomination de Rassemblement camerounais, des individus sans mandat ont cru pouvoir se substituer au gouvernement du Cameroun, aux élus, aux chefs coutumiers, seuls qualifiés pour représenter, gérer et administrer le territoire. Ils ont tenté de surprendre la bonne foi de certaines personnes mais leurs agissements ont provoqué la désapprobation générale. Les députés, les conseillers de la république et les membres de l'Assemblée représentative viennent de les blâmer publiquement.
> Le gouvernement fait donc connaître que quiconque viendrait à se prévaloir du Rassemblement camerounais dit RACAM pour alimenter une propagande ou créer une agitation susceptible d'entraîner des troubles tomberait sous les rigueurs de la loi.[38]

Ainsi, contrairement à ce qu'écrit le professeur Richard Joseph, le Racam fut bel et bien interdit par le gouverneur Robert Delavignette[39]. Ce communiqué loin de décourager les principaux responsables du Racam, les poussa plutôt à réajuster le tir et à rechercher les voies et moyens pour contourner l'obstacle, évitant ainsi une mort programmée.

---

[36] ANY, 2AC 34 Unicafra et Racam lettre en date du 21 avril 1947 des délégués.
[37] Loc. cit. procès-verbal de la réunion du 19 avril 1947 à Mvolyé et présidée par le chef supérieur Martin Abega Atangana.
[38] Informations Radio-presse N°82 du 6 mai 1947.
[39] Cf. R. Joseph, op. cit., p.107.

2. Les dernières propagandes ou les tentatives de survie du Racam

Si, pour les principaux dirigeants du Racam, le communiqué du gouvernement n'eut pas un grand effet, pour les militants par contre, ce fut un véritable coup de massue. Cette situation nouvelle plongea ces responsables dans l'embarras. Fallait-il respecter la légalité et se taire ou continuer la lutte au risque de se retrouver en prison? Ils optèrent pour la deuxième solution.

Après avoir apporté de légères modifications à la charte, ils essayèrent d'obtenir la légalisation du Racam. Reçus en audience par le directeur du Cabinet du délégué du Haut-commissaire, ils lui soumirent les statuts modifiés de leur mouvement. Malgré toutes les explications qu'ils donnèrent, le représentant du gouvernement français refusa de légaliser le Racam[40].

Les responsables du Racam ne perdirent toutefois pas courage. Ils se tournèrent vers l'association traditionnelle des Douala afin d'obtenir de l'argent pour aller à l'intérieur du pays faire de la propagande. Le but de la démarche était de faire pression sur les chefs traditionnels afin que ceux-ci défendent le Racam auprès du Haut-commissaire lors de leur prochaine conférence[41].

Commencée dans la ville de Douala, cette propagande s'étendit dans le reste du pays notamment dans les régions du Noun, du Bamiléké, du Moungo, de la Sanaga Maritime et du Nyong et Sanaga[42]. Les principaux responsables de la propagande du Racam étaient repartis comme suit: Ateba Tobie, Gaston Kingué Jong, Ebénezer Ekwalla Essaka, Léopold Moumé Etia pour le Wouri[43]. Boniface Mouaffo, Laurent Tatenfack, Essaka Lobé pour le Bamiléké, Abraham Njoya pour le Noun, Guillaume Hondt pour le Nyong et Sanaga, Jean Baptiste Sataïpoum Happy pour le Moungo, Ruben Um Nyobé pour la Sanaga Maritime[44].

Devant l'ampleur de l'agitation organisée par le Racam, l'administration décida de frapper par le sommet. Ruben Um Nyobé qui avait déjà commencé à traduire la charte en langue Bassa'a fut muté à Ngaoundéré. Louis Marie Pouka et Joseph Etoundi furent affectés à Yaoundé. Les autres membres du bureau du Racam travaillant dans l'administration furent affectés dans les coins les plus reculés du pays[45].

Devant ce tir de barrage de l'administration, les responsables du Racam décidèrent de porter le problème sur la scène internationale. Jean Baptiste Sataïpoum, délégué de l'USCC au congrès de la Fédération

[40] ANY, IAC 107(4) Racam.
[41] ANY, APA 10 182/B Rapports hebdomadaires Sûreté.
[42] ANY, IAC 107(4) Racam.
[43] ANY, A.P.A 10207 Rapports hebdomadaires de police 1947.
[44] ANY, 2AC 34 Unicafra-Racam et ASN. Note sur le Racam.
[45] ANY, 2AC 8566 Adamoua rapport de Police.

syndicale mondiale à Dakar profita de ce voyage pour se rendre en France. Dans la capitale française, il essaya sans succès de faire approuver par le ministre des colonies les statuts modifiés du Racam[46]. À Bruxelles, à Londres comme à Bonn, il essaya de gagner le maximum de personnes à la cause du Racam[47]. Cette attitude s'explique par le fait que, pour la majorité des Camerounais, la tutelle signifiait que le pays n'appartenait plus seulement à France mais à un groupe d'États réunis au sein du conseil de sécurité de l'ONU. Certains partisans du mouvement s'attendaient même à ce que les autres États membres du conseil de sécurité blâment la France pour son attitude envers eux[48].

Cette campagne, malgré toute son importance, ne donna pas les résultats escomptés. La France avait tout verrouillé. Dès novembre 1947, le Racam se mit à vivoter et, au début de l'année 1948, les quelques responsables restés fidèles au mouvement, conscients de leur faiblesse, décidèrent de jeter l'éponge. Le Racam était né, avait à peine vécu et était mort[49].

On peut aujourd'hui, et comme l'avait fait Ruben Um Nyobé en son temps, faire une analyse critique de la brève vie du Racam. On pourrait alors reprocher à ses initiateurs de n'avoir pas assez bien mûri le projet, de n'avoir pas pensé dans l'euphorie de la mobilisation aux conditions matérielles de la réalisation d'un tel projet. On pourrait alors conclure qu'une telle œuvre aux contours mal définis ne pouvait conduire qu'à une impasse et déboucher sur un échec[50].

Seulement, plus qu'un mouvement, le Racam était un rêve, une espérance et comme tel, il ne pouvait pas mourir. Il annonça le vaste mouvement de décolonisation qui balaya le Cameroun à partir de 1948. La question qui survient immédiatement à ce niveau est celle de savoir la nature du lien qui a existé entre le Racam et le principal parti qui a longtemps incarné ce vaste mouvement de décolonisation, l'Union des populations du Cameroun. Peut-on parler de continuité ou de rupture ?

3. Racam-UPC : continuité ou rupture ?

Lors d'une réunion secrète d'information tenue dans la concession du chef Njoumessi Mathias, juste un mois après la légalisation de l'UPC,

---

[46] ANY, 2AC 8566 Adamoua rapport de police.

[47] *Ibid.*

[48] ANY, APA 10182/B, Rapports hebdomadaires 1947 semaine du 24 au 30 Mai 1947.

[49] La dernière fois que les rapports de police signalent une réunion des partisans du Racam, c'est à la fin du mois de Janvier 1948. Cf. ANY, APA 10182/B Rapports de police 1948. Cela est confirmé par des témoins oculaires comme James Eboumbou, Gaston Kingué Jong pour qui c'est au cours de cette période que le Racam disparu de la scène politique camerounaise.

[50] Pour l'analyse critique de Ruben Um Nyobé sur le Racam, lire ANY, APA 11337 Upc Nyong et Sanaga et APA 11167/A Upc 1948.

Ruben Um Nyobé qui n'était pas encore officiellement secrétaire général de ce mouvement exposa clairement à ses interlocuteurs le rapport qu'il y avait, selon lui, entre l'UPC et le Racam. Bien qu'étant différent du Racam, l'UPC était appelée à remplacer et à corriger les erreurs commises pas ce dernier[51]. C'est ainsi que, pour éviter de heurter de front l'administration, les vrais fondateurs de l'UPC qui étaient tous fichés dans les services de la police à cause de leurs activités syndicales ou politiques avaient décidé de rester dans l'ombre, en choisissant comme membres du premier bureau provisoire, des personnes inconnues, sans antécédents politiques. Esquivant le combat frontal qui leur aurait été fatal, ils avaient décidé de ruser, de louvoyer avant d'agir. Cette tactique leur réussit.

Ces propos tenus dans le secret, furent confirmés quelques années plus tard par le principal intéressé. En 1954, Ruben Um Nyobé, débarrassé enfin du devoir de réserve que lui imposait la conjoncture, écrivait dans un article consacré à la naissance du mouvement national au Cameroun que le congrès de 1947, avec la naissance du Racam, avait été le prélude du mouvement de libération national dont son parti, l'Union des populations du Cameroun, était le porte-flambeau[52]. Lorsqu'on analyse tous les textes que ce dernier a consacrés à l'histoire du nationalisme camerounais, on se rend compte qu'il a toujours tenu ce lien de succession entre le Racam et l'UPC pour évident[53].

L'administration française arriva elle aussi à la même conclusion. Dans une note de synthèse écrite au mois de novembre 1948, la direction des affaires politiques et administratives, après avoir fait des recherches sur la filiation de l'UPC avec le Racam, arriva à la conclusion suivante : *l'analogie (de l'UPC) avec un mouvement né en 1947 et étouffé dans l'œuf, le Rassemblement camerounais, était évidente.*

Elle ne trouva toutefois pas d'arguments lui permettant d'interdire le mouvement car, non seulement les casiers judiciaires des responsables du bureau provisoire étaient vierges, mais les textes constitutifs du mouvement avaient été élagués de toute référence pouvant entrer en conflit avec les intérêts français. Les leçons tirées de l'échec du Racam avaient été bien assimilées.

Les quelques hommes de science qui se sont tant soit peu intéressés à la vie politique au Cameroun de l'après-guerre ont, eux aussi, pour la plupart, adhéré à cette logique qui a toujours vu en l'UPC la survivance de l'esprit du Racam. André Rétif fut le premier à notre connaissance à

[51] Loc. cit. UPC Bamiléké. Bulletin de renseignement N°3.

[52] R. Um Nyobe, «Naissance du Mouvement National au Cameroun » in *Cahiers internationaux* N°52 de janvier 1954.

[53] Lire à cet effet R. Um Nyobe, *Le Problème national kamerunais*, Paris, L'Harmattan, 1984. Écrits sous Maquis, Paris, L'Harmattan, 1989.

[54] ANY, APA 113237/A UPC Nyong et Sanaga et APA 11167/A UPC 1948.

affirmer très clairement dès 1956 que l'UPC avait été créée pour remplacer le Racam. Ainsi, sans le Racam, l'Upc n'aurait peut-être pas existé[55]. Expliquant le passage du Racam à l'UPC, Joseph Marie Zang Atangana alla plus loin en parlant simplement de *transsubstantiation* et de *métempsycose*[56].

À notre avis, il ne s'agit pas d'un prolongement organique mais d'une continuité spirituelle et idéologique. Plusieurs exemples tirés de la vie et des statuts de l'UPC sont là pour corroborer ce point de vue. Nous nous proposons simplement ici de soutenir notre argumentation par deux ou trois faits saillants de la vie et des orientations de l'UPC qui évoquent le Racam et qui lui font écho.

Le premier de ces faits est l'étrange similitude qu'il y a entre l'alinéa c de article 3 de la charte du Racam et la deuxième partie de l'article 1 des statuts de l'UPC. Alors que le Racam se propose *de travailler par tous les moyens et dans tous les domaines au relèvement politique, économique, moral et social des autochtones*, l'UPC se donne pour objectif : *l'union de tous les habitants du pays en vue de l'élévation de leur standard de vie*[57].

Lorsqu'on regarde de près ce qui précède et d'autres documents similaires publiés par ces deux mouvements, on se rend compte qu'ils avaient presque le même objectif, le bien-être économique, social et politique des Camerounais. En succédant au Racam, l'UPC n'a donc fait que continuer le combat inauguré un an plus tôt par le premier. Ceci est d'autant plus vrai que la quasi totalité des résolutions adoptées lors du congrès de 1947 sera reprise et reformulée par l'UPC dans une pétition soumise à la mission de visite des Nations unies au Cameroun en novembre 1949 [58].

Lorsqu'on fait un pas de plus dans l'analyse, on se rend compte qu'en plus du fait que la plupart des membres fondateurs de l'UPC étaient des anciens partisans du Racam, l'UPC partageait avec le Racam, le refus de se laisser enfermer dans le moule des partis politiques. Pour eux, les partis politiques étaient synonymes de division et d'exclusion; or, les impératifs de la lutte nationale dont ils étaient les hérauts exigeaient le rassemblement de tous les Camerounais, sans aucune discrimination, autour de cet idéal commun.

> Notre organisation (affirmait alors Ruben Um Nyobé) est un mouvement national qui groupe les personnes appartenant à toutes les couches de la

---

[55] A. Retif, « À propos de l'Union des populations du Cameroun: Communisme et Religion au Cameroun » in *L'Afrique et l'Asie* N°1 de 1956.

[56] J.M. Zang Atangana, *Les Forces politiques au Cameroun réunifié, Tome I, Les Partis Politiques avant la réunification*, p.83. Les autres partisans de cette thèse sont A. Eyinga, R. Joseph. A. Gray, V.T. Levine, D.E. Gardinier.

[57] ANY, IAC 107(9) Union camerounaise, Congrès 1947, Douala; IAC 19 Activités de l'Upc 19471957.

[58] Pour le texte complet de la pétition, voir *La Voix du Cameroun* N°10 d'octobre-novembre 1952.

> population et ne saurait prendre la forme d'un parti politique, expression d'une classe d'hommes.[59]

La donnée essentielle qui ressort de tout ce qui précède, c'est qu'il y a une certaine continuité spirituelle et idéologique entre le RACAM et l'UPC. Le RACAM avait préparé le terrain et ouvert la voie au vaste mouvement de décolonisation du Cameroun dont l'UPC fut le principal porte-flambeau. Le rêve avait donc survécu et survivra à toutes les tentatives de muselle-ment.

---

[59] R. Um Nyobe « Unification immédiate du Cameroun », intervention au congrès de Kumba, 1417 décembre 1951, in *Le Problème national kamerunais*, p.123.

Conclusion

Notre travail nous a permis de mettre en exergue les liens intimes qui unissent l'Union des populations du Cameroun aux trois mouvements qui l'ont précédée, à savoir la Jeucafra, l'Unicafra et Racam.

Ainsi en biologie comme en histoire, il n'y a pas de générations spontanées ; l'Union des populations du Cameroun qui est née en 1948 a donc eu ses précurseurs. Elle a été préparée par une intense activité politique inaugurée en 1938 par la Jeucafra, conduite jusqu'à son terme par l'Unicafra, la Racam et les autres forces politiques camerounaises parmi lesquelles les syndicats tinrent un rôle prééminent.

Ramenés ainsi à leur juste mesure par cette démarche nouvelle, nous pensons que le regard qu'on pourrait dorénavant jeter sur ces trois mouvements sera empreint d'une plus grande lucidité.

Notre travail, en démontrant le lien qui a existé entre les différentes phases de la lutte nationale pour la liberté et l'indépendance, nous a permis de révéler, contrairement à une certaine opinion se situant dans la logique de notre compatriote Daniel Etounga Manguelle, pour qui l'Afrique et la culture africaine en particulier sont à l'image de l'huile de palme froide, attendant les forces extérieures pour la réchauffer[1], que s'il y a eu un mouvement nationaliste du Cameroun, il a eu des causes non seulement exogènes mais surtout endogènes découlant en grande partie des propres contradictions du système colonial.

En effet, ce système de violence symbolique, physique, matérielle, de contrainte totale qu'est le système colonial sécrète les éléments de sa propre négation. Par exemple, la contradiction entre son discours prétendument égalitariste et la pratique quotidienne faite d'oppression et d'exclusion entraîne chez l'indigène une prise de conscience qui évolue et marque son intention de rupture avec le temps. Si au commencement celle-ci ne veut pas prendre le pouvoir d'État, mais jouir d'un peu de liberté et mettre fin à l'oppression, petit à petit elle commence à comprendre que cela est impossible tant que le système sera en place, d'où la décision de rompre.

Si cette conscience de la rupture s'épanouit dans le Racam et plus particulièrement dans l'Union des populations du Cameroun, elle est déjà présente dans la Jeucafra et l'Unicafra. Dans ces deux derniers cas, elle se manifeste par un langage à la fois critique et ambigu.

[1] D. Etounga Manguelle, *L'Afrique a-t-elle besoin d'un plan d'ajustement culturel ?*, p. 81.

L'Union des populations du Cameroun et, dans une certaine mesure, le Racam, ne sont donc que la matérialisation de cette prise de conscience pour une indépendance réelle qui est la situation où le peuple invente par son génie propre son mode de fonctionnement politique, économique et social. C'est aussi cela le développement.

En effet, quand un peuple, un groupe humain refuse de ne plus se voir seulement à travers les lunettes des autres et de vivre ainsi par procuration, quand il décide de se prendre en main après des siècles de domination, il se met effectivement en voie de développement car, il invente lui-même son modèle d'organisation sociale en revalorisant son savoir et son savoir-faire mis en doute par l'apparence évidente du modèle imposé. Il arrive que ceux qui étaient habitués à régner sans partage, sans la moindre contestation essaient de museler ce désir de liberté, d'interdire et même de tuer ceux qui éveillent les consciences, qui essaient de s'approprier le contrôle des lieux où se décide le devenir de la société. Mais, l'effet de la répression entraîne alors, à l'inverse de sa visée, la généralisation dans l'espace et dans le temps de cette prise de conscience de la rupture. L'histoire du Cameroun est à cet égard un témoignage éloquent.

Nous devons reconnaître que ce travail est loin de clore le débat qui s'ouvre sur la vie politique au Cameroun pendant la période coloniale et partant sur le phénomène dit de la décolonisation. Il n'est qu'une étape dans cette réflexion qui s'annonce très féconde. Pour ce faire, celle-ci devra aussi inclure dans son analyse les mécanismes de socialisation et de régularisation de la vie politique au Cameroun pendant cette période, mais surtout les conditionnements socio-économiques, culturels, démographiques, géopolitiques qui pèsent sur l'histoire de ce pays, et qui lui confèrent son originalité irréductible.

Annexes

Annexe I : Jeunesse camerounaise française

Statuts

Art 1 :

Il est constitué au Cameroun une association amicale sous la dénomination *Jeunesse camerounaise française* par abréviation «JEUCAFRA» (Société de Défense des Camerounais).

Art 2 :

Le siège est à Douala. Aucun changement ni au titre ni au siège de l'association ne pourra être apporté qu'en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire.

Art 3 :

L'association a pour but:

1. D'affirmer l'attachement des populations camerounaises à la France et de repousser par tous les moyens, toutes autres revendications coloniales concernant le Cameroun.

2. D'être l'interprète entre l'administration, les entreprises commerciales et les populations du Cameroun.

3.De travailler par tous les moyens et dans tous les domaines au relèvement moral des indigènes.

Art 4 :

L'association comprend les membres actifs et les membres d'honneur.

Art 5 :

Peuvent être membres actifs, tous les Camerounais majeurs des deux sexes et tous les étrangers résidant depuis cinq ans au moins dans le territoire.

Art 6 :

Peuvent être membres d'honneur, les Camerounais des deux sexes, et les étrangers au Cameroun qui en font la demande et qui seront agréés dans les formes prévues ci-après.

Art 7 :

Les membres d'honneur s'engagent à soutenir moralement et matériellement l'association.

Art 8 :

Toute demande de membre actif ou d'honneur doit indiquer les noms, prénoms, qualité et résidence de l'intéressé. La demande ainsi établie est soumise

à l'examen du bureau qui l'agrée ou la refuse et fait connaître sa décision au candidat.

Direction et Administration

Art 9 :

L'association est administrée par un bureau de sept membres élus pour un an en assemblées générales et à la majorité des suffrages. Le bureau est renouvelable tous les ans. Il est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un trésorier adjoint. Les membres sortant sont rééligibles. La qualité de membre de l'association se perd :

1. par démission,

2. par radiation prononcée par le bureau pour non paiement de cotisation et pour tout autre motif tel que délit politique ou de droit commun. Toute personne radiée est préalablement appelée à fournir des explications.

Art 10 :

Une commission de contrôle de cinq membres élus pour un an en Assemblée générale assiste le bureau et surveille le fonctionnement financier de l'association. La réunion du bureau et la commission de contrôle constituent le conseil de l'association.

Section Régionales

Art 11 :

L'association devra s'efforcer de créer des sections dans toutes les régions du Cameroun.

Art 12 :

La direction et l'administration de chaque section sont assurées par trois membres, le président, le secrétaire et un trésorier élus en assemblée générale de la section.

Art 13 :

Les sections régionales sont tenues à se conformer aux instructions du bureau général de l'association au point de vue grandes lignes de marche générale du mouvement. Toutes nouvelles décisions à prendre par les bureaux régionaux pour leur fonctionnement seront au préalable soumises à l'approbation du bureau de l'association. Chaque section régionale adressera mensuellement au bureau central de l'association un rapport général et financier détaillant le fonctionnement de l'association dans la région. Ce rapport doit parvenir au bureau d'administration dix mois au plus tard après la fin du mois correspondant.

Art 14 :

Les adhésions des membres actifs et d'honneur des sections régionales sont reçues par le président de section qui les transmet avec avis au bureau central de l'association qui adressera les cartes d'entrée aux nouveaux adhérents.

Droits d'entrée, Cotisations et Fonds de l'Association

Art. 15 :

L'admission à l'association est subordonnée au paiement d'un droit d'entrée de dix francs pour les membres actifs et de vingt-cinq francs au moins pour les membres d'honneur; il est délivré à cette occasion une carte de membre. En cas de refus, le droit d'entrée est restitué au postulant.

Art.16 :

La cotisation des membres actifs de l'association est fixée à six francs, payables à raison de 0,50 F par membre. La mauvaise volonté évidente à payer ses cotisations et les verser entre les mains du trésorier entraîne des poursuites judiciaires sur diligence du président sans préjudice de la radiation prévue à l'article 9.

Art. 17 :

Les ressources de l'association sont constituées par les droits d'entrée, les cotisations, les subventions, dons et legs.

Art. 18 :

Les droits d'entrée des membres et un tiers des encaisses totales des sections régionales sont adressées au trésorier central de l'association. Ces sommes sont destinées à l'impression des cartes des membres et autres imprimés, à l'achat des fournitures de bureau, des insignes et aux frais généraux de l'association (déplacement des membres, journaux, propagande locale et extérieure, annonces, manifestations générales etc.).

Art. 19 :

Les deux tiers des encaisses des sections régionales sont gardés par ces dernières et servent à couvrir les frais de déplacement locaux, (frais d'assemblée ou manifestations régionales etc.)

Art. 20 :

Les sommes prévues à l'article 18 sont virées mensuellement avec les rapports prévus à l'article 13 au bureau d'administration, sauf les droits d'entrée qui devront accompagner les demandes d'admission.

Réunions - Assemblées générales

Art. 21 :

Il est tenue une Assemblée générale chaque année dans le courant de la première quinzaine de février. En outre de l'assemblée générale annuelle, des assemblées peuvent être convoquées extraordinairement par le bureau d'administration, toutes les fois que l'intérêt social paraîtra l'exiger.

Le vote par correspondance est admis pour ceux des membres qui ne pourraient pas assister à ces assemblées.

Art. 22 :

L'Assemblée générale annuelle est composée de tous les membres actifs. Elle est valable quelque soit le nombre des membres présents ou présentés. Le bureau de l'assemblée est composé des membres du bureau de direction.

Art. 23 :

Sont obligatoirement soumis aux délibérations de l'Assemblée générale :

1. Le rapport annuel du bureau de l'association.

2. Le rapport de la commission de contrôle sur la gestion financière de l'association.

3. La décharge à donner aux membres du bureau sortant. 4. 4. Les écritures statutaires.

Le bureau de l'association transmet aux sections régionales, l'ordre du jour des assemblées régionales ordinaires ou extraordinaires, ainsi que copie des rapports annuels et sur la gestion financière. Ces pièces doivent être adressées trois semaines au moins avant la date fixée pour ces assemblées.

Art. 24 :

En assemblée générale ordinaire, les décisions sont prises à la simple majorité des votes émis.

Art. 25 :

Toutes les sections régionales peuvent tenir des réunions de tous les membres de la section intéressée, toutes les fois que le bureau de la section en reconnaît l'utilité.

Art. 26 :

Seule l'assemblée générale extra-ordinaire a qualité pour apporter des modifications aux présents statuts. Le bureau peut provoquer la réunion de cette assemblée chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Dans ce cas, il doit réunir au moins la moitié des membres actifs. Le vote a lieu à la majorité des voix. Au cas où le quorum ne serait pas atteint, le président provoquera après un délai de huit jours une deuxième assemblée générale extraordinaire qui délibérera valablement quelque soit le nombre des présents.

Art. 27 :

Il est dressé pour chaque assemblée générale un procès-verbal. Ce procès-verbal signé des membres présents sera adressé à toutes les sections et publié dans le journal de l'association ou dans le journal d'annonces du Cameroun.

Art. 28 :

Toutes les sections des régions devront être obligatoirement représentées dans les assemblées générales.

Art. 29 :

Tous les représentants ou délégués devront avoir de leur section un mandat régulier ayant au plus un mois pour les assemblées générales ordinaires et quinze jours pour les assemblées extra-ordinaires (même formalités pour les représentants des sociétaires empêchés).

Art. 30:

Les convocations des assemblées générales ordinaires sont faites un mois avant l'assemblée, par lettres recommandées à toutes les sections régionales et par annonce dans le journal de l'association ou dans un journal d'annonce du Cameroun.

Art. 31:

Les convocations des assemblées générales extraordinaires sont faites un mois avant l'assemblée par télégramme confirmé à toutes les sections régionales et par une annonce insérée dans le journal de l'association au dans un journal d'annonce au Cameroun.

Art. 32 :

Toutes les sections régionales peuvent tenir des réunions de tous les membres de la section intéressée toutes les fois que le bureau de la section en reconnaît l'utilité.

Une copie du procès-verbal de ces réunions est adressée aussitôt au bureau central de l'association.

Dissolution de l'Association

Art. 33 :

La dissolution de l'association ne pourra être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée régulièrement soit en vertu du rapport motivé du conseil de l'association, soit sur demande écrite de 2/3 des membres. La décision ne pourra être prise qu'à la majorité de 4/5 des suffrages, la présence de 2/3 des membres étant nécessaire pour la validité de la délibération.

Art. 34 :

En cas de dissolution, l'assemblée générale après accord avec les autorités locales, désigne les membres liquidateurs, détermine leurs pouvoirs ainsi que le mode de liquidation.

L'assemblée générale décide également de l'actif restant après règlement de toutes les dettes et charges et frais de liquidation.Cet actif pourra être employé à soulager les familles indigentes Camerounaises ou versé dans une caisse de prévoyance sociale.

Art. 35 :

Après la dissolution de l'association, les archives recevront la destination qui sera fixée en accord avec les autorités locales.

Source : Archives de la Délégation générale à la sûreté nationale

Annexe II :

Rassemblement Camerounais, charte de la population autochtone du Cameroun

Art. 1

Il est constitué au Cameroun un organisme représentatif groupant toutes les populations autochtones sous la dénomination de *Rassemblement camerounais* par abréviation *Racam*.

Art. 2

La durée du Rassemblement Camerounais est illimitée.

Art. 3

Le Rassemblement a pour but :

a) d'affirmer la volonté de la population de participer à l'œuvre de son émancipation dans le cadre des lois internationales;

b) d'être l'unique trait d'union entre le territoire et ses représentants aux assemblées métropolitaines et locales;

c) de travailler par tous les moyens et dans tous les domaines au relèvement politique, économique, moral et social des autochtones.

Art. 4

Le Rassemblement élit au suffrage universel une assemblée composée de 100 membres dans les conditions qui seront déterminées par un règlement spécial. La durée du mandat est de 5 ans. Les membres sortant sont rééligibles.

Art. 5

La répartition des sièges se fait suivant l'importance de la population de chaque région ou groupe des régions à savoir :

Nord Cameroun Bénoué Adamaoua	15 sièges	15
Mbam	4 sièges	5
Bamiléké	13 sièges	14
Bamoun	4 sièges	5
Mungo	6 sièges	5
Wouri	10 sièges	10
Sanaga Maritime	9 sièges	9
Kribi	4 sièges	4
Ntem	9 sièges	9
Nyong et Sanaga	10 sièges	14
Haut Nyong	5 sièges	5
Loin et Kadéï	7 sièges	5
Total	96 sièges	100

Art. 6

L'assemblée élit son président et son bureau permanent.

Art. 7

Le bureau permanent se compose de 10 membres à savoir :

- 1 président
- 2 vice-présidents
- 3 secrétaires
- 1 trésorier
- 1 trésorier adjoint
- 2 conseillers

Art. 8

Le président de l'Assemblée du Rassemblement est élu au scrutin secret à la majorité absolue au ler tour et à la majorité relative au 2nd tour.

Art. 9

Les membres du bureau permanent sont élus au scrutin de liste avec panachage. Le bureau ainsi élu procède à son organisation.

Art. 10

Les fonctions du président de l'assemblée son gratuites. Les membres du bureau permanent perçoivent une solde qui sera fixée par le congrès.

Art. 11

L'assemblée du Rassemblement se réunit en session plénière à telle localité désignée par le président 3 fois par an les 30 mars, 3 juillet et 30 novembre.

Comités régionaux

Art. 12

Dans chaque chef lieu de région fonctionnera un comité régional composé des délégués de la région à l'assemblée du Racam. Le comité peut admettre en son sein la représentation de certaines associations régulièrement constituées et fonctionnant dans la région, à raison d'un représentant par association. Le comité peut également admettre certains notables de la région. Ces derniers n'auront que voix consultative.

Art. 13

Les comités régionaux représentent l'assemblée du Rassemblement Camerounais dans la région. Ils sont tenus à se conformer aux directives de l'assemblée du «*Racam*» et du bureau permanent.

Art. 14

Le bureau de chaque comité se compose de 3 membres :

1 président - 1 secrétaire - 1 conseiller

Toutes les fonctions sont gratuites.

Art. 15

Le comité adresse mensuellement au bureau permanent de l'assemblée un rapport détaillé sur la situation politique, économique et sociale de la région. À ce rapport est obligatoirement annexé le double de la correspondance échangée dans le mois tant avec l'administration locale qu'avec les organismes privés ou les particuliers.

Ressources

Art. 16

Les ressources du Rassemblement Camerounais proviennent :

a) des contributions perçues comme centimes additionnels sur l'impôt personnel des autochtones d'une part et sur la taxe à l'exportation d'autre part;

b) des subventions et dons consentis par le gouvernement ou des particuliers;

c) des souscriptions ouvertes sur l'initiative de l'assemblée du Racam.

Art. 17

Le taux de la contribution à percevoir comme centimes additionnels à l'impôt et à la taxe à l'exportation sera fixé en séance plénière et soumis à l'approbation du gouvernement.

Art. 18

Les ressources financières du Racam sont destinées à :

1) la rémunération des membres du bureau permanent

2) faire face aux frais d'installation et de fonctionnement de l'assemblée;

3) toutes autres dépenses jugées nécessaires et votées en réunion plénière

Gestion

Art. 19

Le président de l'assemblée du Racam est l'ordonnateur du budget de l'assemblée, il délègue de droit ses pouvoirs au président du bureau permanent qui devient alors ordonnateur délégué.

Art. 20

L'ordonnateur délégué est chargé de la gestion financière du Racam.

Art. 21

Les fonds du Racam sont déposés dans une banque ou un organisme d'épargne au Cameroun. Tout dépôt ou retrait de fonds doit être autorisé par l'ordonnateur délégué.

Art. 22

Le trésorier du bureau permanent est le comptable du Rassemblement. Toutes les pièces de dépense pour être valables, doivent être revêtues de la signature de l'ordonnateur délégué et de l'acquit du créancier. Toute pièce de recette est émise par l'ordonnateur. L'encaissement donne lieu à la délivrance d'une quittance à souche.

Dispositions d'ordre et de comptabilité

Art. 23

Pour suivre la comptabilité du Racam, l'ordonnateur tient les livres suivants :

1) 1 livre-journal en recettes et en dépenses;

2) 1 livre de compte par nature de ressources ;

3) 1 registre récapitulatif présentant la situation financière de l'organisme.

En dehors des livres prévus ci-dessus, l'ordonnateur peut ajouter des livres nécessaires qu'il jugera utiles.

Art. 24

Le trésorier

1) Un livre-journal de caisse en recettes et en dépenses;

2) Un quittancier à souches;

3) carnet de fonds placés et de valeurs.

Situation mensuelle

Art. 25

À la fin de chaque mois, l'ordonnateur délégué arrête ses livres et présente la situation financière du Rassemblement

1) l'établissement détaillé d'un état faisant ressortir : 277

a) le montant des recettes réalisées au dernier jour du mois ;

b) le montant des dépenses effectives.

2) l'établissement d'un relevé du mouvement des fonds.

Art. 26

Au dernier jour de chaque mois, le trésorier arrête son livre-journal en recettes et dépenses faisant ressortir le solde écriture qui doit obligatoirement être conforme à l'existant en caisse dont la décomposition sera récapitulée sur le livre-journal. Il arrête également le quittancier à souches en ayant le soin de mentionner le montant des encaissements effectués dans le mois.

Art. 27

La caisse du Rassemblement est vérifiée en principe tous les mois et obligatoirement pendant les sessions, soit par le président de l'assemblée soit par une commission désignée en session plénière. La vérification de la caisse peut intervenir à tout moment et d'une façon inopinée. Chaque vérification donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Clôture de l'exercice

Art. 28

L'exercice budgétaire du Rassemblement correspond à intervalle entre la 1ère session de l'année et la 1 ère session de l'année suivante.

Art. 29

À chaque fin d'exercice, l'ordonnateur arrête ses livres et établit le compte définitif avec pièces justificatives à l'appui et le soumet à la ratification du congrès Pan-Cameroun. Le compte de gestion du trésorier visé par l'ordonnateur est également soumis à la ratification au congrès qui délivre le quitus.

Art. 30

Les responsabilités de l'ordonnateur et du trésorier, et les poursuites engagées en cas de défaillance, seront déterminées par le règlement intérieur qui sera élaboré par l'assemblée élue.

Congrès

Art. 31

Le congrès du Rassemblement Camerounais se réunit une fois par an en principe la 1ère semaine du mois d'avril. La date, l'ordre du jour, et le programme du congrès, sont fixés par l'assemblée qui est tenue d'en faire la plus large diffusion.

Art. 32

Toute modification à la présente charte sera prononcée en congrès du Rassemblement Camerounais.

Art. 33

À partir de l'approbation par le congrès de la présente Charte par les représentants et les délégués des populations et organismes, sont déclarés nulles et d'aucune utilité toutes les associations à caractère politique existant au Cameroun ou dont la création en serait envisagée. Dans le délai d'un mois à partir de la même date le bureau permanent provisoire du Rassemblement sera saisi de la dissolution officielle de ces organismes.

Art. 34

La présente Charte adoptée à l'unanimité au congrès plénier par les représentants des populations et divers groupements du Cameroun réunis à Douala, du 30 mars au 6 avril 1947 entrera en vigueur immédiatement et sera communiquée au gouvernement et à tous les représentants du pays au parlement français.

Fait à Douala le 6 avril 1947

Sources et références bibliographiques

I. Sources archivistiques

1. Archives nationales Yaoundé (A.N.Y)
Toutes les références des dossiers consultés sont citées dans le texte.
2. Archives nationales Buéa (A.N.B)
3. Archives de la délégation générale à la Sûreté nationale (A.S.N.)
(Dossier JEUCAFRA-UNICAFRA-RACAM)
4. Archives de la chambre de commerce des mines et de l'industrie à Douala
(les bulletins mensuels de 1938 à 1948)
5. Archives départementales du Moungo à Nkongsamba (ADM)
- Note de police sur l'UPC.
6. Deutsches Zentralarchiv, Postdam (D.Z.A)
- RKA, Nr 4447
7. Archives privées du professeur Fabien Kange Ewane (AKE)
- Evénements de septembre 1945 à Douala

II. Les sources imprimées

1. Les ouvrages

ARDENER (S. G), *Eye witness to the annexation of Cameroon,* Buea, Government Printing Press, 1968.

ARENDT (H), *Les origines du totalitarisme : l'impérialisme*, Paris, Fayard, Collection Point, 1982.

ARON (R), *Dimensions de la conscience historique*, Paris, Plon, 1985.

ATEBA YENE (T), *Cameroun, Mémoire d'un colonisé*, Paris, l'Harmattan, 1985.

BADIA (G), *Histoire de l'Allemagne contemporaine (1912-1960)*, Paris, Éditions sociales, 1964.

BAYART (J.F), *l'État au Cameroun*, Paris, Presses de la fondation nationale de sciences politiques, 1979.

BOUCHAUD (J), *La côte du Cameroun dans l'histoire et la cartographie*, Mémoires de l'IFAN, Centre du Cameroun, 1952.

BRAUD (P), *La vie politique*, Paris, P.U.F., Collection Que sais-je ?, 1985.

BRUNCHWIG (H), *Le partage de l'Afrique,* Paris, Flammarion, 1971.

COLEMAN (J.S.), Rosberg (C.G), dir, *Political Parties and National Integration in tropical Africa*, Berkeley, University of California Press, 1964.

COQUERY-VIDROVITCH (C), *Afrique noire. Permanences et ruptures*, Paris, Payot, 1985.

DAVIDSON (B), *L'Afrique au XXe siècle; l'éveil et les combats du Nationalisme africain*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1980. Traduction Michel Jasmin.

DE BENOIST (J.R), *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, les Nouvelles Éditions Africaines, 1983.

DELANCEY (M.W.), *Delancey (W.H), A Bibliography of Cameroon*, New-York, Holmes & Meier Publishers, 1975.

DONNAT (G), *Afin que nul n'oublie. L'itinéraire d'un anticolonialiste : Algérie-Cameroun Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1986.

DROZ (M), *Le Nationalisme allemand de 1871 à 1939*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1966.

DUPUY (J), *San Francisco et la charte des Nations Unies*, Paris, Office française de l'édition, 1945.

DUROSELLE (J.B), *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1985.

DUVERGER (M), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1976.

Id, Sociologie de la politique, Paris, PUF, 1973.

ELANGO (L.Z), *The Anglo-French condominium in Cameroon 1914-1916. History of a misunderstanding*, Limbe, Navi-Group Publications, 1987.

ETOUNGA MANGUELLE (D), *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel*, Paris, Éditions Nouvelles du Sud, 1991.

EYINGA (A), *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, l'Harmattan, 1984.

Id, *Démocratie de Yaoundé. Tome premier : syndicalisme d'abord*, Paris, l'Harmattan, 1985.

Id, *L'U.P.C. Une révolution manquée ?* Paris, Editions Chaka, 1991.

FRANQUEVILLE *(A), Yaoundé, construire une capitale*, Paris, Éditions de l'ORSTOM, 1984.

FREUND (J), *Qu'est-ce que la politique*, Paris, Editions du Seuil, 1972.

GAILLARD (P), *Le Cameroun, Vol. 1, 2 et 3*, Paris, l'Harmattan, 1989.

GANN (L.H.), Duignan (P.), (ed) *Colonialism in Africa 1876-1960*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

GARDINIER (D.E), Cameroon : *United Nations Challenge to French policy*, London, Oxford University Press, 1963.

GROSSER, *L'Allemagne de notre temps*, Paris, Fayard, 1970.

HITLER (A), *Mon combat*, Paris, Éditions latines, 1980.

HODGKIN (T), *Nationalism in colonial Africa*, New York, New-York University Press, 1957.

HOMET (M), *Afrique Noire. Terre inquiète, garderons-nous nos colonies d'Afrique, AOF, Cameroun, AEF*, Paris, Peyronnet, 1939.

JOHNSON (W.R), *The Cameroon Federation. Political Integration in a fragmentary society*, Princeton, Princeton University Press, 1970.

JOSEPH (R), *Le mouvement nationaliste au Cameroun. Les origines sociales de l'UPC*, Paris, Karthala, 1986.

KANGE EWANE (F), *Semence et moisson coloniales : un regard d'africain sur l'histoire de la colonisation*, Yaoundé, CLÉ, 1985.

KAPTUÉ (L), *Travail et main d'oeuvre au Cameroun sous régime français 1916-1952*, Paris, l'Harmattan, 1986.

KIPRE (P), *Le congrès de Bamako ou la naissance du R.D.A.*, Paris, Collection Afrique Contemporaine, 1989.

KI-ZERBO (J), *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1978.

KUOH MOUKOURI (J), *Doigts Noirs, je fus Ecrivain-interprète au Cameroun*, Montréal, Éditions la Page, 1963.

KUM'A NDUMBE III (A), *Hitler voulait l'Afrique*, Paris, l'Harmattan, 1980.

Id, (dir), *L'Afrique et l'Allemagne, de la colonisation à la coopération (1884-1986). Le cas du Cameroun*, Yaoundé, Africavenir, 1986.

LABOURET (H), *Le Cameroun*, Paris, Paul Hartman, 1937.

LALOUREL (H), *Les conceptions politiques de la Société des Nations et l'élaboration du pacte*, Paris, Pédone, 1923.

LEVINE (V.T), *Le Cameroun. Du mandat à l'indépendance*, Paris, Nouveaux Horizons, 1970.

LOUCOU (J.N.), (dir) *Rassemblement Démocratique Africain, Actes du Colloque international de Yamoussoukro*, Abidjan, CEDA, Hatier, 1987.

MBALA OWONO (R), *L'école coloniale au Cameroun. Approche historico-sociologique*, Yaoundé, Imprimerie nationale, 1986.

MAZRUI (A.), *Tidy (M), Nationalism and new States in Africa from about 1935 to present*, London, Heinemann, 1984.

Ministère des Colonies, *La conférence africaine française de Brazzaville, 30 janvier 1944-8 février 1944*, Paris, 1945.

MOUME-ETIA (L), Cameroun. *Les années ardentes. Aux origines de la vie syndicale et politique*, Paris, Jalivres, 1991.

MORNET (C.C), *Revendications coloniales et paix du monde, la question du Togo et du Cameroun*, Paris, Comité de l'Afrique française, 1938.

MONGENTHAU (R.S), *Political Parties in French-speaking West Africa*, Oxford, The Clarendon Press, 1964.

MVENG (E), *Histoire du Cameroun*, Yaoundé, Ceper, 1985.

NGOH (V.J), Cameroun 1884-1985. *A Hundred years of History*, Yaoundé, Navi-Group Publications, 1985.

NGONGO (L), *Histoire des forces religieuses au Cameroun. De la Première Guerre mondiale à l'indépendance, (1916-1955)*, Paris, Karthala, 1982.

NJEUMA (M.Z), *Fulani Hegemony in Yola (Old Adamaoua) 1809-1902*, Yaoundé, Ceper, 1978.

ID, (dir), *Histoire du Cameroun (XIX^e siècle-début XX^e siècle)*, Paris, l'Harmattan, 1989.

RUBIN (L.), Brian (W), *Introduction to African politics: A continental Approach*, New York, Praeger Publishers, 1974.

RUDIN (H.R), *Germans in the Cameroons, London*, Jonathan cape Lt, 1938.

Section Informatique de la SDN, *Le petit manuel de la S.D.N.*, Genève, 1939.

SEGA (R), *Political Africa. A who's who of personalities and Parties*, New York, Frederick. A Praeger Publishers, 1961.

STOECKER (H), *Kamerun under Deutsher Kolonialherrschaft*, Berlin, Berlind und Loening, 1968.

SURET-CANALE (J), *Afrique noire occidentale et centrale : l'ère coloniale 1900-1945*, Paris, Éditions sociales, 1964.

TCHEMO (H,M), *La Francophonie de sang 1940 : Apercu sur l'effort de guerre en Afrique centrale (AEF-Cameroun)*, Yaoundé, CLÉ, 2004

UM NYOBE (R), *Le problème national kamerunais, présenté par J.A. MBEMBE*, Paris, l'Harmattan, 1984.

ID, *Écrits sous maquis*, présenté par J.A. Mbembe, Paris, l'Harmattan, 1989.

VAN REES (D.F.W), *Les mandats internationaux : les principes généraux du régime des mandats*, Paris, Arthur Rousseau, 1928.

ZANG ATANGANA (J.M), *Les forces politiques au Cameroun réunifié, Volume I*, Paris, l'Harmattan, 1989.

2. Thèses, mémoires et articles de revue

BELING KOUMBA (S.D), *Un parti nationaliste camerounais. L'Union des populations du Cameroun (10 avril 1940, 13 juillet 1955)*, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1986.

BRUTSCH (J.R), «Les traités camerounais recueillis, traduits et commentés», *Études camerounaises*, n° 47 et 48 de mars-juin 1955.

DELAVIGNETTE (R), « A letter from Cameroon », *African Affairs*, n° 48 de Juillet 1947.

DERRICK (J), *Douala under the French Mandate (1916-1936)*, Ph. D thesis, School of oriental and African Studies, London, 1979.

Id, « The "Germanophone" Elite of Douala under the French Mandate », *Journal of African History*, Vol. 21 n° 2, 1980.

EDJANG NJENJI (G.E), *L'institution représentative au Cameroun sous administration française de 1946 à 1956*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1985.

ELANGO (L.Z), «Franco-Camerounian Wartime and postwar cooperation, 1939-1945 : Prelude to the politics of Emancipation», *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, Université de Yaoundé, n° 2, Vol. 3, juillet 1987.

EYINGA (A), *Démocratie de Yaoundé*, texte inédit, non daté.

GRAY (H), *a study of Cameroon's U.P.C. Rebellion and chinese Communist envolvement*, Master's thesis, University of Michigan, 1967.

JOSEPH (R), « Settlers, Strikers and sans-travail : The Douala Riots of September 1945 », *Journal of African History*, XV, 4, 1974, pp. 669-687.

Id, « National Politics in post-war Cameroon: The Difficult Birth of the UPC», *Journal of African Studies*, II, 2, 1975, pp. 201-229.

KANGEULIEU TCHOUAKE (M.), *Fonctionnariat Autochtone et mutations sociales au Cameroun sous administration française (1944-1959)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1986.

KAPTUÉ (L), *L'expérience syndicale au Cameroun. Des origines à 1960,* thèse de doctorat d'État en Histoire, Université de Yaoundé, 1988.

KENMOGNI (P), *La chambre de commerce au Cameroun sous administration française de 1921 à 1955*, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1989.

KONTCHOU KOUOMEGNI (A), Ngadjui (N), *Partis et enjeux politiques au Cameroun (1940-1988)*, Yaoundé, Texte inédit, Mars 1988.

KOUFAN MEKENE (J), *La vie politique au Cameroun sous l'occupation française 1916-1923*, thèse de doctorat de 3e cycle en histoire, Université de Paris VII, 1987.

MAKAM (M), *Tensions entre le Cameroun français et la Guinée espagnole (1916-1945)*, Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1988.

MOUSSINGA, *Importance géopolitique et stratégique du Cameroun dans l'Afrique centrale (1868-1916)*, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, 1988.

MVENG EVINA (E), *Les collaborateurs indigènes de l'administration française 19161945*, thèse de doctorat de 3e cycle en histoire, Université de paris I, 1981.

NDAM NJOYA (A), *Le Cameroun dans les relations internationales*, thèse de doctorat d'État en droit, Université de Droit, d'Economie et de Sciences sociales, Paris, 1976.

NGUIFFO (S.A), *Le droit de la succession d'États au Cameroun*, thèse de doctorat de 3e cycle en relations internationales, IRIC, 1990.

NGUINI (M), *La valeur politique et sociale de la tutelle française au Cameroun*, thèse de doctorat en droit, Université d'Aix-en-Provence, 1956.

Owona (A), *Introduction à l'étude du nationalisme*, Cameroun, texte inédit, 1960.

ID, « À l'aube du nationalisme camerounais : la curieuse figure de Vincent Ganty», *Revue française d'histoire d'outre-mer*, n° 204, 1969, pp. 199-235.

ID, *The political évolution of Cameroon from 1884 to 1970*, texte inédit, 1970.

ID, « De la condition juridique du Cameroun allemand », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines*, n° 9, Université de Yaoundé, 1979, pp. 231-237.

RETIF (A), « À propos de l'Union des Populations du Cameroun : Communisme et religion au Cameroun », *L'Afrique et l'Asie*, n° 1, 1956, pp. 51-53.

ROLIN (H), «La pratique des mandats internationaux», *Recueil des cours de l'Académie de droit international de la Haye*, 1927, Paris, Hachette, 1928, pp. 506-627.

SAH (I.L), « Pétanistes contre Gaullistes au Cameroun (18 juin-28 août 1940)», *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, Vol. 2 n° 1 de janvier 1986.

TAGNE (A), *Présence allemande et administration française dans le Sud-Cameroun sous mandat français*, mémoire de DIPES II, ENS, 1988.

TALOM WAMBO (P), *Les élections au Cameroun français de 1945 à 1954*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1980.

TANG ESSOMBA (A.C), *Les prisonniers politiques au Cameroun sous mandat français (1916-1946)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé.

TOWNSEND (M.E), «The contemporary colonial movement in Germany », *Political Sciences Quarterly*, Vol. 43, March 1928, pp. 64-75.

VEDAVATO (G), «Les accords de tutelle», *Recueil des cours de l'Académie de droit international de la Haye*, 1950, Paris, Sirey, 1951, pp. 612-695.

WANG SONNE, *Les auxiliaires autochtones dans l'action sanitaire publique au Cameroun sous administration française 1916-1946*, thèse de doctorat de 3e cycle en histoire, Université de Yaoundé, 1983.

3. Les Journaux

1) *L'Éveil du Cameroun*
2) *Le Cameroun libre*
4) *Journal officiel du Cameroun*
5) *Journal des débats de l'Assemblée Territoriale du Cameroun*
6) *Méridiens de France et d'Afrique*
7) *Informations Radio-Presse*
8) *La voix du Cameroun*
9) *Cahiers internationaux*
10) *Bulletin du comité de l'Afrique française*
11) *Les marchés coloniaux du monde*
12) *Les marchés tropicaux et méditerranéens*
13) *A.E.F. Nouvelle*
14) *Jeune Afrique.*
15) *Frankfurt Zeitung.*
16) *The Times,*
17) *El Nacionalista*
18) *Le cri des Nègres*

III. Les témoignages oraux

A. Douala

1. Gaston Kingué Jong, ex-journaliste, ancien membre de l'Unicafra et du Racam.
2. Léopold Moumé Etia, cheminot retraité, ancien responsable homme politique.
3. Jacques Kuoh Moukouri, ancien préfet, ancien diplomate, ancien membre de l'Unicafra.
4. James Eboumbou, ancien combattant, ancien syndicaliste, fondateur de la section camerounaise du Front intercolonial.
5. Thomas Ekollo, Pasteur, Enseignant.
6. Eugène Mallo, Pasteur, ancien enseignant et syndicaliste.
7. Théodore Ngosso Din, ancien syndicaliste et fonctionnaire des Finances retraité.
8. Jean Claude Ninine, avocat, Douala.

B. Yaoundé

1. Mme Veuve Yvonne Wurmli-Tanner, citoyenne suisse au Cameroun depuis 1935, ancienne exploitante forestière à Mbalmayo, ancienne membre de la chambre consulaire.
2. Louis Marie Pouka, Poète, ancien greffier, ancien membre de la Jeucafra, de l'Unicafra et du Racam.
3. Ebénézer Mamia Woungly Massaga, Pasteur, fils d'un ancien membre de la Jeucafra.

C. Mbouda

1. Thomas Ndouandju, Infirmier retraité.
2. Jean Melachi, premier maître catholique originaire des Bamboutos.

D. Bafoussam

Benjamin Pascal Sobgui, Technicien supérieur de la santé retraité.

E. Nkongsamba

1. Faustin Tankoua, syndicaliste et homme politique.
2. Raymond Philippe Nkada, Technicien supérieur de la santé retraité.

F. Kribi

Marcel Fouda Owona, syndicaliste.

G. Ngaoundéré

1. Elie Sindjui, fonctionnaire de l'agriculture retraité.
2. Silas Adjia, ancien écrivain recenseur et homme politique.
3. Pierre Songsaré Amtse, Pasteur.
4. Martin Moussa, ouvrier des Missions Norvégiennes et de l'Église évangélique luthérienne du Cameroun.

H. Garoua

Yonkreo Wantouboum, ancien combattant.

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Les Grandes Editions
B.P. 5057 Yaoundé Cameroun - Tél./.Fax : (237) 221 60 87
E-mail : lgeother@yahoo.fr
Novembre 2006

Collection

POLITIQUE, HISTOIRE ET RELATIONS INTERNATIONALES

dirigée par Jean-Emmanuel Pondi

DE LA JEUCAFRA À L'UPC

L'éclosion du nationalisme camerounais

La Jeucafra, association très controversée, a été condamnée en bloc par la plupart des observateurs de la vie politique du Cameroun qui classent ses membres parmi les collaborateurs de l'administration française. Le mérite de Tchumtchoua est de montrer qu'en réalité, la Jeucafra est le creuset du nationalisme camerounais ; s'y rencontrent des hommes aussi différents que Um Nyobe, considéré plus tard comme le père de ce nationalisme, Paul Soppo Priso, véritable sphinx et André Fouda, francophile sourcilleux.

Ce qui est intéressant dans la démarche de l'auteur, c'est de montrer malgré leur création voulue et favorisée par la France, la Jeucafra, et plus tard l'Unicafra, ont profité de leur position privilégiée pour faire passer des idées et agir en faveur des intérêts des Camerounais. Cette ambivalence a été la marque de fabrique de la Jeucafra, puis de l'Unicafra qui donnèrent au Cameroun des hommes au caractère bien trempé.

Avec l'avènement du Racam, les hommes politiques camerounais marquent une véritable rupture avec la période précédente. Cette voie aboutira à la création de l'UPC, mais aussi d'autres partis antagonistes dévoués à la cause de la France.

L'auteur évite le manichéisme qui caractérise la plupart des auteurs camerounais qui se risquent dans le champ de l'histoire politique. Il le fait avec beaucoup de tact, de pudeur, de subtilité et d'érudition, mais aussi avec une grande rigueur intellectuelle.

Emmanuel Tchumtchoua est docteur en histoire politique. Il est actuellement chargé de cours au département d'histoire de l'université de Douala.